

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
JANVIER 2015**

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE
REGIONALE DU SPECTACLE VIVANT POUR LES DISPOSITIFS :
(PREMIERE AFFECTATION POUR 2015)**

- « SOUTIEN AUX MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIEES EN ILE-DE-FRANCE »
- « SOUTIEN A DIVERSES MANIFESTATIONS CULTURELLES DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT »
- « SOUTIEN AUX RESEAUX CULTURELS FRANCILIENS »

AFFECTATIONS DE DEUX MARCHES POUR 2015 :

- FETE DE LA MUSIQUE
- CLUBS THEATRE DANS LES LYCEES ET CFA D'ILE-DE-FRANCE

Chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » :
Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques »,
Programme HP 312-005 (131005) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la
rue » :

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	12
ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS.....	26
ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION : AVENANT N°1 A CONVENTION TRIENNALE 2014/2017 ENTRE L'ASSOCIATION PLUS DE SONS (FESTIVAL ROCK EN SEINE) ET LA REGION ILE- DE-FRANCE.....	190
ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS (CP 14-716 DU 20 DECEMBRE 2014)	192

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet l'attribution de **38** subventions et l'affectation d'un montant de **1 745 500 euros** d'autorisations d'engagement prélevées sur le Chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » : Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », Programme HP 312-005 (131005) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue » du budget 2015.

Ces opérations relèvent de la politique régionale du « spectacle vivant » votée par délibération pour le soutien aux réseaux et les aides à manifestations culturelles [CR 31-05](#), pour le soutien aux musiques actuelles et amplifiées [CR 24-11](#)

Ce rapport vous propose de participer à la réalisation des opérations suivantes :

Dispositif	Code dossier	Bénéficiaire	Dossier	Montant proposé de la décision
Action culturelle Musiques au Lycée	15001213	SONIC PROTEST	SONIC PROTEST "NOUVELLES LUTHERIES ELECTRONIQUES" RENOUVELLEMENT MUSIQUE AU LYCEE 2015	2 500,00
Action culturelle Musiques au Lycée	15001216	COMMUNE DE CHELLES	VILLE DE CHELLES - LES CUIZINES - RENOUVELLEMENT PROJET "RELEVE TOI ET FESTIVAL INTERLYCEES 2015"	2 500,00
Total Action culturelle Musiques au Lycée				5 000,00
Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	15001212	CLUB ACTION LABELS INDEPENDANTS FRANCAIS LE CALIF	CALIF - AIDE PROJET "DISQUAIRE DAY" RENOUVELLEMENT 2015	20 000,00
Total Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"				20 000,00
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	15001208	PLUS DE SONS	PLUS DE SONS- FESTIVAL ROCK EN SEINE 2015 - RENOUVELLEMENT	655 000,00
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	15001211	FESTIVAL AU FIL DES VOIX - LE RENDEZ VOUS DES MUSIQUES DU MONDE	FESTIVAL AU FIL DES VOIX EDITION 2015 RENOUVELLEMENT	10 000,00
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	15001222	COMMUNE DE MARCOUSSIS	COMMUNE DE MARCOUSSIS - FESTIVAL ELFONDUROCK RENOUVELLEMENT 2015	13 500,00
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	15001726	COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX	COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX - FESTIVAL A BOUT DE CHANT RENOUVELLEMENT 2015	10 000,00
Total Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées				688 500,00
Aides aux manifestations culturelles	15000357	POP ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODUCTION	ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODUCTION (LES NOCTURBAINES - RENOUVELLEMENT 2015)	7 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000360	CIBOC CTRE INT BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUE	CENTRE INTERNATIONALE BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUES (RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES DE SEINE SAINT DENIS - RENOUVELLEMENT 2015)	25 000,00

Aides aux manifestations culturelles	15000361	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE (PRINTEMPS DE PAROLES - RENOUVELLEMENT 2015)	20 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000362	COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE	COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE (FESTIVAL MONTEREAU CONFLUENCES - RENOUVELLEMENT 2015)	5 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000363	COMMUNE DU KREMLIN BICETRE	COMMUNE DU KREMLIN BICETRE (FESTIVAL RUSSENKO - RENOUVELLEMENT 2015)	5 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000364	ENACR ECOLE NAT DES ARTS DU CIRQUE ROSNY	ECOLE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE ROSNY (MANIFESTATIONS CULTURELLES DE L'ECOLE - RENOUVELLEMENT 2015)	30 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000365	ERE DE JEU	ERE DE JEU (FESTIVAL O 4 VENTS - RENOUVELLEMENT 2015)	10 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000366	PLEINE LUNE	PLEINE LUNE (FRATERNITE EN SUD ESSONNE - RENOUVELLEMENT 2015)	1 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000367	SONIC PROTEST	SONIC PROTEST (FESTIVAL 2015 - RENOUVELLEMENT)	8 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15000368	COLLECTIF ESSONNE DANSE	COLLECTIF ESSONNE DANSE (RENCONTRES ESSONNE DANSE - RENOUVELLEMENT 2015)	25 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15001515	LES CLES DE L'ECOUTE	LES CLES DE L'ECOUTE (PEER GYNT, L'ORCHESTRE PUBLIC - NOUVELLE DEMANDE 2015)	6 000,00
Aides aux manifestations culturelles	15001607	LA COMPAGNIE	LA COMPAGNIE (PROJET TRANSPANTIN - NOUVELLE DEMANDE 2015)	10 000,00
Total Aides aux manifestations culturelles				152 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000005	CASSANDRE HORSCHAMP	CASSANDRE HORSCHAMP (AIDE AUX RESEAUX 2015)	45 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000007	COMBO 95	COMBO 95 (AIDE AUX RESEAUX 2015)	30 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000008	COOP DE RUE ET DE CIRQUE	COOP DE RUE ET DE CIRQUE (AIDE AUX RESEAUX 2015)	150 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000009	CRY POUR LA MUSIQUE CULTURELLE	CRY POUR LA MUSIQUE CULTURELLE (AIDE AUX RESEAUX 2015)	40 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000010	DEAMBULATION	DEAMBULATION (AIDE AUX RESEAUX 2015)	50 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000011	FUTURS COMPOSES	FUTURS COMPOSES (AIDE AUX RESEAUX 2015)	15 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000012	GROUPE VINGT THEATRE IDF	GROUPE VINGT THEATRE IDF (AIDE AUX RESEAUX 2015)	25 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000013	FEDERATION DES ARTS DE LA RUE EN ILE DE FRANCE	LA FEDERATION PROFESSIONNELS ARTS DE RUE (AIDE AUX RESEAUX 2015)	60 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000014	PINCE OREILLES	LE PINCE OREILLES (AIDE AUX RESEAUX 2015)	25 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000015	MAAD 93	MAAD 93 (AIDE AUX RESEAUX 2015)	25 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000017	MAP MUSIQUES ACTUELLES A PARIS	MUSIQUES ACTUELLES A PARIS (MAP) - (AIDE AUX RESEAUX 2015)	30 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000018	MUSIQUES JEUNES 94	MUSIQUES JEUNES 94 (AIDE AUX RESEAUX 2015)	25 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000019	RESEAU ACTES IF	RESEAU ACTES IF (AIDE AUX RESEAUX 2015)	45 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000020	RESEAU DES ARTS VIVANTS EN IDF	RESEAU DES ARTS VIVANTS EN IDF (AIDE AUX RESEAUX 2015)	20 000,00

Aides aux réseaux culturels franciliens	15000021	RESEAU 92	RESEAU 92 (AIDE AUX RESEAUX 2015)	25 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000022	REZONNE	REZONNE (AIDE AUX RESEAUX 2015)	25 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000023	RIF RESEAUX EN ILE-DE-FRANCE	RIF RESEAUX EN ILE-DE-FRANCE (AIDE AUX RESEAUX 2015)	125 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000024	TECHNOPOL	TECHNOPOL (AIDE AUX RESEAUX 2015)	90 000,00
Aides aux réseaux culturels franciliens	15000025	UFISC UNION FEDERALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES	UNION FEDERALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES (AIDE AUX RESEAUX 2015)	30 000,00
Total Aides aux réseaux culturels franciliens				880 000,00
TOTAL GENERAL				1 745 500,00

LA REGION FETE LA MUSIQUE LE 21 JUIN 2015

La Région organise pour la cinquième fois, un évènement régional à l'occasion de la Fête de la Musique, le 21 juin prochain. Il s'agit de participer à cette journée festive en faisant découvrir au public francilien des artistes qui ont peu d'occasions de se présenter sur le territoire francilien. C'est un moment gratuit et convivial, une autre façon de promouvoir les arts de la scène en Ile-de-France.

Pour organiser cet évènement, il convient de passer un marché et de proposer l'affectation d'un montant de **100 000 €** pour ce marché relatif aux prestations techniques et artistiques, disponibles sur le chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-005 « Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « Soutien au spectacle vivant » du budget 2015.

« CLUBS THEATRE DANS LES LYCEES ET CFA D'ILE-DE-FRANCE »**Marché relatif à l'accompagnement des lycéens et des apprentis pour la mise en œuvre de clubs théâtre dans les lycées et CFA d'Ile-de-France**

Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les initiatives des lycéens et apprentis franciliens autour de la pratique théâtrale, de développer leur savoir et leur capacité créative dans le cadre d'un groupe, de permettre la création et assurer l'accompagnement de Clubs théâtre au sein des lycées et CFA, et d'amener les jeunes à devenir autonome dans l'organisation, l'animation et la gestion de cette activité.

Afin de pouvoir renouveler (pour une troisième année) le marché relatif à l'accompagnement des lycéens et des apprentis pour la mise en œuvre de clubs théâtre dans les lycées et CFA d'Ile-de-France (Marché n° 1300135), il convient d'affecter un montant d'autorisation d'engagement, incluant les frais d'insertions pour les avis d'appel public à la concurrence, de **200 000 €** disponibles sur le chapitre 933 « Culture, Sport et Loisirs » code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-005 « Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène », action 13100501 « Soutien au spectacle vivant » du budget 2015.

RAPPORT CP 14-716 DU 20 NOVEMBRE 2014 – « SOUTIEN A LA PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE - 1ERE CONVENTION TRIENNALE – AVENANT N°2- 3EME CONVENTION TRIENNALE – AVENANT N°2 - NOUVELLES AFFECTATIONS POUR DEUX AIDES PRECEDEMMENT ATTRIBUEES » : CORRECTIF

Dans le cadre du rapport CP 14-716, la Commission Permanente a été amenée à délibérer sur 47 avenants et de deux réaffectations dans le cadre de projets liés à des conventions pluriannuelles de Permanence artistique.

A la suite d'une erreur matérielle, le rapport présenté est erroné. Si la délibération et l'annexe 1 sont conformes à l'objet du rapport, suite à un problème technique lors de la livraison du rapport, les fiches projets de l'annexe 2 ne correspondent pas à la liste des structures proposées dans la délibération. Il y a donc lieu d'y substituer les 48 fiches correspondantes pour les structures suivantes (la réaffectation pour l'Association PM ne nécessitant pas l'adoption d'une nouvelle fiche projet) :

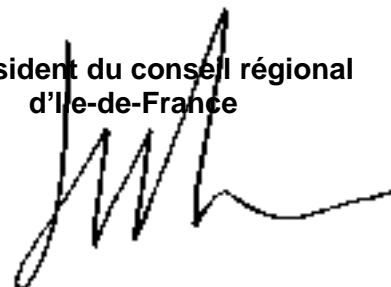
Dossier - Code	Bénéficiaire	Montant voté
14012805	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD DE SEINE	90 000,00
14017959	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EVRY CENTRE ESSONNE	30 000,00
14012775	ACADEMIE FRATELLINI	120 000,00
14012777	ACTION ARTISTIQUE 77	111 000,00
14012782	ASS CULT DU THEATRE D ALEPH	18 000,00
14012785	ASSOCIATION THEATRE LE SAMOVAR	70 000,00
14012787	BLACK BLANC BEUR	80 000,00
14012790	CAMARGO	63 100,00
14012792	CAP ETOILE	103 000,00
14012794	CENTRE CULTUREL MUNICIPAL MAX JUCLIER	40 000,00
14012795	CHOEUR CHAMBRE ACCENTUS	50 000,00
14012800	CNAL CTRE NAL ART LYRIQU	150 000,00
14012808	COMPAGNIE OPOSITO	91 890,00
14012810	COMPAGNIE SAMBRE	51 300,00
14012811	COMPAGNIE ZEREP	50 000,00
14012812	CONFLUENCES	74 000,00
14012813	CONSEIL ANIMATION VILLE CONFLANS	60 830,00
14012816	CRACC CTRE REG ANIMATION CULTURELLE	64 830,00

14012817	CTRE DRAMATIQUE DE LA COURNEUVE	45 000,00
14012822	DEMARCY NAIF THEATRE	88 700,00
14012826	FORUM CULTUREL DU BLANC MESNIL	160 000,00
14012830	KARINE SAPORTA	91 500,00
14012834	LA COMMUNAUTE INAVOUABLE	70 000,00
14012837	LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE	45 420,00
14012838	LA CONSTELLATION	70 000,00
14012839	LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE	100 000,00
14012841	LA PENICHE OPERA	110 000,00
14012844	LA TRAVERSE	25 000,00
14012845	L'APOSTROPHE SCENE NATIO NALE CERGY PONTOISE	60 000,00
14012846	L'ART MOBILE	75 000,00
14012847	L'ART STUDIO THEATRE	70 000,00
14012848	L'AUTRE SOUFFLE	40 000,00
14012849	LE LIEU MAINS D'OEUVRES	109 250,00
14012851	LE STUDIO	62 580,00
14012854	LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE	150 000,00
14012855	LES ATHEVAINS	145 000,00
14012858	LES HELIADES	56 000,00
14012859	LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS	88 000,00
14012860	LES METAMORPHOSES SINGU LIERES	110 000,00
14012863	MABEL OCTOBRE	45 000,00
14012867	MAISON DU CONTE	70 000,00
14012874	STS LE STUDIO THEATRE STAINS	65 000,00
14012875	TDM LA MANUFACTURE	50 000,00
14012877	THALIA THEATRE	51 430,00
14012880	THEATRE CITE INTERNATIONALE	90 000,00
14012883	THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS	90 000,00
14012889	THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY ESSONNE	75 000,00
14012891	THEATRE 95	110 000,00

Il vous est donc proposé de rectifier cette erreur en adoptant les fiches projets relatives aux actions des structures précitées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional
d'Ile-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

Projet de délibération

DU

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DU SPECTACLE VIVANT
POUR LES DISPOSITIFS :
(PREMIERE AFFECTATION POUR 2015)**

**« SOUTIEN AUX MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIEES EN ILE-DE-FRANCE »
« SOUTIEN A DIVERSES MANIFESTATIONS CULTURELLES DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE
VIVANT »
« SOUTIEN AUX RESEAUX CULTURELS FRANCILIENS »**

**AFFECTATIONS DE DEUX MARCHES POUR 2015 :
FETE DE LA MUSIQUE
CLUBS THEATRE DANS LES LYCEES ET CFA D'ILE-DE-FRANCE**

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'Ile-de-France

- VU** le règlement (UE) N° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité paru au journal officiel de l'Union européenne du 26 juin 2014, L 187/1, et notamment son article 53 ;
- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** la délibération du Conseil Régional N° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au Règlement Budgétaire et Financier.
- VU** La délibération CR 31-05 du 23 juin 2005 relative aux aides régionales dans le domaine culturel (crédits de fonctionnement) ;
- VU** La délibération CR 24-11 du 7 avril 2011 relative au soutien aux musiques actuelles et amplifiées ;
- VU** La délibération CP 11-631 du 7 juillet 2011 adoptant les conventions types relatives aux dispositifs d'aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées et d'aide à projet de musiques actuelles et amplifiées ;
- VU** La délibération CP 11-693 du 20 octobre 2011 adoptant la convention type relative au dispositif d'aide à la résidence de musiques actuelles et développement d'artiste ;
- VU** La délibération CP 12-710 du 21 octobre 2012 adoptant les conventions types relatives au dispositif d'aide aux réseaux culturels franciliens et au soutien à la réalisation de diverses manifestations culturelles dans le domaine du spectacle vivant ;
- VU** La délibération CP 14-716 du 20 novembre 2014 relative au soutien à la Permanence Artistique et Culturelle ;
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France 2015 ;
- VU** L'avis émis par la Commission des Finances, de la contractualisation et de l'administration Générale ;
- VU** l'avis de la commission de la culture ;
- VU** Le rapport CP présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

Décide de participer, au titre du soutien aux réseaux culturels, aux musiques actuelles et amplifiées et aux manifestations de spectacle vivant, au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **1 745 500 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la conclusion avec les bénéficiaires d'une convention conforme aux conventions types approuvées, d'une part, par délibération CP 12-710 du 21 octobre 2012 pour le soutien aux aides aux manifestations culturelles, d'autre part, par délibération CP 11-631 du 7 juillet 2011 pour le soutien aux musiques actuelles et amplifiées et autorise le Président du Conseil Régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **1 745 500 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « soutien au spectacle vivant » du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier - Code	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
15001216	COMMUNE DE CHELLES	03/11/2014
15001213	SONIC PROTEST	03/11/2014
15001212	CLUB ACTION LABELS INDEPENDANTS FRANCAIS LE CALIF	27/10/2014
15001726	COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX	25/11/2014
15001222	COMMUNE DE MARCOUSSIS	03/11/2014
15001211	FESTIVAL AU FIL DES VOIX - LE RENDEZ VOUS DES MUSIQUES DU MONDE	29/10/2014
15001208	PLUS DE SONS	01/01/2015
15000360	CIBOC CTRE INT BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUE	03/11/2014
15000368	COLLECTIF ESSONNE DANSE	03/11/2014
15000361	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE	03/11/2014
15000362	COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE	03/11/2014
15000363	COMMUNE DU KREMLIN BICETRE	03/11/2014
15000364	ENACR ECOLE NAT DES ARTS DU CIRQUE ROSNY	03/11/2014
15000365	ERE DE JEU	03/11/2014
15001607	LA COMPAGNIE	24/11/2014
15001515	LES CLES DE L'ECOUTE	14/10/2014
15000366	PLEINE LUNE	03/11/2014
15000357	POP ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODUCTION	03/11/2014
15000367	SONIC PROTEST	03/11/2014

Article 3 :

Affecte une autorisation d'engagement pour le marché relatif à l'organisation d'un évènement à l'occasion de la Fête de la Musique, incluant prestations techniques et artistiques, de **100 000 €** disponibles sur le chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », programme HP 312-005 « Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « Soutien au spectacle vivant » du budget 2015.

Article 4 :

Affecte une autorisation d'engagement de **200 000 €** à prélever sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « soutien au spectacle vivant » du budget 2015 pour les dépenses liées à la mise en œuvre des clubs théâtre dans les lycées et CFA d'Ile-de-France.

Article 5 :

Approuve l'avenant n°1 à la convention triennale (2014-2016) entre la Région Ile-de-France et l'association PLUS DE SONS (festival Rock en Seine) en annexe 3 à la présente délibération et autorise le Président du Conseil Régional à la signer.

Article 6 :

Substitue les 48 fiches projet figurant en annexe 4 au présent rapport, à celles initialement annexées à la délibération n° CP 14-716 du 20 novembre 2014, correspondant aux subventions attribuées pour un montant maximum prévisionnel de 3 735 830 €.

Subordonne le versement des 48 subventions attribuées à l'article 1 de la délibération n° CP 14-716, à la conclusion avec les bénéficiaires d'un avenant conforme à l'avenant type adopté par délibération CP 10-884 du 17 novembre 2010 et autorise le Président de la Région à signer ces avenants.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION : ETAT
RECAPITULATIF**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000097 - Aides aux manifestations culturelles
---------------------	---

Dossier :	15000361 - COMMUNAUTE D"AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE (PRINTEMPS DE PAROLES - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	R24173 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE		
Localisation :	BUSSY-SAINT-MARTIN		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
190 000,00 €	HT 10,53 %	20 000,00 €	

Dossier :	15000362 - COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE (FESTIVAL MONTEREAU CONFLUENCES - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	R801 - COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE		
Localisation :	MONTEREAU-FAULT-YONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 000,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
740 000,00 €	HT 0,68 %	5 000,00 €	

Dossier :	15000363 - COMMUNE DU KREMLIN BICETRE (FESTIVAL RUSSENKO - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	R21 - COMMUNE DU KREMLIN BICETRE		
Localisation :	LE KREMLIN-BICETRE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 000,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
166 026,00 €	HT 3,01 %	5 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000097 - Aides aux manifestations culturelles
---------------------	---

Dossier :	15000357 - ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODUCTION (LES NOCTURBAINES - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	P0019808 - POP ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODUCTION		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
32 220,00 €	HT 21,73 %	7 000,00 €	

Dossier :	15000360 - CENTRE INTERNATIONALE BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUES (RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES DE SEINE SAINT DENIS - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	P0015235 - CIBOC CTRE INT BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUE		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
290 740,00 €	HT 8,6 %	25 000,00 €	

Dossier :	15000364 - ECOLE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE ROSNY (MANIFESTATIONS CULTURELLES DE L'ECOLE - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	R18404 - ENACR ECOLE NAT DES ARTS DU CIRQUE ROSNY		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
157 100,00 €	TTC 19,1 %	30 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000097 - Aides aux manifestations culturelles
---------------------	---

Dossier :	15000365 - ERE DE JEU (FESTIVAL O 4 VENTS - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	R38202 - ERE DE JEU		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
98 000,00 €	TTC 10,2 %	10 000,00 €	

Dossier :	15000366 - PLEINE LUNE (FRATERNITE EN SUD ESSONNE - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	P0010463 - PLEINE LUNE		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
5 720,00 €	TTC 12,95 %	1 000,00 €	

Dossier :	15000367 - SONIC PROTEST (FESTIVAL 2015 - RENOUVELLEMENT)		
Bénéficiaire :	P0020533 - SONIC PROTEST		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
90 888,00 €	HT 8,8 %	8 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000097 - Aides aux manifestations culturelles
---------------------	---

Dossier :	15000368 - COLLECTIF ESSONNE DANSE (RENCONTRES ESSONNE DANSE - RENOUVELLEMENT 2015)		
Bénéficiaire :	P0019674 - COLLECTIF ESSONNE DANSE		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
130 772,00 €	TTC 19,12 %	25 000,00 €	

Dossier :	15001515 - LES CLES DE L'ECOUTE (PEER GYNT, L'ORCHESTRE PUBLIC - NOUVELLE DEMANDE 2015)		
Bénéficiaire :	P0030750 - LES CLES DE L'ECOUTE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
50 000,00 €	HT 12 %	6 000,00 €	

Dossier :	15001607 - LA COMPAGNIE (PROJET TRANSPANTIN - NOUVELLE DEMANDE 2015)		
Bénéficiaire :	R32113 - LA COMPAGNIE		
Localisation :	PANTIN		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
97 520,00 €	HT 10,25 %	10 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000097 - Aides aux manifestations culturelles :	152 000,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens
---------------------	--

Dossier :	15000005 - CASSANDRE HORSCHAMP (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R20924 - CASSANDRE HORSCHAMP		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	45 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
130 326,00 €	TTC 34,53 %	45 000,00 €	

Dossier :	15000007 - COMBO 95 (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R22119 - COMBO 95		
Localisation :	VAL D'OISE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
162 814,00 €	HT 18,43 %	30 000,00 €	

Dossier :	15000008 - COOP DE RUE ET DE CIRQUE (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R30422 - COOP DE RUE ET DE CIRQUE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	150 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
670 000,00 €	HT 22,39 %	150 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens
---------------------	--

Dossier :	15000009 - CRY POUR LA MUSIQUE (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R4959 - CRY POUR LA MUSIQUE CULTURELLE		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	40 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
189 200,00 €	TTC	21,14 %	40 000,00 €

Dossier :	15000010 - DEAMBULATION (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R37691 - DEAMBULATION		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	50 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
84 000,00 €	HT	59,52 %	50 000,00 €

Dossier :	15000011 - FUTURS COMPOSES (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R29548 - FUTURS COMPOSES		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
175 948,00 €	HT	8,53 %	15 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens
---------------------	--

Dossier :	15000012 - GROUPE VINGT THEATRE IDF (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R26278 - GROUPE VINGT THEATRE IDF		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
108 680,00 € HT	23 %	25 000,00 €	

Dossier :	15000013 - LA FEDERATION DES ARTS DE RUE EN ILE-DE-FRANCE (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	P0025866 - FEDERATION DES ARTS DE LA RUE EN ILE DE FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	60 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
103 000,00 € TTC	58,25 %	60 000,00 €	

Dossier :	15000014 - LE PINCE OREILLES (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R21941 - PINCE OREILLES		
Localisation :	SEINE ET MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
101 200,00 € TTC	24,7 %	25 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens
---------------------	--

Dossier :	15000015 - MAAD 93 (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R35121 - MAAD 93		
Localisation :	SEINE SAINT DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
160 979,00 €	TTC	15,53 %	25 000,00 €

Dossier :	15000017 - MUSIQUES ACTUELLES A PARIS (MAP) - (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R34692 - MAP MUSIQUES ACTUELLES A PARIS		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
95 850,00 €	TTC	31,3 %	30 000,00 €

Dossier :	15000018 - MUSIQUES JEUNES 94 (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R21913 - MUSIQUES JEUNES 94		
Localisation :	VAL DE MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
214 838,00 €	HT	11,64 %	25 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens
---------------------	--

Dossier :	15000019 - RESEAU ACTES IF (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R9097 - RESEAU ACTES IF		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	45 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
100 604,00 €	TTC 44,73 %	45 000,00 €	

Dossier :	15000020 - RESEAU DES ARTS VIVANTS EN IDF (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R41224 - RESEAU DES ARTS VIVANTS EN IDF		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
104 134,00 €	TTC 19,21 %	20 000,00 €	

Dossier :	15000021 - RESEAU 92 (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R4590 - RESEAU 92		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
112 230,00 €	TTC 22,28 %	25 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens
---------------------	--

Dossier :	15000022 - REZONNE (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R28304 - REZONNE		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
115 200,00 € HT	21,7 %	25 000,00 €	

Dossier :	15000023 - RIF RESEAUX EN ILE-DE-FRANCE (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R25557 - RIF RESEAUX EN ILE-DE-FRANCE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	125 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
360 499,00 € TTC	34,67 %	125 000,00 €	

Dossier :	15000024 - TECHNOPOL (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R22085 - TECHNOPOL		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	90 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
448 000,00 € HT	20,09 %	90 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens
---------------------	--

Dossier :	15000025 - UNION FEDERALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES (AIDE AUX RESEAUX 2015)		
Bénéficiaire :	R36339 - UFISC UNION FEDERALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
102 400,00 €	HT 29,3 %	30 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000100 - Aides aux réseaux culturels franciliens :	880 000,00 €
---	--------------

Dispositif :	00000661 - Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"
---------------------	---

Dossier :	15001212 - CALIF - AIDE PROJET "DISQUAIRE DAY" RENOUVELLEMENT 2015		
Bénéficiaire :	P0016723 - CLUB ACTION LABELS INDEPENDANTS FRANCAIS LE CALIF		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
78 000,00 €	HT 25,64 %	20 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000661 - Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées" :	20 000,00 €
--	-------------

Dispositif :	00000662 - Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées
---------------------	---

Dossier :	15001222 - COMMUNE DE MARCOUSSIS - FESTIVAL ELFONDUROCK RENOUVELLEMENT 2015		
Bénéficiaire :	R1153 - COMMUNE DE MARCOUSSIS		
Localisation :	MARCOUSSIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	13 500,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
65 880,00 €	TTC 20,49 %	13 500,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000662 - Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées
---------------------	---

Dossier :	15001726 - COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX - FESTIVAL A BOUT DE CHANT RENOUELEMENT 2015		
Bénéficiaire :	R627 - COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX		
Localisation :	MAGNY-LES-HAMEAUX		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
65 989,00 €	TTC 15,15 %	10 000,00 €	

Dossier :	15001208 - PLUS DE SONS- FESTIVAL ROCK EN SEINE 2015 - RENOUELEMENT		
Bénéficiaire :	R25271 - PLUS DE SONS		
Localisation :	SAINT-CLOUD		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	655 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
3 091 000,00 €	HT 21,19 %	655 000,00 €	

Dossier :	15001211 - FESTIVAL AU FIL DES VOIX EDITION 2015 RENOUELEMENT		
Bénéficiaire :	P0006531 - FESTIVAL AU FIL DES VOIX - LE RENDEZ VOUS DES MUSIQUES DU MONDE		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
99 962,00 €	HT 10 %	10 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000662 - Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées :	688 500,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	29/01/2015	N° de rapport :	CP15-029	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action :	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif :	00000676 - Action culturelle Musiques au Lycée
---------------------	--

Dossier :	15001216 - VILLE DE CHELLES - LES CUIZINES - RENOUVELLEMENT PROJET "RELEVE TOI ET FESTIVAL INTERLYCEES 2015"		
Bénéficiaire :	R326 - COMMUNE DE CHELLES		
Localisation :	CHELLES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 500,00 €	Code nature :	65734

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
5 811,00 €	TTC 43,02 %	2 500,00 €

Dossier :	15001213 - SONIC PROTEST "NOUVELLES LUTHERIES ELECTRONIQUES" RENOUVELLEMENT MUSIQUE AU LYCEE 2015		
Bénéficiaire :	P0020533 - SONIC PROTEST		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
6 257,00 €	HT 39,96 %	2 500,00 €

Total sur le dispositif 00000676 - Action culturelle Musiques au Lycée :	5 000,00 €
---	------------

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131005 - 13100501 :	1 745 500,00 €
---	----------------

ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000361
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE (PRINTEMPS DE PAROLES - RENOUVELLEMENT 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	190 000,00 €	10,53 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE
 Adresse administrative : 1 RUE DE L'ETANG
77600 BUSSY ST MARTIN
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
 Représentant : Monsieur Michel CHARTIER, Président
 N° SIRET : 24770059400010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Description :

Créé en 2004, le festival Printemps de Paroles est porté par la Communauté d'agglomération Marne-et-Gondoire dans le cadre de son engagement pour la culture à l'échelle de l'agglomération. Cet événement pluridisciplinaire, ouvert à toutes les expressions artistiques, se déroule au mois de mai, principalement au sein du Parc culturel de Rentilly, qui est un espace dédié à l'art contemporain avec des salles d'exposition, un centre de ressources documentaires et un espace des arts vivants, mais aussi un parc paysager de 54 hectares.

Le Parc culturel propose chaque saison une programmation de spectacles tout public, des conférences sur l'art, les jardins et la danse contemporaine, des expositions, rencontres, visites, festivals... Il accueille également des artistes en résidence (poètes, plasticiens, musiciens). Le festival PrinTemps de Paroles constitue l'évènement phare de la programmation de la saison. Le festival souhaite proposer des spectacles innovants et de qualité, accessibles à un public familial, en accès libre. Pour faciliter l'accessibilité au festival, la Communauté d'agglomération a mis en place un système de navettes entre le RER A et le Parc ainsi qu'au sein de l'agglomération.

Bilan 2014

Dates : du 19 au 25 mai 2014

Lieux : Lagny-sur-Marne, Jossigny, Carnetin, Conches sur Gondoire, Chanteloup-en-Brie, Domaine de Rentilly (salles communales, places de villages, sites patrimoniaux).

Programmation : Pour son édition 2014 (11ème édition), le festival a proposé des spectacles d'arts vivants divers et à destination de tous les publics : arts de la rue, acrobaties, entresorts en cabane, marionnettes, contes, déambulations, danse, théâtre forain, concerts...

Quelques chiffres

37 compagnies et 3 plasticiens accueillis

39 spectacles (dont 4 création)

4 installations plastiques

2 ateliers d'arts plastiques pour les enfants

113 représentations

11 500 spectateurs (dont 10 000 au Parc de Rentilly)

Gratuit

Action culturelle : dans le cadre de la programmation du festival, ont été mises en place des actions culturelles dans les établissements scolaires du territoire avec l'association Débrouille compagnie, avec la FBI (Fanfare burelesque d'intervention) et avec une comédienne professionnelle.

Projet 2015

Dates : Du 18 au 25 mai 2015

Lieux du festival : Au parc de Rentilly et dans plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

Programmation : La programmation de la 12ème édition est actuellement en cours de réalisation, mais sont d'ores et déjà programmés : Les Claquedents (3 ptits points et cie, théâtre), Abysses (association du 48, danse), Talise et valon (A portés de mains, acrobaties), Molière Volant (L'art osé, théâtre), Loin/lontano (Clandestins, théâtre et danse), Belle robe (Cie Les Dieselles, théâtre), Historieta de un Abrazo (Dromosofista, théâtre d'objet), La Machine (Cie du Fardeau, théâtre de rue), Conte au jardin et Roulé mémé (La fleur qui rit, conte), En éventail (Five foot fingers, acrobaties), Moi Joséphina (Flyin fish cie, théâtre et danse) etc.

Action culturelle : dans le cadre de la programmation du festival seront mises en place des actions culturelles dans les établissements scolaires du territoire avec la plasticienne Ulla Von Brandenburg et une classe à PAC du Lycée Van Dongen proposera une restitution d'un travail théâtral avec la compagnie L'ère de rien.

Budget prévisionnel de la manifestation 2015

CHARGES	€ HT ou TTC	PRODUITS	S sollicité A acquis	€ HT ou TTC
DEPENSES ARTISTIQUES	210 000€	SUBVENTIONS ETAT		€
Achats de spectacles	175 000	<i>Préciser la Direction et le service</i>	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Droits d'auteur	15 000			
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)		SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES		417 100€
Transport, hébergement, restauration	20 000	Région Ile-de-France		
Autres (préciser)			<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	40 000
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	109 600€	Département 77	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	40 000
Salaires techniciens	16 000	Communes (préciser lesquelles)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Charges sociales		Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire (collectivité organisatrice)	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	337 100

Transport, hébergement, restauration			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Location (salle, matériels...)	77 000		<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Achats (préciser)		SUBVENTIONS EUROPEENNES	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
Assurance		Préciser	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Sécurité	15 000			
Autres (préciser) : navette public	1 600	AUTRES FINANCEMENTS	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	8 000€
COMMUNICATION	35 500€	Fonds de soutien (Préciser : CNV...)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Conception impression	33 000	Mécénats sponsoring (préciser) : partenariats privés + SACD	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	8 000€
Prestations (préciser)		ASP (Emplois aidés)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Autres (préciser) : photographe	2 500	RECETTES PROPRES		€
COUTS DE STRUCTURE	70 000€	Billetterie		
Fournitures administratives		Location salle		
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)	70 000	Coproduction (hors apports en nature)		
Autres (préciser)		Autres (préciser)		
TOTAL CHARGES (1)	425 100 €	TOTAL PRODUITS (1)		425 100 €

Proposition d'aide régionale & calcul de la base subventionnable

La Région intervient à hauteur de 20 000 euros sur une base subventionnable de 190 000 euros correspondant aux dépenses artistiques (210 000 euros) et déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée (écart de 20 000 euros).

Localisation géographique :

- BUSSY-SAINT-MARTIN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Soutien aux programmes de territoires agriurbains : aide à la mise en	25 000,00 €

	oeuvre du plan d'action	
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	438 650,00 €
2011	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	272 850,00 €
2011	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	638 000,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2011	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	752 000,00 €
2012	Soutien aux programmes de territoires agriurbains : aide à la mise en oeuvre du plan d'action	25 000,00 €
2012	Réalisation d'analyses fonctionnelles des espaces agricoles par les collectivités	15 540,00 €
2012	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	225 000,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2013	Soutien aux programmes de territoires agriurbains : aide à la mise en oeuvre du plan d'action	25 000,00 €
2014	Politique énergie climat	1 063 761,00 €
2014	Réalisation d'analyses fonctionnelles des espaces agricoles par les collectivités	47 500,00 €
2014	Soutien aux programmes de territoires agriurbains : aide à la mise en oeuvre du plan d'action	25 000,00 €
2014	Appui à la requalification et à l'extension des zones d'activités économiques et au soutien à la création d'écopôles dédiés aux éco-activités	2 261 658,37 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	60 000,00 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 538 000,00 €
	Montant total	8 487 959,37 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000362
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE (FESTIVAL MONTEREAU CONFLUENCES - RENOUVELLEMENT 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	740 000,00 €	0,68 %	5 000,00 €
Montant Total de la subvention			5 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MONTEREAU FAULT YONNE
 Adresse administrative : 54 RUE JEAN JAURES
77875 MONTEREAU
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Yves JEGO, Maire
 N° SIRET : 21770305700018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Description :

Depuis 1997, la Ville de Montereau (Seine-et-Marne) organise chaque année au mois de juin le « Festival Montereau Confluences » durant deux jours pour 25 concerts environ. D'abord consacré au blues, le festival a ensuite élargi sa programmation à l'international et d'autres genres musicaux. Le festival est devenu en 15 ans un rendez-vous important de la scène francilienne. Reconnu aujourd'hui comme une référence, ce « label » permet à la mairie, organisatrice du festival, de proposer une programmation d'artistes reconnus. Populaire, étonnant et accessible, le « Festival Montereau Confluences » défend les expressions musicales de qualité où dialoguent les grands noms de la chanson française et internationale.

Face à la scène principale, une deuxième scène permet à de nombreux artistes encore inconnus du grand public de se produire devant des milliers de spectateurs. La spécificité du festival est d'être un festival peu cher en Ile-de-France grâce à une politique tarifaire très volontariste (12 euros le pass 2 jours, 7 euros en tarif réduit, gratuit pour les moins de 11 ans), ce qui permet d'attirer un public important : 40 000 spectateurs. Le festival engage par ailleurs une campagne de communication importante en

partenariat avec des entreprises.

En parallèle des concerts, le festival propose une aire de jeux et d'activités sportives pour les enfants et des rencontres avec les élèves du conservatoire de musique.

Bilan de l'édition 2014

Dates : 6 et 7 juin 2014

Lieu : Parc des Noues & Conservatoire

Programmation

Scène principale avec des artistes de renommée nationale ou internationale (Niel Rodgers, Simple Minds, Boy George, Yohan Frégé, Sylvie Vartan...)

Scène talents-découverte de jeunes artistes de la région

Scène Off plus intimiste (90 places).

Quelques chiffres

33 concerts programmés

30 000 spectateurs

Edition 2015

Dates : 5 & 6 juin 2015

Lieu : Parc des Noues, Conservatoire

Programmation

La programmation est en cours pour trois scènes (scène principale pour des artistes nationaux et internationaux, scène jeunes talents, scène OFF).

Budget prévisionnel de la manifestation 2015

CHARGES	€ HT	PRODUITS	S sollicité A acquis	€ HT
DEPENSES ARTISTIQUES	740 000 €	SUBVENTIONS ETAT		€
Achats de spectacles		<i>Préciser la Direction et le service</i>	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Droits d'auteur	110 000			
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)		SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES		1 405 781€
Transport, hébergement, restauration		<u>Région Ile-de-France</u>		
Autres (préciser)		Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> A x S	5 000
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	665 000€	<u>Départements</u> (préciser lesquels)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Salaires techniciens		<u>Commune</u> Montereau	Acquis	1 400 781
Charges sociales			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Transport, hébergement, restauration	34 000		<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Location (salle, matériels...)	280 000		<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Prestations techniques	222 000	SUBVENTIONS EUROPEENNES	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
Assurance	27 000	Préciser	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Sécurité/secours	102 000			
Autres (préciser)		AUTRES FINANCEMENTS	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	141 133€
COMMUNICATION	172 914 €	SACEM	<input type="checkbox"/> A x S	7 500
Conception impression		Mécénats sponsoring (préciser)	<input type="checkbox"/> x S	133 633

Prestations (préciser)		ASP (Emplois aidés)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Autres (préciser)		RECETTES PROPRES		152 000€
COUTS DE STRUCTURE	121 000 €	Billetterie		116 000
Fournitures administratives		Commerçants		35 000
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)	82 000	Coproduction (hors apports en nature)		
Autres (préciser)	39 000	merchandising		1 000
TOTAL CHARGES (1)	1 698 914 €	TOTAL PRODUITS (1)	€	1 698 914 €

Détail du calcul de la subvention :

La Région intervient à hauteur de 5000 euros sur une base subventionnable de 740 000 euros correspondant aux dépenses artistiques.

Localisation géographique :

- MONTEREAU-FAULT-YONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	40 090,00 €
2011	Réserves Naturelles Régionales Investissement	13 160,00 €
2011	Politique énergie climat	250 000,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	500 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	3 075 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	40 090,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	40 090,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	3 000,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	40 090,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
	Montant total	4 024 520,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000363
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : COMMUNE DU KREMLIN BICETRE (FESTIVAL RUSSENKO - RENOUVELLEMENT 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	166 026,00 €	3,01 %	5 000,00 €
	Montant Total de la subvention		5 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DU KREMLIN BICETRE
 Adresse administrative : 42 RUE DE LA CONVENTION
 94270 LE KREMLIN BICETRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Luc LAURENT, Député-maire

N° SIRET : 21940043900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Description :

Présentation du bénéficiaire

La ville du Kremlin-Bicêtre a souhaité en 2010 ouvrir son territoire à l'international en développant des liens avec la Russie. L'objectif est de pouvoir développer un accord de coopération décentralisée dans le cadre d'un évènement plus large qui bénéficie à l'ensemble des habitants et constitue un rendez-vous festif annuel.

Le festival Russenko est né de cette volonté et s'adresse à des publics très variés, venant d'horizons très différents. La programmation est pluridisciplinaire et se veut ouverte à un public large et familiale.

Bilan de l'édition 2014

Dates : 24, 25 et 26 janvier 2014

Lieu : ville du Kremlin-Bicêtre

Tarifs pratiqués : billets spectacle:20€ (plein tarif)/14€ (tarif réduit)/9€ (tarif jeune)
pass : 5€ (1 jour) /8€ (3 jours)

Programmation : Le festival RussenKo présente la Russie d'aujourd'hui. Il est pluri-disciplinaire et permet aux spectateurs de découvrir des artistes, des écrivains, des chercheurs, des décideurs politiques, des acteurs de la société civile, des spécialistes, venant de toute la Russie et du monde russophone.

(théâtre-dansé, cinéma, photographie, littérature, concert musiques actuelles, concert musique classique, art contemporain, tables rondes, art du cirque)

180 artistes et 70 spectacles ont composé la programmation de l'édition 2014 qui a rassemblé environ 7000 spectateurs.

Action culturelle

Les établissements scolaires, les établissements culturels (conservatoire, théâtre, associations,) et les services de la ville (service jeunesse, centre social, centres de loisirs, personnes âgées, bibliothèque,) sont associés au festival. Des artistes vont à la rencontre des publics, des ateliers autour de la thématique « russe » sont organisés, des échanges sont organisés tout au long de l'année entre habitants de la ville et habitants du district de Dmitrov (Région de Moscou), des familles sont accompagnés sur les lieux du festival.

Un partenariat est mené avec le lycée Darius Milhaud et une trentaine d'élèves.

Edition 2015

Dates : 30, 31 janvier et 1er février 2015

Lieu :

Ville du Kremlin-Bicêtre

Tarifs pratiqués : billets spectacle:20€ (plein tarif)/14€ (tarif réduit)/9€ (tarif jeune)
pass : 5€ (1 jour) /8€ (3 jours)

Programmation prévue :

Titre des spectacles /concerts	Nom des artistes et genres	Nbre de diffusions & Dates
Exposition de la maison de la Photo de Moscou (MAMM-MDF)	Photo : Vladimir Lagrange, Viktor Akhlovov et Vsevolod Tarassevich, artistes confirmés	du 8/01/15 au 01/02/15
Radya	Street-art : Radya, artiste confirmé	30/01/15 et 31/01/15
Exposition Alexander Gronsky	Photo: Alexander GRONSKY, artiste confirmé	du 15/01/15 au 15/02/15
Exposition Polka	Photo : Françoise Huguier, Yves Marchand et Romain Meffre	du 30/01/15 au 01/02/15
Projection video game	Mapping :We come in peace, artistes confirmés	30/01/15 et 31/01/15
Journées littéraires	Littérature: Svetlana Alexievitch , Olga Sedakova , Sergueï Lebedev, Olivier Rolin, Dmitri Bortnikov, Céline Wagner, Maxime Ossipov, artistes confirmés	31/01/15 et 01/02/15
Gastronomie croisée FR-RU	Ateliers culinaires : Guelia Pevzner, Anton	31/01/15 et 01/02/15

	Prokofief, Gerard Cagna, Elena Koznova+chefs cuisiniers (confirmés)	
Musique actuelle	Concerts: Manicure et Anton Maskeliade, artistes émergents	31/01/15 et 01/02/15
Spectacle « Clown KANIKULI »	Théâtre : Cie Le bateau de papier, artistes confirmés	31/01/15
Spectacle « Contes, l'un après l'autre »	Théâtre de marionnettes : Cie de Novossibirsk, artistes confirmés	31/01/15 et 01/02/15
Tables rondes : « L'Ukraine, les journalistes et le citoyen/ Femme russe/ La prison parmi nous »	Intervenants : Madeleine Leroyer, Olga Romanova, Alexei Kozlov, Anna Kachkayeva, Andrey Dihtiarenko, Mustafa Nayyem, Stephan Siohan, artistes confirmés	31/01/15 et 01/02/15
Cycle cinéma « Comédies »	Films/ réalisateurs: Kikoriki, Les joyeux garçons, Les Gentilshommes de la chance, 2 jours, Le grand blond dans le grand froid russe, Les Zazous (présence réalisateurs à confirmer)	01/02/15

Action culturelle

- Travail des élèves du conservatoire avec les élèves russes de Dmitrov en amont du festival
- Activités et ateliers en lien avec la Russie dans les centres de loisirs, au centre social et au foyer Lacroix (accueil personnes âgées)
- accompagnement des familles du centre social sur le festival tout au long du weekend de RussenKo
- débats avec les spectateurs après chaque film
- visites guidées des expositions (photographie)
- ateliers marionnettes pour enfants du théâtre de marionnettes de Novossibirsk
- performances artistiques dans la rue (street-art)
- concerts gratuits dans les cafés de la ville
- ateliers films d'animation avec l'école russe Scream School

Partenariats éventuels prévus avec des lycées et CFA

Partenariat avec le lycée Darius Milhaud

Plan de financement prévisionnel

CHARGES	TTC	PRODUITS	S sollicité A acquis	TTC
DEPENSES ARTISTIQUES	€	SUBVENTIONS ETAT		€
Achats de spectacles	3 200	<i>Préciser la Direction et le service</i>	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Droits d'auteur				
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)	18 816	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES		€
Transport, hébergement, restauration	39 582	<u>Région Ile-de-France</u>		50 000
Autres (préciser)		Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	€	<u>Départements</u> (préciser lesquels)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Salaires techniciens	17 428	<u>Communes</u> (préciser lesquelles)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Charges sociales		<u>Ville du Kremlin-Bicêtre</u>	X A <input type="checkbox"/> S	124 026
Transport, hébergement, restauration			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	

Location (salle, matériels...)			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Achats (préciser) matériel expo	5 000	SUBVENTIONS EUROPEENNES	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
Assurance		Préciser	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Sécurité				
Autres (préciser) envoi œuvres	10 000	AUTRES FINANCEMENTS	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
COMMUNICATION	€	Fonds de soutien (Préciser : CNV...)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Conception impression	54 000	Mécénats sponsoring (préciser)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	29 000
Prestations (préciser) réception	8 000	ASP (Emplois aidés)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Autres (préciser) frais publicitaires	15 000	RECETTES PROPRES		€
COUTS DE STRUCTURE	€	Billetterie		8 000
Fournitures administratives		Location salle		
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)	40 000	Coproduction (hors apports en nature)		
Autres (préciser)		Autres (préciser) :		
TOTAL CHARGES (1)	211 026 €	TOTAL PRODUITS (1)	€	211 026€

CONTRIBUTIONS EN NATURE (APPORT EN VALORISATION)

Ces dépenses ne sont pas prises en compte dans le calcul de la subvention ni dans la réalisation du projet

BIENS /SERVICES MIS A DISPOSITION	€ HT ou TTC	APPORT EN NATURE	€ HT ou TTC
Personnel, bénévolat	2 000	Apport Financier (financier et nature)	10 000
Publicité, média, autres (préciser)	234 300	Apport Financier (financier et nature)	5 000
TOTAL CONTRIBUTIONS (2)	236 300 €	TOTAL CONTRIBUTIONS (2)	15 000€

TOTAL GENERAL CHARGES (1+2)	236 300 €	TOTAL GENERAL PRODUITS (1+2)	15 000€
------------------------------------	------------------	-------------------------------------	----------------

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 166 026 euros et correspondant au budget global déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposée.

Localisation géographique :

- LE KREMLIN-BICETRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Contrat Urbain de cohésion Sociale	55 000,00 €
2012	Soutien au Réseau Information Jeunesse	1 280,00 €
2012	E-administration	54 096,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	63 128,00 €
2012	Soutien aux manifestations cinématographiques	1 200,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	300 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2014	Soutien au Réseau Information Jeunesse	1 472,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
2014	Stratégies territoriales de sécurité – Investissement	40 000,00 €
	Montant total	531 176,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000357
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODUCTION (LES NOCTURBAINES - RENOUELEMENT 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	32 220,00 €	21,73 %	7 000,00 €
Montant Total de la subvention			7 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : POP ASSOCIATION PETITS OISEAUX PRODUCTION
 Adresse administrative : C/O FABIENNE DELISLE
75020 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur PETER BACH, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 44118460300013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Description :

Présentation du bénéficiaire

La Compagnie Impondérables, installée Cité Aubry dans le XXème arrondissement depuis 1993, a décidé en juin 1996 de mettre en place un festival dédié aux Arts de la Rue. Cette proposition innovante a permis à la fois d'apporter une dynamique artistique à ce quartier populaire de l'est parisien et de satisfaire une demande croissante de la part des artistes des arts de la rue, en quête de lieux de diffusion sur Paris en leur offrant des lieux de représentations dans l'espace urbain.

Le succès de cette initiative se confirma dès la première édition, confortant ainsi la nécessité de pérenniser le festival « Les Nocturbaines », en s'adressant à un public "populaire" et de proximité.

Bilan de l'édition 2014

Dates :

Le 23 mai puis les 30 mai et 31 mai 2014.

Lieux :

Square Sarah Bernhardt, les rues de Bagnolet, Buzenval, de la Réunion, des Haies, la place de la Réunion, le Boulevard de Charonne, la Villa Ribérolle, La cité Aubry, chez Télé Bocal et au Centre de loisir Del Bosco (paris 20ème)

Programmation

Pour l'édition 2014, 17 compagnies ont été accueillies, elles ont présentés 14 spectacles dont 6 créations et 3 concerts pour 22 représentations notamment les compagnies : Cie Les Goulus « Les Horsmen », Cie Les Grandes Personnes « La Bascule », Cie Frichti Concept « Les Impromptues Chorégraphiques », Cie Le Samu « Balcons Bavards, Cie Progéniture « La City Mouv' », Cie Une Peau Rouge « Tleta », Cie Hydragon « La Corde et On », le Collectif Demain on Change Tout « Chimère Orchestra ».

Comme en 2013, l'ouverture du Festival a eu lieu le vendredi en partenariat avec le centre social Etincelles et les associations du quartier Réunion/Père-Lachaise à l'occasion du « Festibal » (fête du quartier de la Réunion) qui a permis la présentation par Les Nocturbaines de 2 spectacles : « Le Paquet nomade » de la Cie Parquet Nomade et « Les Magnifiques » de la Chorale « Le Gros Cœur ».

Le Festival a réuni en 2014 environ 2000 spectateurs.

Edition 2015

Dates :

Le 29, 30 et 31 mai 2015

Lieux :

Square Sarah Bernhardt, les rues de Bagnolet, Buzenval, de la Réunion, des Haies, la place de la Réunion, le Boulevard de Charonne, la Villa Ribérolle, La cité Aubry, chez Télé Bocal et au Centre social Etincelle (paris 20ème)

Programmation

Pour l'édition 2015 le festival reprendra les esthétiques habituelles : Déambulations, Clowns, Cirque, Théâtre Forain et Fanfare.

Les compagnies accueillies et programmées seront : Ens'Batucada, Les Mobyettes, Les Goulus, Le Mur de Nadja, Les hommes poissons, Les anges Michus, Dominique Gras, Simon Zed, circonflexe.

Plan de financement prévisionnel 2015

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	S sollicité A acquis	€ TTC
DEPENSES ARTISTIQUES	22 120 €	SUBVENTIONS ETAT		€
Achats de spectacles	19 000	<i>Préciser la Direction et le service</i>	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Droits d'auteur	1 300			
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)		SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES		26 200 €
Transport, hébergement, restauration	1 820	<u>Région Ile-de-France</u> : Aides aux Manifestations Culturelles		10 000
Autres (préciser)		Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	

DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	6 150 €	<u>Départements</u> (préciser lesquels)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Salaires techniciens + Charges Sociales	3 300	<u>Communes</u> (préciser lesquelles)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
		<u>Mairie de Paris via la DAC</u>	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	11 000
Transport, hébergement, restauration	700	<u>Mairie de Paris 20ème</u>	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	3 000
Location (salle, matériels...)	1 500	<u>Conseils de Quartier Paris 20ème</u>	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	2 200
Achats : petits Matériels	350	SUBVENTIONS EUROPEENNES	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
Assurance	300	Préciser	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Sécurité				
Autres		AUTRES FINANCEMENTS	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	7 000 €
COMMUNICATION	1 550 €	Réseau Déambulation	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	6 000
Impression	1 000	Mécénats sponsoring (préciser)	<input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> S	1 000
Prestations : Graphiste pour conception	400	ASP (Emplois aidés)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Diffusion/routage	150	RECETTES PROPRES		2 020 €
COUTS DE STRUCTURE	5 400 €	Billetterie		
Fournitures administratives	2 700	Bar et Restauration		1 820
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)	2 000	Coproduction (hors apports en nature)		
Autres : Déplacement pour programmation	700	Autres : Produits Dérivés		200
TOTAL CHARGES (1)	35 220 €	TOTAL PRODUITS (1)	€	35 220 €

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 32 220 € et correspondant au budget global déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposée.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	7 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux manifestations culturelles	7 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	7 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	7 000,00 €
	Montant total	21 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000360
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : CENTRE INTERNATIONALE BAGNOLET OEUVRES CHOREGRAPHIQUES (RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES DE SEINE SAINT DENIS - RENOUELEMENT 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	290 740,00 €	8,60 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIBOC CTRE INT BAGNOLET OEUVRES
CHOREGRAPHIQUE

Adresse administrative : 96 BIS RUE SADI CARNOT
93177 BAGNOLET CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur GUY RUAUD, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 33397711400045

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles

Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Présentation du bénéficiaire

Le festival est issu de l'une des structures fondatrices de la danse contemporaine, le « Concours de Bagnolet » créé par Jaque Chaurand en 1969 et qui a vu passer parmi les plus grands noms de l'histoire de la danse entre 1976 et 1985 (dont Dominique Bagouet, Jean-Claude Gallotta, Karine Saporta, Maguy Marin, Dominique Boivin, Régine Chopinot, François Verret, Catherine Diverrès, Bernardo Montet, Mark Tompkins, Mathilde Monnier, Angelin Preljocaj, Odile Duboc...).

En 1995, le concours est devenu les « Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis

», sous un rythme biennal, d'abord sous l'impulsion de Lorrina Niclas, puis à partir de 2002 à travers la direction d'Anita Mathieu, qui a annualisé le festival à partir de 2003.

Le festival se déroule entre mai et juin dans une dizaine de lieux de la Seine Saint-Denis, soit une vingtaine de compagnies chorégraphiques françaises et internationales programmées. Cette programmation est complétée tout au long de l'année par des actions de sensibilisation des publics dans une quinzaine de villes.

Les Rencontres visent à promouvoir la création chorégraphique dans sa diversité, grâce à la commande d'œuvres, la production et la coproduction de pièces, l'organisation de la diffusion, de résidences et la conduite d'actions de sensibilisation de toutes formes. Par son inscription dans le réseau international, les Rencontres chorégraphiques jouent un rôle essentiel dans la diffusion des compagnies françaises et étrangères et leur reconnaissance sur le plan national, européen et international.

Avec un budget annuel supérieur à 1 Md'€, Les Rencontres bénéficient principalement du soutien du Département de Seine Saint-Denis (800 000 €), de l'Etat – DRAC Ile-de-France (146 123 €), de la Ville de Bagnolet (38 000 €) et du Conseil régional d'Ile-de-France (25 000 €).

Bilan de l'édition 2014

Dates

du 6 mai au 14 juin 2014, soit 44 représentations (12 représentations supplémentaires par rapport à 2013)

Lieux

12 lieux (dont 3 nouveaux lieux par rapport à 2013) situés dans 10 communes du département :

Le Forum (Le Blanc-Mesnil), La Maison du théâtre et de la Danse (Epinay-sur-Seine), La Dynamo (Pantin), Espace Michel-Simon (Noisy-le-Grand), MC93 (Bobigny), Centre national de la danse (Pantin), La Chaufferie (Saint-Denis), La parole errante (Montreuil), le Colombier (Bagnolet), Théâtre de la commune (Aubervilliers), Studio-Théâtre de Stains, Nouveau Théâtre de Montreuil – CDN,

Programmation

26 compagnies ou artistes chorégraphiques (3 supplémentaires par rapport à 2013) ont été accueillis en 2014, dont 18 artistes émergents.

Parmi ces artistes, on compte 4 compagnies espagnoles, 1 compagnie belge, 1 artiste américain...

Parmi les spectacles diffusés, 4 pièces avaient une distribution importante avec 7 à 17 danseurs au plateau.

10 pièces étaient des créations, soit un nombre plus important que les dernières éditions.

Le festival a accueilli 5916 spectateurs au total (37% d'augmentation par rapport à 2013), soit un taux de remplissage de près de 80%.

Par ailleurs, repéré comme une institution phare du paysage chorégraphique, le festival est très fréquenté par les professionnels de la danse, et plus largement du spectacle vivant (282 personnes en 2014 dont 42 étrangers).

Le festival jouit également d'une bonne visibilité médiatique, suscitant de nombreux articles dans la presse.

Action culturelle

En complément du festival, les Rencontres chorégraphiques développent un important volet d'action culturelle et de sensibilisation aux arts chorégraphiques avec différents publics en particulier des jeunes (84% de jeunes entre 11 et 25 ans) et sur différents territoires du 93 ainsi qu'à Paris, qui viennent ainsi élargir leur assise et leur rayonnement territoriaux.

Ces projets mêlent en général ateliers de pratique artistique, de lecture et d'analyse d'images, sortie au spectacle, voire analyse d'œuvres et bien sûr rencontres avec les artistes.

Ainsi ce sont près d'une quinzaine de villes du département qui sont engagées dans ces projets au long cours, avec différents relais partenaires : des écoles primaires, collèges, lycées, des associations, des centres de quartier, des écoles supérieures...etc.

Partenariats éventuels avec des lycées et CFA

4 lycées ont participé aux projets d'action culturelle d'envergure : le lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois, le lycée Charles de Gaulle de Rosny-sous-Bois dans le cadre de l'option-danse obligatoire et l'option EPS danse facultative, le lycée Hénaff de Bagnolet, lycée Liberté de Romainville.

Edition 2015

Dates

du 5 mai au 13 juin 2015

Lieux

10 lieux sont prévus à ce jour, dont une majorité de lieux qui ont déjà participé en 2014 au festival.

Programmation prévue

Le festival accueillera une vingtaine de chorégraphes français et étrangers : Clara Cornil (France), Fanny de Chaillé (France), Cindy Van Acker (Suisse), Sylvain Prunenec (France), Lisbeth Gruwez (Belgique), Mélanie Perrier (France), Laurent Chetouane et le Solistenensemble Kaleidoskop (France/Allemagne), Adam Linder (Australie/Allemagne) et Perrine Valli (Suisse/France), Albert Quesada (Espagne/Belgique), Eleanor Bauer (Etats-Unis / Belgique), Aline Corrêa et Paulo Azevedo (Brésil), Ann Van den Broek (Pays-Bas).

Le festival soutiendra au moins 9 créations et proposera une quarantaine de représentations sur une trentaine de jours.

Action culturelle

De nombreux projets prévus à ce jour autour du festival avec une diversité de partenaires et de publics, majoritairement des jeunes : élèves d'écoles primaires, de collèges, de lycées, de conservatoires, étudiants d'écoles supérieures et d'universités, animateurs et travailleurs sociaux de centres de quartiers, habitants...etc.

Ces projets sont menés par des artistes chorégraphiques qui ont déjà été programmés aux rencontres mais pas nécessairement.

La plupart de ces projets se déclinent tout au long de l'année entre octobre et mai.

Partenariats éventuels prévus avec des lycées et CFA

- lycée Charles de Gaulle de Rosny-sous-Bois dans le cadre de l'option-danse obligatoire et l'option EPS danse facultative
- Lycée Henri Matisse de Montreuil
- Lycée Théodore Monod de Noisy-le-sec
- Lycée G. Clemenceau de Villemomble

Détail du calcul de la subvention :

La Région intervient à hauteur de 25 000 € sur une base subventionnable de 290 740 € correspondant aux dépenses artistiques déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Budget prévisionnel de la manifestation (HT)

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
DEPENSES ARTISTIQUES	305.740 €	SUBVENTIONS ETAT	140.000 €
Achats de spectacles	206.500 €	DRAC Service Musique et Danse - sollicité	140.000 €
Droits d'auteur	19.390 €		
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)		SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	296.608 €
Transport, hébergement, restauration	79.250 €	Région Ile-de-France	40.000 €
Autres: fleurs 1ères représentations	600 €	Autre (à préciser)	
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	121.707 €	Département : Seine-Saint-Denis - sollicité	216.608 €
Salaires techniciens	71.979 €	Commune : Bagnolet - sollicité	40.000 €
Charges sociales	24.580 €		
Transport, hébergement, restauration			
Location (salle, matériels...)	21.478 €		
Achats : petit matériel festival	2.200 €	SUBVENTIONS EUROPEENNES	€
Assurance	800 €	Préciser	
Sécurité			
Autres : frais bancaires, remboursement frais tél.	670	AUTRES FINANCEMENTS	19.000 €
COMMUNICATION	91.151 €	Fonds de soutien : SACD - sollicité	4.000 €
Conception impression	31.234 €	Mécénats (dont Hermès) - acquis	15.000 €
Prestations : diffusion, routage, insertions publicitaires	45.917 €	ASP (Emplois aidés)	
Autres : service presse	14.000 €	RECETTES PROPRES	62.990 €
COUTS DE STRUCTURE	€	Billetterie	25.000 €
Fournitures administratives		Location salle	
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)		Coproduction (hors apports en nature) : CESSION DE DROITS SPECTACLES	8.000 €
Autres (préciser)		AUTRES: ONDA, INSTITUTS, AMBASSADES (REMBOURSEMENTS FRAIS ACCUEIL)	29.990 €
TOTAL CHARGES	518.598 €	TOTAL PRODUITS	518.598 €

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	25 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000364
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : ECOLE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE ROSNY (MANIFESTATIONS CULTURELLES DE L'ECOLE - RENOUELEMENT 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	157 100,00 €	19,10 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENACR ECOLE NAT DES ARTS DU CIRQUE ROSNY
 Adresse administrative : 22 RUE JULES GUESDE
93110 ROSNY /S BOIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur José-Manuel GONCALVES, Président

Date de publication au JO : 25 mai 1988

N° SIRET : 34864290100022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Description :

Présentation du bénéficiaire

Fondée en 1988 à Rosny-sous-Bois par Bernard Turin, l'ENACR souhaite offrir une formation aux arts du cirque affranchie des normes traditionnelles, avec l'ambition d'un cirque de création. Il s'agit de former des interprètes créatifs, des artistes qui sauront mettre leur art et leur technicité au service d'un projet. C'est pourquoi, le programme pédagogique allie l'acquisition d'un très haut niveau de maîtrise technique et artistique dans une spécialité de cirque, mais aussi l'éclosion de la personnalité artistique en développant l'ouverture et la polyvalence ; les artistes issus de l'ENACR doivent être autonomes pour leur préparation

physique, entraînement, sécurité, montage de matériel, tout comme la gestion de leur carrière et le processus de création.

L'ENACR est d'abord dirigée par Bernard Turin, également à la tête du Centre national des arts du cirque (CNAC) à Châlons-en-Champagne puis par son adjointe, Anny Goyer, présente depuis les débuts de l'école.

Depuis 1991, les formations proposées par le CNAC et l'ENACR sont jumelées au sein d'un même cycle de formation professionnelle pour délivrer le Diplôme d'Etat de l'enseignement professionnel des arts du cirque : le Brevet artistique des techniques de cirque (BATC). Ensuite, dans le cadre de la réforme de l'enseignement artistique supérieur, ce diplôme a évolué en « Diplôme national supérieur professionnel (DNSP) d'artiste-interprète de cirque ». Ce diplôme s'inscrit dans un cursus sur trois ans, en partenariat avec l'UFR des arts de l'Université de Picardie, dont la première année se déroule à l'ENACR et les deux suivantes au CNAC. L'ENACR propose en supplément une année préparatoire supérieure, tandis que le CNAC propose une quatrième année d'insertion professionnelle, durant laquelle se déroule la création du spectacle de fin d'étude et une tournée, ainsi que l'accompagnement de projets individuels.

L'ENACR est membre de la fédération européenne des écoles de cirque professionnelles.

Parallèlement à la formation professionnelle, l'ENACR propose des cours et stages de pratique amateur pour les adultes d'une part et pour les jeunes et les enfants d'autre part.

Depuis le milieu des années 1990 et le succès des créations réalisées par les promotions successives du CNAC et mises en piste par des artistes de renom (Le Cri du Caméléon par le chorégraphe Joseph Nadj en 1995), la reconnaissance institutionnelle et médiatique des arts du cirque et des formations délivrées par le CNAC et l'ENACR est croissante.

Victime d'une tempête, le chapiteau de l'école est détruit en 1999. Pendant quelques années, l'Ecole est accueillie à la Ferme du Buisson, avant sa réinstallation en 2004 à Rosny dans un nouveau chapiteau, conçu par les architectes Patrick Bouchain et Loïc Julienne, appelé « le Dragon volant » de par ses dimensions (15 m de hauteur et jusqu'à 50 m de long, abritant 2 pistes de 13m de diamètre, qui encadrent une piste rectangulaire). Pour la construction du chapiteau, l'ENACR a bénéficié du soutien de l'Etat, du Conseil général de Seine-Saint-Denis, de la Ville de Rosny-sous-Bois et du Conseil régional d'Ile-de-France.

L'ensemble de ces partenaires accompagne également le fonctionnement de l'ENACR (budget annuel de 1,3M€, équipe administrative de 9 personnes en 2012), soit : le Ministère de la culture – DGCA (777 380 €), le Département de Seine-Saint-Denis (120 000 €), la Ville de Rosny-sous-Bois (132 000 €).

La Région Ile-de-France soutient l'ENACR au titre de l'aide aux manifestations culturelles à hauteur de 30 000 €. En 2012, l'ENACR a obtenu une aide régionale de 7 500 € pour un micro-projet international afin d'équiper et de renforcer les capacités des formateurs du Cirque École Mandingue à Conakry, en Guinée. En 2014, l'ENAR a été soutenue (23 000 €) au titre du dispositif Méditerranée pour un projet d'échanges artistiques internationaux avec une école nationale de cirque du Maroc.

Présentation de la manifestation

Depuis 1992, l'ENACR développe une activité artistique à part entière à travers des productions de spectacles, leur diffusion, l'accueil d'artistes en résidence, la mise à disposition de ses outils de travail ainsi que des actions artistiques et culturelles auprès des publics.

Chaque année, l'école fait en effet appel à des artistes confirmés (metteur en scène, chorégraphe ou circassiens) pour effectuer la création de 3 à 5 spectacles en collaboration avec les élèves. Plusieurs périodes de création s'échelonnent durant le courant de l'année aboutissant à différentes formes de spectacles.

Ces spectacles sont diffusés auprès du grand public sous le chapiteau de l'ENACR, rassemblant chaque année plus d'un millier de spectateurs.

Par ailleurs, les créations sont jouées dans des lieux franciliens partenaires de l'ENACR : Le Centquatre, Ferme du Buisson, Théâtre du Châtelet, L'Atelier du Plateau...

L'ENACR propose également des parcours de découverte des arts du cirque en collaboration avec les structures sociales et éducatives du territoire, mêlant initiation à la pratique, rencontre avec les œuvres, les créateurs...etc.

Enfin, l'ENACR accueille des artistes de cirque en résidence de recherche ou de répétition ou pour des séances d'entraînement ponctuel.

Bilan de l'édition 2014

Dates

Du 15 février au 20 décembre 2014

Lieux

Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois, Espace G. Simenon à Rosny-sous-Bois et CENTQUATRE, Paris 19e

Programmation

5 créations ont vu le jour en 2014 avec les étudiants de 1ère et 2e années de l'ENACR :

- « Essais de cirque », mise en scène d'Eric Goubet, avec les étudiants de 2e année – 2 diffusions : 15 fev, 24 mai 2014
- « Toute gueule raisonnable suscite en moi un sentiment » avec les étudiants de 1ère année, mise en scène de Bertrand Bossard – 5 diffusions : 10, 11, 12 avril à Rosny & 17, 19 avril 2014 à Paris
- « Infinitude », mise en scène de Chloé Moglia, avec les étudiants de 2e année – 6 diffusions : 25, 26, 24, 28 juin à Rosny et 4 et 5 juillet à Paris
- « Essais de cirque », avec les étudiants de 1ère année – 1 diffusion : 12 juillet 2014
- « Essais de cirque », avec les étudiants de 2e année – 1 diffusion : 18 octobre 2014
- « Jours de faits », mise en scène de Joao Paulo Pereira Dos Santos & Elsa Caillat (anciens élèves de l'Enacr) avec les étudiants de 2e année – 2 diffusions : 19 et 20 dec 2014 à l'Espace G. Simenon à Rosny-sous-Bois

Ces 16 représentations ont rassemblé plus de 2125 personnes à Paris et Rosny-sous-Bois.

Action culturelle

L'ENACR mène plusieurs types d'action culturelle et de sensibilisation avec les publics :

- Les « parcours découverte des arts du cirque » en partenariat avec 13 classes d'écoles primaires de Rosny avec des visites du chapiteau, des représentations voire des ateliers de pratique artistique
- Un projet Cirque avec 3 classes d'une école de Noisy-le-Grand, en partenariat avec Citoyenneté Jeunesse
- Un projet « Cirque à l'école » mené en collaboration avec la Scène nationale de Sénart (77) et le Samovar,
- Des visites du chapiteau avec des classes de l'école de cirque du Bourget,
- Des visites avec des écoles, centres de loisirs venus de Neuilly-Plaisance, Le Perreux sur Marne (94), Gagny
- Des projets avec 3 collèges : Henri Wallon à Vigneux-sur-Seine (91), Honoré de Balzac à Nemours (77), Albert Camus de Rosny-sous-Bois.

Partenariats éventuels avec des lycées et CFA

- Projets menés avec 40 élèves issus de 2 lycées e Rosny-sous-Bois : Jean Moulin (lycée pro) : projet avec Villette en piste & l'option danse du lycée Charles de Gaulle (général).

Edition 2015

Dates

13 représentations réparties entre le 24 avril et décembre 2015

Lieux

Chapiteau de l'ENACR à Rosny-sous-Bois, Théâtre G. Simenon à Rosny-sous-Bois & Le Centquatre à Paris 19e

Programmation

3 créations prévues avec les étudiants de 1ère et 2e années de l'ENACR, jouées entre 2 et 6 représentations :

- une mise en scène par Bertrand Bossard – diffusions : 14, 25, 26 avril à Rosny & 7,8,9 mai 2015 à Paris
- une mise en scène par deux artistes issus du Cheptel Aleïkoum, anciens étudiants de l'ENACR (Tom Neal & Sophia Perez) – diffusions : 2, 3, 4 juillet à Rosny & 10,11 juillet 2015 à Paris
- une création prévue en décembre 2015 (2 représentations)

Artistes invités

- Bertrand Bossard
- Tom Neal & Sophia Perez

Action culturelle

Reconduction des modalités d'action culturelle conduite en 2014 : visites, parcours découverte avec des établissements scolaire, journées portes ouvertes, entraînements publics...etc.

Actions artistiques et culturelles menées avec Marie Jolet au collège Henri Wallon dans le cadre de la résidence du Cheptel Aleïkoum (en partenariat avec le Conseil général du 93 – Micaco)

Partenariats éventuels prévus avec des lycées et CFA

Projet avec les élèves en CAP Cuisine du lycée Jean Moulin

Projet avec le lycée Charles de Gaulle en partenariat avec la Ferme du Buisson

Détail du calcul de la subvention :

La Région intervient à hauteur de 30 000 € sur une base subventionnable de 157 100 € correspondant au budget global déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Budget prévisionnel de la manifestation (TTC)

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	€ TTC
DEPENSES ARTISTIQUES	45 990€	SUBVENTIONS ETAT	
Droits d'auteur	2640	Ministère de la culture - DGCA - sollicité	93 500
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)	34 100	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Transport, hébergement, restauration	3 550	<u>Région Ile-de-France</u>	40 000
Autres (Réception)	5 700	Autre (à préciser)	
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	69 110€	<u>Départements</u> (Seine Saint Denis) - sollicité	17 000
Salaires et charges sociales techniciens (enseignants technique, préparation des numéros)	66 000	<u>Commune</u> (Rosny sous Bois) - sollicité	7 000
Location (salle, matériels...)	310		
Achats (préciser)	2 500	SUBVENTIONS EUROPEENNES	0€
Assurance		Préciser	
Autres (Essence)	300	AUTRES FINANCEMENTS	0€
COMMUNICATION		Fonds de soutien (Préciser : CNV...)	
Autres (Diffusion, routage)		RECETTES PROPRES	
COUTS DE STRUCTURE	53 000€	Billetterie	9 600
Fournitures administratives		Location salle	
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)	37 000	Coproduction (hors apports en nature)	
Autres charges (quote-part de charges de fonctionnement de la structure) (fluide, entretien, réparation...) (honoraires)	15 000	Autres (préciser) :	
TOTAL CHARGES	167 100€	TOTAL PRODUITS	167 100€

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2012	Aide régionale aux associations pour les microprojets internationaux de solidarité (ARAMIS)	7 500,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2014	Méditerranée	23 000,00 €
	Montant total	130 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000365
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : ERE DE JEU (FESTIVAL O 4 VENTS - RENOUVELLEMENT 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	98 000,00 €	10,20 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ERE DE JEU
 Adresse administrative : 76/78 RUE VOLTAIRE
93100 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Nathalie FILSER, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 44752136000027

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Présentation du bénéficiaire

L'association Ere de jeu a été fondée en 2002 avec l'objectif de mener des projets artistiques et culturels à destination du jeune public (des enfants aux adolescents) afin de faciliter l'accès de tous à la culture. Des actions de solidarité sont organisées avec des jeunes habitants de quartiers défavorisés et l'association organise plusieurs festivals et manifestations à destination de la jeunesse tout au long de l'année :

- « Escapades », Festival international itinérant en novembre et décembre
- « O 4 vents », Festival jeune public pluridisciplinaire dans les lieux de patrimoine du 4e arrondissement à Paris fin mai – début juin
- « Les Pestacles », Festival musical jeune public au Parc Floral (Jardin botanique de la ville de Paris) de juin à septembre.

Par ailleurs, l'association conduit différents projets d'action culturelle et de résidences comme en octobre 2013, dans le cadre du dispositif national « Les Portes du Temps » au Musée National de la Renaissance à Ecouen (95).

Ere de jeu fait partie du réseau de l'Association Internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse.

L'association Ere de jeu est principalement soutenue par la Ville de Paris et par la Région Ile-de-France, ainsi que par des fondations. En 2013, elle a reçu le soutien de la Ville de Montreuil pour le projet « Correspondances ».

La Région Ile-de-France intervient au titre de l'aide aux manifestations culturelles pour soutenir le festival « O 4 vents », ainsi qu'au titre des emplois-tremplins (une aide obtenue en octobre 2009 pour un poste de chargé des relations avec le public et de l'action culturelle).

Présentation de la manifestation

Le festival Jeune Public « Ô 4 vents » est pluridisciplinaire ; il s'adresse d'abord aux enfants, dès leur plus jeune âge, ainsi qu'à leurs parents afin de leur faire découvrir des spectacles de danse, de musique, de théâtre, de marionnettes et de cirque, dans des lieux patrimoniaux.

Fortement porté par la Mairie du 4ème arrondissement, le festival se déroule en mai et juin sur une dizaine de jours dans plusieurs lieux tels que : Place des Vosges, Hôtel Bouthillier de Chavigny, Hôtel de Beauvais, Temple du Marais, Maison de Victor Hugo, centre Wallonie-Bruxelles...etc.

Bilan de l'édition 2014

Dates

6e édition, du 23 mai au 1er juin 2014

Lieux

Paris 4e : Salle des fêtes & parvis de la Mairie du 4°, Hôtel de Beauvais, Maison de la poésie (nouveau partenaire), Maison de Victor Hugo, centre Wallonie-Bruxelles, Forum du centre Pompidou,

Programmation

10 spectacles ont été proposés, soit 23 représentations :

- Almazuela (danse) - Cie Roberto G. Alonso, création espagnole catalane
- Kokon (théâtre d'objets) - Cie Theater o.N. (Allemagne)
- Les Eclats poétiques (lectures théâtralisées) - Gustave Akakpo, artiste associé de la saison 13/14
- Babillages (jonglage et musique) - Cie Les Singuliers (Vincent Berhault & Philippe Caillot)
- Yom & Les Yiddish Cowboys (concert klezmer) - concert de clôture
- Sur l'épaule de Jacques (performance poétiques) – Olivier Constant, Créé dans le cadre de Ô 4 Vents 2013 au Musée Picasso avec le soutien du Musée Picasso - Paris
- Opticirque (jonglage et cirque) - Nicolas Longuechaud, Proposé par la Maison des Jonglages invitée de la saison Ere de jeu 13/14 - Coup de Cœur du Public
- Dansez maintenant ! (danse, arts plastiques)- Fouad Boussof
- De bric et de broc dans le bric à brac (déambulation chorégraphique) - Cie du Sillage (création)
- Peuçot - Cie Les Loups / Olivier Constant (reprise de 2013 et prix du public 2013)

Fréquentation : 2500 spectateurs, soit 48% de plus qu'en 2013

Taux de remplissage de 105%

Dont 30% issu du 4e arrondissement, 30% issu d'autres arrondissements parisiens et 30% d'Ile-de-France hors Paris.

Action culturelle

Ateliers de danse menés par la cie du Sillage autour du thème danse et objets avec plusieurs classes d'écoles du 4e arrondissement.

Edition 2015

Dates

Du 22 au 31 mai 2015

Lieux à Paris 4e :

Salle des fêtes & parvis de la Mairie du 4°, Hôtel de Beauvais, Maison de Victor Hugo, centre Wallonie-Bruxelles, Espace des Blancs-Manteaux, Garde républicaine, Hôtel Bouthilier de Chavigny, Hôtel de Lauzun...

Programmation

15 spectacles prévus dont :

Silence - Night shop théâtre (Belgique wallonne), Marionnettes, théâtre d'objets

Bagatelle - Agora théâtre (Belgique flamande)

Jeu à 3 mains - Teatro all'improvviso (Italie), Théâtre musical et visuel

Création 2015 - Cie Theater o.N (Allemagne), Danse

Entre deux Roseaux, l'enfant (Création) - Fawzy Al-Aiedy, Spectacle musical

Souliers de Sable - La Manivelle Théâtre

Contes d'enfants réels - Carrousel Théâtre

L'Ogrelet - Cie Provisoire - Théâtre

Bal populaire - Dominique Verpraet - danse

Création 2015 - Nicolas Longuechaud - cirque

Esperluette - Cie Massala - danse et cirque

Flûte enchantée - Cie Opéra 3 - opéra

Lecture - Suzanne Lebeau

Elektro Monde - Super Mosai et Pas Mal Vincent - concert

Création chorégraphique - Cie Propos/Denis Plassard

Action culturelle

Ateliers parents-enfants avec Fawzy Al-Aiedy : éveil musical pour les tout-petits et leurs parents

Atelier danse avec Dominique Verpraet dans les écoles avec restitution lors du bal populaire.

Détail du calcul de la subvention :

La Région intervient à hauteur de 10 000 € sur une base subventionnable de 98 000 € correspondant au budget global déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Budget de la manifestation en 2015 (TTC)

CHARGES	€	PRODUITS	€
DEPENSES ARTISTIQUES	34000	SUBVENTIONS ETAT	
Achats de spectacles	30000	Préciser la Direction et le service	
Droits d'auteur	2000		
Salaires + charges sociales Artistes éventuels		SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Défraiements artistes	2000	Région Ile-de-France	12 000
		Départements, préciser :	
DEPENSES TECHNIQUES	13000		
Salaires+ charges sociales techniciens	7000	EPCI	
Défraiements techniciens		Ville de Paris - sollicitée	47 000
Location de salles			
Location de matériels	5000		
Achats matériels		SUBVENTIONS EUROPEENNES	
		AUTRES APPORTS	
AUTRES CHARGES (quote-part de charges de fonctionnement de la structure)	53000	ASP (emplois aidés)	3750
Fournitures administratives	4600		
Assurances	350	Mécénat et sponsoring	27250
Dépenses de personnel de la structure (Salaires + charges sociales)	33400		
Préciser les postes concernés		Autres (SACEM...) Préciser :	
		ONDA	1000
Communication	15000	Réseau en scène	1000
Conception		SACD	3000
Impression			
Diffusion/routage		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	5000
Insertions publicitaires		Billetterie	5000
TOTAL	100 000	TOTAL	100 000

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2015	10 000,00 €
------	-------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000366
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : PLEINE LUNE (FRATERNITE EN SUD ESSONNE - RENOUVELLEMENT 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	5 720,00 €	12,95 %	1 000,00 €
Montant Total de la subvention			1 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLEINE LUNE
 Adresse administrative : 67 GRANDE RUE
 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Gilles CAILLET, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 52103181500017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
 Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Description :

L'association Pleine Lune, à travers l'organisation du festival « Fraternité en Sud Essonne », a pour objectifs de :

- Favoriser l'échange et la rencontre des artistes du Sud Essonne avec un public de tout âge et diversifié autour du festival "Tout'Arts".
- Contribuer à faire connaître et mettre en lumière les artistes du Sud Essonne qu'ils soient musiciens, danseurs, comédiens ou plasticiens.
- Diffuser un spectacle à un public le plus large possible en reproduisant des artistes de sensibilités différentes (du Rap au Rock en passant par le jazz, le funk et le classique) le même jour au même endroit.
- Rassembler un public très divers.

Bilan de l'édition 2014

Date : 10 mai 2013 (quatrième édition)
 Lieu : salle des fêtes de Morigny Champigny
 Programmation :

Autour du thème de la fraternité, ont été présentées les spectacles de différents artistes locaux du sud Essonne : chanteurs et groupes de différents styles musicaux, danseurs, performances. Au-delà des spectacles, le projet vise à développer la convivialité sur le territoire et à réunir les générations et les formes d'expression pour un mieux vivre ensemble.

Quelques chiffres :

50 artistes

7 spectacles/concerts

450 spectateurs

Entrée gratuite

Action culturelle :

Ateliers de sensibilisation à l'art lyrique dans les écoles

Edition 2015

Date : 25 avril 2015

Lieu : salle des fêtes de Morigny Champigny

Programmation

Comme chaque année la programmation sera diversifiée. Sont prévus : de la musique classique ou Folk, du Rock Funk, des percussionnistes, du Jazz...

Détail du calcul de la subvention :

La Région intervient à hauteur de 1000 euros sur une base subventionnable de 5720 euros correspondant au total des dépenses artistiques, techniques et logistiques prévues et déduction faite de l'écart de 2000 euros entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses artistiques	2 500,00	20,80%
Dépenses techniques et logistiques	5 220,00	43,43%
Communication	2 000,00	16,64%
Coûts de structure	2 300,00	19,13%
Total	12 020,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	3 000,00	24,96%
CG91 (sollicité)	2 000,00	16,64%
Commune de Morigny-Champigny (sollicité)	1 000,00	8,32%
Sacem	1 520,00	12,65%
Dons et Tombola	2 500,00	20,80%
Mécénat	2 000,00	16,64%
Total	12 020,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	1 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux manifestations culturelles	1 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	1 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	1 000,00 €
	Montant total	3 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000367
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : SONIC PROTEST (FESTIVAL 2015 - RENOUVELLEMENT)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	90 888,00 €	8,80 %	8 000,00 €
	Montant Total de la subvention		8 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SONIC PROTEST
 Adresse administrative : 39 QUAI DE L'HORLOGE
 75001 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Vincent THOMAS, Président

Date de publication au JO : 28 avril 2006

N° SIRET : 50834253200019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles

Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Objectifs :

L'association a pour activité principale l'organisation du festival Sonic Protest, créé en 2003, sur un projet artistique dédié aux formes expérimentales des musiques électroniques et créations sonores. La structure développe également son activité de production et d'accompagnement de projets artistiques, d'actions culturelles et a pour ambition de devenir un espace de référence sur l'expérimentation sonore.

Le festival Sonic Protest s'est développé en Ile de France, en province et à l'étranger sur une programmation de création musicale mais s'ouvre plus largement à l'art numérique, ces deux dernières années.

Bilan de l'édition 2014

L'édition s'est tenue du 4 au 13 avril dans 4 lieux partenaires de Paris et 1ère couronne (Centre Barbara Fleury Goutte d'or, l'église Saint Merry, le Cirque électrique, la Parole errante). 27 groupes ou artistes ont attiré 3295 festivaliers. Les artistes proposent des créations particulières hors de leur actualité musicale du moment, tel le duo reformé pour le festival de Brigitte Fontaine et Areski. Un programme de médiation à

destination des publics scolaire a été mis en place.

Edition 2015

La prochaine édition se déroula du 2 au 12 avril 2015. 22 groupes ou artistes confirmés et émergents de 12 nationalités seront présentés sur 6 soirées concerts au 104, à l'église Saint Merry et à la Parole errante. Un plateau réunira les précurseurs des musiques expérimentales (Arto Lindsay, Esplendor Géométrico, Jochen Imler et Jaki Liebezeit, The Necks) et des jeunes artistes émergents (Thomas Bonvalet, Kaumwald, EEK, Mondkopf, Staer). Un nouveau projet de ciné concert XXL sera proposé, et une création de chorale participative "Feral Choir" sera menée par le duo charlemagne -Mondkopf avec des jeunes artistes et chanteurs amateurs.

Outre la chorale, un atelier musical sera organisé avec des étudiants de l'école d'Art de Cergy, un groupe d'amateurs accompagné par Sonic Protest sur l'année se produira dans le cadre d'une soirée au 104

Le tarif varie entre 15 et 19 €, une réduction de 60% est proposée en prévente aux étudiants du CROUS. Un pass à 77 € sera proposé pour les 6 dates.

Le festival met en place le tri sélectif, communication dématérialisée, objets recyclés, agriculture biologique, sensibilisation des publics...Le festival s'inscrit dans une démarche solidaire en accueillant un jeune en contrat d'avenir en 2013, et un jeune en service civique.

Détail du calcul de la subvention :

Les achats de marchandises, matériel et divers, les dépenses de structure et le différentiel d'attribution de la subvention régionale sont déduits de la base subventionnable.

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
REMUNERATIONS ARTISTES ET CESSION	33 864,00	30,04%	REGION IDF AIDE MANIFESTATION SPECTACLE VIVANT	12 000,00	10,64%
VOYAGES HEBERGEMENT	13 595,00	12,06%	ONDA EC	4 000,00	3,55%
CATERING	1 702,00	1,51%	VILLE DE PARIS EC	12 000,00	10,64%
DROITS AUTEUR	5 845,00	5,18%	AIDE EMPLOI CUI ATT	3 568,00	3,16%
SALAIRES ET CHARGES TECHNICIENS	16 363,00	14,51%	AIDE EMPLOI CIVIQUE EC	480,00	0,43%
LOCATIONS	21 440,00	19,02%	SOCIETES CIVILES / MECENATS	31 500,00	27,94%
ACHATS MARCHANDISES MATERIELS DIVERS	10 220,00	9,06%	BILLETTERIE	32 942,00	29,22%
COMMUNICATION	1 750,00	1,55%	BUVETTE	12 482,00	11,07%
COUTS DE STRUCTURE	7 639,00	6,78%	FONDS PROPRES	3 775,00	3,35%
FRAIS RECEPTION	329,00	0,29%	Total	112 747,00	100,00%
Total	112 747,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	8 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	8 000,00 €
2013	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	8 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	12 000,00 €
2014	Action culturelle Musiques au Lycée	2 500,00 €
	Montant total	30 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000368
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : COLLECTIF ESSONNE DANSE (RENCONTRES ESSONNE DANSE - RENOUELEMENT 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	130 772,00 €	19,12 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COLLECTIF ESSONNE DANSE
 Adresse administrative : PL DE L'AGORA
 91000 EVRY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JEAN-LUC LANGLOIS, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 49305673300014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles

Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Présentation du bénéficiaire

Les Rencontres Essonne Danse ont pour objectif principal de faire découvrir et promouvoir la jeune chorégraphie internationale et française à tous les publics.

Elles consistent en :

- D'abord un temps fort, le festival « Rencontres Essonne Danse » qui, chaque année au printemps (fin mars-début avril), présente sur les 7 lieux et aussi en collaboration avec des lieux partenaires un ensemble de propositions de diffusion de jeunes compagnies françaises et internationales
- Tous les deux ans, soit une édition sur deux, la présentation de la création de la compagnie accueillie en résidence
- Des ateliers et des stages sont organisés en amont des diffusions avec la compagnie en résidence de création et d'autres compagnies en diffusion
- Les lieux du collectif mettent à disposition leurs plateaux, leurs studios de danse, leurs équipes pour la réalisation de ces actions. Le soutien de la Région Ile-de-France pourrait permettre une ouverture à de nouveaux lieux et à un plus large rayonnement territorial
- Le collectif organise une journée professionnelle

- Dans un souci d'élargissement des publics, le collectif initie depuis deux saisons une programmation Jeune Public en danse contemporaine. Le soutien de la Région Ile-de-France pourrait notamment permettre au projet de développer cet axe, en proposant aussi des résidences autour du jeune public.
- Le collectif consacre des moyens importants à la communication de sa programmation à travers un plan de communication à rayonnement régional.

Au printemps 2001, les publics ont pu découvrir la première édition du festival « Les danse de printemps en Essonne ». Puis, dès 2002, la manifestation a changé de nom pour adopter l'appellation « Rencontres de la jeune chorégraphie européenne en Essonne » qui, par la suite en 2006, a été simplifiée en « Rencontres Essonne Danse »

Bilan de l'édition 2014

Dates : du 12 mars au 8 avril 2014

Lieu : Théâtre de l'Agora-Evry, Théâtre Brétigny, Centre Culturel des Portes de l'Essonne-Athis Mons, Salle Pablo Picasso-La Norville, Théâtre l'Arlequin-Morsang-sur-Orge, Espace culturel Boris Vian-Les Ulis, Théâtre de Bligny-Briis-sous-Forges, Centre culturel- Méréville, Centre culturel René Cassin-Dourdan

Programmation : « La danse en corps » de l'association Artrope, « Axis mundi » de la compagnie Omproduct, « Lost in Burqa » de Fattoumi-Lamoureux, « Globulus » de la compagnie Ouragane, « Alifat Mat » de la compagnie X-press, « Naturel Mystique » de Tidiani Ndiaye, « Mind a gap » d'Anton Lachky, « Abundancia » de Flavia Tapias, « Le carnaval de Saëns » de la compagnie Gilles Verièpe, « Transe » de Rochdi Belgasmi, « Elektro Kif » de Bianca Li, « Minutes opportunes » de Michèle Noiret, « Valse à trois temps » de la compagnie CFB 451, « Cédirc Andrieux » de la compagnie Jérôme Bel.

Quelques chiffres :

Nombres d'artistes ou équipes artistiques accueillies : 14 dont 1 résidence de création

Nombre de spectacles diffusés : 14 dont 1 créations

Nombre de représentations : 28

Nombre de spectateurs : 3900 environ

Action culturelle : les actions culturelles proposées, s'appuyant principalement sur l'équipe artistique de la compagnie Flavia Tapias/grupo Tapias accueillie en résidence en 2014, ont été nombreuses et s'adressaient à un large public :

- des actions culturelles autour du processus de création avec la compagnie en résidence Flavia Tapias/grupo Tapias, avec deux groupes d'élèves de 6eme et 5eme, stage PAF et travail avec les danseurs amateurs de l'association Mita-Mita.
- d'autres actions culturelles : ateliers à destination des lycéens avec Bianca Li, ateliers avec des danseurs amateurs de Viry-Chatillon autour du spectacle de Rochdi Belgasmi...

Edition 2015

Dates : du 21 mars au 14 avril 2014

Lieu : Théâtre de l'Agora-Evry, Théâtre Brétigny, Centre Culturel des Portes de l'Essonne-Athis Mons, Salle Pablo Picasso-La Norville, Théâtre l'Arlequin-Morsang-sur-Orge, Espace culturel Boris Vian-Les Ulis, Théâtre de Bligny-Briis-sous-Forges, Centre culturel- Méréville, Centre culturel René Cassin-Dourdan

Programmation : « En petites briques » d'Ambra Senatore, « Dans les plis de la montagne » de Carole Parpillon, « Le cercle » et « Le temps scellé » de Nacera Belaza, « 3tiondéposicom » de Marc Lacourt, « A posto » d'Ambra Senatore, « Troubles du rythme » de Tomeo Verges, « Cabane » de Maria ortiz Gabella, « Samedi détente » de Dorothee Munyaneza, « Cuisses de grenouille » de Carlotta Sagna, « 15X la nuit » de Paul-André Fortier, « Sei coisas lindas de ti » de Flavia Tapias, « La leçon d'anatomie » de Carlo Locatelli, « Una pièce manquante » de Cécile Loyer, « Echoa » de la compagnie Arcosom, « Neing » de Khaleah London, « Unattaching » de Tanja Raman, « What do you rally miss ? » de Maryzia Zimpel, «

Que ser ? » de Sofia Fitas et d'autres chorégraphes émergents.

La compagnie en résidence en 2015 est la compagnie Eda de la chorégraphe Ambra Senatore (Italie).

Action culturelle

Actions culturelles autour de la résidence de création de la chorégraphe Ambra Senatore et autres ateliers, notamment auprès du jeune public, pour un volume horaire total d'environ 130 heures d'interventions artistiques.

Budget prévisionnel de la manifestation 2015

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	S sollicité A acquis	€ TTC
DEPENSES ARTISTIQUES	€	SUBVENTIONS ETAT		€
Achats de spectacles	78 000	DRAC IDF	<input type="checkbox"/> S	15 000
Droits d'auteur	PRIS EN CHARGE PAR LES LIEUX PARTENAIRES	Rectorat de Versailles (stage PAF)	<input type="checkbox"/> A	810
Actions culturelles	10 000	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES		€
Transport, hébergement, restauration	5 000	<u>Région Ile-de-France</u>	<input type="checkbox"/> S	25 000
Coproduction	10 000		<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	€	<u>Quote part sur subvention 2014 du Département de l'Essonne</u> (subvention totale = 47 000 €)	<input type="checkbox"/> A	37 382
Salaires techniciens	PRIS EN CHARGE PAR LES LIEUX PARTENAIRES	<u>Communes</u> (préciser lesquelles)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Charges sociales				
Buffets et navettes parcours	2 000		<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Location (salle, matériels...)			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Achats (préciser)		SUBVENTIONS EUROPEENNES	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
Assurance		Préciser	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Sécurité				
Autres (préciser)		AUTRES FINANCEMENTS	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
COMMUNICATION	€	Fonds de soutien (Préciser : CNV...)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Conception impression	8 000	Mécénats sponsoring (préciser)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Envois postaux	2 000	ASP (poste coordination CUI CAE) sur 6 mois	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	5 154
Autres (préciser)		RECETTES PROPRES		€
COUTS DE STRUCTURE	€	Billetterie		PERCUE PAR LES LIEUX MEMBRES ET PARTENAIRES
Fournitures administratives		Location salle		
Personnel permanent (Salaires + charges sociales) sur 6 mois	13 772	Apports et participation aux frais des membres partenaires (communes, intercommunalités et théâtres associatifs)		45 326
Frais divers	2 000	Autres (préciser) :		
TOTAL CHARGES (1)	130 772 €	TOTAL PRODUITS (1)	€	130 772 €

Calcul de la base subventionnable

La Région intervient à hauteur de 25 000 euros sur une base subventionnable de 130 772 euros.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	25 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
	Montant total	75 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001515
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : LES CLES DE L'ECOUTE (PEER GYNT, L'ORCHESTRE PUBLIC - NOUVELLE DEMANDE 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	50 000,00 €	12,00 %	6 000,00 €
	Montant Total de la subvention		6 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES CLES DE L'ECOUTE
 Adresse administrative : MAISON DES ASSOCIATIONS
 75010 PARIS
 Statut Juridique : ASSOCIATION
 Représentant :

N° SIRET : 51054544500023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 14 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande

Description :

Présentation du bénéficiaire

Les clés de l'écoute est un collectif de musiciens, musicologues, compositeurs, mais aussi de mimes, danseurs, chorégraphes, metteurs en scène, illustrateurs, qui travaillent tous dans une unique et même réflexion : transmettre la musique classique.

« Réinventer la musique classique pour la comprendre et faire de son écoute un jeu... ». Les Clés de l'écoute œuvre à la valorisation et la transmission de la musique en privilégiant l'interactivité, l'exigence du contenu, l'accessibilité et la transversalité des genres

Edition 2015

Dates : résidence septembre 2015, diffusion octobre-décembre 2015

Lieux : Le Cube (92), le CDA Enghien-les-Bains (95), le MAC Créteil (94), le 104 (75), la Gaîté Lyrique (75)

Tarifs pratiqués : gratuité

Programmation prévue

Peer Gynt, l'orchestre public est une installation interactive musicale, invitant le public à recréer sa propre version de « la Lamentation d'Ingrid », oeuvre d'Edward Grieg, composée pour le drame poétique « Peer Gynt », écrit par Henrik Ibsen, via la manipulation de trente-quatre objets connectés.

Synopsis détaillé de l'installation

Reprenant trente-quatre objets connectés emblématiques du voyage initiatique de Peer Gynt en les mettant en scène dans un décor de brocanteur, l'installation invite le spectateur à toucher et manipuler chaque objet afin de devenir musicien d'orchestre et orchestrateur de la pièce. Ainsi, plus les personnes du public toucheront ces objets, plus la masse orchestrale sera dense ; par exemple, une personne qui touchera la lampe activera en même temps la piste du violon ; une autre activera le basson en touchant la peau d'ours. Dès lors, suivant le nombre de personnes actives et le nombre d'objets touchés, la masse orchestrale sera différente tout comme le seront les combinaisons d'orchestration, le tout pour la même pièce musicale. Chaque groupe de personne créera donc à chaque utilisation une version unique de cette pièce musicale. La mise en scène des 34 objets sera suffisamment attractive pour transmettre au public la curiosité et l'envie de manipuler ces objets connectés tout en conservant un emplacement sonore maîtrisé.

A l'instar d'une application « Peer Gynt » (IOS), sortie prévue en 2015, l'idée est d'illustrer de manière originale cette œuvre musicale et théâtrale par l'intermédiaire de ces 34 objets connectés. Chacun des objets dépasse sa simple représentation physique et renvoie directement à une étape de la vie de Peer Gynt.

Titre des spectacles /concerts	Nom des artistes et genres	Nbre de diffusions & Dates
Création Installation Peer Gynt, l'orchestre public	Bruno Ribeiro, artiste numérique confirmé Géraldine Aliberti, artiste musicienne confirmé Guillaume Evrard, artiste développeur confirmé	1 mois : recherche en septembre 2015
Diffusion Installation Peer Gynt, l'orchestre public	Bruno Ribeiro, artiste numérique confirmé Guillaume Evrard, artiste développeur confirmé	Prospection : 2 dates minimum par lieu d'accueil : recherche oct-déc 2015

Action culturelle prévue auprès des publics (en parallèle de la programmation)

Des ateliers sur la création d'objets détournés (objets interactifs, sonores et connectés) grâce aux procédés de fabrication numérique de logiciels Open Source et de l'électronique (capteurs, leds, moteurs,...) sera mené par Bruno Ribeiro et Guillaume Evrard. Le public est à définir selon les besoins de la structure d'accueil.

Le projet vise une vraie interaction avec le public. Sans public, l'installation n'est pas active, et pas d'œuvre orchestrale. Pour mettre en place l'installation il sera fait appel aux habitants par le biais d'une expérimentation et d'un atelier test menés par Bruno Ribeiro, ainsi qu'un médiateur musical pour expliquer l'orchestration, l'instrumentation, l'enregistrement et mixage.

Plan de financement prévisionnel

CHARGES	€ HT	PRODUITS	S sollicité A acquis	€ HT
DEPENSES ARTISTIQUES	€	SUBVENTIONS ETAT		€
Achats de spectacles		<i>Préciser la Direction et le service</i>	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Droits d'auteur	6 500,00€			
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)	4 500,00€	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES		€
Transport, hébergement, restauration	500	<u>Région Ile-de-France</u>		10000
Autres (préciser)		Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	€	<u>Départements</u> (préciser lesquels)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Salaires techniciens	26 550,00€	<u>Communes</u> (préciser lesquelles)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Charges sociales	2950		<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Transport, hébergement, restauration			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Location (salle, matériels...)			<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Achats (préciser)	6 050,00€	SUBVENTIONS EUROPEENNES	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
Assurance	600,00€	Préciser	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Sécurité				
Autres (préciser)		AUTRES FINANCEMENTS	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	€
COMMUNICATION	€	Fonds de soutien (Préciser : SCAM)	<input type="checkbox"/> A x S	6000
Conception impression		Mécénats sponsoring (préciser : caisse des dépôts)	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	20000
Prestations (préciser)		ASP (Emplois aidés)	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> S	
Autres (préciser)		RECETTES PROPRES		€
COUTS DE STRUCTURE	€	Billetterie		
Fournitures administratives		Location salle		
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)	4 850,00€	Coproduction (hors apports en nature)		18000
Autres (préciser)	1 500,00€	Autres (préciser) :		
TOTAL CHARGES (1)	54000	TOTAL PRODUITS (1)	€	54000

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 50 000 € et correspondant au budget global déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposée

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	6 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001607
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : LA COMPAGNIE (PROJET TRANSPANTIN - NOUVELLE DEMANDE 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	97 520,00 €	10,25 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMPAGNIE
 Adresse administrative : 4 RUE DE JARENTE
75004 PARIS 04
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Florence CADIN-LOTH, Présidente

Date de publication au JO : 23 mars 1981

N° SIRET : 32562492200044

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 24 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est la date de dépôt de la demande.

Présentation du bénéficiaire

Créée en 1981 et dirigée par Jean-Michel Rabeux, auteur dramatique et metteur en scène, La Compagnie, propose un théâtre de création aux prises avec le réel et centré autour du corps des acteurs. L'ambition est de s'adresser à un public large, et, grâce à des formes nouvelles et inattendues, de provoquer des rencontres fortes avec les spectateurs.

Jean-Michel Rabeux monte aussi bien des textes classiques qu'il revisite (La Nuit des rois) que des textes contemporains (Les Quatre Jumelles). Le metteur en scène monte aussi ses propres textes (Déshabillages, Le Corps furieux). Depuis 2010, il s'adresse également au jeune public (Barbe-Bleue).

Parallèlement à ses créations, La Compagnie travaille la question des relations avec le public depuis

longtemps et propose de nombreuses actions artistiques et culturelles sur les territoires où elle est implantée, ainsi que des petites formes jouées en décentralisation.

Par ailleurs, Jean-Michel Rabeux s'investit dans la formation professionnelle des acteurs en proposant régulièrement des stages – la compagnie ayant reçu l'agrément d'organisme de formation.

La compagnie dispose d'un ancrage fort et historique en Ile-de-France. Associée au début des années 1990 aux Gêmeaux à Sceaux puis à L'Apostrophe à Cergy-Pontoise, elle a ensuite vécu une dizaine d'années en compagnonnage étroit avec La Rose des Vents - scène nationale de Villeneuve d'Asq, avant de se réinstaller en Ile-de-France à partir de 2006, où elle travaille notamment avec de fidèles partenaires comme le Théâtre de la Bastille et la MC 93 à Bobigny.

Parallèlement, la compagnie diffuse très largement ses spectacles à l'échelle nationale, ce qui lui permet de revendiquer une certaine indépendance.

La Compagnie de Jean-Michel Rabeux est soutenue de longue date par la DRAC au titre des compagnie conventionnée et par la Région Ile-de-France. Elle reçoit également le soutien de plusieurs communes : Pantin, Drancy, ainsi que l'aide du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Présentation de la manifestation

La manifestation TRANS imaginée par La Compagnie est d'abord liée à un désir de soutenir 3 jeunes metteurs en scène (Sophie Lagier, Cédric Orain, Sophie Rousseau) dans une optique d'accompagnement vers l'autonomie et de transmission de la part de La Compagnie.

La prochaine édition de TRANS se transporte dans un territoire francilien singulier, à Pantin, où seront présentés les spectacles de La Compagnie ainsi que d'autres artistes et des lectures, débat...

Bilan de la dernière édition

Dates

Du 15 au 28 juin 2009, soit 35 représentations et 2 lectures, 1 débat.

Lieu

Théâtre de la Bastille à Paris

Programmation

39 artistes ont présenté 12 spectacles dont 1 création.

La plupart des artistes étaient au début de leur parcours artistique.

Fréquentation

La manifestation a accueilli 2 662 spectateurs au total.

Action culturelle

Organisation de débats, lectures, ateliers d'écriture, exposition

Un travail important de relations publiques a été mené à partir du fichier de spectateurs de la compagnie qui a connu une augmentation significative de volume suite à la manifestation. La recherche de nouveaux publics a été intense.

Plusieurs groupes de jeunes lycéens et étudiants sont venus à la manifestation (lycée Jean Renoir, conservatoire du Val Maubué, Ecole Florent...)

Des séances de réflexion avec plus de 70 professionnels autour du travailler ensemble ont été organisées : « les TRANSmatinales », en lien avec Arcadi.

La fréquentation des programmateurs et de la presse a été satisfaisante.

Partenariats éventuels avec des lycées et CFA

Lycée Jean Renoir

Présentation de l'édition 2015 « TRANS Pantin »

Dates

Du 3 au 14 mars 2015, soit 38 représentations, à raison de plusieurs représentations par jour.

Lieux

Théâtre au fil de l'eau & salle Jacques Brel à Pantin

Programmation

4 spectacles de JM Rabeux : « Au bord », « Les Fureurs d'Ostrowsky », « La petite soldate américaine », « Peau d'âne »

1 spectacle de Matthieu Roy « Un doux reniement »

1 déambulation de 3 formes courtes de J. Capello, J. Eggerickx et Sophie Rousseau

1 spectacle de Nicolas Martel « J'ai peur mais j'avance »

1 spectacle de Sonia Bester & Isabelle Antoine : « La tragédie du Belge »

1 spectacle musical de Corinne Cicolari : « Corinne Cicolari chante Michaël Jackson »

1 exposition de Bérangère Vallet

1 installation d'Elise Lahoussa

Action culturelle

En lien avec l'évènement TRANS Pantin, la Compagnie développera ses projets de territoires « Théâtre Nomade TRANSPantin : Les Mondes » à travers

- Formation de pratique théâtrale dédiée aux relais des structures partenaires (formateurs ASL et animateurs socioculturels des 4 maisons de quartiers) – 6h

- Atelier « la famille dans la tragédie » : atelier adulte hebdomadaire en lien avec les animateurs « famille » des 4 Maisons de quartiers – 34 h - Restitution au Théâtre du fil de l'eau

- Ateliers « Révolte et exil dans la tragédie » : initiations à la pratique théâtrale auprès des ASL des Quatre chemins et des Courtilières – 16h

- Atelier parents-enfants « La Métamorphose dans les contes » : ateliers proposés aux familles des maisons de quartier des Courtilières et du Haut/Petit-Pantin – 16h - Mise en commun des 2 ateliers en juillet 2014 puis restitution publique (8h) avec l'atelier des Antennes Jeunesse

- Atelier « Fureurs : tragédie classique et tragédie d'aujourd'hui » : stage de pratique théâtrale proposé aux Antennes Jeunesse (12-18 ans) – 15h

- Restitution du projet intergénérationnel de création théâtrale amateur « Répétitions » mené durant deux ans à Bondy et Bobigny

- débat autour de la mise en scène de l'intime dans « Au bord » avec l'auteur C. Galéa

- lecture franco-arabe avec les élèves du CRD de Pantin.

Détail du calcul de la subvention :

La Région intervient à hauteur de 10 000€ sur une base subventionnable de 97 520€ correspondant au budget proposé déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Budget prévisionnel de la manifestation (HT)

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
DEPENSES ARTISTIQUES	41 130 €	SUBVENTIONS ETAT	
Achats de spectacles		DRAC Ile-de-France (part conventionnement 2015 affectée) - acquis	4 320 €
Droits d'auteur	3 240 €		
Rémunération des artistes (salaires et charges sociales)	32 790 €	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	38 700 €
Transport, hébergement, restauration	5 100 €	Région Ile-de-France	20 000 €
Autres (préciser)		Autre (à préciser)	
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	28 115 €	Département (préciser lesquels)	
Salaires techniciens	8 750 €	SEINE-SAINT-DENIS (aide aux projets locaux) - acquis	3 000 €
Charges sociales	5 837 €	Communes (préciser lesquelles)	
Transport, hébergement, restauration	9 600 €	Agglomération EST ENSEMBLE (prorata affecté à la manifestation hors actions) - sollicité	15 700 €
Location (salle, matériels...)			
Achats (petit matériel lumière, frais de régie, maquillage, etc.)	3 628 €	SUBVENTIONS EUROPEENNES	€
Assurance	300 €	Préciser	
Sécurité			
Autres (préciser)		AUTRES FINANCEMENTS	€
COMMUNICATION	5 700 €	Fonds de soutien (Préciser : CNV...)	
Conception impression		Mécénats sponsoring (préciser)	
Prestations (photos)	700 €	ASP (Emplois aidés)	
Autres (relations presse)	5 000 €	RECETTES PROPRES	64 500 €
COUTS DE STRUCTURE	32 575 €	Billetterie	22 000 €
Fournitures administratives		Location salle	
Personnel permanent (Salaires + charges sociales)	30 875 €	Coproduction Ville de Pantin	17 500 €
Autres (location bureaux, affranchissements, frais de téléphone etc)	1 700 €	Coproduction MC93 Maison de la Culture de la Seine Saint Denis	25 000 €
TOTAL CHARGES	107 520 €	TOTAL PRODUITS	107 520 €
BIENS /SERVICES MIS A DISPOSITION	€	VALORISATIONS FINANCIERES DE CES APPORTS EN NATURE OU EN INDUSTRIE	€
Personnel, bénévolat	1 980 €	Apport Financeur (financeur et nature)	1 980 €
Publicité, matériel technique	10 000 €	Apport Financeur (financeur et nature)	10 000 €
TOTAL CONTRIBUTIONS	11 980 €	TOTAL CONTRIBUTIONS	11 980 €

Localisation géographique :

- PANTIN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 800,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 800,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 800,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 800,00 €
	Montant total	259 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000005
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : CASSANDRE HORSCHAMP (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	130 326,00 €	34,53 %	45 000,00 €
Montant Total de la subvention			45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CASSANDRE HORSCHAMP
 Adresse administrative : 12 PASSAGE DE CLICHY
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JULIEN BLAINE, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 40440103600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Créée en 1995, « Cassandre/Horschamp » est d'abord une revue trimestrielle dédiée à la réflexion, au spectacle vivant et à l'action culturelle. Par ailleurs, elle organise des débats et des manifestations artistiques dans le champ art/société, en partenariat avec des institutions culturelles repérées. Enfin, elle anime et gère un pôle ressources « art et société ».

Missions et objectifs

L'activité de l'association se structure en 3 pôles :

- 1) activité éditoriale
 - la revue trimestrielle, diffusée sur abonnement et en librairie, est présente dans le réseau des bibliothèques universitaires et de nombreuses médiathèques, ainsi que des petits lieux indépendants ;
 - autres publications (hors série...)
 - numérisation des revues épuisées
 - présence au Salon du Livre
- 2) Les rencontres, débats et manifestations artistiques
- 3) Le centre ressources et les sites internet : site internet horschamp.org ; blog MicroCassandre ; web tv tele.horschamp.org.

Représentativité régionale

A travers son action, l'association Cassandre/Horschamp permet une mise en réseau et au-delà une promotion des équipes, des lieux, des artistes et des acteurs travaillant dans les champs artistiques et sociaux, autour du thème art/société.

L'association travaille avec une quarantaine de structures partenaires dont une bonne vingtaine d'Ile-de-France.

Parmi ces 23 structures franciliennes, on compte : 17 structures parisiennes (lieux, festivals, université, compagnies), 1 fédération nationale, 3 structures dans le 93, 1 structure dans le 94, 1 structure dans le 92.

Mode d'adhésion

Les adhérents ne paient pas de cotisations.

Effectifs

L'association est dirigée par Nicolas Roméas. L'équipe est composée de 6 personnes dont 3 CDI temps plein, 3 (dont 2 CAE/CUI).

L'association souhaite solliciter un poste emploi-tremplin auprès de la Région pour un poste de rédacteur en chef pour le journal en ligne « L'insatiable ».

NB : l'association a été déjà soutenue par la Région au titre d'un poste emploi tremplin entre 2005 et 2012 pour un poste de chargé des manifestations artistiques.

Bilan d'activités 2014

Dans le cadre d'un appel d'offres, Cassandre a mené une étude artistique sur la place de l'art dans l'espace public de Dunkerque.

La revue a poursuivi les rencontres art et société autour de différentes thématiques permettant d'aborder une vision plus anthropologique de la culture.

Par ailleurs, des partenariats se sont renforcés avec le Grand Parquet à Paris, RLHD, le journal « Le Ravi » à Marseille.

Enfin, Cassandre a créé son nouveau journal en ligne : « L'insatiable » qui remplace les deux sites MicroCassandre et Horschamp TV.

1) activité éditoriale

- la revue trimestrielle : 4 numéros publiés (n°96-99), un nouveau Hors-Série qui sera publié en décembre 2014 en collaboration avec l'Agglomération de Dunkerque (programme de recherches et d'actions artistiques mené dans l'espace public : Opener)

- relance de la diffusion auprès des alliances françaises et des universités

- fin de la collaboration avec le diffuseur Diff'pop en lien avec les librairies en raison du rachat du distributeur et de la fermeture de plusieurs librairies.

2) Les rencontres

- 4 rencontres organisées par Cassandre dans le cadre de la présentation de la revue dans des librairies franciliennes

- 3 rencontres artistiques et poétiques organisées par Cassandre dans des petits lieux parisiens : Lieu-Dit, La Vieille Grille, Shakirail

- Cassandre a été sollicité à 4 reprises dans le cadre de journées de réflexion sur les questions art/culture/société et éducation artistique, dont une fois en Ile-de-France (Grand Parquet), une fois en Italie et une fois à Dunkerque

- Cassandre a poursuivi ses cycles de conférences art/culture (8 rencontres à l'échelle nationale dont 3 rencontres en Ile-de-France au Grand-Parquet et à la fête de l'humanité)

- Cassandre a co-organisé avec l'association « Regarde les hommes danser » (RLHD) 6 rencontres autour de la projection de documentaires artistiques.

3) centre de ressources

L'association a créé un nouveau journal en ligne : « L'insatiable », qui mutualise deux sites existants (MicroCassandra et Horschamp TV) avec une interface et des contenus plus variés, dynamiques et réactive à l'actualité. Ce nouvel outil permettra à l'association de gagner en visibilité. Parallèlement, l'association poursuit la numérisation de ses archives. Le centre ressources a accompagné 2 artistes dans leurs projets de mises en scène

Bilan financier (2013 et prévisionnel 2014)

Après une année 2012 particulièrement difficile qui avait creusé le report à nouveau, le bilan de l'exercice 2013 s'élève à 197 531 € avec un résultat net déficitaire de - 4 960€ ; le report à nouveau est négatif : - 15 298 €.

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 204 355 € assorti d'un déficit aujourd'hui estimé à 32 000 €, qui pourrait gravement alourdir le report à nouveau et fragiliser l'association.

Le financement de l'association est assuré en 2013 à hauteur de :

- 116 900 € soit 59% par des subventions publiques,
- 43 703 € soit 22% par des recettes propres (abonnements, ventes et prestations de service) [62 057€ en 2012 soit 26,6% des produits].

Les partenaires publics 2014 de Cassandra sont : le Ministère de la culture : DGCA (20 000 €) et du CNL (3 000 € au lieu de 8 000 € en 2013), de la Ville de Paris (20 000 €), ainsi que de la Région (70 000 €).

L'association Cassandra/Horschamp bénéficie de deux aides régionales régulières : une aide au titre de l'aide aux revues (service Livre) de 25 000 €, une aide au titre des réseaux culturels (service spectacle vivant) de 45 000 €.

Projets d'activités 2015

Cassandra fêtera à la fois ses 20 ans d'existence et le 100e numéro de la revue.

1) activité éditoriale

- préparation du 100e numéro de la revue à paraître en janvier 2015 avec notamment des portraits croisés de directeurs de lieux culturels et d'artistes.
- publications prévues avec ABC'éditions d'ouvrages aux propos poétiques et artistiques (collection de 3 ouvrages)
- développement de pôles de rencontres en régions grâce au déplacement du chargé de diffusion de l'association afin de tisser des liens avec des bibliothèques, médiathèques ainsi qu'à l'étranger (lycées français et universités)
- développement du journal L'insatiable avec de nouvelles fonctionnalités
- renouvellement du partenariat avec RLHD (projet de documentaire sur le travail de Cassandra)

2) les rencontres

- projet de rencontres mensuelles avec la Cité des arts à Paris autour de leurs artistes résidents, en particulier étrangers
- cycle de rencontres à l'Abbaye de Royaumont
- partenariat avec l'Art Studio Théâtre autour de la création de Kazem Sharyari autour du texte de Marcel Zang, « Bouge de là »
- développement des pôles de rencontres en régions (Nord Pas de Calais, PACA, Centre, Bretagne)
- poursuite des rencontres organisées par Cassandra autour de la revue dans les librairies (Paris et Blois)
- 3 manifestations artistiques prévues en 2015 : célébration autour du numéro 100 en février 2015, festival Le manifeste à Grande-Synthe en juillet 2015 (programme Opener), fête des 20 ans de l'association à la Maison de l'arbre à Montreuil au printemps 2015

3) le centre de ressources

- accompagnement du projet de création de Kazem Sharyari autour du texte de Marcel Zang, « Bouge de là » à l'Art studio théâtre à Paris 19e.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son aide au titre des réseaux à hauteur de 45 000 €, en faveur de l'association Cassandre/Horschamp, sur une base subventionnable de 130 326 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des charges financières, des impôts et taxes, des aides sollicitées au titre du Livre.

Budget prévisionnel 2015 (TTC)

CHARGES	€	PRODUITS	€
ACHATS	31044	SUBVENTIONS ETAT	38000
Fournitures administratives	2300	Ministère de la Culture dgca <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	20000
Fournitures et petits équipements	1300		
Prestation de services, maquette, impressions, iconographie	27444	CNL (revue + numérisation) <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	8000
SERVICES EXTERIEURS	14870	Autres subventions de l'Etat SCPCI <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	10000
Assurance	1000	COLLECTIVITES TERRITORIALES	100000
Documentation	50	Région Ile-de-France	
Location, site internet,	13820	Région IDF - SV - aide au réseau	45000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27700	Région IDF - autres services service livre aide revues <input checked="" type="checkbox"/> sollicité service revue aide à la diffusion <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	25000 10000
Honoraires	10400	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Publicité	200	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements	2500	Commune : Ville de Paris <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	20000
Réceptions	1800	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	10100	UNION EUROPEENNE	0
Charges financières	2700	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1900		
		AUTRES APPORTS	26612
CHARGES DE PERSONNEL	154412	ASP (emplois aidés)	22612
Salaires personnel permanent	80000	Mécénat et sponsoring	2000

Charges sociales	42900	Autres (SACD) Préciser :	2000
Salaires intervenants, auteurs, artistes	27812	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	65314
Charges sociales	3700	Cotisations adhérents	
Autres		publicité	6500
		Vente de produits, droit copie	58814
TOTAL	229 926	TOTAL	229 926
MISES A DISPOSITION		MISES A DISPOSITION	
Locaux	1500	Locaux	1500
Personnels	3000	Personnels	3000

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	27 000,00 €
2016	18 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides pour le fonctionnement des revues	25 000,00 €
2012	Aides pour le fonctionnement des revues	25 000,00 €
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
2013	Aides pour le fonctionnement des revues	25 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
2014	Aides pour le fonctionnement des revues	25 000,00 €
	Montant total	235 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000007
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : COMBO 95 (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	162 814,00 €	18,43 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMBO 95
 Adresse administrative : 12 ALLEE DES PETIT PAINS
95800 CERGY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur HERVE PEGUIGNET, Président

Date de publication au JO : 18 janvier 2010

N° SIRET : 43223118100046

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Description :

Présentation du réseau

Fondé en août 1999 par les professionnels des principaux lieux de répétition et de diffusion, le réseau COMBO 95 structure et valorise les Musiques Actuelles/Amplifiées sur le Val d'Oise. Les structures adhérentes soutiennent sur le territoire les projets d'artistes professionnels et amateurs. Le réseau est un lieu ressource, un outil d'analyse et un interlocuteur des musiques actuelles dans le Val d'Oise.

Le réseau est fondé sur l'échange des savoirs et des expériences, la mutualisation de moyens, la solidarité et l'action collective.

Le Réseau est désormais présidé par Hugues Bellego de l'Association La Ruche à Cergy, il succède à Hervé Péquignet du Forum de Vauréal.

Le réseau emploie trois permanents : une directrice du réseau (CDI temps plein), un responsable du centre de ressources (CDI – poste FONJEP jusqu'en 2016) et un chargé de l'information et de la communication (CDI – poste FONJEP jusqu'en 2015 – ancien emploi tremplin).

Représentativité

Le réseau regroupe en 2014 17 acteurs culturels du Val d'oise (salles et organisateurs de concerts, studios de répétition et d'enregistrement). Le nombre d'adhérents devrait en 2015 passer à 18 avec l'accueil d'un nouveau membre, l'Atelier Musiques Actuelles d'Ermont.

Missions et objectifs

Cette association a pour but :

- la fédération, la concertation et l'échange d'information entre structures de répétition et/ou de diffusion dans le domaine des musiques actuelles et amplifiées
- la promotion de ces pratiques musicales
- la sensibilisation, l'accompagnement, la formation et la professionnalisation des structures adhérentes et plus globalement acteurs concernés par ces pratiques

Bilan d'activités 2014

I – Actions du pôle « mise en réseau ».

Elle se décline en diverses actions :

- Veille informative et ressources professionnelles en lien avec les partenaires professionnels du secteur (RIF, UFSIC, Fédélima...). En 2014, le réseau a adhéré au SMA.
- Vie associative du réseau. Poursuite du travail du groupe de travail créé au sein du RIF « coopération régionale renforcée ».
- Séminaires biannuels entre adhérents.
- Formations et rencontres d'informations (en collaboration avec le RIF)

Le réseau a monté un programme de formation professionnelle régionale dans le cadre du RIF et en partenariat avec l'IRMA. 6 modules sont déclinés à chaque fois dans 4 territoires différents, dont Cergy.

2 – Actions du pôle « accompagnement des projets musicaux »

Cette action vise à accompagner les projets musicaux d'artistes et/ou d'acteurs culturels en vue de leur développement.

- Le centre de ressources
 - Le nombre de sollicitations (rendez-vous personnalisés et entretien téléphonique) du centre de ressources a été en 2014 de 236 (contre 257 en 2013) : 113 rendez-vous personnalisés et 123 sollicitations téléphoniques. Ces demandes proviennent de groupes (68%), de villes et associations (19%) ou de personnes en recherche de formations ou d'emplois (13%). Le centre de ressources met à disposition diverses informations et documents et accompagne les demandeurs dans la mise en œuvre de leur projet.

Le centre de ressources a organisé 15 formations/rencontres (4 en partenariat avec l'Université de Cergy) sur des thématiques diverses. Elles ont rassemblé en moyenne 50 personnes par session.

Depuis 2014, le réseau accompagne (expertise, rédaction du dossier, avis sur la demande) les porteurs de projets souhaitant déposer une demande de bourse musiques actuelles au Conseil Général du Val d'Oise. Cela a concerné 6 dossiers en 2014.

- Dispositif d'accompagnement artistique.

- STARTER

Suite à un appel à candidature et une sélection par un jury de professionnel, le réseau soutient chaque année 6 groupes qui sont parrainés et accompagnés par des structures adhérentes du combo 95. Ils bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins (formations artistique et technique, conseil en développement, formation à l'environnement musicale, aide à la diffusion, aide à la promotion). Cela représente 70 heures de formation par groupe. En décembre, se tient un concert de fin de dispositif.

- ITINERANCES

Le combo participe aux côtés du Rif au dispositif Itinérance.

- Festival 95 sounds : Opération de diffusion de la Scène Locale
Initié en 2012 sous le nom de Combosonic, cet événement en lien avec la plateforme Internet 95 Sounds met en lumière des artistes du Val d'Oise. L'édition 2014 s'est tenu du 13 novembre au 13 décembre avec 12 concerts et 25 artistes et s'est clôturé par le concert Starter au théâtre du Corneilles-en-Parisis.

- Relais de la campagne nationale de prévention des risques auditifs lancée par l'association Agi-Son

3 – Actions du pôle « information/communication »

- Publication du magazine trimestriel « Agenda Combo 95 »

En 2014, 3 numéros du magazine sont parus.

- Sites Internet / Newsletters / Réseaux sociaux

Le réseau gère deux sites, le site général www.combo95.org et www.95sounds.fr site destiné aux artistes valdoisiens.

Chaque année le réseau participe à des évènements locaux et régionaux : Les rencontres Wanted à l'EMB Sannois, le Festival Rock-en-Seine, les Journées des Initiatives Musicales Indépendantes (JIMI), au MAM et au Festival Balad'a zic à Ecouen.

4 – Actions du pôle « observation/analyse et concertation avec les institutions »

Le combo 95 participe à la structuration du secteur à tous les échelons territoriaux en lien avec le RIF, la Fédélisma, l'UFISC, le Réseau Ressources et le SMA. Il est en lien avec les collectivités publiques de tous niveaux et participe aux concertations territoriales. En particulier le réseau est membre et participe aux réunions du conseil consultatif culturel départemental du Conseil Général du Val d'Oise.

Le 4ème état des lieux des adhérents du combo 95 a été publié en 2014 et présenté à l'occasion d'une table-ronde à l'EMB Sannois le 3 Juin 2014.

Le réseau a participé à la campagne de sensibilisation aux musiques actuelles du RIF en vue de élections municipales « En 2014, votons + de musiques dans nos villes » et a organisé le 6 mars une réunion d'information spécifique à Herblay.

Bilan financier (2013)

Le montant total des produits du combo 95 au 31/12/2013 s'élève à 164 806 € et le compte de résultat fait apparaître un excédent de 4 555 €.

Le financement du réseau repose :

- à hauteur de 142 050 €, soit 86,2 %, sur des subventions
- à hauteur de 4 100 €, soit 2,5 %, sur les cotisations des adhérents

Outre le soutien régional, l'union bénéficie en 2013 du soutien du Conseil Général du Val d'Oise (54 000€), de la DRAC (25 000 €) et de la Ville de Cergy (11 250 €).

Projets d'activités 2015

Le projet de Combo 95 pour l'année 2015 est dans la continuité de son activité et s'organise autour des 4 pôles d'actions décrits plus haut dans la partie bilan.

Principales actions du pôle « mise en réseau et fédération des acteurs musiques actuelles » :

- Le combo 95 participera, comme les autres réseaux, au travail de création d'un portail web de ressources professionnelles avec le RIF.
- Préparation du séminaire des adhérents qui sera organisé en janvier 2015.
- Participation à la conception de formations et de rencontres professionnelles au sein du RIF.

Principales actions du pôle « accompagnement des projets musicaux »

- Poursuivre les rendez-vous conseils au centre ressources. Des actions de collaboration seront menées avec des structures qui souhaitent développer leur l'accompagnement et le conseil, notamment la MJC de Villiers le Bel et les studios de répétition du Parisis.
- L'expertise des dossiers concernant les bourses musiques actuelles du Conseil Général du Val d'Oise se poursuivra.
- Poursuite de STARTER
- Organisation de l'édition 2015 du Festival 95 Sounds.
- Le réseau souhaite à nouveau organiser une journée d'information départementale autour des musiques actuelles en lien avec le D-Day en Juin 2015 dans le cadre d'un partenariat spécifique avec le Conseil Général du Val d'Oise.

Principales actions du pôle « information et communication »

- Développement des outils existants (le magazine « Agenda Combo 95 », les sites internet

(combo95.org et 95sounds.fr), newsletters, réseaux sociaux

- Participation à des événements locaux et régionaux

Principales actions du pôle « Observation/analyse et concertation avec les institutions »

- Participation du combo 95 au conseil consultatif culturel départemental du Conseil Général du Val d'Oise.
- Mise en œuvre avec le RIF d'une campagne régionale de sensibilisation aux musiques actuelles dans la perspective des élections cantonales et régionales « en 2015, votons + de musique ».
- Soutenu par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise depuis 2014, le réseau travaillera en 2015 à consolider son partenariat.

Plan de financement prévisionnel 2015

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	€ TTC
ACHATS		SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	1 000	Ministère de la Culture	
Fournitures et petits équipements	500	DRAC Ile-de-France X sollicité	25 000
Autres, préciser.....		Autre Direction (préciser) : Cohésion sociale X sollicité	12 000
SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat (Préciser):	
Assurance	700	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation	250	Région Ile-de-France	
Autres, préciser.....	1 184	Région IDF – SV – aide au réseau	30 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires	15 200	Départements (préciser) : CG 95 X sollicité	54 000
Publicité	3 800	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes Cergy-Pontoise X sollicité	8 000
Voyages et déplacements	8 500	Communes (préciser) : Cergy X acquis	10 000
Réceptions	4 500	Autres (préciser) : FONJEP X acquis	14 214
Téléphone, frais postaux	5 300	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser.....		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 000		
		AUTRES APPORTS	
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés)	
Salaires personnel permanent	79 000	Mécénat et sponsoring	2 000
Charges sociales	34 200	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels, préciser (stagiaires)	3 000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Charges sociales		Cotisations adhérents	4 100
Autres	3 980	Prestations de service, préciser :	2 500
TOTAL	163 814	TOTAL	163 814

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 162 814 € et correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 déduction faite des impôts et taxes

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	18 000,00 €
2016	12 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	60 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
	Montant total	120 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000008
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : COOP DE RUE ET DE CIRQUE (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	670 000,00 €	22,39 %	150 000,00 €
Montant Total de la subvention			150 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COOP DE RUE ET DE CIRQUE
 Adresse administrative : 49 RUE DAMESME
75013 PARIS
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Monsieur REMY BOVIS, GERANT

Objet : NC

N° SIRET : 48139110000023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau :

De rue et de cirque (2r2c) est une coopérative de diffusion artistique pour les arts du cirque, de la rue et de la ville à Paris et en Ile de France. Les propositions s'immiscent dans les quartiers et arrondissements pendant les saisons de printemps et d'automne.

La structure est labellisée « Scène conventionnée pour le soutien à la création pour les arts de la rue et les arts du cirque » par la DRAC.

Missions et objectifs :

Les objectifs de la coopérative sont :

- favoriser la circulation des spectacles dans l'espace public à travers des propositions issues des arts de la rue, du cirque contemporain, du théâtre forain, de la marionnette, de la danse, de la musique, de performances et autres installations d'images. Les interventions sont ouvertes à toutes les formes et les formats dès lors qu'elles mettent en jeu des acteurs vivants.
- soutenir la création des artistes et des compagnies par la diffusion de leurs œuvres et par la mise en place de résidences et d'échanges avec les structures et les collectivités existantes.

Son activité se décline en deux saisons de programmation : au printemps et à l'automne avec des projets

qui se déroulent à Paris et en Ile-de-France, ainsi qu'un dispositif d'action culturelle mis en œuvre tout au long de l'année

Les projets de création des sociétaires artistes ou structures culturelles sont prioritairement accompagnés par la coopérative, à travers une aide systématique en communication, et éventuellement des résidences, diffusion voire coproduction.

Par ailleurs, des appels à projets auprès de compagnies extérieures permettent de compléter la programmation artistique.

Représentativité régionale

La coopérative, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est constituée de 63 sociétaires (soit 165 parts sociales correspondant à 24 750 € de capital social).

On compte 5 catégories de sociétaires (collèges) :

- les salariés : 5 personnes représentant 37 parts sociales, soit 5 550 €
- les structures culturelles à titre de personnes morales (principalement des compagnies) : 21 structures représentant 63 parts sociales, soit 9 450 €
- les spectateurs à titre individuel (personnes physiques) : 7 personnes représentant 21 parts sociales, soit 3 150 €
- les professionnels de la culture à titre individuel : 25 personnes représentant 29 parts sociales, soit 4 350 €
- les personnes morales d'autres activités (social, sciences...) : 5 structures représentant 15 parts sociales, soit 2 250 €

Parmi les 63 sociétaires, on compte 40 franciliens (63%), dont :

- 10 compagnies (sur 21)
- 5 salariés (tous)
- 17 professionnels de la culture (individus) (sur 25)
- 3 personnes morales d'autres activités (sur 5)
- 5 spectateurs (sur 7)

Tarifs d'adhésion

- coût d'achat d'une action par personne physique : 150 €
- coût d'achat d'une action par personne morale : 450 €

Effectifs

La SCIC emploie 5 salariés dont 3 en CDI (parmi lesquels, le gérant, Rémy Bovis, nommé pour 5 ans et 1 emploi-tremplin (poste d'assistant de production chargé des relations territoriales) depuis janvier 2014) ; 3 salariés ont été embauchés en CDD en 2014.

Liens avec d'autres réseaux

La coopérative est membre du SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants), de l'UFISC, de Territoires de Cirque, Faces et du GNAC (groupement National des Arts du Cirque) et de Circostrada.

Bilan d'activités 2014

- de nouveaux sociétaires intégrés au collège artistes et professionnels de la culture à titre individuel
- un nouveau salarié en CDI grâce à l'obtention d'un emploi-tremplin
- développement international grâce à l'implication dans le réseau Circostrada

1 – Actions culturelles et artistiques

- 2 projets Art pour grandir au collège
- 2 classes à pac au collège
- Ateliers rythmes éducatifs en partenariat avec le Mouffetard, Paris Label et Les Petits débrouillards
- Stage de formation avec l'Education nationale en partenariat avec le Parc de La Villette (30

enseignants)

- Laboratoire de recherche avec Nathalie Pernette (20 personnes sur 3 jours)

2 – Accompagnement et compagnonnage

Poursuite du soutien au travail des compagnies arts de la rue et cirque :

- 4 compagnies accueillies en résidence de création : Les Choses de rien, Ex-Nihilo, Les Krilati, cie N°8
- 16 compagnies accueillies en diffusion, soit 47 représentations

3 – Programmation et Diffusion

Programmation de printemps :

2 événements (La BUS, 2e édition & le Parcours dansé sur les Berges de Seine) et 2 compagnies accueillies pour des séries de diffusion :

- Galapiat Cirque – Sébastien Wojdan, « Marathon » : 7 représentations en mars et avril 2014 sous chapiteau dans le parc de Choisy, Paris 13e, soit 1057 spectateurs
- Cie Ex-Nihilo : « Le Nom du lieu » (danse de rue, 5 interprètes, création) : 3 représentations à Paris 2e et Paris 13e en juin 2014, soit 700 spectateurs

La Biennale Urbaine de Spectacles a connu sa 2e édition à Pantin, Aubervilliers et Romainville avec 6 compagnies invitées : collectif Bistaki, 1 Watt, La Fausse compagnie, Les Arts Oseurs, Kristoff K Roll et de nombreux ateliers, soit 4000 spectateurs

Le Parcours dansé sur les berges de Seine a proposé une programmation de 4 compagnies : cie Jeanne Simone (projet en chantier), cie Kumulus, cie La Débordante, collectif PAF, soit 12 représentations en juin 2014 à Paris 7e.

Programmation d'automne :

- Village de Cirque 10ème édition, octobre 2014, Paris 12e : 8 compagnies accueillies dont 3 en création (« Extension », Cie Inextrémiste ; « L'homme de boue », cie La Scabreuse, « Off », cie Kīai), soit 28 représentations et 6 900 spectateurs

Le Village de cirque a accueilli le lancement du projet européen 2014-2017 porté par le réseau Circostrada avec HorsLesMurs, soit 41 participants de 25 pays réunis pendant 3 jours.

- Série de 4 représentations de la cie Khta, « Juste avant que tu n'ouvres les yeux », Paris 2e, novembre 2014

4 – Recherches, actions artistiques en Territoire Urbain

TerritoireS en questionS : un projet de territoire imaginé sur trois ans avec des compagnies sociétaires de la coopérative, sur un territoire définie entre le 13e arrondissement et des villes limitrophes (Le Kremlin-Bicêtre, Ivry).

2014 : 2e année du projet

7 compagnies mènent des projets dans ce cadre (entre février et mai) :

- Compagnie Paris Label : projet « Transhumance des Zambus », de mars à juin 2014 à Paris 13eme
- Compagnie ETXEA : projet « Diagonales 13 » : 5 déambulations en juin 2014 à Paris 13eme
- compagnie 1 Watt : projet « WoZu » : présence permanente de la compagnie pendant une semaine au Kremlin Bicêtre (jeux de miroirs, leurs parades masquées et autres entreprises absurdes et burlesques)
- Cie Bouche à bouche : projet « Maternita(s) » en juin-juillet, Paris 13e
- Deuxième groupe d'intervention : projet « On écrit sur tout ce qui bouge ! » T13 – exploration urbaine, installation plastique, ateliers - Quartier Gare de Rungis, Paris 13ème
- Ktha cie : « Je ne vous dirais pas mon nom », septembre 2014, Paris 13ème ; Nuit d'expérimentation théâtrale pour 1 spectateur, 2 talkies-walkies, 2 vidéo projecteurs et 2 façades d'immeubles.
- KMK : projet « Correspondances », promenades autour de souvenirs de lecture, septembre 2014, Paris 13e et Le Kremlin Bicêtre

Les partenaires : Mairie du 13e arrondissement et de la D.A.C de la Ville de Paris et en partenariat avec la Ville du Kremlin-Bicêtre, les centres d'animation René Goscinny et Poterne des Peupliers, Courant d'art

frais/Espace Bièvre...etc.

Public touché : Environ 800 personnes

Bilan financier (2013 et prévisionnel 2014) et financements

Le bilan de l'exercice 2013 s'élève à 827 660 € avec un résultat net bénéficiaire de 6 879 €, qui est affecté au report à nouveau, actuellement négatif, mais en voie de reconstitution (- 88 944€).

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 967 440 €, avec un résultat déficitaire.

Le financement des activités de la coopérative en 2013 repose sur un équilibre entre :

- les recettes propres (billetterie principalement) : 68 969 € (8,3%) – en baisse par rapport à 2012
- les subventions d'exploitation : 746 400 € (90%).

En 2013, la coopérative a bénéficié du soutien de la Ville de Paris (480 000€), de la DRAC au titre de scène conventionnée « accompagnement de création pour les arts de la rue et le cirque » (45 000 €) et de la Région Ile-de-France (150 000€), ainsi que de l'ONDA (5500€).

Projets d'activités et objectifs 2015

- maintenir le rythme de diffusion par saison : printemps et automne avec Village de cirque, 11e édition
- poursuivre l'accompagnement de compagnies de rue et de cirque en résidence de création et en diffusion (cie Annibal et ses éléphants, Nathalie Pernette, La Débordante, cie N°8, CirkVost, Tricyclic Dol, Les Intouchables...)
- accompagner des projets de création 2015 et 2016
- poursuivre le projet TerritoireS en questionS pour la 3e année
- développer des projets à l'échelle internationale (résidences croisées avec la Central del Circ, développer le projet Territoires en question avec la Belgique, la Finlande...), maintenir l'implication dans le réseau international Circostrada
- développer un outil de gestion partagé pour les sociétaires de la coopérative (mutualisation d'un service comptable)
- poursuite du projet de recherche d'un lieu de travail ; projet en cours porté conjointement avec le réseau RAVIV
- accompagnement d'une compagnie sociétaire sur le long terme : Les Choses de rien (projet « Sillo » en 2017)
- poursuite des projets d'actions artistiques et culturelles en milieu scolaire en lien avec les dispositifs Ville de Paris, développement des stages de formation pour les enseignants de l'Education nationale
- poursuite du dispositif de laboratoire de recherches avec cette année la cie Ex-Nihilo

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son aide à l'identique à hauteur de 150 000 €, en faveur de la coopérative De rue De cirque sur une base subventionnable de 670 000€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite de l'aide emploi-tremplin.

Budget prévisionnel 2015 (HT)

CHARGES	€	PRODUITS	€
ACHATS		SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	7150	Ministère de la Culture x sollicité	45 000
Fournitures et petits équipements	3100	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre):	
Autres, préciser.....		Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat	
Assurance	6500	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation	600	Région Ile-de-France	
LOYERS	32730	Région IDF - SV - aide au réseau	150 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Région IDF - autres services (préciser) : Emploi tremplin	15000
Honoraires	21100	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Publicité	45000	EPCI	
Voyages et déplacements	2500	Commune (Ville de Paris): x sollicité	460 000
Réceptions	1500	Autres (préciser) :	
Téléphone, frais postaux	7100	UNION EUROPEENNE	
Coréalisation et coproductions de spectacles	223043	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Adhésions	2500		
		AUTRES APPORTS	
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés)	
Salaires personnel permanent	157370	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	83933	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels, préciser	29700	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Charges sociales	18414	BILLETTERIE	15 000
Chèques repas et transport personnels	7930	Prestations de service, préciser :	
TOTAL	685 000	TOTAL	685 000

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	90 000,00 €
2016	60 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	25 960,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	33 272,00 €
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	300 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	150 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	150 000,00 €
	Montant total	659 232,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000009
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : CRY POUR LA MUSIQUE (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	189 200,00 €	21,14 %	40 000,00 €
Montant Total de la subvention			40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CRY POUR LA MUSIQUE CULTURELLE
 Adresse administrative : 28 RUE DE LORRAINE
78200 MANTES-LA-JOLIE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur ERIC GUILLAMAUD, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 40475532400013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Le Centre de Ressources Yvelinois pour la musique (CRY) est le réseau départemental qui rassemble les structures de musiques actuelles des Yvelines.

Missions et objectifs

Ses objectifs sont : l'amélioration des conditions de pratique des musiques actuelles, la création d'une dynamique départementale et l'initiation d'actions de formation et d'observation à l'échelle départementale. Les activités du CRY sont regroupées en 4 pôles :

1) Pôle Développement artistique – accompagnement des pratiques amateurs et pré-professionnelles

Plateau 109 : dispositif pour accompagner les groupes amateurs yvelinois repérés par les régisseurs des studios

Ces groupes bénéficient de :

- stages de formation à la scène, répétition, travail de la voix, gestion du son (env. 20h de stage)
- conseils pour la gestion de leur projet

Yvelive : dispositif pour l'insertion professionnelle des musiciens et le développement de carrière de

groupes

Chaque groupe est parrainé par un lieu membre du réseau, via un appel à candidatures et un comité de sélection.

Le dispositif est co-piloté avec les réseaux départementaux REZONNE (91), Combo 95, Réseau 92.

Il comprend 3 volets :

- formation : résidences scénographiques (5 à 10 jours), perfectionnements artistiques (30h), formations administratives et sur l'environnement socioprofessionnel du musicien (8 séances)
- promotion : édition d'une compilation CD, inscription dans le dispositif régional Itinérances
- Diffusion : au moins 3 concerts rémunérés par groupe dans les festivals du réseau

L'Echo du local, opération de valorisation de la diversité des pratiques musicales amateurs

= 1 semaine de concerts dans les lieux du réseau avec des programmations concertées par bassins géographiques

Cette opération, à l'origine départementale, se décline depuis 2010 uniquement à l'échelle de chaque infra-territoire.

2) Pôle Information & Communication

Site internet

Refondu en 2010, il comporte les rubriques suivantes :

- une présentation des actions du réseau et de ses adhérents
- l'agenda des concerts des adhérents
- un webzine (Le "78 tour.com") qui s'adresse aussi bien au grand public qu'aux professionnels du secteur avec des news, une Webtv et une Webradio
- une partie ressources : mettant à disposition des documents tels que : actes de colloques, bibliographies, cartographies, descriptifs de projets, documentations juridiques et administratives, enquêtes, études, mémoires, revues de presse, etc.

Aide aux porteurs de projets (rdv personnalisés, visites d'équipements du réseau)

Production d'émissions audiovisuelles en partenariat avec les médias locaux :

- chronique bimensuelle sur TVFil78
- émission de radio « 78 Tour FM » sur Radio Sensation

Promotion des activités des structures membres

Différents outils sont utilisés : réseaux sociaux, newsletter professionnelle et publique, partenariats avec des médias locaux, podcast avec une web-radio

Captations et productions vidéos

Objectifs :

- outil de promotion d'activités
- outil d'expériences pédagogiques

Espace-ressource à St-Germain-en-Laye

L'assistance aux outils numériques pour les adhérents

3) Pôle Observation

Etude sur les pratiques et les publics en musiques actuelles

Initiée en 2010, cette étude, en lien avec des partenaires régionaux et nationaux, a pour buts de :

- connaître le rapport de la population aux musiques actuelles et leurs attentes vis-à-vis des politiques publiques
- aider les professionnels à définir des critères d'évaluation adaptés au secteur
- évaluer les spécificités des pratiques musicales actuelles au regard des autres pratiques du

spectacle vivant

- aider à la mise en place d'une procédure d'observation / évaluation permanente des activités artistiques.

Cette étude a fait l'objet d'une aide exceptionnelle supplémentaire de 15 000 € de la Région en 2010 et 2011.

Partenariats avec les territoires yvelinois : la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines
Le CRY est associé à la définition du Schéma de développement culturel de la CAMY.

Base de données sur les membres du réseau

4) Pôle Formation & Sensibilisation

Programme de formation professionnelle

3 axes :

- programme de formation annuel : mise à niveau de connaissances sur des sujets et problématiques fondamentaux, mise en place de modules à la carte sur des sujets liés directement aux besoins des structures et qui ne sont pas proposés dans l'offre de formation professionnelle
- proposition de mutualisation : optimisation des initiatives des adhérents en les proposant à l'ensemble du réseau
- échanges de pratiques : autoformation au sein du réseau, construction collective éclairée par un intervenant capable d'animer le débat, possibilité de révéler les besoins en formation.

Ce programme de formation est soutenu par la CAMY.

Public des formations : personnels des services culturels, musiciens, programmeurs...

Commission Pédagogie

Objectifs :

- Engager une réflexion spécifique sur les démarches pédagogiques des structures du réseau,
- Soutenir et être ressource pour les structures souhaitant développer des activités pédagogiques en matière de musique

Concertations territoriales

5) Pôle Structuration du secteur

Missions :

- Animation du réseau
- suivi individuel des membres du réseau
- implication au sein des autres réseaux et collectifs : RIF, RPM, SMA

Représentativité régionale

Le réseau du CRY est composé de 32 structures (et 1 individu), dont un tiers est membre depuis les années 1995-1998.

Le réseau est composé à parts quasi égales de structures associatives et de structures publiques.

Le réseau rassemble une variété d'acteurs : des structures de diffusion, des festivals, des MJC, des écoles de musique, des services culturels municipaux...etc :

Il n'y a pas eu de mouvement en 2014 au sein du réseau.

Mode d'adhésion

Pour être membre du réseau, les structures doivent être des lieux de pratique artistique dont les moyens permettent l'accueil en répétition et/ou en formation, et/ou la diffusion. Le réseau est également ouvert à des personnes physiques ou morales dont les actions convergent ou complètent celles du réseau.

Les cotisations ont été augmentées en 2014 ; elles varient selon si la structure est municipale (forfait de 750 €) ou privée. Dans ce dernier cas, la cotisation est calculée en fonction du budget réalisé de l'année

précédente :

- budget inférieur à 15 000 € : cotisation de 112,5 €
- budget compris entre 15 000 et 150 000 € : cotisation de 187,5 €
- budget compris entre 150 000 et 600 000 € : cotisation de 375€
- budget supérieur à 600 000 € : cotisation de 750€

Effectifs

Le CRY emploie 4 personnes en CDI (dont 3 temps pleins) : 1 directeur (poste FONJEP), 1 chargé de l'information et de la communication, 1 administratrice, 1 graphiste-webmaster (temps partiel).

Une quinzaine de formateurs sont également employés en CDD.

Depuis juin 2011, le CRY est présidé par Eric Guillamaud, directeur du CAC Georges Brassens à Mantes-la-Jolie, le trésorier est Jérôme Vannier, directeur du Sax à Achères.

Liens avec d'autres réseaux

Le CRY est membre du réseau régional RIF et, au sein de celui-ci, membre de toutes les commissions thématiques ; il travaille également de façon étroite avec certains réseaux départementaux : REZONNE (91), Combo 95.

Le CRY fait partie du Collectif « Recherche en Pédagogie musicale » (RPM), qui propose à l'échelle nationale un espace de réflexion sur les questions de pédagogie des musiques actuelles.

Le CRY est adhérent au Syndicat des structures non-lucratives de musiques actuelles (SMA) et membre de la commission « formation professionnelle ».

Bilan d'activités 2014

1) Pôle accompagnement des pratiques amateurs et pré-professionnelles

Plateau 109 : dispositif pour accompagner les groupes amateurs yvelinois repérés par les régisseurs des studios

13 formations à la carte ont été organisées pour 13 groupes issus de 6 structures membres du CRY (Le Cobalt, La Clef, MJC La Celle Saint-Cloud, L'Usine à sons, La Verrière, Auffargis) soit 91 heures d'interventions (5 formateurs embauchés)

Organisation du Forum des pratiques musicales amateurs, qui s'est déroulé le samedi 13 décembre au CAC G. Brassens à Mantes-la-Jolie (ateliers, speed-dating, débats...)

Accompagnement du collectif LMF 78 (artistes issus des ateliers Chopin de Mantes-la-Jolie) avec une journée de formation sur la communication sur les réseaux sociaux.

Yvelive : dispositif pour l'insertion professionnelle des musiciens et le développement de carrière de groupes

8 groupes, parrainés par une ou deux structures du réseau, ont été sélectionnés pour la saison 2013/14, à l'issue du processus de sélection, sur 100 candidatures au total :

Anechoic Room (dub-métal)

Bazar et Bémols (chanson-swing)

Blue Box (pop-rock)

Dirty Zoo (hip hop festif)

Einleit (pop noire électronique)

Encore ! (disco house punk)

Klink Clock (rock)

Lolito (rock-pop)

Outre des formations à la carte (administratives, artistiques), ils ont bénéficié de programmation dans les lieux & festivals du réseau.

Un concert de clôture de la saison a été organisé le 28 septembre au Café de la plage à Maurepas avec 350 spectateurs.

Dispositif Itinérances – RIF

6 groupes ont été sélectionnés par les lieux adhérents des réseaux franciliens pour la saison 2013/14:

Balinger, Lior Shoov, Lou Marco, Jean Jean, Demi Mondaine, Team Paname

Les lieux qui les accueilleront bénéficieront d'une aide du RIF à hauteur de 110 € / musicien ou technicien.

2) Pôle sensibilisation

Sensibilisation en milieu scolaire

Poursuite des travaux de la commission action culturelle fédérant 9 adhérents qui mènent des projets d'action culturelle

Journée de rencontre autour des ateliers menés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires prévue en décembre 2014.

3) Accompagnement, conseil auprès des professionnels

Aide aux porteurs de projets (rdv personnalisés,)

57 rdv individuels réalisés

4 réunions d'information gratuites en soirée, dont 2 en partenariat avec le Combo 95

4) Pôle Observation

Etude menée par le RIF avec les réseaux départementaux sur « les services proposés aux musiciens par les structures adhérentes »

Rendu prévu début 2015

Diffusion de l'étude sur les publics des musiques actuelles en Yvelines

500 exemplaires publiés

Une restitution a eu lieu au ministère de la culture en mars 2014.

Bilan financier (2013 et prévisionnel 2014)

Le bilan de l'exercice 2013 s'élève à 215 332€, avec un résultat légèrement bénéficiaire à 971 € qui vient s'ajouter au report à nouveau de 5606.73 €.

En 2014, le bilan prévisionnel s'élève à 199 134 € avec un résultat déficitaire prévisionnel de 2 488 €.

Le financement du réseau en 2013 s'appuie sur :

- les subventions d'exploitation (167 028 € soit 77% du budget)
- les prestations de service et programmes de formation (17 721 € soit 8.2% du budget)
- les cotisations des membres (20 895 € soit 9.7% du budget)

Le CRY est soutenu en 2014 par la DRAC Ile-de-France (45 000 €), le Conseil général des Yvelines (63 500 €), la CAMY (7 500 €), la Préfecture – DDCS (10 600 € cumulés) et par la Région (40 000 €) au titre des réseaux culturels.

Projets d'activités 2015

Une réflexion doit être menée sur les choix stratégiques à déterminer pour l'évolution du réseau après un gros travail de mise à plat des enjeux et des statuts du réseau mené en 2014.

Il s'agit notamment de :

- faire évoluer la gouvernance interne
- créer des zones opérationnelles de coopération à l'échelle intercommunale, dans la perspective de la disparition des départements

- renforcer les coopérations entre réseaux départementaux à l'échelle régionale
- défendre des valeurs et des principes pédagogiques notamment pour l'action culturelle
- mettre l'accent sur le développement des carrières artistiques à travers Yvelive avec une recherche accrue de reconnaissance auprès d'organisations professionnelles à l'échelle nationale.

1) Pôles accompagnement de la scène locale

Plateau 109 : dispositif pour accompagner les groupes amateurs yvelinois repérés par les régisseurs des studios

Reconduction du dispositif dans la formule plus souple initiée en 2013 (15 groupes prévus)

Reconduction du Forum des pratiques musicales amateurs dans un autre bassin du département.

Renforcement des échanges et collaboration à l'échelle intercommunale

2) Pôles aide au développement de carrière artistique

Yvelive : dispositif pour l'insertion professionnelle des musiciens et le développement de carrière de groupes

Accompagnement de 6 à 8 groupes sélectionnés pour la saison 2015/16 : formations, coaching personnalisés... et diffusion (au moins 3 dates par groupe) dans des conditions professionnelles notamment dans les festivals du réseau.

Edition et diffusion d'une compilation CD auprès des professionnels

Promotion via les outils de communication du CRY

Projet à l'échelle inter-régionale d'échanges d'artistes dans le cadre de résidences courtes en partenariat avec d'autres lieux de musiques actuelles hors Ile-de-France

3) Pôles formation, sensibilisation

Programme de formation professionnelle

- travail sur le programme de formation régional piloté par le RIF : le CRY accueillera, en lien avec le Combo 95, 6 journées sur les 24 journées du programme régional

Développement de journées d'échanges de pratiques entre adhérents

Thèmes choisis pour 2015 : échanges d'expérience autour des ateliers menés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, perfectionnement et outillage des chargés de communication à l'ère du numérique, évolution de l'offre de répétition, nouvelles pratiques musicales des jeunes, engagement bénévole.

Poursuite du collectif RPM

Sensibilisation en milieu scolaire

Poursuite des travaux de la commission action culturelle fédérant 9 adhérents qui mènent des projets d'action culturelle

Mise en œuvre d'un dispositif d'insertion à destination des bénéficiaires du RSA en collaboration avec les services culture et économie du Conseil général des Yvelines.

4) Information & Communication

Aide aux porteurs de projets (rdv personnalisés, visites d'équipements du réseau)

Réflexion sur l'harmonisation du site internet du Cry avec celui du RIF

5) Pôles Observation

Restitution de l'étude menée par le RIF avec les réseaux départementaux sur « les services proposés aux musiciens par les structures adhérentes »

Projet d'étude sur l'emploi au sein des structures adhérentes

Etude sur les pratiques et les publics en musiques actuelles
Poursuite des temps de débats

Evaluation des besoins en aménagements ou création d'équipements de musiques actuelles dans le département – publication d'une cartographie des besoins

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son aide à l'identique à hauteur de 40 000 €, en faveur du réseau CRY, sur une base subventionnable de 189 200€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des amortissements et charges de gestion et intérêts bancaires.

Budget prévisionnel 2015 (TTC)

CHARGES	€	PRODUITS	€
achats	1 600	ETAT	
Fournitures administratives	350	Ministère de la Culture	
Fournitures et petits équipements		DRAC Ile-de-France Musique et Danse X sollicité	45 000
Prestations services	1 250	DDCS Yvelines X sollicité	3 500
SERVICES EXTERIEURS	5 100	FDVA X sollicité	2 500
Assurance	700	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation		Région Ile-de-France	
Charges locatives	4 400	Région IDF – SV – aide au réseau X sollicité	40 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 500	Département : CG 78 X sollicité	63 500
Honoraires	2 250	EPCI - Communauté d'agglomération	
Publicité / compilation	1 500	AIDES A L'EMPLOI	
Déplacements et missions	5 800	Autres Emploi aidé : FONJEP	7 100
Réceptions	1 000	Autres : FCM X sollicité	5 000
Téléphone, frais postaux, télécommunication	2 250		
Cotisations	700	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
IMPOTS TAXES		Cotisations	16 800
CHARGES DE PERSONNEL	169 000	PRESTATIONS :	
Salaires bruts personnel permanent	100 350	Participation struct et gpes au dispositif PL109	5 000
Charges sociales patronales	46 900	Participation Groupes au dispositif YveLive	1 200
Salaires bruts intervenants pédagogiques	13 050		
Charges sociales patronales	8 700	Participation stagiaires Formation Professionnelles	2 500
CHARGES GESTION et intérêts bancaires	1400		
AMORTISSEMENTS	1500		
TOTAL	192 100	TOTAL	192 100

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	24 000,00 €
2016	16 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	40 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	40 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	40 000,00 €
	Montant total	120 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000010
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : DEAMBULATION (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	84 000,00 €	59,52 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEAMBULATION
 Adresse administrative : MAISON DES ASSOCIATIONS
 75012 PARIS 12
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Véronique DILSOT, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 50380411400018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Description :

Présentation du réseau

Le Réseau Déambulation a été créé en 2005 par des représentants de manifestations des arts de la rue en Ile-de-France. Il est constitué de 8 structures franciliennes : Festival Printemps des Rues (Paris 10e), Festival Onze Bouge (Paris 11e), Festival Nocturbaines (Paris), Festival Coulée Douce (Paris), Festival La Défense Tour Circus (92), Festival de l'Oh (94), Festival Cergy Soit ! (95) et la compagnie la Constellation (91).

Le réseau emploie un coordinateur en CDD.

Missions et objectifs

Le réseau Déambulation a pour objectifs de :

- favoriser le développement et la structuration de la diffusion des arts de la rue en Ile-de-France
- assurer la promotion des actions du réseau et des arts de la rue en général auprès du grand public et du secteur professionnel
- développer des outils de communication communs
- mutualiser les moyens (transports, hébergement, matériels), afin de diminuer les coûts d'accueil des compagnies lors de leur diffusion

- organiser une tournée pour les compagnies dans les évènements du réseau

Il s'appuie sur une charte commune précisant ses objectifs, ses valeurs et ses modes de fonctionnement (entrée et sortie du réseau, conditions d'éligibilité...). Ainsi, par exemple, le réseau exclut d'emblée les structures commerciales ; il implique de respecter le principe de la gratuité pour le public des spectacles programmés et de s'engager auprès des artistes en les rémunérant (ce qui signifie l'absence de programmation « off »).

L'action du réseau se développe autour de deux axes principaux :

- 1) le soutien à la création pour l'espace public à travers un appel à projets annuel, permettant chaque année à deux ou trois compagnies du secteur des arts de la rue de bénéficier d'une vraie visibilité et d'un accompagnement sur le territoire francilien ;
- 2) la mutualisation des coûts entre les festivals membres, l'échange et le partage de leurs compétences ainsi qu'une communication commune.

Des contrats de diffusion tripartites sont signés avec une répartition des coûts : le réseau prend en charge le cachet artistique et les festivals membres prennent en charge l'éventuel coût artistique complémentaire, les frais techniques et frais annexes.

Les festivals qui disposent de davantage de moyens s'engagent en diffusant plus de dates de représentation.

Bilan d'activités 2014

- 1) le soutien à la création dans l'espace public

En 2014, le réseau a soutenu et accompagné 3 compagnies, dont deux franciliennes, choisies suite à un appel à projet lancé à l'automne 2013

- Cie Une peau rouge avec « Tetla »
- Cie Yann Lheureux avec « Flagrant délit » / Flat/grand délit / « Flagrant délire »
- Cie les grandes personnes avec « La Bascule »

Le réseau Déambulation a soutenu et promu le travail de ces trois compagnies en diffusant leur création au cours de la saison 2014 : 39 représentations gratuites pour le public dans les 8 festivals entre les mois de mai et septembre 2014 qui ont rassemblé plus de 200 000 franciliens.

- 2) la mutualisation : un principe directeur du réseau

L'accompagnement de ces compagnies et la défense de la création sur le territoire francilien ont été rendus possible par la contribution des festivals. Ce sont des partenaires tant artistiques que financiers en prenant à leur charge l'ensemble des frais d'accueil : règlement des droits SACEM et SACD, les frais techniques et logistiques et une part du cachet artistique lorsque le budget le permet.

Bilan financier (2013)

Les comptes annuels 2013 font apparaître un total des produits de 86 502 euros et un excédent de 2 136 euros.

Le financement du réseau repose à hauteur de 65 000 €, soit 75 %, sur des subventions publiques (DRAC Ile-de-France 15 000 € et de la Région 50 000 €). Le reste du financement repose essentiellement sur la participation des membres du réseau.

Projets d'activités 2015

Pour la saison 2015, le réseau Déambulation poursuivra son soutien aux compagnies par la diffusion de leur création ainsi que son action d'irrigation du territoire grâce à la mutualisation en affirmant sa place de réseau de diffusion des arts de la rue sur le territoire francilien et son travail de mutualisation.

Il accompagnera pour la saison 2015 les projets de création de 3 à 5 compagnies sélectionnées par les 8 festivals suite à un appel à projet

En 2015, Le Réseau Déambulation souhaite améliorer sa communication en la ciblant plus précisément. En direction du public, un compte facebook sera créé et relayé par tous les membres du réseau. En

direction des professionnels, un partenariat avec HorsLesMurs sera développé. En direction des institutions, une plaquette spéciale sera éditée. Enfin pour l'ensemble de la profession, une ouverture de saison sera organisée avec les compagnies sélectionnées de manière à ce qu'elles puissent présenter leur projet à un large public, aux partenaires, aux professionnels, aux institutions...

Plan de financement prévisionnel 2015

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	€ TTC
ACHATS DE SPECTACLES	60 000	SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	130	Ministère de la Culture X acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	15 000
Fournitures et petits équipements	610	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre):	
Achat matériel régie	2 300	Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat (Préciser):	
Assurance	250	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation		Région Ile-de-France	50 000
Autres, préciser.....		Région IDF – SV – aide au réseau	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires	7100	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Publicité	1550	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements	1 000	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions	3100	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux et bancaires	1000		
Dotation aux amortissements	300	UNION EUROPEENNE	
Provision pour droits du logo	500	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
		AUTRES APPORTS	
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés)	
Salaires personnel permanent		Mécénat et sponsoring	
Charges sociales		Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires Brut Intermittents	3 800	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES (Partenariat Festivals)	19 000
Charges sociales	2660	Cotisations adhérents	
Autres		Prestations de service, préciser :	
TOTAL	84 000	TOTAL	84 000
MISES A DISPOSITION		MISES A DISPOSITION	
Frais techniques et logistiques	18 000	Frais techniques et logistiques	18 000
Droits d'auteurs	8 000	Droits d'auteurs	8 000
TOTAL	26 000	TOTAL	28 000

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 84 000 € et correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	20 000,00 €
2015	30 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	50 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	50 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000011
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : FUTURS COMPOSES (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	175 948,00 €	8,53 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FUTURS COMPOSES
 Adresse administrative : 19 AV CARNOT
94230 CACHAN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur David JISSE

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 48255745100010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Description :

Présentation du réseau :

Futurs Composés regroupe plus de 200 membres actifs dans la création musicale sur le territoire national : centres nationaux de création musicale, éditeurs et labels, festivals, ensembles et compagnies, indépendants, structures de production, de diffusion, d'information et de formation, compositeurs, interprète ...Le réseau défend la place de la création dans l'évolution des mouvements artistiques et son rapport aux publics. La réflexion, le partage d'expériences et l'organisation collective sont au cœur de ses préoccupations et de ses engagements. Il veille à une meilleure prise en compte de la pertinence artistique et culturelle de la création tant dans les pratiques professionnelles que dans les politiques publiques.

Représentativité

Le réseau Futurs Composés est constitué en 2014 de 204 adhérents (contre 186 en 2013) :

- 6 Centres nationaux de création musicale : Césaré, CIRM, GMEA, GMEM, GRAME, La Muse en Circuit.
- 5 Editeurs et labels dont MFA – Musique Française d'aujourd'hui et Universal Music Publishing Classical.
- 66 Ensembles, collectifs et compagnies dont le Choeur de chambre Accentus, aKhoustéa Cie,

Compagnie Inouïe, Compagnie Voque – Jacques Rebotier, Décor Sonore, Ensemble Aleph, Ensemble 2e2m, Ensemble FA7, Ensemble Intercontemporain, Ensemble Zellig, Ensemble Orchestral Contemporain, TM+...

- 9 Festivals dont le Festival d'Automne à Paris, Voix Nouvelles – Fondation Royaumont.
- 87 Musiciens, compositeurs et indépendants
- 29 structures de diffusion et de production dont l'ARCAL, CIMAC, CREA, Maison de la Musique de Nanterre, Lutherie urbaine.
- 4 structures de formation et d'information : Centre de Documentation de la Musique Contemporaine, CFMI d'Orsay le CNSMDP et France Festivals.

Le réseau a poursuivi son élargissement et est passé de 186 membres en 2013 à 204 en 2014, ce qui représente une progression du nombre de ses membres de 9.6 %. Les nouvelles adhésions concernent des ensembles et compagnies (passés de 62 à 66), des musiciens et compositeurs (passés de 79 à 87) et des structures de formation et information (passées de 3 à 4).

Pour être adhérent, il est nécessaire d'être conforme à la charte du réseau et être parrainé par deux membres du réseau.

Missions et objectifs

Futurs Composés a pour objectifs:

- De créer des liens professionnels « directs » entre les acteurs de la création musicale.
- De favoriser les partages d'expériences entre ses membres.
- D'organiser des rencontres « thématiques » régulières.
- De mutualiser et de faire connaître toutes les informations utiles au développement de la création musicale contemporaine.
- D'agir pour obtenir la présence de la création musicale contemporaine dans les lieux de diffusion pluridisciplinaires.
- De représenter et de soutenir collectivement ses adhérents auprès des partenaires publics et professionnels au niveau régional, national et international.
- De développer toute action pouvant concourir à une meilleure relation entre les acteurs de la création musicale contemporaine et les publics.

Le réseau emploie à ce jour deux permanents en CDI temps-plein, un emploi-tremplin et un CAE-CUI.

Bilan d'activités 2014

1 - L'organisation de rencontres/débats

En 2014, Futurs Composés a organisé :

Trois « matinées » :

- La première sur les aides dédiées à la création musicale internationale au Hall de la Chanson à Paris le 16 mai 2014
- La deuxième sur la question de la création musicale et petite enfance au Parc Floral à Paris le 6 septembre 2014
- La troisième sur les nouveaux objets numériques, enjeux et usages au Centre de Documentation de la Musique Contemporaine le 12 décembre 2014.

Les journées de la création en région « Oser composer, Transmettre, musiques de création, quel avenir ? » au Conservatoire de Bordeaux le 20 novembre 2014.

Un débat en avant-première de l'évènement Bien entendu ! Un mois pour la création musicale sur le thème de la création artistique face au consumérisme culturel à la BNF à Paris le 11 mars 2014.

2 – L'organisation de Bien Entendu ! un mois pour la création musicale

Futurs Composés a organisé la première édition de Bien entendu ! pendant un mois du 13 mars 2014 au 13 avril 2014 qui vise à valoriser la création musicale à travers l'ensemble des événements se déroulant en Ile-de-France, France et à l'étranger. Bien Entendu ! a rassemblé 88 ensembles et compagnies, 204 compositeurs et compositrices, plus d'un millions d'artistes et plus de 250 rendez-vous (concerts,

performances, ateliers, rencontres...).

Un programme papier de 88 pages, une affiche et un site internet dédié ont été mis en place.

3 – Un appel à œuvre lancé pour les prochaines ISCM World Music Days

Futurs Composés est, depuis octobre 2013, la Section nationale française de l'ISCM (International Society for Contemporary Music), réseau international dédié à la promotion et à la valorisation de la musique contemporaine. En 2014, Futurs composés a lancé un appel à œuvres pour les prochains ISCM - World Music Days qui se tiendront du 26 septembre au 1er octobre 2015 en Slovénie. Six compositeurs ont été sélectionnés : Hector Parra, Laurence Bouckaert, Raphaële Biston, Stéphane Magnin, Samuel Sighicelli et Karl Naegelen. Ils seront mis en valeur par Futurs Composés tout au long de l'année.

4 – Représentation et collaborations inter-réseaux

Futurs composés a participé aux rencontres nationales de la plateforme Accords Majeurs « Vers de nouvelles audiences, la diffusion de la musique à l'ère du numérique » le 10 juillet 2014 à Aix-en-Provence. La Plateforme se compose de AFO – Association Française des Orchestres / CPDO – Chambre Professionnelle des Directeurs d'Opéra / FEVIS – Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés / FRANCE FESTIVALS – Fédération Française des Festivals Internationaux de Musique / FUTURS COMPOSES – Réseau national de la création musicale / GRANDS FORMATS – Fédération des grands ensembles de jazz et musiques à improviser / PROFEDIM – Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique / REMA – Comité français du Réseau Européen de Musique Ancienne / ROF – Réunion des Opéras de France / SYNOLYR – Syndicat National des Orchestres et Théâtres Lyriques.

5 – Le Webzine présentcontinu.com

Le Webzine de la création musicale « Présent continu » développé depuis 2013 à l'initiative de Futurs Composés, presentcontinu.com, permet la promotion de la création musicale à travers des contributions publiées sur internet et relayée via une newsletter et les réseaux sociaux. Il s'adresse aux professionnels, comme aux amateurs et néophytes. En 2014, plusieurs contributions ont été mises en ligne.

Bilan financier (2013)

Les comptes annuels 2013 font apparaître un total des produits d'exploitation de 139 510 euros et un excédent de 14 328 euros.

Le financement du réseau repose :

- Sur des subventions qui s'élèvent à 97 060 € €, soit 68,2 % du budget
- Sur les cotisations des membres pour un montant de 18 020 € soit 12,7 %

Le réseau bénéficie du soutien de la DGCA/ministère de la Culture (28 500 €), de la DRAC Ile-de-France (10 560 €) et de la Région (15 000 €). Il reçoit également des subventions des sociétés civiles.

Projets d'activités 2015

Pour 2015, le réseau Futurs Composés prévoit de poursuivre ses activités d'organisation de rencontres, de mobilisation et de participation au travail inter-réseaux et de parution du webzine Présent Continu. Futurs composés organisera la deuxième édition de Bien entendu ! Un mois pour la création musicale du 15 mai au 15 juin 2015.

Un nouvel appel à œuvres sera lancé en 2015 pour les ISCM - World Music Days 2016.

Futurs composés participera au Focus de l'Institut Français prévu du 8 au 15 juin pour promouvoir la création musicale française auprès de programmateurs étrangers en organisant par exemple des conférences de présentation d'artistes et de compositeurs à Paris et en Région Ile-de-France.

Plan de financement prévisionnel 2015

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	€ TTC
ACHATS		SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	1000	Ministère de la Culture	
Fournitures et petits équipements	1000	DRAC Ile-de-France <input type="checkbox"/> Acquis/ x sollicité	12000

Autres, préciser TR.....	2500	Autre Direction (préciser) DGCA <input type="checkbox"/> Acquis/ x sollicité	50000
SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat (Préciser):	
Assurance	700	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation	1000	Région Ile-de-France	
Autres, préciser... Loyer Edf Téléphone.....	8400 1200 1200	Région IDF – SV – aide au réseau	20000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires	22100	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Publicité	20000	EPCI - Communauté d'agglomération	
Voyages et déplacements	17700	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions	8500	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	1200	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser..... Impression brochure Bien Entendu ! + dépôts.....	16500 1600	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
		AUTRES APPORTS	
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés) Emploi tremplin Cui cae	9852 10992
Salaires personnel permanent	62000	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	24200	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i> SACEM FCM SPEDIDAM	50000 8000 10000
Salaires autres personnels, préciser		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Charges sociales		Cotisations adhérents	20000
Autres		Prestations de service, préciser :	
TOTAL	190 800	TOTAL	190 800

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 175 948 € et correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite de l'aide emploi-tremplin et du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	9 000,00 €
2016	6 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	15 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	15 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	15 000,00 €
	Montant total	45 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000012
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : GROUPE VINGT THEATRE IDF (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	108 680,00 €	23,00 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GROUPE VINGT THEATRE IDF
 Adresse administrative : 13 BIS RUE HENRI MONNIER
75009 PARIS 09
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 50815968800011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Description :

Présentation du réseau

Le Groupe des 20 est un réseau regroupant dix-huit directeurs et directrices de théâtres de ville en Ile-de-France, implantés en banlieue, qui ont pour points communs dans leur projet artistique et culturel d'établissement de soutenir la création, notamment dans le domaine des écritures contemporaines, et de développer de l'action culturelle avec les publics, en parallèle de la programmation.

Depuis quatre ans, la présidence du Groupe des 20 est partagée entre trois membres. En 2014, trois nouveaux coprésidents ont été désignés : Véronique Lécullée, directrice du centre culturel de Champigny-sur-Marne, Yoann Lavabre, directeur de la Ferme de Bel Ebat à Guyancourt et Loïc Rabache, ancien directeur des 26 couleurs à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Le Groupe des 20 emploie par ailleurs à mi-temps une secrétaire générale dont le poste devrait évoluer vers celui de déléguée générale.

Pour 2015, Bruno COCHET, directeur du théâtre de Rungis (94) devrait rejoindre le réseau alors que Marie-France CONTESSE directrice de l'Espace Marcel Carné à Saint-Michel-sur-Orge (91) et Lionel MASSETAT directeur de l'Onde à Vélizy devrait en sortir. Le groupe des 20 reste toujours attentif à l'équilibre territorial de ses membres et à la parité femmes/hommes.

Missions et objectifs :

L'activité du Groupe se décline autour de trois axes majeurs :

1. Les Plateaux : des journées professionnelles qui permettent à des compagnies sélectionnées par le Groupe de rencontrer des programmateurs franciliens autour d'un projet de création.
2. Les actions de coproduction et de diffusion : chaque année, les membres du Groupe s'engagent dans un ou plusieurs projets de coproduction et de diffusion dans leurs lieux d'un ou plusieurs spectacles.
3. Les journées métiers : journées d'échange et de réflexion permettant aux membres du réseau et à leurs équipes d'échanger sur leurs pratiques et leurs problématiques professionnelles
4. La coopération inter-réseaux avec trois autres réseaux : le Groupe des 20 Rhône alpes, le réseau Quint'est (réseau grand Est du spectacle vivant) et le réseau suisse Corodis.

Bilan d'activités 2014

1. Les Plateaux

Deux Plateaux ont été organisés en 2014, l'un au printemps et l'autre à l'automne :

- le 16 juin 2014 au théâtre de l'Onde à l'Onde à Vélizy

Ces plateaux étaient copilotés par Lionel Massetat, Jean-Claude Martin et Morgane Le Gallic. Parmi les 7 projets proposés, 6 émanés de proposition du groupe des 20 et un du groupe Quint'est (dans le cadre du nouvel axe de travail du groupe sur la coopération inter-réseaux). Ces projets étaient les suivants :

- Days of nothing / Cie du Veilleur / Matthieu Roy
- CAPITAL (peine) / Compagnie Sambre / Carole Thibaut
- Squid / Cie Pseudonymo / David Girondin Moab
- Roméo et Juliette, Thriller médiatique / Cie Nar6 / Anne Barbot et Alexandre Delawarde
- Ils ne mouraient plus... mais étaient-ils encore vivants? / Théâtre Organic / Sophie Gazel
- A elles seules / Compagnie du Sillage / Jacques Fargearel
- R.A.G.E / Cie Les anges au plafond / Camille Trouvé et Brice Berthoud

- le 15 décembre 2014 Salle Jacques Brel à Pantin.

Ces plateaux étaient copilotés par Véronique Lécullée, Yoann Lavabre, Loïc Rabache et Morgane Le Gallic. Trois évolutions marquent ces plateaux. La première est la poursuite de l'ouverture à la coopération inter-réseau, la deuxième est le processus plus collectif du choix des projets et le troisième est l'organisation au cours de la journée d'une table ronde afin de débattre et réfléchir ensemble (et avec les invités) sur une thématique.

Ainsi parmi les 7 projets proposés, 6 émanés de proposition du groupe des 20 et un du groupe G20 Rhône-alpes.

Les projets étaient les suivants :

- Dark Circus – Stereoptik – Jean-Baptiste Maillet et Romain Bermond
- Angels in America – Deug Doan Goup – Aurélie Van Den Daele
- Discordes – Cie Sens Dessus Dessous -Jive Faury et Kim Huynh
- Pelleas et Melisande - Cie La Mandarine Blanche – Alain Batis
- La revanche - Cie Anteprema – Antonella Amirante (projet réseau rhône alpes)
- Diptyque des femmes - Cie Théâtre du Prisme - Arnaud Anckaert et Capucine Lange
- Catherine et Christian (fin de partie) - Collectif in Vitro - Juliet Deliquet

La table ronde a eu pour thème « Le programmateur, l'artiste et la peur de faire peur ». Elle rassemblait autour de la tribune de Michel Simonot « Artistes, la peur de faire peur », Michel Simonot (écrivain et sociologie), Véronique Balbo-Bonneval (Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Directeurs des Affaires Culturelles), Michel Lefeuvre (Président du Syndicat National des Scènes Publiques) et Anne Courel (Metteuse en scène et directrice du théâtre Théo Argence à Saint-Priest).

2. Action de coproduction et de diffusion

Le réseau a souhaité en 2014 proposer aux théâtres membres des spectacles étrangers et les choix se sont portés sur :

- Un projet à destination du très jeune public, White, d'une compagnie écossaise Catherine Wheels qui aborde avec humour et poésie le thème de la diversité.
- Un projet, The Blue Boys, de la compagnie Irlandaise Les Brokentalkers sur le thème de la

maltraitance dans les établissements disciplinaires irlandais.

- Un spectacle israélien (théâtre d'objet et cabaret musical), la maison près du lac de Yael Rasoody et Yaara Goldring qui évoque la vie des enfants juifs sous le nazisme.

3. Coopération européenne : les journées métiers et participation à des festivals

Dans le cadre de la réflexion du groupe des 20 sur la question de l'Europe culturelle, une journée d'information « Europe et Culture » a été organisée avec le Relais Culture Europe en septembre 2014 à Bruxelles.

Des membres du réseau sont allés au Festival d'Almada à Lisbonne en juillet et ont pu rencontrer le directeur du festival, l'attachée culturelle de l'institut français ainsi que des metteurs en scène portugais.

4. Coopération inter-réseaux

Les quatre réseaux, le groupe des 20 d'Ile-de-France, le Groupe des 20 Rhône alpes, le réseau Quint'est et le réseau suisse Corodis réfléchissent ensemble à la circulation des projets. Il est notamment prévu d'accueillir dans les plateaux respectifs de ces réseaux des projets venant des autres régions. Ainsi c'est le projet R.A.G.E. de la compagnie Francilienne « Les anges au plafond » proposée par le groupe de 20 d'Ile-de-France qui a été présenté au plateau de Quint'est « Quintessence » en décembre 2014.

Bilan financier

Le compte de résultat 2013 fait apparaître un total produit de 97 269 € avec un résultat excédentaire de 2 419 €.

Le financement du réseau s'appuie sur un équilibre entre :

- les cotisations des membres du groupe (individuels et lieux) : 22 066 € (22,7 % des produits)
- les subventions d'exploitation : 74 500 € (76,7% des produits).

Le bilan financier 2014 provisoire du réseau fait apparaître un budget de 109 968 € financé par l'aide de la DRAC de 57 000 €, l'aide de la Région de 25 000 € et les cotisations des membres à 25 137 €.

Projets d'activités 2015

Le groupe des 20 va poursuivre ses activités tout en les questionnant et les faisant évoluer. En ce sens seront mis en place trois groupes de travail et de réflexion, l'un sur l'évolution des plateaux, le deuxième sur l'International et l'Europe et le troisième sur la coopération inter-réseaux

1. Les Plateaux

En 2015, les plateaux vont évoluer et au lieu d'organiser deux plateaux par an un seul plateau sera proposé à l'automne 2015 mais sur deux journées avec des présentations de projets franciliens, un projet proposé par un autre réseau régional partenaire et des temps d'échanges professionnels.

2. Action de coproduction et de diffusion

Pour la saison 2015/2016, le Groupe des 20 choisira le projet qui sera présenté dans les différents théâtres du réseau parmi les spectacles présentés lors des plateaux.

3. Coopération inter-réseaux

Le groupe des 20 poursuivra le développement des relations et échanges avec les autres réseaux régionaux. En 2015, le projet R.A.G.E. de la compagnie Francilienne « Les anges au plafond » sera présenté au groupe des 20 Rhône-Alpes.

4. Coopération européenne

Souhaitant poursuivre sa réflexion sur l'Europe, le groupe de travail mis en place sur les questions européennes et internationales tirera le bilan de sa participation au Festival Almada de Lisbonne et réfléchira à définir des orientations de travail.

5. les journées métiers

Une journée métiers sera organisée en 2015, le thème n'est pas à ce jour encore défini.

Plan de financement prévisionnel 2015

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	€ TTC
ACHATS		SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	1600	Ministère de la Culture <input type="checkbox"/> Acquis/ <input type="checkbox"/> sollicité	

Fournitures et petits équipements	600	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre): RESEAUX X sollicité	57000
Achats de prestations et cessions	42000	Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat (Préciser):	
Assurance	100	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation	280	Région Ile-de-France	
Sous-traitance.....	3000	Région IDF – SV – aide au réseau	27500
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires	1400	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Publicité	1200	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements	9650	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions	4500	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	950	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser.....		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
		AUTRES APPORTS	
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés)	
Salaires personnel permanent	26900	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	13300	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels, préciser	3000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Charges sociales	1900	Cotisations adhérents	24430
Autres	800	Prestations de service, préciser :	
TOTAL	111180	TOTAL	111180

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 108 680 € et correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

2015	15 000,00 €
------	-------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	17 500,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	17 500,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000013
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : LA FEDERATION DES ARTS DE RUE EN ILE-DE-FRANCE (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	103 000,00 €	58,25 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION DES ARTS DE LA RUE EN ILE DE FRANCE
 Adresse administrative : 221 RUE DE BELLEVILLE
75019 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 48538926600027

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

La Fédération des arts de la rue en Île-de-France est l'organisation professionnelle régionale créée en 2005 ayant pour objectif de structurer durablement le secteur des arts de la rue sur le territoire francilien.

Missions et objectifs

Forum d'échanges et d'actions ainsi que force de proposition, elle vise à valoriser les démarches artistiques en espace public et à améliorer les conditions d'exercice des professionnels des Arts de la Rue en Île-de-France.

La Fédération IDF a pour objectifs de :

- fédérer le secteur professionnel des arts de la rue
- faire circuler des idées
- promouvoir et défendre une éthique et des intérêts communs
- prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux arts de la rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public.

Elle organise des rencontres professionnelles départementales et régionales, coordonne la journée Rue Libre. Elle participe au débat sur les sujets culturels et initie des rendez-vous réguliers autour des questions de société avec des artistes, des programmeurs, des élus, des citoyens, comme le cycle « Mais que font les artistes ? » ou « Mais que font les élus ? ».

Elle réalise une observation permanente du secteur sur le territoire.

Représentativité régionale

En 2014, la Fédération des arts de la rue en Ile-de-France compte 118 adhérents (+8 adhérents par rapport à 2013) soit 72 adhésions individuelles et 30 adhésions de structures. Ces chiffres sont stables par rapport à 2012.

Les professions représentées parmi les adhérents individuels sont les suivantes : directeur artistique, chargé de production, chargé de diffusion, administrateur, directeur technique, comédien, musicien, danseur, programmeur, éditeur, scénographe, responsable culturel, médiateur culturel, chercheur, magistrat, avocat...

Parmi les 30 structures adhérentes, on compte une très forte majorité de compagnies (21), 1 collectif de compagnies, 1 structure d'accompagnement, 3 collectivités, 4 lieux de fabrique dont 1 CNAR.

En termes géographiques : 33% des structures (10) sont de Seine Saint-Denis, 27% sont parisiennes (8), 3 du 92, les autres départements (94, 95, 77, 91 et 78) sont peu représentés (1 à 2 structures).

Mode d'adhésion

La cotisation des individus est forfaitaire : 55€ avec un tarif réduit à 25 € pour les personnes non-imposables.

La cotisation des structures est calculée sur la base de leur budget de fonctionnement à hauteur d'1/1000e dans une fourchette comprise entre 100€ et 800 €.

Mode de fonctionnement

Le Conseil d'administration est composé de 20 membres en 2014 ; il se réunit une fois par mois.

La présidente, Judith Frydman, a été élue en juillet 2013 ; le trésorier est Jérôme Planche.

Les adhérents participent activement aux actions menées par la Fédération IDF et reçoivent un bulletin d'information mensuel récapitulant le bilan des actions passées, les synthèses des différents rendez-vous effectués (réunions avec les partenaires, conseil d'administration, etc.) et annonçant les prochaines actions organisées. Ce bulletin d'information donne également des informations générales sur la vie du secteur.

A noter, que les groupes de travail ne sont pas uniquement constitués des adhérents. Toutes les actions de la Fédération des arts de la rue en IDF sont ouvertes aux non adhérents sauf exception.

Effectifs

La fédération compte un seul poste permanent, pérennisé, celui de la coordinatrice, qui avait bénéficié d'une aide à l'emploi-tremplin jusqu'en décembre 2012.

Des embauches ponctuelles ont lieu pour la coordination technique des rencontres professionnelles.

En 2014, des chargés de mission ponctuels ont été embauchés pour une mission d'observation et pour l'organisation de Rue libre !

Liens avec d'autres réseaux

La fédération régionale est membre de la Fédération nationale des arts de la rue et participe à toutes ses actions : Université buissonnière à Vieux-Condé, animations de stands et des buvettes ouvertes atopiques et mobiles lors de festivals arts de la rue.

Bilan d'activités 2014

1) La relation aux partenaires

- avec la DRAC – service théâtre : poursuite des rdv, participation au chantier DRAC sur les résidences ; la DRAC soutient le réseau sur la mission observation.

- avec la Région :

* suivi de la mise en œuvre par la Région des dispositifs dédiés aux arts de la rue et de la piste

* réunion publique à destination des adhérents d'information sur l'ensemble des dispositifs régionaux.

- avec Arcadi : rencontres afin d'aménager les critères du service théâtre

- avec les départements franciliens : échanges de données, diffusion d'appels à projets & organisation de 3 rencontres départementales en préambule à Rus libre ! et en partenariat avec les Conseils généraux, dans des départements de la grande couronne : les Yvelines (20 sept 2014 à Maule dans le cadre du festival Toumélé), le Val d'oise (4 octobre), en Essonne (11 octobre).

- avec la Ville de Paris : renforcement des liens, échanges et propositions pour la création d'un lieu parisien suite à la disparition de l'Avant-rue et pour la création du 1% Travaux publics afin de soutenir la création en espace public. La Ville de Paris a soutenu l'organisation de Rue libre !

2) Les actions

- Journée des arts de la rue, « Rue Libre ! » : le 25 octobre 2014, place de la République à Paris

Comme en 2013, une action de grande ampleur a été menée pour renforcer la visibilité des arts de la rue dans le cadre de la journée Rue libre !, qui a été précédée cette année de plusieurs journées d'information organisées dans toute l'Ile-de-France.

Le dispositif était constitué de 14 boîtes géantes ouvertes de 14h à 18h et qui ont accueilli près de 1000 personnes en proposant divers interventions artistiques.

Une centaine d'artistes et techniciens issus d'une vingtaine de compagnies y ont participé ; un débat sur le thème du 1% Travaux Publics a été également organisé en présence des institutions partenaires de la Fédération. Le centre de ressources HorsLesMurs était également présent.

Le plan de communication autour de l'évènement a été renforcé.

- Interviews « mais que feront les élus ? », cycle d'interviews en direction des candidats aux élections municipales de 2014.

La Fédération régionale a participé à la campagne nationale « La rue en campagne » : interpellation des élus, signature d'un courrier d'engagement, photothèque...etc.

- Les réunions de formation

5 séances organisées en 2014 fin novembre – fin décembre afin d'informer les adhérents et plus largement le secteur des arts de la rue sur : les subventions européennes, les mutuelles de santé pour les salariés, les dispositifs du FNAS, les dispositifs de la Région Ile-de-France, le dispositif de la Ville de Paris, la concertation autour de la réforme de l'assurance chômage, la nouvelle convention collective du privé.

- Les Apérues, temps conviviaux d'échange, de partage d'expériences et de mise en réseau

5 éditions en 2014 sur l'année, marquées par un renouvellement des participants, notamment de la part de jeunes compagnies venues prendre contact avec la Fédération.

- L'observation du secteur

En 2014, la fédération a poursuivi son étude portant sur la diffusion et les programmations arts de la rue en Ile-de-France en 2013 grâce à l'embauche d'une chargée de mission ponctuelle et dans le cadre d'une démarche d'observation participative partagée. L'étude, basée sur 50 questionnaires, sera publiée prochainement.

Bilan financier (2013 et prévisionnel 2014)

Le bilan de l'exercice 2013 s'élève à 84 084€, avec un résultat bénéficiaire de 2 455 € qui vient s'ajouter au report à nouveau de 22 416 €.

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 110 250 €, avec un résultat à l'équilibre.

Le financement du réseau en 2013 repose :

- à hauteur de 72 000 €, soit 85,6%, sur des subventions d'exploitations
- à hauteur de 10 770 €, soit 12,8%, sur les cotisations

Le réseau n'a généré aucune recette propre d'activité.

La Fédération IDF bénéficie en 2014 du soutien de la DRAC Ile-de-France (14 400 €), de la Préfecture – DRDJS au titre du FDVA (3 000 €), de la Ville de Paris (10 000 €) et de la Région (60 000 €) au titre de l'aide au réseau.

Projets d'activités 2015

1) La relation aux partenaires

- Poursuite des échanges avec l'État (DRAC IDF), la Ville de Paris, Arcadi
- poursuite du dialogue avec les départements franciliens, dans la perspective d'organiser de nouvelles rencontres départementales
- Poursuite du travail avec la Région Ile-de-France, suite à la mise en place des nouveaux dispositifs régionaux en faveur du secteur et recherche de liens avec d'autres secteurs d'activité (emploi, vie associative, politique de la ville, environnement, aménagement...)

2) Les actions

- Reconduction de « Rue Libre ! » en 2015 : le but est de mieux anticiper la préparation de l'évènement afin de permettre une participation plus large des adhérents ; il s'agit de consolider le réseau et d'apporter un soutien aux équipes émergentes grâce à la transmission..

Rue Libre ! s'affirmera comme un évènement fédérateur contribuant la visibilité des arts de la rue en Ile-de-France à travers un dispositif scénographique fort, la coordination artistique d'une « troupe éphémère » constituée d'artistes, de techniciens et d'administrateurs, membres du réseau, aux compétences complémentaires, volontaires et bénévoles, et une communication large.

- Poursuite des réunions de formation pour les adhérents du réseau, notamment dans le cadre du FDVA
- Développement de relations avec les associations d'élus et de techniciens des collectivités (projet de conférences de sensibilisation et de formation pour les élus)
- Poursuite des Apérues
- diffusion des études menées par la Fédération autour des compagnies d'une part et des programmateurs d'autre part.
- Participation au chantier de l'UFISC sur l'observation des lieux de fabrique.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler l'aide au titre des réseaux culturels régionaux à hauteur de 60 000 € en faveur de la Fédération des arts de la rue en Ile-de-France, sur une base subventionnable de 103 000 € soit le budget proposé pour l'exercice 2015.

Budget prévisionnel 2015 (TTC)

CHARGES	€	PRODUITS	€
achats	8 331	SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	157	Ministère de la Culture	
Fournitures et petits équipements	200	DRAC Ile-de-France théâtre / aide au réseau x sollicité	14 400,00
Autres, préciser.....		Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat DRJSCS / FDVA x sollicité	3 000,00
Assurance	466	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation		Région Ile-de-France	
Locations	3 745	Région IDF – SV – aide au réseau	60 000,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	708		
Honoraires	2 917	Départements (préciser) :	
Publicité	4 914	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) :	
Voyages et déplacements	858	Communes (préciser) :	
Réceptions	6 488	Autres : Partenaire de Rue libre - sollicité	14 000,00
Téléphone, frais postaux	543	UNION EUROPEENNE	
Communication	3 520	<i>Préciser le dispositif :</i>	
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés)	
Salaires bruts personnel permanent	28 711	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	11 772	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels	15 559	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Charges sociales	6 379	Cotisations adhérents	10 800,00
Transports salariés	413	Prestations de service	800,00
formation	367		
Titres restaurants	1 016		
Frais bancaires	136	Reprise sur provision	
Amortissement	400		
Reversement cotisations Fédération nationale	5 400		
TOTAL	103 000	TOTAL	103 000,00

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	36 000,00 €
2016	24 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	9 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	60 000,00 €
	Montant total	99 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000014
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : LE PINCE OREILLES (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	101 200,00 €	24,70 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PINCE OREILLES
 Adresse administrative : 8 PASSAGE LOUIS LOGRE
77186 NOISIEL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur ALEXANDRE SAUMONNEAU, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 43874772700024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Créé en 1999 à l'initiative de huit lieux de spectacles de Seine-et-Marne, le réseau Pince Oreilles a pour vocation de favoriser le développement des musiques actuelles amplifiées en Seine-et-Marne.

Le Réseau regroupe 28 structures culturelles consacrant la totalité ou une partie importante de leurs activités aux musiques actuelles, le Pince Oreille est un espace d'actions, de réflexions, d'expérimentations et de mise en œuvre de projets.

Porté par une vision solidaire du développement artistique et culturel, il se base sur la complémentarité et la synergie des projets en direction du public, des musiciens et de l'ensemble des professionnels du secteur. Le Pince Oreilles est membre du RIF, confédération régionale des Réseaux Musiques Actuelles d'Île de France.

Représentativité : le réseau regroupe 33 structures culturelles (dont sept nouveaux adhérents en 2014) consacrant la totalité ou une partie importante de leurs activités aux musiques actuelles :

Missions et objectifs : l'objet de l'association est de favoriser la prise en compte et le développement, à travers la diversité des initiatives, du champ des musiques actuelles / amplifiées en Seine et Marne.

Les finalités du réseau consistent à promouvoir et mettre en œuvre :

- une vision solidaire du développement artistique et culturel
- la recherche de la complémentarité et de la synergie des projets.
- La structuration du secteur « musiques actuelles » dans un souci permanent de recherche de l'intérêt général et de la responsabilité sociétale.

Le Pince Oreilles veut ainsi être

- un outil de coopération entre adhérents et acteurs du champ des musiques actuelles sur le département via la création d'un réseau de compétence

- Un outil de représentation des adhérents (permettant la construction d'une parole collective).

Le réseau organise son activité autour de 3 axes d'actions:

- 1 L'axe « scène locale » :
- 2 L'axe « accompagnement ressources » :
- 3 L'axe « communication » :

Le Pince Oreilles emploie deux personnes : un Directeur et un coordinateur en charge de la scène locale en emploi tremplin.

Bilan d'activités 2014

Mise en place de nouveaux statuts

Nouvelle plateforme en ligne

Mise en place des rendez-vous « 77 connexion »

Par ailleurs le réseau a développé ses deux axes d'activité au cours de l'année 2014 :

L'axe « scène locale » et communication

L'axe « accompagnement / ressources »

Bilan financier 2013

Le total des produits de l'exercice 2013 s'élève à 133 678 € avec un résultat net positif de 2611 € qui s'ajoute à un report à nouveau de 29 493 €.

Le financement du réseau repose :

- à hauteur de 116 975 € sur des subventions publiques et aides aux emplois
- à hauteur de 4 053 € sur des ressources propres

Le réseau bénéficie du soutien de la DRAC Ile-de-France (20 000 €), du Conseil Général de Seine-et-Marne (40 000€).

En 2013, la Région Ile-de-France apporte une aide de 25 000 € au titre de l'aide au réseau et 14 667 euros au titre de l'aide aux emplois tremplins.

Budget prévisionnel 2015

CHARGES	€	PRODUITS	€
ACHATS	5 200	SUBVENTIONS ETAT	24 000
Fournitures administratives	100	Ministère de la Culture sollicité	20 000
Fournitures et petits équipements		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre): acquis	20 000
Autres, préciser (notamment pressage et mastering Pépinière)	4 900	Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS	2 220	Autres subventions de l'Etat (Préciser): DDCS SOLLICITE	4 000
Assurance	500	COLLECTIVITES TERRITORIALES	70 000
Documentation	420	Région Ile-de-France	30 000
Autres, préciser (notamment maintenance informatique)	1 300	Région IDF – SV – aide au réseau	30 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	26 905	Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires	2 700	Départements (préciser) : 77 acquis	40 000
Publicité		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements	2 200	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	

Réceptions	600	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	900	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser (Autoprod', Transistor)	20 505	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	900		
		AUTRES APPORTS	12 205
CHARGES DE PERSONNEL	80 000	ASP (emplois aidés : emplois-tremplins et mi-temps Fonjep)	12 205
Salaires personnel permanent	56 000	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	23 000	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels, préciser	1 080	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	12 200
Charges sociales		Cotisations adhérents	7 500
Autres (DOTATIONS, CHARGES GESTION COURANTE)	3 000	Prestations de service, préciser :	4 700
TOTAL	118 405	TOTAL	118 405

Soutien régional

La Région décide renouveler son aide à hauteur de 25 000 €, en faveur de Pince Oreilles, sur une base subventionnable de 101 200 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite de l'aide au titre des emplois aidés (12 205 euros) et du différentiel (5000 €) entre l'aide demandée et l'aide obtenue

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
	Montant total	75 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000015
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : MAAD 93 (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	160 979,00 €	15,53 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAAD 93
 Adresse administrative : 11 BIS RUE DU COQ FRANCAIS
 93260 LES LILAS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Perre VIVANTE, Président

Date de publication au JO : 30 octobre 2010

N° SIRET : 49342516900023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau :

Créé en 2006 dans un département riche en évènements et initiatives dans le champ des musiques actuelles, le réseau MAAD 93 rassemble principalement les salles de concerts. Il regroupe actuellement 17 structures départementales, municipales ou associatives, à caractère non lucratif, exerçant dans les champs de l'enseignement, la pratique, l'enregistrement et la diffusion des musiques actuelles.

Missions et objectifs

Le réseau MAAD 93 a pour but de fédérer les lieux de musiques actuelles adhérents afin de :

- soutenir la création, la diffusion, la pratique, et l'enseignement des musiques actuelles en Seine-Saint-Denis ;
- valoriser les actions de musiques actuelles menées sur le territoire et en particulier celles portées par les structures adhérentes ;
- favoriser la structuration et la professionnalisation des acteurs du secteur des musiques actuelles de Seine-Saint-Denis
- favoriser l'échange et la mutualisation de moyens et de compétences entre les adhérents ainsi qu'avec les adhérents des autres réseaux départementaux d'Île-de-France ; Favoriser les relations partenariales avec les acteurs culturels de Seine-Saint-Denis ;

- observer le champ des musiques actuelles, analyser les enjeux et favoriser la concertation entre les acteurs de terrain et les institutions.

Dans un esprit collectif, avec une logique de mutualisation de moyens et d'équilibre territorial et pour défendre la diversité artistique, le réseau MAAD 93 travaille pour la connaissance et la reconnaissance des musiques actuelles, le soutien des artistes musiciens, la professionnalisation des acteurs et l'accompagnement des pratiques.

Son action se structure en 4 pôles :

1) POLE STRUCTURATION ET RESSOURCE

- Service aux adhérents : rencontres thématiques : échanges d'expérience, partage de compétences, groupes de travail, constitution de dossiers thématiques, entretiens personnalisés à la demande des adhérents...

- Observation et concertations territoriales pour les adhérents et les institutions

2) PÔLE INFORMATION, COMMUNICATION ET PREVENTION

- MAAD'genda (10 000 exemplaires, 150 lieux de diffusion)

L'agenda est conçu en co-participation puisqu'au delà de l'agenda concerts, le support inclus des chroniques de disques rédigées par les membres du réseau sur un artiste ou un groupe implanté en Seine-Saint-Denis, il tient informé de l'actualité du réseau et plus largement de la vie musicale sur le territoire.

- site internet: un outil transversal répondant à une logique de ressources sur le territoire et partenariat avec Quick Studio pour fédérer une plateforme départementale autour de la répétition. Au delà d'un service aux musiciens et d'un cout préférentiel pour les lieux, Quick studio est un véritable outil de gestion interne et d'analyse d'activités car il offre des fonctionnalités de gestion multiples.

- Lettres d'information

Sous le modèle de newsletters, celles-ci tiennent informées des actualités des adhérents, des politiques et institutionnelles, des informations législatives, administratives et sociales, des autres réseaux (formations proposées etc...). Une lettre pour le public a été mise en place en 2012.

- les réseaux sociaux et les nouveaux outils de communication du web

Présence sur myspace, twitter et Facebook et suivi des outils en lien avec les smartphone.

- Représentation des adhérents dans des événements d'envergure régionale et nationale (Rock en Seine, JIMI - Journée des Initiatives Musicales Indépendantes du Festival de Marne)

- Relai de la campagne de prévention Agi son pour la sensibilisation aux risques auditifs liée à l'écoute prolongée et à fort volume de musiques amplifiées

3) POLE SOUTIEN A LA CREATION ET A LA DIFFUSION

Festival MAAD in 93 (créé en 2011)

OBJECTIFS :

- valoriser les projets des lieux en faveur de la création artistique ainsi que les artistes en résidences dans ces lieux ;

- favoriser les rencontres entre les artistes

- favoriser la circulation des artistes et des publics sur un territoire;

- favoriser la structuration du réseau autour d'un projet fédérateur,

- favoriser la solidarité, mutualiser les moyens et les compétences, professionnaliser les acteurs

- stimuler la curiosité des spectateurs.

Le réseau coordonne une phase de création artistique fondée sur le concept de rencontres d'artistes professionnels implantés dans les lieux adhérents du réseau. Il s'agit de porter des actions en commun par la mise en place de résidences croisées entre les structures adhérentes en faveur de la création en invitant d'autres artistes d'un même territoire. Le résultat de ces résidences de création est ensuite restitué lors du festival qui a lieu en tout début de saison, de fin sept à début octobre avec une date par lieu. Au delà de la rencontre artistique, les groupes effectuent une véritable circulation sur le territoire départemental : une création effectuée dans un lieu aboutira à une restitution dans un autre lieu du

département. Ces concerts-crédation permettent de fertiliser et de créer des surprises par l'intervention d'artistes invités dans la formation initiale des groupes. Cette action, par sa mutualisation, permet à l'ensemble des lieux du réseau, y compris les moins dotés, de participer à la création mais aussi à la diffusion d'un artiste qu'il n'aurait pas eu les moyens de programmer en dehors du projet.

Résidence mutualisée (depuis 2012)

OBJECTIFS :

- Favoriser la dynamique de réseau entre des lieux très différents et complémentaires (circulation, mutualisation de moyens et de compétences, solidarité)
 - Favoriser la professionnalisation des adhérents dont c'est la première expérience d'organisation ou d'accueil en résidence,
 - Soutenir un artiste, favoriser le rayonnement et la médiatisation de son œuvre sur le territoire
- Le réseau accompagne le portage d'un projet de résidence entre plusieurs lieux adhérents, peu ou pas expérimentés dans l'accueil de résidences.

Dispositif Itinérances (régional)

Indirectement, le réseau MAAD 93 participe au dispositif piloté par le RIF qui a été entièrement repensé en 2012/13.

4) PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

Initié en 2011, cet axe de travail s'appuie sur une collaboration forte avec la MEPAA (Mission pour les enseignements et les pratiques artistiques amateurs) du Conseil général de Seine Saint-Denis :

Collectif pédagogique départemental musiques actuelles (depuis 2012)

Ces réunions rassemblent les membres du Maad 93 ainsi que les directeurs ou professeurs de conservatoire, représentants des services culturels municipaux.

Dispositif Accompagnement artistique & pédagogique des groupes amateurs

Ce dispositif est piloté par le CDPDMA.

Représentativité du réseau

Le réseau regroupe 21 structures adhérentes, dont 17 membres actifs et 4 membres associés.

On compte 7 structures en régie municipale et 14 associations.

3 nouveaux membres associés ont rejoint le réseau en 2014.

Mode d'adhésion

Le réseau rassemble des personnes morales représentées par des personnes physiques, dûment mandatées à cet effet, compétente dans le champ des musiques actuelles et ayant un pouvoir de décision dans sa structure.

Les critères d'adhésion seront re-questionnés en 2015 afin de clarifier les statuts de membres actifs et membres associés. Par ailleurs, la place des conservatoires au sein du réseau sera également examinée en raison de nombreuses demandes.

Les cotisations sont indexés sur l'envergure budgétaire des adhérents, et calculées en fonction du budget réalisé de l'année précédente :

- budget inférieur à 500 000 € : cotisation de 100 €
- budget compris entre 500 000 et 1M d'€ : cotisation de 150 €
- budget supérieur à 1M d'€ : cotisation de 250€

Effectifs

Le réseau emploie deux salariées à temps plein (emplois-tremplins) : une coordinatrice et une chargée de l'animation du réseau.

Un 3e poste en CUI CAE temps partiel sera créé en janvier 2015.

Le conseil d'administration rassemble 8 membres, élus pour deux ans ; il est désormais présidé par Stéphane Moquet, directeur du Cap.

Bilan d'activités 2014

1/ POLE STRUCTURATION ET RESSOURCE

- Service aux adhérents : 8 réunions thématiques et groupes de travail réalisées autour de : Résidences de création et festival MAAD 93, résidence mutualisée, action culturelle CPDMA, projets d'accompagnement et projets de création pour les artistes amateurs

- observation : participation à une étude du RIF sur les services aux musiciens

2/ PÔLE INFORMATION, COMMUNICATION ET PREVENTION

Poursuite des différents supports et événements : maad'genda, site internet (travail sur le front office pour l'adapter aux activités nouvelles du réseau : festival...), lettres d'information interne
Présence à Rock en Seine et à la JIMI

3/ POLE CREATION ET DIFFUSION

4e édition du MAAD in 93 – du 18 sept au 5 octobre 2014

- 14 structures participantes
- 13 créations (15 concerts) avec 2,1 journées de travail en amont (2,5 jours en 2013 et 2012)
- 71 artistes (241 cachets)
- 1860 spectateurs (1250 en 2013) – 72% de remplissage

Résidence mutualisée du groupe We insist !

- projet porté par le PMO d'Epinay-sur-Seine en partenariat avec Mains d'œuvres, la Maison populaire et Canal 93 avec l'aide et l'appui technique du Maad.
- 3 jours de répétition et nombreuses action culturelle avant les dates de concert
- soutiens financiers de la DRAC et de la Région pour un budget de 25 000 €.

Itinérances : 2 groupes proposés par des lieux du MAAD 93 parmi les 6 groupes retenus pour la sélection 2013/14.

4/ PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

Poursuite du travail avec la MEPAA du Conseil général de Seine Saint-Denis :

Collectif pédagogique départemental musiques actuelles (depuis 2012)

7 réunions en 2013 avec 20 à 30 participants à chaque fois

Dispositif Accompagnement artistique des collectifs amateurs en musiques actuelles

7 groupes accompagnés ; 2 parmi eux se sont arrêtés avant la fin du parcours (fragilité de ces groupes)

Dispositif ateliers de création pour musiciens amateurs : les MAADster'class

7 ateliers mis en place en 2014, animés par des musiciens professionnels implantés dans le 93

Bilan financier (2013 et prévisionnel 2014)

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2013 s'élève à 193 427 € avec un résultat net bénéficiaire de 2 114€ qui vient s'ajouter au report à nouveau de 32 244 €.

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 194 078 € avec un résultat déficitaire de – 6 000€ environ.

Le financement du réseau en 2013 s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 126 619 € soit 65.4% du budget
- les recettes propres (vente de spectacles et participation des adhérents) : 36 266 € (18,7%)
- les cotisations des membres du réseau : 3000 € (1,5%)

Le MAAD 93 est soutenu en 2014 par le Ministère de la culture – DRAC (10 000 €), le Conseil général de Seine Saint-Denis (50 000 €) au titre de l'aide au réseau et de la MEPAA (projet avec les conservatoires) et par la Région Ile-de-France (49 583 €) au titre de l'aide au réseau (25 000 €) et de l'aide à l'emploi-tremplin (2 postes) (24583 €).

Projets d'activités 2015

1/ POLE STRUCTURATION ET RESSOURCE

- Service aux adhérents : poursuite des réunions thématiques et groupes de travail sur les sujets suivants : la coordination pédagogique des parcours pour les groupes amateurs, les projets artistiques 2014 menés en réseau (résidences mutualisées, festival...), les relations entre les artistes et les lieux du réseau, les projets d'accompagnement et les projets de création des artistes amateurs...
- Lancement d'une étude sur l'emploi et la gestion des ressources humaines dans les lieux adhérents
- mise à jour de l'état des lieux sur le réseau
- organisation d'une journée sur le thème « musique et numérique – création et pédagogies innovantes » avec présentation d'expériences de création innovantes (IRCAM, Gaîté Lyrique, La Muse en circuit...) et réflexion sur les incidences en matière de pédagogie
- Participation à une à la restitution de l'étude régionale du RIF sur les services aux musiciens

2/ PÔLE INFORMATION, COMMUNICATION ET PREVENTION

Poursuite des différents supports et événements : maad'genda, site internet, lettres d'information interne

3/ POLE CREATION ET DIFFUSION

5e édition du MAAD in 93 – du 18 septembre au 4 octobre 2015

Objectif : associer de nouveaux lieux ; allonger le temps de résidence ; développer l'action culturelle en amont

Reconduction d'une résidence mutualisée entre plusieurs lieux membres du réseau avec le soutien et l'accompagnement du réseau dans toutes les étapes du projet

La DRAC et la Région seront sollicitées par le porteur de projet

Accompagnement d'une résidence mutualisée autour de la chanson en lien avec le Conseil général du 93 et Arcadi ; projet « du flamenco à Lorca » avec Vicente Pradal.

4/ PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

Poursuite du travail avec la MEPAA du Conseil général de Seine Saint-Denis :

Collectif pédagogique départemental musiques actuelles (depuis 2012)

Poursuite des réunions et préparation de la journée thématique sur musique et numérique

Dispositif Accompagnement artistique & pédagogique des groupes amateurs
7 à 8 groupes seront accompagnés.

Dispositif ateliers de création pour musiciens amateurs : les MAADster'class
Reconduction des ateliers animés par des musiciens professionnels implantés dans le 93.

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son aide à l'identique à hauteur de 25 000 €, en faveur du réseau MAAD 93, sur une base subventionnable de 160 979€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des impôts et taxes, de l'aide emploi-tremplin et du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue.

Budget prévisionnel 2015 (TTC)

CHARGES	2015	PRODUITS	2015
Achats et prestations de services	7 617	Prestations de services / Recettes	37 882
Imprimeur	6 000	Vente de spectacles et produits divers MAAD in 93	35 000
Achat de spectacles	200	Participation des adhérents (Quick Studio)	2 882
Fournitures et petits équipements	115	Subventions de fonctionnement	75 000
Fournitures administratives	1 301	Conseil Régional IDF (aide au réseau)	35 000
Services extérieurs	9 520	DRAC (aide au réseau) - acquis	10 000
Sous traitance (quick studio, distribution com, etc.)	6 000	Département 93 (aide au fonctionnement) - sollicité	30 000
Location immobilière	2 400	Subventions de projet	30 000
Maintenance Spa spectacle	472	Département 93 (MEPAA) - acquis	20 000
Assurances (multirisques)	220	Fond dédié N-1 (MEPAA) - acquis	10 000
Documentation	428	Aides à l'emploi	33 016
Autres services extérieurs	9 355	Région Emploi Tremplin - acquis	17 500
Honoraires	2 100	FONGEP - sollicité	3 000
Publicité – achat d'espaces	2 000	PO CUI - sollicité	12 516
Voyages et déplacements permanents et bénévoles	800	Participations des sociétés civiles	10 000
Défraiements intermittents	400	SPEDIDAM	10 000
Réceptions	900	ADAMI	
Téléphone + frais postaux	2 500	Sponsoring – Mécénat	0
Services bancaires	137	Crédit Mutuel	
Cotisations	150	Autres produits de gestion courante	4 450
Formations, conférences, séminaires	368	Cotisations adhérents	3 950
Impôts, taxes et versements assimilés	1 869	Produits financiers et produits divers	500
Formation intermittents : AFDAS	1 725		
Taxes CNV	144		
Charges de personnel	155 485		
Salaires Bruts chargés 2 permanents	69 580		
Salaires Bruts chargés permanents CUI	16 747		
Salaires Bruts chargés intermittents et vacataires	62 370		
Congés payés	788		
Indemnité de transport Carte Navigo	1 011		

Ticket resto	3 168		
Stagiaire	1 533		
Médecine du travail AMET, CMB	220		
1,1% MDA	68		
Autres charges de gestion courante	6 284		
Conception graphique	6 150		
Pénalités et charges sur exercices antérieurs	134		
Amortissement	218		
Amortissement	218		
TOTAL CHARGES	190 348	TOTAL PRODUITS	190 348

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
	Montant total	75 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1500017

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : MUSIQUES ACTUELLES A PARIS (MAP) - (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	95 850,00 €	31,30%	30 000,00 €
Montant Total de la subvention			30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAP MUSIQUES ACTUELLES A PARIS
 Adresse administrative : 8 RUE BOYER
75020 PARIS 20
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Renaud BARILLET, Président
 N° SIRET : 50126703300022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Musiques actuelles à Paris est une association qui a pour objectifs :

- de regrouper, fédérer, favoriser la mutualisation et représenter les structures musicales parisiennes en permettant la mise en réseau des moyens de compétences, des connaissances et des expériences entre adhérents
- Le soutien, la promotion de l'expression des pratiques amateurs et professionnelles de la scène musicale parisienne dite « actuelle »
- la sensibilisation et l'information des différents acteurs concernés par ces pratiques
- la mise en place d'outils d'observation concernant les pratiques musicales et les publics concernés.

Représentativité

Le réseau MAP compte 54 adhérents en 2014, avec 3 départs et deux nouvelles structures.

Les modalités d'adhésion

Toute adhésion est soumise à l'avis d'une commission d'adhésion et validé par le Conseil d'administration, sur les critères suivants : statut, ancrage parisien, ancienneté, développement, partenariat musiques actuelles. Les tarifs ont été révisés en 2014 avec 5 niveaux par tranche de chiffre d'affaires contre 3 niveaux précédemment.

Emploi

L'équipe permanente est composée de deux salariées à temps plein en CDI en emploi tremplin : une coordinatrice du Réseau et une chargée de communication et de l'animation, toutes deux salariées à temps plein en CDI, sous le dispositif Emploi Tremplin. L'un des emplois tremplin arrive à terme en 2015 et le second est dégressif depuis 2012, ce qui représente une baisse de 10 667 € de recettes en 2015. Le réseau envisage de solliciter un 3^e emploi tremplin pour renforcer la structuration et le développement

du réseau.

Une stagiaire a collaboré sur la fonction ressources sur 6 mois en 2014.

Bilan d'activités 2014

1) Fédérer informer représenter et accompagner les structures parisiennes

- Poursuite des actions de rencontres, avec « MAP' tinale » sur les thèmes des financements alternatifs pour les projets culturels, le financement des coûts artistiques et l'avenir d'un réseau musiques actuelles à Paris ayant vocation à favoriser l'appropriation du réseau par ses adhérents.
- Action de mobilisation, en lien avec le RIF auprès des instances politiques et candidats aux élections municipales 2014.
- Observation et représentation de la filière en lien avec l'enquête régionale du RIF, le réseau parisien a travaillé sur l'enquête auprès de ses adhérents avec l'appui d'une chargée d'étude recrutée par le RIF et mutualisée avec les réseaux départementaux.
- Travail spécifique d'étude à destination des adhérents parisiens, mené par une stagiaire sur 6 mois actualisation de l'état des lieux de 2012, recensement des aides publiques et privées, conception de documents ressources en cours sur les modèles économiques des lieux de diffusions parisiens, la procédure adaptée pour lutter contre les nuisances sonores, les responsabilités d'un directeur d'établissement culturel.
- Mise en place d'une rencontre avec l'Irma et la Bellevilloise sur le management responsable qui a réuni 60 adhérents.

2) Visibilité et soutien de la filière

Le réseau poursuit ses partenariats de tarifs négociés au profit des adhérents : pass professionnels avec 5 festivals (Mama, printemps de Bourges, Francofolies...), achat d'encarts pour les adhérents dans A nous Paris, backline et matériel music dans un magasin partenaire.

- Réédition du guide des lieux de diffusion Musiques Actuelles et Clubbing à Paris à 60 000 exemplaires, en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme en anglais et en français. L'édition 2014 a inclus des lieux de petite couronne. Sa diffusion a été élargie, en version papier et numérique.
- Déploiement du Sowprog agrégateur d'information événementielle développée et commercialisée par la société A31V, qui est intégré dans les différents agendas culturels. Il concerne les festivals, producteurs et aussi artistes. 45 lieux et 100 organisateurs l'utilisent, 27 agendas sont intégrés.
- Participation à l'événement culture au quai avec un stand musiques actuelles, 10 adhérents du Map sur les 14 structures du réseau francilien.

3) Accompagnement et structuration de la scène émergente parisienne

- Accompagnement de 5 groupes parisiens dans le cadre du Paris Give me Five : présentation du dispositif et rencontre avec des programmateurs de structures parisiennes et de la Seine-Saint Denis. La soirée Mappy night en partenariat avec des lieux parisiens pour promouvoir cette sélection sera reportée au 1er trimestre 2015

4) Représentation du réseau

- Représentation du MAP et de la filière parisienne auprès de l'ensemble de la profession
- Organisation des rencontres de la Jirafe sur 2 jours avec encore plus de propositions : 19 ateliers 20 stands et 3 conférences, 10 structures d'accompagnement présentes. 527 participants (professionnels, artistes, grand public) ont assisté aux ateliers et 290 aux conférences. 80 professionnels de la filière et 32 structures musiques actuelles franciliennes ont été mobilisées.
- Représentation sur différents événements professionnels en France : Rock en Seine, Mama, Bls de Nantes, Printemps de Bourges.

4) Etats généraux de la nuit

Le MAP poursuit son action avec le dispositif de médiation artistique nocturne, Les Pierrots de la Nuit

Bilan financier 2013

Le total des produits de l'exercice 2013 s'élève à 103 397 € avec un excédent de 1184€ et un report de 12 508 € de ressources non utilisées sur l'exercice.

Le financement du réseau repose à hauteur de 64 000 €, soit 50.04%, sur des subventions d'exploitation.

Le réseau bénéficie du soutien de la Ville de Paris (24 000 €), de la DRAC (10 000 €) et de la Région (30 000 € aide au réseau, 3 600 FRDVA-formation, emplois tremplins 23 917€).

Projet 2015

Le projet poursuit toutes les actions menées sur les grands axes stratégiques en 2014 avec pour développement plus particulier en 2015 :

- l'implication dans le conseil de la nuit et des musiques
- élargir son action au plus près du territoire en renforçant les liens avec les mairies d'arrondissement
- accroître ces liens avec les autres réseaux nationaux, européens sur des problématiques communes.
- développer la fonction ressource entreprise en 2014.
- accroître le référencement de lieux et de festivals dans le guide Music in Paris
- développement d'un partenariat pour la promotion des événements parisiens sur écrans publicitaires dans les commerces et hôtels avec le soutien du CRT.
- enrichir le contenu de la 5^e édition des rencontres de la Jirafe
- renforcer l'accompagnement des groupes du dispositif Give me five, développer les relations avec les médias pour la promotion de ces groupes, étendre le réseau des structures partenaires de ce dispositif et valoriser cet accompagnement.
- Actualiser ses outils de communication

Soutien régional :

La Région apporte une aide de 30 000 euros sur une base subventionnable correspondant au total des dépenses du budget prévisionnel déduction faite de la Subvention Emploi tremplin (13 250 €), de l'aide régionale au titre du FRDVA (3 600€), les frais bancaires (450 €) et de la différence (10 000€) entre la subvention demandée pour le fonctionnement du réseau.

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	18 000,00 €
2016	12 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

--

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT 2015
--

CHARGES		%	PRODUITS		%	
FONCTIONNEMENT		92 650 €	FONCTIONNEMENT		99 350 € 80%	
Personnel			Ressources Propres		12 500 € 10%	
Masse salariale	47 250 €		Cotisations des adhérents		12 500 €	
Stagiaires ou CUI CAE	3 600 €					
Charges patronales	20 600 €					
Fonctionnement			Subventions		73 600 € 60%	
Loyer + Charges (ménage)	7 600 €	75%	Ville de Paris	20 000 €	16%	
Fournitures / Frais généraux	1 000 €		Région Ile de France	40 000 €	32%	
Poste et télécom	1 500 €		DRAC Ile de France	10 000 €	8%	
Documentation	100 €		FDVA	3 600 €	3%	
Investissement postes de travail et matériel info	400 €		Aides à l'Emploi		13 250 € 11%	
Missions / Réceptions	2 200 €		Emploi Tremplin Région (années 4 et 5)		13 250 €	
Déplacements - Hébergement	1 000 €					
Location de salle	200 €					
Assurances	250 €					
Entretien et réparations / aménagement	1 000 €					
Frais bancaires	450 €					
Cabinet comptable + paies	2 900 €					
Cotisations autres réseaux	250 €					
Autres						
Communication - Réseau				AUTRES PRODUITS		24 250 € 21%
Communication MAP générique (invitations & co)	1 000 €					
Salons Festivals / Représentation du Réseau	1 000 €					
RIF / Nuits Capitales	350 €					
ACTIONS SPECIFIQUES		30 950 €				
Ressource et observation	1 500 €					
Impression diverses	1 500 €					
MUSIC IN PARIS 2013		1 200 €				
Frais de Traduction	600 €					
Frais de Diffusion	600 €					
MHAPPY NIGHT #2		6 300 €				
Plateau artistique + charges	2 300 €					
Communication	1 750 €					
Frais techniques et logistiques	1 500 €					
Accueil - équipe	300 €					
Frais Sacem	450 €					
AUDITIONS GIVE ME FIVE !		300 €				
Frais techniques et logistiques	300 €					
JIRAFE DES MUSIQUES ACTUELLES		7 100 €				
Location des espaces et logistique	2 050 €	25%				
Communication générale	3 900 €					
Accueil des participants	700 €					
Rémunération des modérateurs de conférences	450 €					
RENCONTRE-DEBAT(MAP, Irma, Bellevilloise)		700 €				
Défraiment des Intervenants	0 €					
Location salle	650 €					
Accueil du public	50 €					
SOWPROG		2 750 €				
Participation aux frais de production	2 750 €					
Pavillon Musiques Actuelles - Culture au Quai		11 100 €				
Location de l'espace	7 000 €					
Programmation Scène - Coûts artistiques	3 000 €					
Cartographie des lieux M.A	1 100 €					
TOTAL GENERAL CHARGES		123 600 € 100%	TOTAL GENERAL PRODUITS		123 600 € 100%	

Les demandes de financements publics sont en cours

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000018
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : MUSIQUES JEUNES 94 (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	214 838,00 €	11,64 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MUSIQUES JEUNES 94
 Adresse administrative : 4 RTE DE FONTAINEBLEAU
94407 VITRY S/SEINE CEDEX
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Mireille MORISSEAU, Présidente

Date de publication au JO : 16 janvier 1984

N° SIRET : 32974704200029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens

Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Description :

Présentation du réseau

Depuis 1984, le réseau MUSIQUES 94 a pour but de promouvoir les musiques actuelles dans le département du Val-de-Marne. Il contribue au développement artistique des musiciens amateurs et en voie de professionnalisation par la mise en place d'actions essentiellement liées à la diffusion, la formation, la répétition et l'enregistrement.

Représentativité

Le réseau MUSIQUES 94 regroupe en 2014 13 structures sur tout le département du Val-de-Marne et 227 adhérents musiciens, managers ou techniciens. Les structures adhérents sont : l'Espace Langevin à Choisy-le-Roi, la MPT Gérard Philipe de Villejuif, la MJC Louise Michel de Fresnes, l'Espace Gérard Philipe à Fontenay-sous-Bois, le Studio AXLR à Créteil, le SUB à Vitry-sur-Seine, le CMA Youri Gagarine à Champigny-sur-Marne, le FORUM de Boissy-Saint-Léger, l'EDIM à Cachan, le Centre socioculturel le Forum de Villeneuve-le-Roi, le Festival sur les Pointes de Vitry-sur-Seine, la Médiathèque d'Arcueil et le Forum Léo Ferré D'Ivry-sur-Seine.

Une structure devrait rejoindre le réseau en 2015 : Le Carré de Vincennes.

Missions et objectifs

1) Les activités d'accompagnement en direction des musiciens : diffusion, accueil et conseil, enregistrement, formation artistique et administrative, placement en concert, communication (site

Internet), auditions, compilations, échanges internationaux dont le Saint-Louis Jazz de Saint Louis du Sénégal, location sono, centre ressources.

2) Les activités en direction des structures : suivi des projets d'investissements, lieu ressources musiques actuelles pour les structures du Val-de-Marne.

3) EVOLUSONS : festival dédié à l'accompagnement des pratiques actuelles de la musique dans le Val-de-Marne.

Le réseau emploie 3 salariés en CDI temps complet et 1 salarié en CDI temps partiel (personnel d'entretien – 2 heures par semaine) et 1 salarié en emploi aidé CAE-CAU.

Bilan d'activités 2014

1) L'accompagnement des artistes

Le réseau a accueilli en 2014 une soixantaine de groupe pour des entretiens au cours desquels sont abordées diverses questions relatives à la promotion, la communication, l'environnement juridique et administratif, les stratégies à court et moyen terme, la proposition artistique du groupe...

Le Réseau a organisé des « petits déj thématiques » mensuels sur les thèmes suivants : Organiser une tournée, promotion et stratégie marketing, financement et subvention, stratégie web, introduction à un logiciel de prospection des musiciens, Facebook et réseaux sociaux, droits d'auteurs et droits voisins, l'édition. Environ 170 personnes ont participé à ces moments d'échange (contre 150 l'année dernière).

En 2014, dans le cadre d'un travail sur la diffusion des groupes dans le département du Val-de-Marne, le Réseau a produit des concerts des groupes adhérents dans différents lieux de diffusion du département (festival, lieux, foyers de travailleurs, hôpitaux, centres pénitentiaires, rencontres sportives...) et coproduit des concerts dans les médiathèques du Val-de-Marne en apportant un soutien financier pour l'engagement de deux musiciens par groupe. Cela a concerné 60 concerts.

En soutien aux groupes, le réseau a organisé en le 21 octobre 2014 au Forum Léo ferré d'Ivry une journée de présentation publique permettant de faire découvrir aux professionnels du secteur les projets de 6 groupes Valdemarnais.

Dans le cadre des « labos du réseau », « l'atelier des Samouraï » qui rassemble des auteurs/compositeurs pour expérimenter ensemble l'écriture de textes et de paroles de chansons a donné lieu à une création sur le thème de l'eau présenté lors du Festival de l'Oh en juin 2014. Toujours dans ce cadre des labos, le réseau a proposé chaque mois des temps d'échanges aux managers : le « divan des managers ».

En 2014, comme les autres années, le réseau a été partenaire du Festival METISSONS de Saint-Louis du Sénégal (du 12 novembre au 23 novembre 2014) et deux groupes du Val-de-Marne se s'y sont produit : Minuit6heures et Sollex.

2) L'accompagnement des acteurs institutionnels et associatifs

Dans le cadre du conseil à l'élaboration de projets de création, de développement de lieux et les dispositifs adaptés aux pratiques des Musiques Actuelles dans le Val-de-Marne, le réseau assure l'interface entre les structures et le Conseil Général du Val-de-Marne sur les lignes budgétaires Musiques Actuelles. Cela concerne en 2014 comme qu'en 2013 sept projets implantés sur huit communes différentes, à savoir ; Cachan, Vitry-sur-Seine, Vincennes, Champigny-sur-Marne, Créteil, Ivry-sur-Seine, Sucy-en-Brie.

Comme en 2013, le réseau a édité (3000 exemplaires) et distribué le magazine FREQUENCE 94 dans les services jeunesse, les services culturels, les théâtres, les associations musicales, les magasins de musiques, les studios de répétition et d'enregistrement. Une version numérique est aussi disponible sur le site Internet et les réseaux sociaux.

3) Festival EVOLUSONS

Le Festival EVOLUSONS est le festival de l'accompagnement des pratiques actuelles de la musique dans le Val-de-Marne.

Il permet entre autre à 4 groupes sélectionnés de bénéficier d'une résidence scénique et de se produire en concert. Il permet également à un large public d'accéder à des formations artistiques et administratives. En 2014, le festival s'est déroulé sur une dizaine de villes du 14 novembre au 30 novembre.

Bilan financier (2013)

Les comptes annuels 2013 font apparaître un total des produits d'exploitation de 260 863 euros et un excédent de 962 euros.

Le financement du réseau repose en 2012 :

- sur des subventions d'exploitations à hauteur de 226 700 €, soit 86,9 % du budget
- sur des recettes propres à hauteur de 12 559 €, soit 11,5 % du budget

Le réseau bénéficie des soutiens du Conseil Général du Val-de-Marne (157 000 €), de la DRAC (20 000 €) et de la Région (25 000 €).

Projets d'activités 2015

Le réseau Musiques 94 va poursuivre en 2015 ses activités d'accompagnement des artistes comme des acteurs institutionnels et associatifs.

1) L'accompagnement des artistes

Accueil, information et suivi des groupes (entretiens individuels, conseils concernant le projet artistique, stratégie de développement, outils de communication...)

Réunions mensuelles des adhérents permettant de transmettre connaissances et savoir-faire

Action de promotion des groupes (présentation publiques de projets lors d'auditions publiques)

Laboratoires d'idées (atelier d'écriture et rendez-vous des managers)

Mise en place de résidences (durée minimale 15 jours) pour 5 groupes en voie de professionnalisation

Production de concerts des groupes adhérents dans les lieux de diffusion du Val-de-Marne

Echanges internationaux et productions d'artistes au Festival de Saint-Louis du Sénégal (Novembre 2014)

Favoriser la mobilité interrégionale – poursuite du projet mené avec le collectif Tomahawk situé en Bretagne dans le Finistère (12 lieux d'accueils concernés – 2ème semestre 2014)

2) L'accompagnement des acteurs institutionnels et associatifs

Information, conseil et aide à l'élaboration de projets de musiques actuelles (actions menées en lien avec le Conseil Général du Val-de-Marne)

Organisation du Festival Evolusons en Novembre 2014

Edition du Magazine Fréquence 94

Organisation de formation en direction des professionnels du secteur et des artistes amateurs et en développement

Participation à des évènements (Festival sur les pointes, Le Sub, la JIMI, Festival Rock en Seine)

Plan de financement prévisionnel 2015

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
ACHATS		SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	2 070	Ministère de la Culture <input type="checkbox"/> Acquis/ <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	23 696
Fournitures et petits équipements	2 400	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre):	
Autres, préciser.....	12 000	Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat (Préciser):	
Assurance	2 918	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation	150	Région Ile-de-France	
Autres, préciser.....		Région IDF – SV – aide au réseau TVA sur subvention région	30 000 - 1564

AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires	7 700	Départements (préciser) : Val-de-Marne X acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	152 606
Publicité	5 000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements	1 500	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions	2 400	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	2 400	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser.....		Préciser le dispositif : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 400		
		AUTRES APPORTS crédit TVA	2 000
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés)	
Salaires personnel permanent	119 000	Mécénat et sponsoring	1 500
Charges sociales	53 000	Autres (SACEM...) Préciser :	
Salaires autres personnels, préciser	6 700	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Charges sociales	2 600	Cotisations adhérents	3 000
Autres		Prestations de service, préciser :	10 000
TOTAL	221 238	TOTAL	221 238

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 214 838 € et correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des impôts et taxes et du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
	Montant total	75 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15000019
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : RESEAU ACTES IF (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	100 604,00 €	44,73 %	45 000,00 €
Montant Total de la subvention			45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU ACTES IF
 Adresse administrative : 221 RUE DE BELLEVILLE
75019 PARIS 19
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Philippe NIORTHE, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 41213196300040

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Le réseau Actes If rassemble des lieux artistiques et culturels franciliens indépendants, issus de la société civile et qui accompagnent la création contemporaine. Il a été fondé en 1997, à l'initiative de 6 salles de concerts en Ile-de-France, qui se sont regroupées en raison de convergences à la fois structurelles, économiques et artistiques.

Aujourd'hui, il rassemble différents types de structures comprenant à la fois des lieux dits « intermédiaires » et des salles de concert musiques actuelles, qui rencontrent des problématiques communes.

Missions et objectifs

Le réseau Actes if contribue à faciliter le fonctionnement quotidien de ses membres en se positionnant comme une force de négociation et un outil de valorisation artistique et économique.

L'activité du réseau s'organise autour de trois axes :

1) la concertation et la co-élaboration des politiques publiques

- un observatoire pour mener des études, recenser des données sur les pratiques des lieux ; un laboratoire d'idées et de réflexions
- élaboration de propositions dans une démarche de co-élaboration des politiques culturelles

- sensibilisation des citoyens aux enjeux du tiers secteur artistique et culturel

2) la mutualisation :

- Plate-forme d'échanges de savoirs et savoir-faire (groupes de travail)
- Outil de mutualisation financière : le Fonds de solidarité financière pour pallier les difficultés conjoncturelles des lieux membres et leur permettre d'obtenir des prêts à court terme ou des autorisations de découvert à taux avantageux ; un accompagnement dans la gestion économique et financière des membres
- Mutualisation de services et de matériels (prestataires de services : assurances, imprimeurs, distributeurs de programmes ; traitement de la paie, un logiciel de gestion budgétaire, serveur de mail pour les envois en grand nombre, parc de matériel...)

3) l'accompagnement

- veille sur l'actualité professionnelle (social, juridique, fiscal, législative...), espace ressources et conseil aux lieux membres
- accompagnement dans la structuration de projets
- accompagnement à la gestion sociale
- accompagnement informatique et multimédia
- formation, sensibilisation et partage de compétences pour aider le personnel des lieux membres : administrateurs, chargés de communication et relations publiques

Représentativité régionale

En 2014, Actes if rassemble 30 lieux artistiques et culturels pluridisciplinaires et indépendants, implantés en Ile-de-France, dont :

- 9 lieux parisiens (30%)
- 11 lieux du 93 (37%)
- 3 lieux du 94 (10%)
- 2 lieux du 91 (6.6%)
- 2 lieux du 78 (6.6%)
- 1 lieu du 77, 1 lieu du 92, 1 lieu du 95

Mouvements constatés en 2014 : Arrivée de 4 nouveaux membres issus du 93, 78 et 91 permettant d'élargir l'assise géographique du réseau.

Mode d'adhésion

Pour adhérer au réseau, la structure doit être porteuse d'un projet pluridisciplinaire majoritairement dédié au spectacle vivant et axé sur la jeune création, avec l'objectif de favoriser l'émergence de nouvelles formes artistiques par tous les moyens (diffusion, création, formation), en lien étroit avec son territoire d'implantation (actions en direction des publics, tarification adaptée). La structure doit avoir une existence juridique propre, occuper un lieu disposant d'un espace de diffusion de petite ou de moyenne jauge (500 places maximum) et bénéficier d'une autonomie dans la conduite de ses projets. Enfin, elle doit défendre un mode de fonctionnement éthique basé sur le partage de l'outil, des moyens et des pouvoirs avec l'objectif de garantir des conditions économiques justes aux équipes artistiques accueillies.

Le montant des cotisations est calculé sur la base du budget de fonctionnement de la structure membre, selon 4 tranches :

- cotisation de 160 € pour des budgets inférieurs à 100 000 € HT
- cotisation de 300 € pour des budgets compris entre 100 et 230 000 € HT
- cotisation de 400 € pour des budgets compris entre 230 et 500 000 € HT
- cotisation de 500 € pour des budgets supérieurs à 500 000 € HT

Mode de fonctionnement

Le réseau dispose d'une charte professionnelle, artistique et sociale qui définit ses principes de fonctionnement. Le conseil d'administration est composé de 10 structures qui se réunissent une fois par mois et qui est renouvelé chaque année ; les assemblées générales des membres du réseau se réunissent trois fois par an.

Effectifs

Le réseau emploie trois salariés : 1 coordinatrice générale (ancien emploi tremplin pérennisé bénéficiant actuellement d'une aide FONJEP), 1 chargée de l'administration et de la ressource (emploi tremplin, aide jusqu'en 2015), 1 chargée de la communication et de la ressource (CDD temps partiel 80% en CUI-CAE).

Suite au départ du webmaster-graphiste (CDI) à une vacance longue du poste, le réseau a repensé le poste qui a été réorienté sur un poste de chargé de communication et des outils mutualisés.

La pérennisation des emplois demeure un enjeu majeur pour le réseau.

Le réseau Actes If est lui-même membre du réseau de l'UFISC ; par ailleurs, il entretient des relations régulières avec la plate-forme de ressources ARTfactories / Autre(s) pARTs, Trans Europe Halles, avec la Fédération des arts de la rue en Ile-de-France, RAVIV, le RIF, ainsi que des syndicats : Synavi, SMA, syndicat du cirque de création.

L'hébergement d'Actes If au sein de la Maison des réseaux artistiques et culturels favorise les échanges avec l'ensemble de ces réseaux franciliens ou nationaux, ainsi que le développement de synergies et de mutualisations : ressources juridiques, fiscales, prestations comptabilité, gestion sociale...

Bilan d'activités 2014

1) la concertation et la co-élaboration des politiques publiques

- organisation du forum national sur les lieux intermédiaires, en partenariat avec l'Ufisc, le Synavi, Thémaa, Fraap, Artfactories/Autre(s)pARTs, en janvier 2014 à Mantes-la-Jolie. Durant deux jours, 160 représentants de lieux ont pu échanger sur les enjeux des lieux intermédiaires. Le forum a débouché sur la mise en place d'une coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants (CNLII), avec une dizaine d'organisations. Un projet de charte et un projet de référentiel sont en cours et ont été présentés lors d'une rencontre publique à Avignon en juillet 2014 (80 personnes).

- Publication de l'ouvrage « Vers un nouveau mode d'élaboration des politiques culturelles publiques ? » début 2014

- Poursuite des démarches auprès de la Ville de Paris

- Réalisation d'un état des lieux des membres du réseau (données 2011) et actualisation prévue sur les données 2013, dans le cadre d'une démarche d'observation participative et partagée (portée par l'Ufisc) et sur la base de la plateforme Gimic qui offre à chaque membre un outil de gestion de ses données.

- Lancement d'une étude qualitative sur le rapport au public des lieux intermédiaires, qui a été présentée au public lors d'une table-ronde à Anis Gras à Arcueil en juin 2014 (présence de la Ville de Paris)

2) la mutualisation :

- Réunions du groupe de travail Administration : 5 séances thématiques dont 1 séance de formations avec un intervenant extérieur (« la finance solidaire » avec le réseau France Active)

- Réunions du groupe de travail Communication/relations publiques : 4 séances menées autour de l'étude sur les relations aux publics des lieux du réseau

- Le Fonds de solidarité financière a pas été sollicité par 2 structures en 2014, dont une qui a été accompagnée dans ce cadre et plusieurs structures se sont appropriées l'outil d'autodiagnostic financier comme outil de gestion budgétaire.

- 14 membres ont bénéficié du service mutualisé du traitement de la paie, soit 47% du réseau

- 18 lieux utilisent le serveur mutualisé de mails pour les envois en grand nombre, soit 60% des membres du réseau

- Le matériel continue à circuler entre les membres du réseau.

3) l'accompagnement

- mis en suspend de l'accompagnement informatique et multimédia en raison du départ du salarié webmaster/graphiste

- accompagnement à la gestion sociale et droit du travail : 2 structures accompagnées (thèmes de

l'affiliation à une caisse de prévoyance et changement de caisse Arrco, départ et arrivée de salariés)
 - accompagnement administratif de 2 structures pour préparer des contrôles Urssaf et l'arrivée d'un nouveau comptable.

Bilan financier (2013 & prévisionnel 2014)

Le bilan de l'exercice 2013 s'élève à 112 174€, avec un résultat déficitaire (-6 376€), affecté au report à nouveau positif (85 273 €).

Le bilan prévisionnel de l'exercice 2014 s'élève à 118 267€ en léger déficit (1021 €)

Le financement du réseau en 2013 s'appuie sur un équilibre entre :

- les subventions d'exploitation : 92 308€
- les recettes propres (service mutualisé du traitement de la paie) : 9 774€
- les cotisations des membres du réseau : 8 030€

Le réseau Actes If est soutenu par l'Etat à plusieurs titres : Ministère de la culture – DRAC (24 000€), FONJEP (7 264 €), DRJSCS au titre du FDVA (4 212 €).

La Région Ile-de-France apporte une aide cumulée de 56 833€ au titre de l'aide au réseau (45 000€) et de l'aide à l'emploi-tremplin (1 poste) (11 833€).

Projets d'activités 2015

1) la concertation et la co-élaboration des politiques publiques

- organisation de rencontres publiques sur la politique régionale en faveur des lieux intermédiaires, dans la perspective des élections régionales
- poursuite des échanges avec la Ville de Paris, Arcadi
- poursuite de l'implication dans la coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants
- réflexion sur la structuration du secteur culturel de l'ess ; développement d'outils transversaux en matière d'emploi, de finance solidaire...
- poursuite de la réalisation de l'état des lieux des membres du réseau
- réalisation d'une synthèse de l'étude sur la relation aux publics (embauche d'un chargé de mission prévue)

2) la mutualisation :

Lancement d'une réflexion sur les projets de mutualisation artistique au sein du réseau dans une logique de compagnonnage à l'échelle du réseau.

3) l'accompagnement

Poursuite de l'accompagnement des membres du réseau
 Réflexion sur la mutualisation de l'emploi au sein du réseau

Détail du calcul de la subvention :

La Région décide de renouveler son aide à l'identique à hauteur de 45 000 €, en faveur du réseau Actes-If, sur une base subventionnable de 100 604€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue et des aides emploi-tremplin.

Budget prévisionnel 2015 (TTC)

CHARGES	€	PRODUITS	€
ACHATS	3835	SUBVENTIONS ETAT	35264
Fournitures administratives	3835	Ministère de la Culture <input type="checkbox"/> Acquis/ <input type="checkbox"/> sollicité	
Fournitures et petits équipements		DRAC Ile-de-France - sollicité	28000
Autres, préciser.....		Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS	6406	Autres subventions de l'Etat FONJEP - acquis	7264
Assurance	306	COLLECTIVITES TERRITORIALES	50000
Documentation		Région Ile-de-France	50000
Autres, préciser...loyers	6100	Région IDF - SV - aide au réseau	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13854	Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires	7200	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Publicité	312	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements	400	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions	1700	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	710	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser.....logiciels, adhésions	3532	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1082		
		AUTRES APPORTS	19345
CHARGES DE PERSONNEL	99772	ASP (emplois aidés) - sollicité	19345
Salaires personnel permanent	63860	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	22012	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels, préciser : chargé de mission étude	4618	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	20340
Charges sociales	2782	Cotisations adhérents	10980
Autres	6500	Prestations de service, préciser : ...service de traitement de la paie mutualisé	9360
TOTAL	124 949	TOTAL	124 949

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	27 000,00 €
2016	18 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	45 000,00 €
	Montant total	180 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1500020

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : RESEAU DES ARTS VIVANTS EN IDF (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	104 134,00 €	19,21 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU DES ARTS VIVANTS EN IDF
 Adresse administrative : 221 RUE DE BELLEVILLE
75019 PARIS 19
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame ARLETTE DESMOTS, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 50414999800016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Le Réseau des Arts Vivants en Ile-de-France a été fondé en 2008 afin de former un réseau solidaire de compagnies et structures de spectacle vivant en Ile-de-France et de développer des projets de mutualisation.

Missions et objectifs

Le réseau a adopté une charte définissant un socle de valeurs communes ainsi que des grands objectifs :

- faire reconnaître, dans le monde culturel, la responsabilité et le rôle central des artistes,
- mettre la création d'art vivant au cœur de l'espace public,
- encourager le professionnalisme de l'activité artistique
- encourager des modes de production relevant de l'économie solidaire
- développer une capacité spécifique à accomplir des missions de service public
- développer, à travers la participation à des projets, des notions de partage, d'équité, de transmission des savoirs et savoir-faire.

Le réseau souhaite contribuer activement à la construction d'une parole collective des compagnies et structures de droit privé à but non lucratif du secteur artistique, en favorisant le partage d'informations, d'expériences et de savoir-faire.

Par ailleurs, le réseau œuvre pour la mise en place d'outils de travail de mutualisation ainsi qu'un service de partage de ces outils permettant de promouvoir notamment : des emplois partagés entre structures du secteur des arts vivants (fonctions administratives, techniques ou de coordination), la mise à disposition de locaux administratifs, de locaux de répétition et de lieux de stockage au service des compagnies et structures adhérentes, en partenariat avec les institutions et structures compétentes.

Enfin, RAVIV organise des manifestations, débats et autres événements publics afin de rendre visible les projets de ses adhérents et d'apporter une réflexion nécessaire à la reconnaissance croissante du tiers secteur des arts vivants par la société civile, les institutions publiques et privées.

Représentativité régionale

En 2014, le réseau compte 78 structures adhérentes en Ile-de-France, dont une très grande majorité (86%) de compagnies et collectifs d'artistes. On compte également 7 lieux portés par des équipes artistiques et 4 structures d'accompagnement..

55% des adhérents sont de Paris, 20% en Seine Saint-Denis, viennent ensuite les structures du Val d'Oise (9%) et du Val-de-Marne (9%), les Hauts-de-Seine (5%) et l'Essonne (1%).

Mouvements constatés en 2014 : 13 adhésions supplémentaires par rapport à 2013.

Mode d'adhésion

Pour adhérer, les structures doivent disposer d'une existence juridique propre et d'un siège social en Ile-de-France, respecter la réglementation du travail et les dispositions du code du travail concernant la rémunération des artistes et du personnel administratif et technique, dans un objectif de professionnalisme. S'il s'agit de structure précaire, elle doit viser une professionnalisation.

Par ailleurs, la place de l'artiste doit être centrale dans la structure, dont le fonctionnement est conditionné par l'activité de création. L'activité artistique doit y être en prise directe avec la société et l'espace public, dans un rapport d'interaction concrète, de dialogue, voire de résistance.

Enfin, les structures membres doivent s'engager dans l'invention de formes de régulation économique et politique qui correspondent à leur activité, à son caractère nomade et à sa mobilité essentielle ainsi qu'à des modes de coopération, de partage et de transmission non marchands. Elles contribuent sur le territoire à l'entretien d'un réseau fertile de création et participent à la diversité culturelle sur tout le territoire, ainsi qu'à la réappropriation de la culture et de l'art par les citoyens.

La cotisation est forfaitaire, à hauteur de 20€.

Effectifs

Le réseau dispose de 2 salariées à temps plein : 1 chargée du développement et de la ressource (depuis mai 2012) en CDI emploi-tremplin et 1 coordinatrice du réseau en CUI-CAE.

Bilan d'activités 2014

1) Mutualisation des espaces

- Les lieux de répétitions : assurer et dynamiser la rencontre entre les besoins des compagnies et les possibilités des lieux indépendants et scènes municipales disposant d'espaces de répétition, vacants durant les vacances d'été. Les compagnies participantes versent une contribution symbolique à RAVIV au prorata du temps d'utilisation, et s'engagent à participer à toutes les étapes du projet. Chaque année, un appel à participation est lancé auprès des compagnies adhérentes du réseau et des compagnies franciliennes en général.

Pour la 6e année, l'expérience a permis à une quarantaine de compagnies franciliennes de travailler, sur

une durée globale de 70 semaines réparties du 15 juin au 15 septembre 2014 (un mois de plus qu'en 2013), en profitant des périodes de vacances de six lieux franciliens indépendants : Comme vous émoi à Montreuil, Le Colombier à Bagnolet, Le Vent se lève, Confluences & le Grand Parquet à Paris, Théâtre de l'usine à Eragny) et de un lieu municipal de Montreuil (Théâtre de La Noue) en juillet et août.

Les lieux partenaires d'accueil disposaient en majorité de plusieurs espaces de travail qui ont permis aux compagnies de se croiser.

Par ailleurs, l'allongement de la durée du dispositif et l'augmentation du nombre de lieux partenaires ont permis de répondre à toutes les demandes déposées par les équipes artistiques.

Enfin, un système de parrainage par des compagnies ayant déjà participé au dispositif a permis de responsabiliser les adhérents et participants.

- Les lieux de locaux de stockage (projet Haras)

Depuis 2010, une expérimentation de partage de lieux de stockage est menée entre 5 compagnies franciliennes à Chambly dans l'Oise, à 40 minutes de Paris. La surface totale des locaux est de 50 m², divisibles et partagé en fonction des besoins des compagnies. Du matériel est également mutualisé grâce à une charte d'utilisation.

Chaque compagnie paie :

- 87,93 €/m²
- 6,44 € de charges mensuelles
- une participation au fonds de réserve solidaire
- une participation pour frais de gestion à hauteur de 8% du total payé par mois

Des comités de gestion sont organisés régulièrement et chaque compagnie assure tour à tour le rôle de référent sur un trimestre.

L'expérimentation est prévue sur trois ans, avec une aide du Fonds social européen au titre des micro-projets (mesure 4.2.3).

Après une phase de travaux et d'étude des besoins des compagnies, le partage de ces locaux de stockage a commencé effectivement en 2011. Des outils de mutualisation en lien avec les structures participantes ont été développés : inventaire géo localisé, signalétique, formations à la sécurité du lieu et à l'utilisation du matériel, fond de ressources solidaire... Un premier livret d'expérience a également été édité.

En 2014, le travail s'est axé autour de plusieurs objectifs : la consolidation de la gestion collective, la mutualisation du matériel stocké, la communication autour du projet et la production d'une documentation du projet.

- Les locaux administratifs (projet Lut'ESS)

Il s'agit ici d'accompagner les structures demandeuses dans leurs démarches de recherche et de structuration collective, en envisageant également la question de la mutualisation d'emplois administratifs. Une demande avait été déposée auprès de la Ville de Paris afin de pouvoir mettre en œuvre une expérimentation concrète, basée sur un état des lieux des besoins des compagnies réalisé en 2012.

En 2014, RAVIV a pu intégrer la pépinière d'entreprises de l'économie sociale et solidaire de la Ville de Paris située à Paris 19e, rue de Crimée. Depuis septembre 2014, 8 compagnies franciliennes y partagent des bureaux et souhaitent développer la circulation d'informations et le partage d'expériences, de savoir-faire, créer une émulation de travail avec les autres résidents de la pépinière, réfléchir à la mutualisation d'emplois administratifs.

Un fonds de soutien (autofinancé par les 8 cies) a également été mis en place pour pallier à des difficultés financières ou au retrait éventuel d'une des 8 compagnies. Pour les premiers mois, RAVIV alimente également ce fonds de soutien.

2) Partage de savoirs et savoir-faire

- Poursuite de l'atelier mensuel « critique solidaire » entre compagnies qui permet à chaque compagnie

participante de recevoir un regard critique et constructif de pairs sur ses outils de communication.

- rencontres organisées entre adhérents autour de la question du mode de structuration juridique
- organisation avec le Synavi, l'UFISC et Arcadi de la 4e édition du forum « projets collectifs et mutualisés » en décembre 2014 à Montreuil, sur le thème de la place des structures culturelles de mutualisation dans le champ de l'économie sociale et solidaire,
- projet de refonte du site internet comme outil de partage des enseignements tirés des expérimentations et outil de diffusion de l'expertise du réseau et projet initié de développement de la communication interne et externe.

3) Laboratoire coopératif 2R2C/RAVIV pour le lieu L'Avant Rue à Paris

Ce projet co-porté avec la coopérative De rue et De cirque a été déposé auprès de la Ville de Paris en 2014 avec l'ambition d'ouvrir un lieu de fabrique pour l'espace public qui offre un laboratoire mutualisé de recherche artistique, de moyens de production et de transmission.

Bilan financier (2013 et prévisionnel 2014)

Le bilan de l'exercice 2013 s'élève à 84 842€, avec un résultat légèrement déficitaire négatif (-968€), affecté au report à nouveau positif (5 280 €) ; l'association jouit par ailleurs de réserves à hauteur de 6 000 €.

Le bilan prévisionnel 2014 s'élève à 110 869 €, avec un résultat bénéficiaire d'environ 4 000 €.

En 2013, le financement du réseau repose principalement sur :

- des subventions et aides publiques à hauteur de 73 750 € soit 87% du budget
- des recettes propres (participations des compagnies adhérentes aux projets de mutualisation d'espaces) : 9 277 € soit 11% du budget.

Les financeurs publics du réseau en 2014 sont : la Région (43 833 €) à deux titres : l'aide aux réseaux culturels franciliens (20 000 €) et 2 postes emplois-tremplin (23 833 €). RAVIV bénéficie par ailleurs du soutien d'ARCADI (45 000 € en 2014 – soit une augmentation de 14 000 €) pour le projet de mutualisation des espaces de répétition.

Projets d'activités 2015

RAVIV se fixe pour objectifs en 2015 de poursuivre la structuration nécessaire du réseau suite à la multiplication des adhérents de ces dernières années, avec l'enjeu de la pérennisation des emplois (suite à l'arrêt des aides publiques) et la poursuite de ses activités et projets déjà engagés. L'équipe salariée a été à cet effet réorganisée autour d'un pôle d'accompagnement des projets et un poste dédié aux tâches administratives (CDD d'un an recruté en septembre 2014 dont la pérennisation impliquera de trouver des financements supplémentaires).

1) Poursuite de la mutualisation des espaces de répétition (7e année)

Objectifs :

- Développer la mutualisation entre les lieux partenaires de l'opération
- Développer les partenariats avec les villes (Paris, Aubervilliers, Fresnes, Rosny)

2) Poursuivre la mutualisation des lieux de (projet HARAS)

Objectifs :

- Agrandir l'espace existant ce qui permettrait d'intégrer de nouvelles compagnies au projet
- Mutualiser le matériel stocké
- Rechercher des financements pour former les adhérents à l'utilisation du matériel (demande à déposer auprès du Fonds régional de développement de la vie associative) et embaucher un régisseur pour gérer le parc de matériel
- Rechercher de nouveaux lieux de stockage pour reproduire l'expérience ailleurs.

3) Poursuite de la mutualisation de locaux administratifs (projet LUT'ESS)

Objectifs :

- Faciliter échanges et circulation de l'information entre les 8 compagnies participantes
- Développer des initiatives similaires ailleurs
- Réfléchir à l'embauche d'un emploi administratif partagé

4) Poursuivre le partage de savoirs et savoir-faire avec davantage d'ateliers de critique solidaire et des journées de rencontres et de formation des adhérents du réseau

5) Initier de nouvelles expériences :

- « espace de recherches solidaires » qui allie le partage d'espaces de travail et l'atelier de critique solidaire ; cette expérimentation transversale sera menée pendant les vacances scolaires ;
- Mise en place d'un groupe de travail emploi mutualisé.

6) Démarche pour obtenir l'agrément « entreprise solidaire »

7) Co-organisation de journées de rencontres avec d'autres partenaires de l'ess

8) Développement du nouveau site internet 2.0 du réseau comme plate-forme de ressources, outil de recensement des besoins et des moyens des adhérents, outil de communication interne sur les projets du réseau.

Détail du calcul de la subvention :

RAVIV sollicite une aide revalorisée à hauteur de 23 000 € ; toutefois la Région décide de renouveler son aide en faveur de RAVIV, à hauteur de 20 000 € sur une base subventionnable de 104 134€ correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des aides emploi-tremplin, et du différentiel entre l'aide demandée et l'aide obtenue.

Budget prévisionnel 2015 (TTC)

CHARGES	MONTAN TS TTC	PRODUITS	MONTAN TS TTC
60 – Achat matières et marchandises	500	70 – Vente de produits finis, prestations de services	24275
Fournitures de bureau	200	Participation Cies - Projet REPET	5500
Achats de matériel, équipement, travaux	300	Participation Cies - Projet Espace(s) de recherches solidaires	1275
		Participation Cies - Projet HARAS	6500
61 - Services extérieurs	57611	Participation Cies - Locaux administratifs	11000
Participation aux charges - Projet REPET	27300		
Participation projet Espace(s) de recherches solidaires	7300	74- Subventions d'exploitation	90959
Location local stockage - projet HARAS	6500	Etat	-
Participation aux charges - FORUM	200	> FDVA - Ile de France - sollicité	2000
Participation charges - Locaux administratifs mutualisés	12500	> Aide à l'emploi CUI-CAE - sollicité	6459
Participation aux charges Maison des Réseaux	3500	Département - Paris	
Assurances	200	> DDEEES - projet locaux administratifs - acquis	1500
Documentation	111	Région(s)	
		> IDF - Aide aux réseaux - sollicité	23000
62 - Autres services extérieurs	5300	Organismes	
Intermédiaires et honoraires	600	> ARCADI - Projet REPET - acquis	45000
Publicité / Publications	3000		
Déplacements, missions	950	ASP (emplois aidés)	

Réceptions	300	> Région IDF - Emploi tremplin (Chargée Dvp/Ressource-12 mois) - acquis	13000
Poste et communications	250		
Frais bancaires	200	75 - Autres produits de gestion courante	1900
		Cotisations (95 adhérents)	1900
63 - Impôts et taxes	0		
Taxes et impôts sur participation aux charges	0		
64- Charges de personnel	53723		
Salaire chargé de Dvp/Ressource (Emploi tremplin)	17172		
Salaire attaché d'administration (Emploi tremplin)	14732		
Charges sociales	21619		
Indemnités et avantages divers	200		
67- Charges exceptionnelles	0		
TOTAL DES CHARGES	117 134	TOTAL DES PRODUITS	117 134

Evaluation des contributions volontaires en nature			
Personnel bénévole	7 650	Bénévolat	7 650
336 heures de bénévolat annuel	5 250	336 heures de bénévolat annuel	5 250
160 heures de bénévolat REPET	2 400	160 heures de bénévolat REPET	2 400

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	12 000,00 €
2016	8 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	15 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	15 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	20 000,00 €
	Montant total	50 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1500021

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : RESEAU 92 (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	112 230,00 €	22,28 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU 92
 Adresse administrative : PL JULES HUNEBELLE
92140 CLAMART
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Thierry LALET, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 42129812600051

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Le Réseau 92 est une fédération (association loi 1901) créée en 1993 par des structures ayant toutes en commun la diffusion de la musique et l'aide à la création, dans le but de créer une dynamique autour des musiques actuelles et de fédérer le plus grand nombre d'initiatives du département des Hauts-de-Seine. Ses actions sont tournées vers la coopération entre acteurs et l'accompagnement des musiciens, des professionnels, des bénévoles et des porteurs de projets du secteur de la musique. Le réseau fédère à ce jour 24 structures associatives ou publiques dont le projet peut s'organiser autour de plusieurs activités : la création, l'accompagnement, la diffusion et la production.

Représentativité du réseau

Le Réseau 92 compte 24 adhérents

Missions et objectifs

Ses actions sont tournées vers la coopération entre acteurs et l'accompagnement des musiciens, des professionnels, des bénévoles et des porteurs de projets (collectivités, collectifs artistes,...) du secteur de la musique.

Les missions du Réseau 92 se déclinent en 4 axes :

1. Fédération des acteurs :
 - Mise en réseau des équipements musiques actuelles du département.
 - Echange, concertation
 - Mise en place de projets communs
 - Mutualisation de moyens
2. Aide au développement de projets :
 - Veille informationnelle

- Accompagnement personnalisé de projets via le centre ressources
- Formation (dispositif de formation pour artistes Trace et formation des professionnels de la musique)
- Sensibilisation (risques auditifs ...)
- 3. Valorisation des initiatives locales :
 - Supports de communication (site internet, journal...)
 - Festival Trace
 - Participation à des événements extérieurs
- 4. Observation et représentation :
 - Observation et analyse du secteur
 - Représentation des acteurs

Le réseau emploie 3 permanents : un coordinateur (CDI), un responsable de l'information et des ressources (ET), un chargé de l'information et de la communication en CDD

Bilan d'activités 2014

1- Mise en réseau et structuration

Echanges et concertation sur le projet du Réseau 92. Réflexions sur l'enseignement musical. Concertations avec le CG 92 sur la redéfinition de son intervention dans les musiques actuelles. Organisations de rencontres. Dispositif d'accompagnement mutualisé (Trace formation) et projet « Boucle nord » (Tamanoir, Virtuoz Club, Zuluberlus).

2 -Accompagnement

Animation d'outils d'information, accompagnement des adhérents dans la conduite de leur projet. Plan de formation professionnelle à destination des adhérents. Développement du Centre ressource. 14eme édition du festival Trace (1600 spectateurs)

Sensibilisation et prévention des risques auditifs

3-Mise en avant des initiatives locales

Développement des outils de communication (site internet, newsletter, arrêt de la publication papier trimestrielle « Sons en cavale »)

Participation à des événements extérieurs

4 – Réflexions et études

Concertation avec le CG sur la redéfinition de son intervention dans les musiques actuelles

Etude sur les services proposés aux musiciens par les adhérents (avec le RIF).

Bilan financier

Pour l'exercice 2013, le total des produits s'élève à 132 137 €. Le résultat est positif avec un excédent de 631 €. Le report à nouveau s'élève à 49 622 euros.

Le financement du réseau repose :

- à hauteur de 125 173 € sur des subventions d'exploitations
- à hauteur de 187 euros sur des recettes propres
- à hauteur de 5 860 euros sur des cotisations

Le réseau bénéficie du soutien de la DRAC Ile-de-France (20 000 €) et du Conseil Général des Hauts-de-Seine (41 000 €).

Pour l'exercice 2013, la Région Ile-de-France apporte une aide de 25 000 € au titre de l'aide au réseau et 23 166 euros de l'aide à l'emploi-tremplin pour un poste de chargée de l'information et des ressources (sortie du dispositif en juillet 2014) et un poste de chargé de l'information et de la communication (sortie du dispositif en 2016).

Projets d'activités 2015

Le projet 2015 a pour objectif le développement des pratiques actuelles de la musique dans le département des Hauts-de-Seine, par la fédération et la valorisation des initiatives et des acteurs locaux. Le Réseau 92 a ouvert une période de travail sur le projet d'activité pour l'ajuster et le repositionner dans un contexte de changements (évolutions des pratiques musicales, changements institutionnels, baisse des aides à l'emploi...).

Le projet prévisionnel pour l'année 2015 s'articule autour de trois pôles :

- Pôle Ressource professionnelle et territoriale
- Pôle Coopérations culturelles et artistiques

- Pôle observation et expertise

Budget prévisionnel 2015

CHARGES	€TTC	PRODUITS	€TTC
ACHATS	1 000	SUBVENTIONS ETAT	30 707
Fournitures administratives	600	Ministère de la Culture <input type="checkbox"/> Acquis/ <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	
Fournitures et petits équipements	400	DRAC Ile-de-France : Musique&Dance, Aide aux réseaux culturels&artistiques	20 000
Autres, préciser.....		Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS	1 271	Autres subventions de l'Etat : Ministère Jeunesse et Sport (DDCS, DRJSCS, Fonjep)	10 707
Assurance	207	COLLECTIVITES TERRITORIALES	71 000
Documentation	200	Région Ile-de-France	
Autres : Maintenance informatique Cotisations Frais bancaires Frais de photocopies	100 294 220 250	Région IDF – SV – aide au réseau	30 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	24 405	Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires (comptable, webmaster, formateurs & intervenants divers, graphiste)	8 900	Départements (préciser) :92 x sollicité	41 000
Publicité (encarts pub, imprimeries, street marketing)	6 100	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements	3 500	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions	680	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	2 000	UNION EUROPEENNE	
Autres : Missions Participation projets RIF	2 900 325	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5		
		AUTRES APPORTS	4 453
CHARGES DE PERSONNEL	90 549	ASP (CUI-CAE)	4 453
Salaires personnel permanent	63 659	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	25 390	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels, formateurs (+ charges sociales)	1500	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	10 720
Charges sociales		Cotisations adhérents	6 840
Autres		Prestations de service : Prestations info/ressources	3 400

		Participation groupes Trâce	480
		PRODUITS FINANCIERS	500
TOTAL	117 230	TOTAL	117 230

Soutien régional

La Région renouvelle son aide en faveur du Réseau 92 à hauteur de 25 000 € sur une base subventionnable de 112 230 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite du différentiel (5000 €) entre l'aide demandée et l'aide obtenue

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
	Montant total	75 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1500022

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : REZONNE (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	115 200,00 €	21,70 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REZONNE
 Adresse administrative : 12 RUE LOUIS ARMAND
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Date de publication au JO : 29 novembre 2003

N° SIRET : 47923614300018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau

Créé en 2003, REZONNE est un réseau qui fédère des structures oeuvrant pour les musiques actuelles en Essonne. L'association s'attache à développer des projets collectifs afin de favoriser le développement des pratiques musicales dans le département.

Les actions de REZONNE sont basées sur la coopération entre les acteurs du secteur via l'échange, la sensibilisation, l'information et la formation. Les actions développées concernent la structuration des membres, l'accompagnement des musiciens et porteurs de projets, l'information des publics et l'observation des pratiques.

Les activités du Réseau sont :

Observation / Ressource

Formation / structuration

Information-communication-prévention

Accompagnement de la scène locale

Le réseau fonctionne avec deux postes permanents :

- un poste de coordinateur (FONJEP)

- un poste de chargé de communication et d'animation

Représentativité : le réseau compte 23 adhérents

Bilan d'activités 2014

Développement, administration du réseau et vie associative

- Réflexion sur le projet associatif après 11 ans d'existence

- soutien aux projets des adhérents, en termes d' « ingénierie » de projets
- rencontres avec des structures essonniennes

Pôle formation professionnelle et structuration du réseau

- Rezone a organisé trois rencontres professionnelles
- Structuration du réseau via la participation conseil d'administration du RIF
- Participation à des manifestations et rencontres professionnelles nationales

Pôle accompagnement de la scène locale

- Le Grand Bain (7eme édition) avec 4 groupes accompagnés : Zeska, Milan, Noflipr, Twin Arrows. Un programme d'accompagnement a été élaboré en concertation avec les groupes et incluant 29 jours de résidence, une quarantaine d'heures de cours de chant, des conseils et un concert de restitution

- L'opération Furet (accompagnement des pratiques amateurs)

Pôle information, communication, prévention

- Outre la communication internet, Rezone mène des actions de prévention des risques auditifs en partenariat avec le RIF

Pôle observatoire, état des lieux

- Enquête sur les services proposés aux musiciens par les adhérents
- Animation des deux antennes ressources musiques actuelles du département

Bilan financier 2013

Pour l'exercice 2013, le compte de résultat de Rezone fait apparaître un total des produits de 135 791 euros et un total de charges de 135 500 euros avec un bénéfice de 290 euros. Le report à nouveau s'élève à 29 431 euros.

En 2013 le financement du réseau s'appuie sur :

- les subventions d'exploitation : € 128 581 euros
- les recettes propres (vente et cotisations des adhérents) : 2338 €

Rezone est soutenu par le Ministère de la culture – DRAC au titre de l'aide au fonctionnement à hauteur de 10 000 euros, le Conseil général de l'Essonne au titre de l'aide au fonctionnement à hauteur de 58 000 euros, la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne à hauteur de 8 800 euros La Région Ile-de-France apporte une aide de 25 000 € au titre de l'aide au réseau.

Projets d'activités 2015

Autour de ses 4 pôles d'activités REZONNE développera :

Développement, administration du réseau et vie associative (réflexion sur le projet du réseau avec un séminaire en janvier 2015)

Formation professionnelle et structuration du réseau

L'accompagnement de la scène locale (Grand Bain, Furet)

Observation (restitution de l'étude sur les services aux musiciens, étude sur les publics des lieux adhérents)

Information, communication, prévention

Budget prévisionnel 2015

CHARGES	€TTC	PRODUITS	€TTC
ACHATS		SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	900	Ministère de la Culture	
Fournitures et petits équipements	1500	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) Aide aux réseaux <input type="checkbox"/> acquis / x sollicité	10 000
Autres, préciser.....		Autre Direction (préciser)	

SERVICES EXTERIEURS		Autres subventions de l'Etat (Préciser): DRJSCS + DDCS <input type="checkbox"/> acquis / x sollicité	6 000
Assurance	400	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation	500	Région Ile-de-France	
Autres, préciser Prestation de service	31 000	Région IDF - autres services (préciser) : SV – aide au réseau <input type="checkbox"/> acquis / x sollicité	25 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires		Départements (préciser) :91 x sollicité	58 000
Publicité		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements		Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions	3000	Autres (SACEM...) Préciser : FONJEP <input type="checkbox"/> acquis / x sollicité	14 200
Téléphone, frais postaux	1500	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser.....		Préciser le dispositif : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
CHARGES DE PERSONNEL		ASP (emplois aidés)	
Salaires personnel permanent	37 000	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	36 000	Autres (SACEM...) Préciser :	
Salaires autres personnels, préciser Stagiaire	600	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
Charges sociales		Cotisations adhérents	2 000
Autres Ticket restaurant + mutuelle	2 800	Prestations de service, préciser :	
TOTAL	115 200	TOTAL	115 200

Soutien régional

La région décide d'intervenir à hauteur de 25 000 euros sur une base subventionnable de 115 200 correspondant au total des dépenses du budget prévisionnel proposé par Rezone.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	50 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	25 000,00 €
	Montant total	100 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1500023

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : RIF RESEAUX EN ILE-DE-FRANCE (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	360 499,00 €	34,67 %	125 000,00 €
	Montant Total de la subvention		125 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RIF RESEAUX EN ILE-DE-FRANCE
 Adresse administrative : 221 RUE DE BELLEVILLE
75819 PARIS 19
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur François BEAUDENON, Président
 Date de publication au JO : 15 septembre 2001
 N° SIRET : 44321659300048

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

REPRESENTATIVITE

Le RIF regroupe les 8 réseaux départementaux de lieux et structures de musiques actuelles : le MAP (75), le Pince Oreille (77), le CRY pour la Musique (78), Rezone (91), le Réseau 92, MAAD 93, le Combo 95 et le Réseau Musiques 94. Il représente 204 structures adhérentes.

OBJECTIFS ET MISSIONS

Les activités du RIF sont regroupées en 4 pôles distincts:

- le Pôle ressources professionnelles au service des réseaux et de leurs adhérents,
- le Pôle aide au développement d'artistes,
- le Pôle observation et analyse du champ des musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France,
- le Pôle gestion sonore, prévention des risques auditifs et action culturelle.

Ces quatre pôles reposent sur un socle commun, qui constitue la mission principale du RIF : la représentation politique, la concertation et la structuration du champ des musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France.

SITUATION DE L'EMPLOI

L'effectif permanent est maintenu à 4 salariés à temps plein (un directeur en CDI, un responsable du pôle gestion sonore et prévention des risques auditifs en CDI, une animatrice de réseau en CDI, une assistante de direction en emploi tremplin depuis novembre 2010. Recours à une main d'oeuvre ponctuelle sur les différentes missions : musiciens intervenants, formateurs occasionnels, chargés de mission en CDD

Le contexte est à la pérennisation des postes, un emploi tremplin étant arrivé à son terme en 2012, et l'autre étant entré dans une phase de dégressivité de l'aide en novembre 2013.

Il est envisagé de recourir à un consultant externe en 2015 pour la conduite d'une étude sur l'emploi.

BILAN D'ACTIVITE 2014

1 Relations institutionnelles et professionnelles

- Campagne de valorisation des musiques actuelles dans le cadre des municipales 2014, portant sur la diffusion de lettre ouverte sur le territoire francilien, l'organisation de 4 rencontres sur les enjeux des musiques actuelles, la diversité musicale...

- Participation à des rencontres territoriales et capitalisation des expériences avec les réseaux départementaux : concertation département des Hauts de Seine et réseau 92, échanges avec Metropop et l'atelier sur la Métropole du Grand Paris, décentralisation avec le FNCC, le SMA...

- Participation à des rencontres régionales : fédération associations, Arcadi, Ariam (convention en cours). Contribution à une étude nationale " les concerts de musiques actuelles en Ile de France".

- Rapprochement avec les autres réseaux des musiques actuelles: rencontres communes avec Technopol, Zone Franche...

Intervention dans les rencontres nationales et régionales : Bis, rencontres européennes Pop mind à Castres, le Mama, Musiques en commun (Zebroek)...

Contribution aux sollicitations du secteur sur des chartes de coopération : charte de résidence (DRAC)...

2 Pôle ressources professionnelles au service des réseaux et de leurs adhérents

- Poursuite du plan régional de formation professionnelle, organisation de 6 stages sur 4 territoires des modules communs de perfectionnement.

- Développement de la fonction ressource documentaire via l'extranet avec des rubriques dédiées à l'accompagnement des artistes, l'administration le juridique et le social, les politiques culturelles et le financement.

- Mise en service d'une base de données mutualisée sur la Région en avril 2014, interface du Réseau Information Culture développé par la Cité de la Musique. Cette base est alimentée par les adhérents coordonnée par le RIF.

- Poursuite de la préfiguration d'un site mutualisé pour la billetterie, rencontre en partenariat avec le maad 93 (décembre) sur l'élaboration de fiches communes sur les actions culturelles.

3 Pôle aide au développement d'artistes

Le dispositif itinérance a contribué à la circulation des artistes franciliens par l'organisation de 155 concerts par 97 groupes dans 54 lieux, 6 groupes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

Le RIF coordonne l'intervention des réseaux sur la formation et la sensibilisation des artistes et managers franciliens. Une plateforme régionale d'information pour les musiciens franciliens est en cours de création avec une mise en service prévue en 2015.

Le projet de coopération interdépartementale pour le repérage et l'accompagnement d'artistes est toujours en cours de réflexion.

4 Pôle observation et analyse du champ des musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France

Poursuite de l'étude sur « les services proposés aux musiciens par les structures adhérentes des réseaux départementaux » lancée en 2013.

Renforcement des collaborations sur l'observation partagée avec d'autres organisations nationales notamment l'UFISC sur un corpus commun d'identification des acteurs culturels aux différentes enquêtes menées entre différentes régions et différents secteurs culturels,

Utilisation de la plateforme d'observation en ligne GIMIC dont le portage est repris par I-coop.

Sortie des deux études nationales en 2014 auxquelles le RIF a contribué : La diffusion dans les lieux de musiques actuelles et Actions culturelles et musiques actuelles.

Un poste de statisticienne avec la Fédélima et Opale continue d'être mutualisé.

5 Pôle gestion sonore et prévention des risques auditifs

L'action de prévention « Peace and lobe » a touché plus de 10 000 collégiens et lycéens. 8 journées de formation sur la prévention ont été menées pour les lieux de diffusion, les festivals, les étudiants. Des réunions de sensibilisation et un travail auprès des musiciens ont été poursuivis. Un kit pédagogique est

en cours de réalisation.

5 journées de formation ont été organisées sur la prévention des risques auditifs touchant 45 personnes (étudiants, chargés de prévention et professionnels des musiques actuelles).

BILAN FINANCIER PROVISOIRE DU RESEAU 2014

Le budget est réalisé à hauteur de 392 319 € de dépenses pour 393 732 € de recettes sur un budget initial prévu à hauteur de 426 341 €. Les charges de personnel représentent 66.2% des dépenses, le dispositif d'accompagnement aux artistes itinérances représente 17.52% du budget.

Les subventions régionales représentent 40% des recettes (125 000 € Aide aux réseaux du spectacle vivant, 20 000 € santé, 11 833 € emploi tremplin). L'ensemble des financements publics représentent 87.4% des financements. . Les recettes d'activité représentent 12.37% des recettes.

Bilan et compte de résultat 2013

Le compte de résultat affiche un bénéfice de 3 823 € les charges s'élevant à 482 870 € soit une stabilité du résultat. Le report à nouveau s'élève à 27 466.89€ (contre 23 510.13 € en 2012) Les rémunérations et charges sociales représentent 55.14 % des charges (266 822 €).

PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS/ NOUVELLES ACTIONS EN 2015

1-Structuration du réseau et relations institutionnelles

Travail de réflexion prospective sur la structuration régionale avec un consultant extérieur dans le cadre d'un DLA. Poursuite de la mobilisation des réseaux auprès des institutionnels en vue des échéances électorales 2015.

Développer des concertations sur les échelles intercommunales au vu des réformes territoriales en cours et à venir, avec une coordination et une capitalisation à l'échelle régionale. Proposer à la Drac et Région Ile de France de mettre en place un schéma de concertation régional dans l'esprit du Solima.

Présence aux différents évènements fédérateurs franciliens et nationaux : la Journée des Initiatives Musicales Indépendantes (JIMI), le festival Rock en Seine ou encore le MaMA.

Mise en place d'actions communes avec d'autres réseaux Fédélima, Technopol, Association francilienne H/F IDF sur la mixité dans le secteur des musiques actuelles...

2.-Pôle ressources professionnelles au service des réseaux et de leurs adhérents

Déploiement du plan régional de formation initié en 2014 en collaboration avec l'IRMA.

Production renforcée de dossiers thématiques sur l'actualité professionnelle en lien étroit avec la Fédélima et les réseaux départementaux.

Un programme de rencontres sera organisé ou co-organisé sur les thèmes suivants : musiques actuelles et développement économique, usage de la billetterie, Musiques actuelles et art numérique, réforme territoriale de la culture, le développement du Hip hop en Ile de France.

3.-Pôle aide au développement d'artistes

Projet de développement du dispositif itinérance action phare qui nécessite des moyens supplémentaires (solicitation de la Sacem notamment).

La plateforme en ligne dédiée aux musiciens lancée en 2014 sera un véritable support.

4.-Pôle observation et analyse du champ des musiques actuelles / amplifiées en Ile-de-France

Poursuite des projets d'observation partagée avec les autres réseaux, mise en oeuvre d'une étude dédiée aux services proposés aux musiciens par les structures adhérentes, état des lieux sur les caractéristiques économiques et financières des adhérents, avec un focus sur l'emploi qui nécessite le recours à un consultant externe

5. Pôle gestion sonore, prévention des risques auditifs et action culturelle

Poursuite des axes développés en 2014 (interventions en milieu scolaire, formations, des personnes relais, mise à disposition de matériel d'audiométrie pour les musiciens...) Participation à la réflexion sur la révision du décret sur les lieux musicaux avec Agi-son.

Base subventionnable

Elle correspond au montant du budget prévisionnel 2015, déduction faite des recettes emplois tremplins (10 836 €), du différentiel de la subvention régionale aide au réseau Spectacle vivant (10 000€), de la subvention régionale santé (20 000 €)

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	75 000,00 €
2016	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux réseaux culturels franciliens	20 000,00 €
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	145 000,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	20 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	125 000,00 €
2013	Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	23 000,00 €
2014	Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	20 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	125 000,00 €
	Montant total	478 000,00 €

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT 2015

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
ACHATS	4 100	SUBVENTIONS ETAT	186 599
Fournitures administratives	1 500	DRAC Ile-de-France: EC	24 492
Fournitures et petits équipements	1 600	AGENCE REGIONALE SANTE EC	150 000
Autres dépenses	1 000	DDJS FONJEP EC	12 107
SERVICES EXTERIEURS	11 314	COLLECTIVITES TERRITORIALES	165 836
Assurance/ Documentation	11400	Région Ile-de-France	
maintenance, loyer, locations mobilières	9 874	Région IDF – SV – aide au réseau	135 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 984	Région IDF Développement social santé EC	20 000
Honoraires	11 939	ASP (Emploi tremplin) ATT	10 836
Publicité	1 500	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	48 900
Voyages Réceptions	14 600	Cotisations adhérents	1 200
Téléphone, frais postaux	2 850	Prestations de service	47 700
cotisations, base de données	5 095		
CHARGES DE PERSONNEL	277 787		
Salaires et charges personnel permanent	172 578		
Salaires et charges personnels temporaire	105 609		
AUTRES CHARGES	72 150		
TOTAL	401 335	TOTAL	401 335

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1500024

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : TECHNOPOL (AIDE AUX RESEAUX 2015)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	448 000,00€	20.09%	90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TECHNOPOL
 Adresse administrative : 235 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN
75010 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Thomas VAUDECRANE, Président

N° SIRET : 42037523000042

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Présentation du réseau :

Technopol est une association pour la défense, la reconnaissance et la promotion des musiques, arts et cultures électroniques. Il a pour missions et objectifs :

- Une action de mobilisation en faveur des musiques électroniques auprès des institutions, des sociétés civiles et des artistes.
- La structuration du réseau et l'accompagnement à la professionnalisation : formation, conseil, formation, centre ressource.
- La promotion des cultures électroniques : évènements sensibilisant les publics à ces pratiques

Représentativité :

Le réseau Technopol affiche 187 adhérents de 38 structures en 2014 (214 adhérents de 49 structures en 2013) qui représentent tous les métiers de la scène des musiques électroniques qu'ils soient professionnels ou amateurs. L'adhésion n'est pas obligatoire pour bénéficier des actions que ce réseau développe, qui compte une forte proportion d'organisateur individuels.

Chaque demande d'adhésion est agréée par le conseil d'administration. Le montant de cotisation reste inchangé 10€ pour les personnes physiques et 50€ pour les personnes morales

Situation de l'emploi en 2014 :

Le réseau a décidé de restructurer sa masse salariale : l'équipe permanente se compose d'un administrateur en CDI, il est prévu un poste d'assistant en contrat aidé. Une chargée de production intervient sur l'évènementiel en intermittence. Le poste de directeur fait l'objet d'une rupture conventionnelle.

Bilan d'activités 2014

- 1) Mobilisation institutionnelle

Le réseau poursuit ses interventions auprès des institutions nationales, les sociétés civiles, les organismes professionnels, notamment pour faire évoluer les problématiques de nuisances sonores dans les instances telles que le conseil de la nuit à Paris. Il s'est ainsi investi auprès des organisateurs de festivals ayant subi des annulations dans différentes localités.

2) Structuration du réseau

Le réseau a mis en place des coordinateurs régionaux afin de développer les actions en Région : Aquitaine, Auvergne, Basse Normandie, Champagne Ardennes, Haute Normandie, Bourgogne, Pays de la Loire, Picardie, PACA, La Réunion et Rhône- Alpes. Des rencontres, enquêtes actions de formation ont ainsi été organisées en Région.

Une enquête de cartographie de 300 organisateurs qui a donné lieu à une rencontre sur les premiers éléments recueillis.

3) Accompagnement à la professionnalisation

15 stages ont été organisés sur les aspects juridiques, techniques d'organisation de soirée, afin de professionnaliser nombre d'organisateur individuels amateurs.

Le réseau a poursuivi sa fonction ressources, entretiens conseils personnalisés, fiches pratiques en ligne après chaque formation, coopération avec le Rif sur la mutualisation d'actions communes sur la prévention des nuisances sonores.

4) Promotion des cultures électroniques

Technopol a organisé une conférence sur les musiques électroniques au MAMA avec la présence de grands festivals européens.

La deuxième édition de la « Paris electronic week », menée en partenariat avec la ville de Paris a réuni les acteurs des musiques électroniques sur des rencontres professionnelles, des événements à la Gaité Lyrique notamment. Une action spécifique en faveur de la jeunesse la « mini electronic week » a été initiée cette année avec le rectorat de Paris en direction des jeunes des centres de loisirs.

La 16^e édition de La Techno Parade à Paris et en Ile-de-France a rassemblé encore plus de festivaliers (10 000 participants, plus jeunes) et 10 chars. La tête de cortège a été ouverte au plus petits « enfants de la party ». Cette édition s'est ouverte sur l'international dans le cadre d'un partenariat avec l'alliance Française, avec le Vietnam en invité d'honneur.

Bilan financier 2013

Le bilan net de l'exercice s'élève à 280 593 € avec un résultat net bénéficiaire de 4 723 € en augmentation (1 606 € en 2012). Les dépenses de personnel représentent près de 25% de charges d'exploitation, les disponibilités s'élèvent à 35 088 € (30 459 € en 2012), les dettes sont en nette progression 173 989 €, principalement les dettes fournisseurs (57 821 € en 2012). Les subventions d'exploitations (222 913 €) représentent 39.32% du budget et les recettes propres en légère baisse (339 679 €) 59.92%.

En 2014, le réseau a bénéficié du soutien de la Ville de Paris (30 000€), de la DGCA (70 000€) et de la Région (90 000€), de l'institut français (12 000 €) et du soutien de sociétés civiles (CNV : 15 000€, Spedidam : 1 000 €, Sacem : 3 500 €).

ACTIONS 2015

1) Mobilisation des institutions

Le réseau poursuit son action sur la défense des intérêts du secteur, une lettre ouverte sera adressée aux différents acteurs institutionnels et sociétés civiles, pour faire remonter les difficultés rencontrées.

2) Structuration du réseau

Le réseau reconduit ses partenariats avec Agi son sur la réglementation sonore, la CSCAD syndicat d'exploitants (450 adhérents) sur les aspects contentieux, culture Bar- bars, la Fédélina, le RIF sur des

rencontres professionnelles, appels à projet et défense d'intérêts communs, la ville de Paris et la préfecture, sur le conseil de la nuit et le conseil des musiques actuelles, le SAMUP sur l'organisation d'un stage sur le droit des artistes.

L'international sera un axe fort de développement au travers des conférences au Mama, au MICS (Monaco), la collaboration avec la Rio music Conférence, la présence de technopol à l'Amsterdam Dance Event, la collaboration avec l'institut français sur plusieurs actions, un projet en cours sur l'export de la production électronique française avec le bureau export.

Poursuite des coordinations régionales afin de déployer des actions de formation, rencontre et accompagnement des professionnels en Région.

3) Accompagnement professionnel formation

30 stages seront organisés en Ile de France et en Région sur les différents axes : organisation d'évènement, aspects juridiques initiation à la production phonographique, vjing, billetterie, assurance... L'objectif de participation est fixé à 300 personnes.

Les stages MAO deviendront mensuels et des modules professionnels et fiches en libre accès viendront compléter les formations organisations de soirées.

Un suivi individualisé des stagiaires sera mis en place.

L'enquête auprès des organisateurs, les actions d'accompagnement individualisé, la fonction ressources en ligne seront poursuivis.

4) Valorisation de la scène électronique

- Poursuivre l'ouverture sur l'international de la technoparade dont l'invité d'honneur sera la Corée en partenariat avec l'Alliance Française.

- développer la Paris Electronic week sur 5 jours afin d'en faire une plateforme de networking incontournable des acteurs professionnels des musiques électroniques en France, des événements musicaux et rencontres jaloneront cette édition. Elle s'ouvrira sur l'international en partenariat avec la Rio music conférence, Amsterdam dance events, la San Francisco music Tech et la Corée.

- Le réseau aide les salles à organiser des actions culturelles dédiées aux musiques électroniques, avec des actions notamment auprès du jeune public.

Soutien régional

La Région propose de renouveler son aide à hauteur de 90 000 €, en faveur du réseau Technopol sur une base subventionnable de 448 000 € correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite des frais bancaires, impôts et taxes, du différentiel de subvention régionale et apport en valorisation. Soit un taux d'intervention de 20.09%.

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	54 000,00 €
2016	36 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
	Montant total	270 000,00 €

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT 2015
--

CHARGES	€	PRODUITS	€
ACHATS	34 100	Région Ile-de-France aide au réseau	100 000
Fournitures administratives	3 500	Ministère de la Culture sollicité	80 000
Fournitures et petits équipements	5 000	Communes de: Paris sollicité	50 000
Autres : matériel formations, correspondants, Paris Electronic Week, Techno Parade, actions de fond	25 600	<u>Sociétés civiles</u> CNV SACEM SPEDIDAM ADAMI INSTITUT FRANÇAIS ARTEVIA	20 000 10 000 3 000 8 000 12 000 2 000
SERVICES EXTERIEURS	109 960	MECENAT	45 000
Assurance	8 000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	133 000
Documentation	760		
Frais divers : loyer, prestations enquêtes, formations, correspondants, évènements	101 200		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	137 000		
Honoraires	17 100		
Publicité	90 920		
Voyages et déplacements	7 500		
Réceptions	15 480		
Téléphone, frais postaux	5 000		
Autres : frais bancaires	1 000		
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 000		
CHARGES DE PERSONNEL	177 940		
Salaires et charges permanents	74 800		
Salaires et charges autres personnels :	57 000		
Charges sociales	34 900		
Autres : stagiaires	11 240		
TOTAL CHARGES	463 000	TOTAL PRODUITS	463 000
APPORTS EN VALORISATION		APPORTS EN VALORISATION	
Locaux	20 000	Locaux	20 000
Personnels	8 500	Personnels	8 500
Matériel	2 500	Matériel	2 500
Communication	15 000	Communication	15 000
TOTAL APPORTS	46 000	TOTAL APPORTS	46 000

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 1500025

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : UNION FEDERALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES (AIDE AUX RESEAUX 2015)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux réseaux culturels franciliens	102 400,00 €	29,30 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UFISC UNION FEDERALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES

Adresse administrative : 221 RUE DE BELLEVILLE
75019 PARIS 19

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Philippe BERTHELOT, PRESIDENT

Date de publication au JO : 1 avril 2000

N° SIRET : 48885043900024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux réseaux culturels franciliens
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Description :

Présentation du réseau

L'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) fédère quinze organisations du secteur des arts et de la culture qui recouvrent les différentes disciplines des arts vivants (arts de la rue, cirque, danse, théâtre, marionnettes, musiques actuelles, jazz, musiques du monde, arts plastiques, arts numériques...).

Consciente de la nécessité de traduire la réalité sociale, économique et professionnelle du secteur de l'art et de la culture, l'UFISC se veut un moteur de l'observation, de la réflexion et de la production collectives. Elle développe en ce sens une démarche de recherche et développement à travers des actions d'observation participative et partagée et la coordination de différents chantiers de réflexion. Elle participe aux débats et rencontres sur le secteur culturel et le champ de l'ESS et s'inscrit dans des partenariats avec le secteur de la recherche.

L'UFISC gère la mutualisation des espaces de bureaux et de travail de la Maison des Réseaux artistiques et culturels d'Ile-de-France qui regroupe neuf structures franciliennes.

L'équipe permanente de l'UFISC est constituée de 4 personnes en CDI temps plein (dont un emploi-tremplin), d'un CDI temps partiel et d'un CUI.

Représentativité

L'UFISC est constitué de 15 organisations adhérentes : Actes-if (Réseau solidaire de lieux culturels franciliens), CD1D (fédération de labels indépendants), CITI (Centre international pour les théâtres itinérants), FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens), Fédélima (Fédération des lieux de musiques actuelles), FAMDT (Fédération des associations de Musiques et danses traditionnelles), Fédération nationale des arts de la rue, Le Chaînon / FNTAV (Fédérations des nouveaux territoires des arts), RIF (confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées d'Île-de-France), SMA (Syndicat national des petites et très petites structures non lucratives de musiques), SCC (Syndicat du cirque de création), SYNAVI (Syndicat national des Arts vivant), THEMAA (Association nationale des théâtre de marionnettes et des arts associés), Zone Franche (réseau des musiques du monde) et Féarock (Fédération des Radions associatives Rock).

Missions et objectifs

L'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) a pour objet de

- Soutenir et défendre les intérêts collectifs des organisations adhérentes, notamment en matière de législation et réglementation, en ce qui concerne l'emploi, les aspects juridiques et fiscaux, ainsi que les conditions d'exercice des activités et professions relevant de ce domaine
- Assurer aux structures des arts vivants, une représentation coordonnée auprès du ministère de la Culture et de la Communication, des collectivités territoriales, des élus, des organisations professionnelles, des partenaires sociaux, etc.
- Promouvoir et faire reconnaître la place déterminante de l'acte artistique dans la société
- Echanger les idées et, en particulier de mutualiser les moyens, expériences et activités de ses membres
- Dans la reconnaissance d'une troisième voie organisationnelle professionnelle et néanmoins non lucrative, promouvoir la lisibilité économique, sociale et politique des actions portées par les organisations adhérentes.
- Initier et participer à toute concertation ou négociation relatives aux champs d'actions de ses membres.

Bilan d'activités 2014

Tout au long de l'année 2014 l'UFISC a poursuivi la coordination et la gestion de la Maison des Réseaux artistiques et culturelles d'Île-de-France qui se révèle être un outil facilitateur et créateur de dynamiques sur le territoire francilien entre les organisations artistiques et culturels du territoire mais aussi plus largement avec leurs partenaires associatifs, de l'économie sociale et solidaire, institutionnels, publics...

Partage et mutualisation des locaux et des outils de travail

En 2014 comme en 2013 9 organisations disposent de bureaux au sein de la Maison des réseaux :

- la Fédération des arts de la rue Ile-de-France
- la Fédération Nationale des arts de la rue
- Actes If
- le RIF
- le Synavi Ile de France
- RAVIV, Réseau des arts vivants en Ile-de-France
- le Syndicat du Cirque de Création
- le Syndicat des Musiques Actuelles
- ainsi que l'UFISC.

C'est ainsi une vingtaine de salariés permanents de l'ensemble des structures qui travaillent à l'année dans les bureaux de la maison des réseaux.

Outre les espaces de bureaux, les organisations partagent deux grandes salles de réunion (l'une d'une capacité de 30 personnes et l'autre de 40) et une plus petite (2 à 4 personnes), des espaces de stockage, un espace d'accueil et d'un espace ressources (qui a continué à s'étoffer tout au long de l'année).

Les salles de réunion sont utilisées pour des réunions d'instances, des groupes de travail, des réunions de fonctionnement, des séances de formation, des rencontres, des réunions de temps forts des organisations membres...

En 2014, l'UFISC a débuté le développement d'un espace intranet accessible à l'ensemble de ses membres dont une partie est réservée aux membres de la Maison des Réseaux artistiques et culturels. Des documents ressources nécessaires au travail quotidien (règlement intérieur, mode d'emploi des matériels...) comme des calendriers peuvent d'ores et déjà être partagé sur cet intranet.

Organisation collective

L'UFISC, locataire unique, assure la gestion administratives et toutes les charges afférentes à l'occupation et à l'entretien des locaux. Les organisations membres de l'UFISC participent aux frais de fonctionnement (loyers, impressions, fluides, entretien, fournitures...). La charge a ainsi été partagée entre toutes les organisations.

La direction de la Maison des Réseaux artistiques et culturels est conduite par l'UFISC en lien avec le Comité de gestion qui regroupe les organisations membres de la Maison des Réseaux et qui se réunit plusieurs fois par an.

Outil partagé d'émulation et d'efficacité

Par le regroupement d'une pluralité d'organisations du spectacle vivant dans un même lieu, la Maison des Réseaux artistiques et culturels permet une réflexion collective, un partage de l'information et facilitent les échanges et le montage de projets communs entre ses membres.

Elle a ainsi permis d'organiser des séminaires, rencontres, débats, par exemple sur les enjeux européens, la loi sur l'économie sociale et solidaire, les pôles territoriaux de coopération économique à dominante culture, la gouvernance dans les associations, la gestion des ressources humaines..

Elle a également favorisé et facilité la mise en place de projets et d'actions communes aux organisations du secteur, tels ces projets liés au territoire francilien :

- Le développement de réflexions et d'actions communes aux organisations franciliennes membres de l'UFISC à travers les réunions d'un collectif informel des organisations de l'UFISC en Ile de France.
- Le développement du chantier francilien sur la démarche d'observation et d'évaluation participative et partagée, le travail autour de l'accompagnement des structures artistiques et culturelles en IDF.

Bilan financier (2013)

Le bilan financier de l'activité de l'UFISC en tant que gestionnaire et coordinateur de la Maison des Réseaux artistiques et culturels franciliens s'élève à 112 530 euros.

Il est financé :

- Par les subventions publiques à hauteur de 66 250 € soit 58,9 %
- Par les recettes propres à hauteur de 46 280 € soit 41,1 %

Outre l'aide aux réseaux culturels franciliens, l'UFISC bénéficie pour cette activité d'une subvention de la Ville de Paris d'un montant de 25 000 € et d'un emploi-tremplin.

Le montant total des produits d'exploitation de l'UFISC au 31/12/2013 s'élève à 251 462 € et le compte de résultat fait apparaître un excédent de 2 205 €.

Le financement de l'UFISC repose en 2013 :

- sur des subventions d'exploitation à hauteur de 149 913 € soit 59,4 % du budget
- sur leurs recettes propres à hauteur de 43 180 €, soit 17,1 % du budget

Projets d'activités 2015

La démarche de mutualisation autour de la Maison des Réseaux artistiques et culturels en Ile-de-France se poursuivra en 2015 avec les mêmes objectifs qu'en 2014.

Comme les années précédentes, l'UFISC assurera en 2015 la gestion administrative et quotidienne ainsi que toutes les missions afférentes à l'occupation et à l'entretien des locaux. Elle prendra en charge la coordination de l'organisation et du fonctionnement collectif de cette démarche de mutualisation.

Les équipements et services partagés continueront à être développés en 2014. Ainsi sera poursuivie et consolidée la mise en place d'outils partagés (documentation, bibliothèque, scanner mutualisé...).

L'UFISC poursuivra en 2014 la coordination ou l'appui à différentes démarches de mise en réseau des acteurs, d'interconnaissance entre les réseaux, et notamment d'information sur les actions conduites par chaque réseau territorial.

En 2014/2015, un important travail de transmission et de formation devra être mené par l'UFISC et ses membres car presque un tiers des salariés des structures membres seront renouvelés au cours de cette période.

Plan de financement prévisionnel 2015

CHARGES	€ TTC	PRODUITS	€ TTC
ACHATS	3 500	SUBVENTIONS ETAT	
Fournitures administratives	1 500	Ministère de la Culture <input type="checkbox"/> Acquis/ <input type="checkbox"/> sollicité	
Fournitures et petits équipements	2 000	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre):	
Autres, préciser.....		Autre Direction (préciser)	
SERVICES EXTERIEURS	74 200	Autres subventions de l'Etat (Préciser):	
Assurance	600	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Documentation	600	Région Ile-de-France	
Autres, préciser.....	73 000	Région IDF – SV – aide au réseau	30 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 200	Région IDF - autres services (préciser) :	
Honoraires		Départements (préciser) : Paris <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	25 000
Publicité		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Voyages et déplacements		Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Réceptions		Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Téléphone, frais postaux	1 200	UNION EUROPEENNE	
Autres, préciser.....		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			
		AUTRES APPORTS	
CHARGES DE PERSONNEL	34 000	ASP (emplois aidés)	10 500
Salaires personnel permanent	23 000	Mécénat et sponsoring	
Charges sociales	11 000	Autres (SACEM...) <i>Préciser :</i>	
Salaires autres personnels, préciser		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	47 400
Charges sociales		Cotisations adhérents	
Autres		Prestations de service, préciser :	
TOTAL	112 900	TOTAL	112 900

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 102 400 € et correspondant au montant du budget prévisionnel 2015 proposé déduction faite de l'aide emploi-tremplin.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	18 000,00 €
2016	12 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	23 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	25 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	22 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	30 000,00 €
	Montant total	160 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001212
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : CALIF - AIDE PROJET "DISQUAIRE DAY" RENOUELEMENT 2015
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	78 000,00 €	25.64 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CLUB ACTION LABELS INDEPENDANTS
FRANCAIS LE CALIF

Adresse administrative : 8 RUE SAINTE MARTHE
75010 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur GILBERT CASTRO, Président

Date de publication au JO : 1 juin 2002

N° SIRET : 45016696200024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"

Rapport Cadre : CR24-11 du 08/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 27 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Prise en compte des dépenses d'organisation en amont de la manifestation à dater du dépôt de la demande.

Objectifs :

Le CALIF, regroupe plusieurs labels phonographiques indépendants, sur un programme d'action de soutien au développement d'un réseau de disquaires indépendants. Il organise depuis 2011, une journée nationale des disquaires indépendants « le disquaire Day », en même temps que la journée internationale initiée par les anglo-saxons et qui concentre une majorité d'évènements en Ile de France.

Bilan 2014 :

La dernière édition francilienne a réuni, du 18 au 29 avril 2014, une programmation d'une trentaine d'artistes ou groupes émergents et confirmés avec une soirée événement à la Gaité Lyrique, un plateau en journée place Sainte Marthe Paris 10^e, et des show case dans les magasins, divers lieux tels le Point Ephémère, le Nûba et Gibert Joseph et les disquaires.

151 références inédites à l'international et 60 artistes français (40 labels français) ont été mises en vente dans les disquaires indépendants participants à l'évènement soit près de 80 disquaires en Ile de France. Cet évènement contribue à la valorisation des disquaires participants avec une part significative de recettes. Le disquaire day a été également présent au printemps de Bourges et dans les cafés du réseau culture bars bars. Une compilation a été réalisée pour une diffusion à l'international.

Edition 2015 :

Le "disquaire Day" se tiendra du 19 au 29 avril 2014 dans toute la France, environ 80 disquaires seront impliqués sur la Région. L'édition francilienne devrait présenter une trentaine de groupe en concerts ou show case sur Paris à la Bellevilloise, le Café de la Danse, l'Internationale petit Bain, le Glazart, le Point Ephémère, le New Morning et la Machine, ainsi qu'en banlieue à l'EMB à Sannois, La Clef à St Germain en Laye, le Plan à Ris-Orangis, Canal 93 à Bobigny, la Pêche à Montreuil, File 7 à Magny-le-Hongre. Une soirée de clôture sera organisée à la Gaité Lyrique le 18 avril avec 5 à 6 groupes en développement ou confirmés. Les places seront distribuées gratuitement sur concours organisé dans les disquaires. Un studio de radio ou télévision sera installé afin de réaliser des interviews d'artistes et de professionnels. Une édition de titres inédits sera réalisée avec 60 artistes français, et plus de 200 disques vinyles seront diffusés au niveau international. Il est envisagé de dédier une scène à la valorisation des artistes franciliens en partenariat avec les réseaux de musiques actuelles.

Moyens mis en œuvre :

Le plan de communication prévoit une diffusion nationale presse, radio, télévision, web et forum sociaux. Les contributions en nature représentent 440 000 €

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable inclut les dépenses artistiques, les dépenses techniques, logistiques et de sécurité, moins le différentiel de la subvention régionale attribuée.

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses	Montant	Taux	Recettes	Montant	Taux
dépenses artistiques	52 500,00 €	17,48%	REGION IDF AIDE PROJET MUSIQUES ACTUELLES	40 000,00 €	13,32%
depenses techniques logisitiques et sécurité	45 500,00 €	15,15%	APPORTS LABELS	45 000,00 €	14,98%
distribution catering frais divers	47 450,00 €	15,80%	SOCIETES CIVILES EC	64 000,00 €	21,31%
communication presse	72 000,00 €	23,97%	FONDS PROPRES	56 350,00 €	18,76%
conception impression	18 800,00 €	6,26%	BILLETTERIE	15 000,00 €	4,99%
couts de structure (personnel, frais fonctionnement)	64 100,00 €	21,34%	MECENAT	80 000,00 €	26,64%
TOTAL	300 350,00 €		TOTAL	300 350,00 €	

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	20 000,00 €
2012	Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	20 000,00 €
2013	Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	20 000,00 €
2014	Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	20 000,00 €
	Montant total	80 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001222
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : COMMUNE DE MARCOUSSIS - FESTIVAL ELFONDUROCK RENOUVELLEMENT 2015
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	65 880,00 €	20,49 %	13 500,00 €
	Montant Total de la subvention		13 500,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
 13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MARCOUSSIS
 Adresse administrative : 5 RUE ALFRED DUBOIS
 91460 MARCOUSSIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Olivier THOMAS, Maire
 N° SIRET : 21910363700019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées
 Rapport Cadre : CR24-11 du 08/04/2011
 Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé : Prise en compte des dépenses d'organisation en amont du festival, à dater du 3 novembre 2014.

Présentation du festival

La commune de Marcoussis organise depuis 18 ans un festival de rock féminin qui met en avant la jeune scène pop rock et draine un large public du département.

Bilan 2014

La programmation a réuni, sur deux jours, 6 groupes et artistes confirmés dont les Hollysiz, Mélissa Lavaux, 4 groupes amateurs et des élèves chanteuses et danseuses Hyp hop de l'école des arts. La progression de fréquentation est constante spot avec 792 festivaliers.
 Deux rencontres ont réuni artistes et musiciens amateurs

Edition 2015

La prochaine édition se déroule les 6 et 7 mars 2015 dans 4 lieux culturels de la ville autour d'une programmation en cours d'élaboration mêlant artistes confirmés et amateurs.
 Des stands d'écoute, des actions de sensibilisations sont organisées pour les collèges, les classes de l'école des arts notamment partenariat avec le réseau Rezone et RIF. Des rencontres artistes et musiciens amateurs sont renouvelés.

La campagne de communication prévoit une campagne d'affichage, la distribution de 5000 programmes, 1000 flyers, des communiqués dans la presse, les radios et télévision locale, des encarts publicitaires dans le journal Télérama.

Les tarifs sont en légère augmentation entre 9 € et 17€ l'entrée en fonction des concerts et des publics, un pass deux soirées à 30 € en tarif plein et 15€ en tarif réduit. Le festival met en place le tri sélectif et la consignation de gobelets.

Détail du calcul de la subvention :

Les apports en valorisation sont déduits de la base subventionnable

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
achats de spectacles	30 000,00	41,28%	AIDE FESTIVALS MUSIQUES ACTUELLES REGION IDF	13 500,00	18,57%
droits d'auteurs	3 600,00	4,95%	CG ESSONNE EC	10 000,00	13,76%
hébergement transport restauration	3 000,00	4,13%	Commune de Marcoussis EC	21 380,00	29,42%
salaires et charges techniciens	5 000,00	6,88%	CA Europ Essonne EC	5 000,00	6,88%
location matériel	10 000,00	13,76%	Mécénat sponsoring	10 000,00	13,76%
sécurité	1 100,00	1,51%	billetterie	6 000,00	8,26%
Communication diffusion publicité	13 180,00	18,13%	apport en personnel ville	6 800,00	9,36%
apport en personnel bénévolat	6 800,00	9,36%	Total	72 680,00	100,00%
Total	72 680,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	13 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	20 371,00 €
2012	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	13 500,00 €
2013	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	13 500,00 €
2014	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	13 500,00 €
	Montant total	60 871,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001726

Commission Permanente du 29 janvier 2015

**Objet : COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX - FESTIVAL A BOUT DE CHANT
RENOUVELLEMENT 2015**

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	65 989,00 €	15,15 %	10 000,00 €
Montant Total de la subvention			10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MAGNY LES HAMEAUX
 Adresse administrative : 1 PL PIERRE BEREGOVOY
78470 MAGNY LES HAMEAUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire
 N° SIRET : 21780356800187

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées

Rapport Cadre : CR24-11 du 08/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 25 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Prise en compte des dépenses d'organisation en amont de la manifestation à compter du 25 novembre 2014.

Présentation :

Dans le cadre de son action de développement culturel dans le domaine des musiques actuelles, la ville de Magny-les-Hameaux organise depuis 12 ans un festival de soutien à la création jeune public dédié à la chanson "A tout Bout de Chant". Le festival a étendu sa fréquentation aux habitants de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Ville, du parc Naturel et Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et sur une partie du Sud Essonne.

Bilan 2014 :

La 11ème édition du festival s'est déroulé du 13 au 17 mars 2012 dans la Maison de l'Environnement des Sciences et du Développement Durable, le théâtre de Saint Quentin en Yvelines, à l'Estaminet et au Pôle musical, le Scarabée à la Verrière et associatif Blaise Pascal de Magny-les-Hameaux.

Le festival a programmé 11 artistes ou groupes sur 24 représentations, dont 2 émergents (Feloche, André Minvielle et Jean Marie Machado pour la fête à Boby, Les Zoufris Maracas...) dont une création.

Le festival s'appuie sur des partenariats forts avec de nouvelles salles avec un impact positif sur la fréquentation : 4426 festivaliers dont 2268 payants, 1963 scolaires. Sa renommée favorise la reconnaissance des structures comme des artistes plus enclins à présenter un spectacle jeune public.

Edition 2015

Le festival se déroulera du 17 au 30 mars 2013 avec une programmation de 11 artistes ou groupes sur 26 concerts et contes musicaux : André Minvielle, Debout sur le Zinc, la Coterie et les têtes raides sur une

création, Monsieur Lune sur une création à partir du répertoire de Renaud, Gaspard Royan...
Des ateliers d'écriture, d'expression corporelle, de chant et de calligraphie seront organisés avec les enfants et les familles.

Les tarifs s'échelonnent de 3 à 12 € selon les salles et les publics (tarifs réduits pour les scolaires, familles nombreuses jeunes, retraités). Gratuité pour les scolaires de Magny les Hameaux.

La communication comprendra une campagne d'affichage, de diffusion de programmes, la présence sur les réseaux sociaux et les sites internet de la ville et de des établissements.

Détail du calcul de la subvention :

Les salaires et charges de personnel de structure et les apports en valorisation sont déduits de la base subventionnable.

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ACHATS DE SPECTACLES	52 330,00	51,82%	REGION IDF AIDE FESTIVAL MA	10 000,00	9,90%
DROITS D'AUTEUR	6 279,00	6,22%	C AGGLOMERATION ST QUENTIN ATT	15 635,00	15,48%
HEBERGEMENT TRANSPORT RESTAURATION	2 580,00	2,55%	MAISON DE LA POESIE ATT	4 040,00	4,00%
SALAIRES ET CHARGES TECHNICIENS	600,00	0,59%	BILLETTERIE	3 000,00	2,97%
CONCEPTION IMPRESSION	3 700,00	3,66%	FONDS PROPRES	61 164,00	60,57%
SALAIRES ET CHARGES PERSONNEL STRUCTURE	30 000,00	29,71%	APPORT BENEVOLAT	5 000,00	4,95%
BENEVOLAT	5 000,00	4,95%	EDUCATION NATIONALE EC	2 150,00	2,13%
LOCATIONS	500,00	0,50%	Total	100 989,00	100,00%
Total	100 989,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	5 290,00 €
2012	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	10 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	5 290,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	5 290,00 €
2013	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2013	Politique régionale - plan de prévention du bruit dans l'environnement	1 486,12 €
2013	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	10 000,00 €
2014	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	10 000,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	5 290,00 €
	Montant total	62 646,12 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001208
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : PLUS DE SONS- FESTIVAL ROCK EN SEINE 2015 - RENOUELEMENT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	3 091 000,00 €	21,19 %	655 000,00 €
	Montant Total de la subvention		655 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLUS DE SONS
 Adresse administrative : 15 RUE DU LOUVRE
75001 PARIS 01
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur FRANCOIS MISSONNIER, Président
 N° SIRET : 45068455000020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées
 Rapport Cadre : CR24-11 du 08/04/2011
 Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé : Prise en compte des dépenses d'organisation en amont de la manifestation au 1^{er} janvier 2015.

Objectifs :

La Région Ile-de-France soutient le Festival Rock-en-Seine depuis sa création. Cette manifestation, d'ampleur internationale, dispose d'une forte visibilité, d'une programmation artistique riche et diversifiée, principalement pop rock mais ouverte aux autres esthétiques (électro, rap...).

Le soutien régional a été renouvelé en 2014 par une convention triennale pour la période 2014-2016 sur la base d'objectifs partagés pérennisés :

- Garantir la visibilité prépondérante de la Région sur chacune des éditions visées par la convention.
- Renforcer la stabilité du festival Rock-en-Seine.
- Maintenir une politique tarifaire visant à renforcer l'accessibilité du festival aux populations jeunes.

Bilan 2014

L'édition 2014, placée sous le thème de l'espace, a été un franc succès confirmant ainsi la renommée internationale du festival sur une programmation de 57 concerts de groupes confirmés et émergents pop-rock, hip hop et électro (Artic Monkeys, Queen of the stone age, Portishead, Blondie, the Hives, Etienne de Crécy...)

Comme l'an passé, une création exceptionnelle a été présentée, réunissant Emilie Simon et l'orchestre national d'Ile-de-France.

L'espace Ile-de-France dispose d'une scène dédiée à des groupes franciliens et/ou émergents. Ainsi, en 2014, 9 groupes franciliens et 6 groupes émergents (dont 3 franciliens issus du dispositif avant-scène : Feu Chatterton, Jessica 93, Petit fantôme...) se sont produits sur cette scène. Cette scène a été présentée comme la cinquième scène du Festival et sa fréquentation a été très forte cette année, avec une visibilité accrue.

Des rencontres et apéro professionnels ont aussi été organisés dans le cadre de l'espace Ile-de-France.

Le festival a reconduit un certain nombre d'actions culturelles : mini Rock-en-Seine avec 450 enfants qui ont participé à des ateliers de pratique musicale, une mini télé rock, des expositions d'affiches originales, une bibliothèque rock en partenariat avec la ville de Saint Cloud. Le studio 13/16 ans mobile en partenariat avec le centre Pompidou a proposé des ateliers de sérigraphie (collaboration initiée autour d'ateliers Rock-en-Seine avec le Centre Pompidou lors de la fête de la Musique).

La nouvelle initiative autour d'un village des disquaires et labels a rencontré l'engouement des festivaliers comme des professionnels impliqués.

Le festival a accueilli 120 000 festivaliers. Une étude du public nous renseigne sur le public du festival. Ainsi, 96% des personnes sondées sont satisfaites,

54% des festivaliers venaient pour la première fois

46% avaient déjà assisté au festival

65% sont franciliens dont 25% de parisiens, les touristes étrangers représentent 13%.

Le public est plutôt féminin (52%).

56% des festivaliers sont âgés de moins de 30 ans dont 14% de moins de 21 ans et 45% sont âgés de 30 ans et plus.

6 000 places ont été proposées à un tarif réduit de 39 € pour des publics jeunes et bénéficiaires de minima sociaux, (5 000 en 2013).

Le festival bénéficie d'une très bonne exposition médiatique (Radio France, émissions en direct sur France Inter et Culture box, le Mouv, France 2, 20 minutes, Causette, Deezer avec une web radio Rock en Seine, GQ).

Sur le web le festival représente plus de 1 600 000 visiteurs uniques de mars à août, 115 000 contacts inscrits à la newsletter, dont une base qualifiée de 30 000 contacts professionnels, plus de 104 000 likers sur Facebook, plus de 31 500 suiveurs sur Twitter et 3 000 suiveurs sur Instagram.

En termes de retombées économiques directes, le festival réalise 246 embauches directes, et 1000 embauches en comptant les prestataires. Près de 25% des dépenses sont fléchées sur des entreprises régionales. Les retombées indirectes sont estimées à plus de 10 millions d'euros (soit 45 800 personnes venues spécifiquement en Ile-de-France sur la base de moyenne de dépenses quotidiennes établies par le CRT).

Le festival a mis en place des mesures spécifiques pour les publics en situation de handicap en lien avec les associations spécialisées (point d'accueil, programme, signalétique, des plateformes, sanitaires...).

Il contribue au développement durable avec des actions liées à la remise en état du site et met en œuvre des mesures de tri sélectif. Enfin, le festival a recours à des entreprises régionales.

Le bilan financier 2014 affiche un résultat net de 1 142 € pour l'association Plus de sons et 1097 € pour la production exécutive.

Les recettes de billetterie représentent 50,85% des recettes de l'association, les subventions publiques (785 000 €) 23,48% du budget. La subvention régionale demeure la principale subvention publique 83,43%

Outre la Région, principal partenaire depuis l'origine, le festival a 7 partenaires institutionnels (Ville de Saint-Cloud, Centre des Monuments nationaux, RATP, SACEM, CNV et CRT) et 28 partenaires privés (Kronenbourg, SFR, Fnac, Danone, Bic, Acoufun, Médiamétrie...).

Edition 2015

La prochaine édition se déroulera du 28 au 30 août 2015 au Domaine national de Saint-Cloud avec une programmation d'artistes internationaux, nationaux confirmés et émergents (50% de 1ers albums) avec une avant-scène présentant 6 artistes ou groupes émergents français, et une scène dédiée aux artistes franciliens.

25 groupes seront programmés chaque jour sur les scènes du festival. Soit plus de 70 artistes ou formations. Une partie de la programmation sera annoncée en février ainsi que le visuel du festival.

Stand Région Ile-de-France

Mis en place depuis 2010 grâce au financement de la Région, le stand sera optimisé en termes de communication en 2014. Il héberge un espace de présence des lieux musicaux franciliens (sous la coordination opérationnelle du RIF) et un espace scénique présentant une sélection de 9 artistes franciliens avec un jury de professionnels (celui des avant-scènes et en coordination avec les différentes salles de la région qui repèrent et accompagnent les groupes à l'année).

Ces show cases attirent une fréquentation chaque année accrue faisant de cet espace, la cinquième scène du festival.

Actions culturelles

- Rock'Art (exposition d'affiches originales de plus de soixante illustrateurs depuis 2009, la Bibliothèque Rock en collaboration avec la Ville de Saint-Cloud, Rock en Clips (présentations des plus belles créations de l'année et jeux concours en partenariat avec Daily motion). Créations photographiques des artistes programmés par le Studio Harcourt dévoilées au public à la fin de l'année.

- La bibliothèque rock avec la ville de Saint Cloud proposera une série d'ouvrages.

- L'art contemporain sera présent au travers d'ateliers de scénographie pour les adolescents avec le Centre Pompidou.

- Le Mini Rock-en-Seine pour les 6-10 ans.

- Le village du disque

Le festival compte accueillir, comme chaque année depuis trois ans, des associations mobilisées sur des causes solidaires.

Le plan de communication sera reconduit sur le positionnement exclusif presse média et affichage, une visibilité sur le site (spots affiches...) et les relations publiques, des accréditations seront remises au conseil régional.

Le festival, labellisé **festival Green n' clean** au niveau européen en 2011, renforce son action en matière de développement durable en s'alliant avec des grands festivals européens : circulation douce (covoiturage), tri sélectif, consigne des gobelets, toilettes sèches, mécénat sur la préservation du domaine de Saint-Cloud classé Monument historique, sensibilisation des festivaliers, accessibilité aux personnes de mobilité réduite...

Des bouchons d'oreilles sont distribués dans le cadre de l'action menée par le Conseil Régional sur la prévention des risques auditifs.

Les tarifs restent inchangés à 49 € jour et le forfait pass 3 jour à 119 €, le tarif réduit jour (jeunes, étudiants, minima sociaux) à 39 €. 6000 billets à tarif réduit seront proposés à la vente.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses scènes	775 000,00	25,07%	Région Ile de France aide festivals	655 000,00	21,19%
Dépenses domaine de Saint Cloud	60 000,00	1,94%	Ville de Saint Cloud EC	55 000,00	1,78%
Dépenses sur l'installation et gestion du site	900 000,00	29,12%	SACEM EC	25 000,00	0,81%
Sécurité	360 000,00	11,65%	CNV EC	50 000,00	1,62%
Accueil du public	36 000,00	1,16%	RECETTES restauration buvette	450 000,00	14,56%
Frais généraux	115 000,00	3,72%	Recettes services	200 000,00	6,47%
Catering	160 000,00	5,18%	Autres recettes activité	80 000,00	2,59%
services divers (camping, merchandising, chapiteau...)	230 000,00	7,44%	Billetterie	1 436 000,00	46,46%
Actions culturelles	95 000,00	3,07%	Autres financements et mécénats	140 000,00	4,53%
Frais de fonctionnement	340 000,00	11,00%			
Divers et imprévus	20 000,00	0,65%			
Total	3 091 000,00	100,00%	Total	3 091 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	655 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	615 000,00 €
2012	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	655 000,00 €
2013	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	655 000,00 €
2014	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	655 000,00 €
	Montant total	2 580 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001211
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : FESTIVAL AU FIL DES VOIX EDITION 2015 RENOUVELLEMENT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	99 962,00 €	10 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FESTIVAL AU FIL DES VOIX - LE RENDEZ VOUS DES MUSIQUES DU MONDE
 Adresse administrative : 23 RUE DES FONTAINES DU TEMPLE
75003 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur David REVEILLAULT, Président
 N° SIRET : 50425115800011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées

Rapport Cadre : CR24-11 du 08/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 29 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Prise en compte des dépenses d'organisation en amont de la manifestation à dater de la réception de la demande le 29 octobre 2014.

Objectifs :

Depuis 2008, l'association Au Fil des Voix organise en partenariat avec des labels, un festival de musiques du monde, dédié à la création musicale contemporaine et sa diffusion, les artistes y présentent de nouveaux répertoires ou des créations originales de l'année. Depuis 2 ans, elle collabore avec le studio de l'Ermitage sur la présentation de projets d'artistes émergents.

Bilan du festival 2014

La dernière édition a présenté 20 groupes sur 12 soirées du 31 janvier au 10 février 2014 à l'Alhambra et au studio de l'Ermitage : Bibi Tanga, Rivière Noire, Mamani Keita... La fréquentation est en nette augmentation avec 4 596 festivaliers. 3 formations amateurs de fabriques orchestrales ont été accueillies.

Edition 2015

Le festival présentera 17 artistes ou groupes de musiques du monde sur 11 soirées à l'Alhambra et au studio de l'Ermitage du 28 janvier au 9 février 2015.

La programmation présentera des groupes confirmés et émergents parmi eux: Criolo (Brésil) Julia Sarr Trio (sénégal), Dobet Gnahoré (Cote d'ivoire), Maya Kamaty (réunion), Lindigo (réunion), Noémie Waysfeld et Blik (Europe de l'Est), Françoise Atlan et En Chordais (France/ Grèce)...

Le programme d'actions culturelles (rencontres, conférences débat, ateliers) seront organisés notamment avec les publics de France terre d'asile sur des actions de sensibilisation, des rencontres entre professionnels et amateurs (fabriques orchestrales° en partenariat avec le collectif Musique et danses du monde

La communication comprend une campagne d'affichage, la diffusion de flyers, l'information sur les sites internet et réseaux sociaux, des partenaires média presse (libération Télérama...), radios (Fip, Radio orient ...) et Télé (TV5 Monde Mezzo Arte...), la Fnac pour la billetterie avec un tarif de lancement adhérents.

Les tarifs sont de 18€ ou 29 € selon les concerts. Le festival réduit son impact écologique : restauration locale, vaisselle recyclable, supports numériques, imprimeur ayant le label vert, cendriers de poches.

Détail du calcul de la subvention :

Les dépenses de structure, les dépenses de communication, les taxes et charges financières ainsi que le différentiel de la subvention régionale sont déduit de la base subventionnable.

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	10 000,00 €
2013	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	10 000,00 €
2014	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	10 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Montant	Taux	Libellé	Montant	Taux
salaires et charges artistes	40 196,00 €	17,37%	REGION ILE DE FRANCE AIDE FESTIVAL	20 000,00 €	8,64%
salaires et charges techniciens	4 750,00 €	2,05%	MAIRIE DE PARIS EC	10 000,00 €	4,32%
hébergement frais transports artistes	11 937,00 €	5,16%	SOCIETES CIVILES EC	70 500,00 €	30,46%
contrats de cession et coréalisation	12 000,00 €	5,19%	BILLETTERIE	83 482,00 €	36,07%
sacem	6 979,00 €	3,02%	LABELS	15 000,00 €	6,48%
locations salle et matériel	32 000,00 €	13,83%	AUTRES RECETTES	7 500,00 €	3,24%
catering et défraiements personnels	1 800,00 €	0,78%	SPPF ATT	7 000,00 €	3,02%
assurance	300,00 €	0,13%	FONDATION ORANGE ATT	15 000,00 €	6,48%
Dépenses communication	56 900,00 €	24,59%	AIDE EMPLOI CUI	2 940,00 €	1,27%
frais de structure	61 438,00 €	26,55%			
Taxes et charges financières	3 122,00 €	1,35%			
	231 422,00 €			231 422,00 €	

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001216
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : VILLE DE CHELLES - LES CUIZINES - RENOUVELLEMENT PROJET "RELEVE TOI ET FESTIVAL INTERLYCEES 2015"
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Action culturelle Musiques au Lycée	5 811,00 €	43,02 %	2 500,00 €
	Montant Total de la subvention		2 500,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHELLES
 Adresse administrative : PARC SOUVENIR E FOUCHARD
 77505 CHELLES CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Brice RABASTE, Maire

N° SIRET : 21770108500011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Action culturelle Musiques au Lycée
 Rapport Cadre : CR24-11 du 08/04/2011
 Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2015
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé : Prise en compte des dépenses d'organisation en amont du projet à dater du dépôt de la demande

Présentation :

La scène de musiques actuelles les Cuizines scène est un lieu de création, de diffusion et d'accompagnement des pratiques amateurs. A ce titre la structure développe depuis 2005 dans l'accompagnement et la valorisation de la pratique musicale lycéenne au travers d'un programme co-élaboré avec 4 lycées de Chelles qui donne lieu à un festival inter lycées apprécié des professionnels comme du public.

Bilan du projet 2014

4 groupes de musique (13 participants) ont bénéficié d'un programme d'accompagnement sur des séances de composition, de rythmique, voix, écriture et approche scénique animés par des artistes et des professionnels des salles de musiques actuelles. 106 lycéens ont assisté au concert des 4 groupes aux Cuizines.

Présentation du projet 2015

L'action est renouvelée de janvier à mai 2015 en partenariat avec les 4 lycées chellois : Gaston Bachelard, Jehan, Louis Lumière et Gasnier-Guy.

4 groupes de musique soit une vingtaine d'élèves bénéficieront d'un coaching musical, vocal et scénique. Une rencontre métier et un concert seront présentés à l'ensemble des lycéens.

L'axe de la communication sera renforcé afin de mobiliser plus de lycéens, dont la participation s'est un peu érodée les dernières années, différents intervenants seront sollicités pour diversifier les approches.

3 auteurs compositeurs- interprètes, une chanteuse metteuse en scène, un compositeur et ingénieur du son, un ingénieur du son animeront les ateliers. Le lieu « Les Cuizines » mobilise le chargé d'accompagnement de la scène locale, sa médiatrice et son équipe technique, la médiatrice culturelle du dispositif régional dans les lycées, les équipes pédagogiques des lycées partenaires sont associées.

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
rémunération intervenants	2 800,00	48,18%
droits d'auteurs	70,00	1,20%
Achats de spectacles	800,00	13,77%
Rémunération et charges techniciens	991,00	17,05%
personnel permanent structure	1 150,00	19,79%
Total	5 811,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
aide Région ile de France Musiques au lycée	2 500,00	43,02%
Ville de Chelles EC	3 311,00	56,98%
Total	5 811,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	2 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	585 548,70 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	3 437,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 300,00 €
2011	Aide à la résidence de musiques actuelles et au développement d'artiste	10 000,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2012	Structures d'accueil collectif des jeunes enfants	161 957,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	285 000,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	23 287,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	214 678,40 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 700,00 €

2012	Aides aux manifestations culturelles	65 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	4 968,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	35 181,00 €
2012	Action culturelle Musiques au Lycée	2 500,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	85 322,00 €
2013	Soutien à la prévention	1 000,00 €
2013	Aide à la résidence de musiques actuelles et au développement d'artiste	4 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	65 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	4 690,00 €
2013	Action culturelle Musiques au Lycée	2 500,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	289 701,00 €
2013	Contrats régionaux	210 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 180,00 €
2014	Structures d'accueil collectif des jeunes enfants	-161 957,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	4 752,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	40 000,00 €
2014	Financement des dossiers PRU et OPI	-229 401,00 €
2014	Action culturelle Musiques au Lycée	2 500,00 €
	Montant total	1 752 844,10 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001213
--

Commission Permanente du 29 janvier 2015

Objet : SONIC PROTEST "NOUVELLES LUTHERIES ELECTRONIQUES" RENOUVELLEMENT MUSIQUE AU LYCEE 2015

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Action culturelle Musiques au Lycée	6 257,00 €	39,96 %	2 500,00 €
Montant Total de la subvention			2 500,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SONIC PROTEST
 Adresse administrative : 39 QUAI DE L'HORLOGE
75001 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Vincent THOMAS, Président
 Date de publication au JO : 28 avril 2006
 N° SIRET : 50834253200019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Action culturelle Musiques au Lycée
 Rapport Cadre : CR24-11 du 08/04/2011
 Date prévisionnelle de début de projet : 3 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 29 janvier 2016
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé : Prise en compte des dépenses d'organisation en amont du projet à dater du dépôt de la demande.

Présentation de la structure

Fondée en 2006 par 3 spécialistes des musiques expérimentales, Arnaud Rivière (artiste, musicien et programmateur), Franc de Quengo (musicien et fondateur de Bimbo Tower - disquaire / libraire spécialisé) et Benoît Sonette (créateur du label Textile), l'association organise des concerts, promeut des formations musicales novatrices et édite des supports sonores et/ou visuels à caractère musical. L'association développe des actions culturelles pour des lycéens, des personnes en situation de handicap notamment.

Objectifs du projet

Le projet d'action musiques au lycée les nouvelles lutheries électroniques est le 3^e projet que la structure mène en partenariat avec le lycée autogéré de Paris. Il a pour objet de favoriser la découverte par la pratique les différentes expressions musicales, de permettre aux jeunes d'appréhender les évolutions technologiques.

Ce projet figure dans le projet pédagogique de l'école qui place l'expérimentation et l'implication des lycéens au cœur du processus d'apprentissage de jeunes en rupture scolaire

Présentation

L'action se déroulera du 8 janvier au 25 juin 2014, à raison de 4 heures par semaine pour 20 élèves en classes de seconde, première et terminale générale du Lycée Autogéré de Paris (L.A.P).

Les premières séances présenteront les nouvelles lutheries électroniques, leurs caractéristiques et leur histoire. Les élèves fabriqueront ensuite leurs propres instruments et s'initieront à la pratique musicale. Une pièce musicale sera créée et des gestes musicaux (enregistrés ou en live) seront associés à ces créations. Un enregistrement de l'atelier donnera lieu à l'édition d'un support d'écoute en ligne et en K7, ainsi que la réalisation de sérigraphie.

Plusieurs concerts de fin de séance seront donnés au lycée autogéré

L'artiste intervenant, Andy Bolus est un plasticien du sonore. Il ausculte et détourne les nouvelles technologies et les médias afin de se les réapproprier dans un langage expérimental et insolite. Il est l'un des pionniers européens du Circuit Bending.

Des visites seront organisées à la Gaité lyrique et aux instants chavirés sur la rencontre avec des ateliers adultes.

La professeure d'Art plastique du LAP est le référent du lycée sur ce projet, la médiation et la production est assurée par la chargée de production de l'association Sonic Protest.

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
rémunération et charges artistes	2 900,00	46,35%	AIDE REGION IDF MUSIQUE AU LYCEE	2 500,00	39,96%
achats de matériels ateliers	1 180,00	18,86%	VILLE DE PARIS EC	1 000,00	15,98%
rémunération et charges techniciens	1 246,00	19,91%	EMPLOIS AIDES ASP ATT	621,00	9,92%
personnel permanent	931,00	14,88%	FONDS PROPRES	2 136,00	34,14%
Total	6 257,00	100,00%	Total	6 257,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	2 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	8 000,00 €
2013	Aide aux festivals de musiques actuelles et amplifiées	8 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	12 000,00 €
2014	Action culturelle Musiques au Lycée	2 500,00 €
	Montant total	30 500,00 €

**ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION : AVENANT N°1 A
CONVENTION TRIENNALE 2014/2017 ENTRE
L'ASSOCIATION PLUS DE SONS (FESTIVAL ROCK
EN SEINE) ET LA REGION ILE-DE-FRANCE**

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION TRIENNALE (2014-2016) n° 14-109 ENTRE
LA REGION ILE-DE-FRANCE ET L'ASSOCIATION PLUS DE SONS
(Festival Rock en Seine)
N° 15001208**

ARTICLE 1

Dans le cadre de la convention triennale approuvée par délibération n°CP 14-109 du 30 janvier 2014 et par délibération n°CP 15-29 du 29 janvier 2015, la Région a décidé de soutenir l'association Plus de sons pour la réalisation de l'édition 2015 du festival Rock en Seine, dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » du présent avenant.

Dans cet objectif, la Région accorde au bénéficiaire une subvention d'un montant maximum de 655 000€, correspondant à 21,19 % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à 3 091 000 €.

Dans le cas où la dépense réelle engagée par le bénéficiaire s'avère inférieure au montant total initialement prévu, la subvention régionale attribuée peut être révisée en proportion du niveau d'exécution constaté, par application du taux indiqué à l'alinéa 1 de l'article 1 du présent avenant. Elle fait l'objet d'un versement au prorata de la dépense réalisée, effectivement justifiée, voire d'un reversement à la Région en cas de trop perçu.

La subvention est versée conformément à l'article 4 de la convention de référence et dans le respect du règlement (UE) N° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité paru au journal officiel de l'Union européenne du 26 juin 2014, L 187/1, et notamment son article 53.

ARTICLE 2

La date de prise en compte des dépenses est fixée au 1^{er} janvier 2015.

ARTICLE 3

Le stand Région Ile de France est directement pris en charge par la Région sur le budget de la communication.

Toutes les autres stipulations de la convention triennale non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Le présent avenant comprend une annexe fiche projet de présentation de l'édition 2015 du festival avec son budget prévisionnel.

Fait en deux exemplaires originaux à Paris

Le.....

Le.....

M.
(signature et cachet)

Pour le Président du Conseil Région d'Ile de France

**ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION : FICHES
PROJETS (CP 14-716 DU 20 DECEMBRE 2014)**

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012805
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : COMMUNE DE CLAMART - THEATRE JEAN ARP (3 CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	217 530,00 €	41,37 %	90 000,00 €
	Montant Total de la subvention		90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD DE SEINE
 Adresse administrative : 28 RUE DE LA REDOUTE
92260 FONTENAY AUX ROSES
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
 Représentant : Madame Marie-Hélène AMIABLE, Présidente

N° SIRET : 24920005600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre Jean Arp de Clamart bénéficie d'une salle de spectacle en amphithéâtre (600 places), au confort visuel et acoustique optimum, avec un équipement scénique et technique répondant aux normes les plus actuelles. Il été rénové en 2006 avec le soutien régional. Un espace cabaret a été pensé, permettant d'accueillir des « petites formes ». Depuis 1996 le Théâtre est dirigé par Farid Bentaïeb qui est également le directeur du Cinéma Jeanne Moreau. Le théâtre est en régie municipale directe, relevant de la Ville de Clamart et de la Communauté d'agglomération Sud de Seine (Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff) depuis avril 2011. En 2010, la DRAC a labélisé le Théâtre Jean Arp scène conventionnée pour les arts de la marionnette, le théâtre d'objet et autres formes mêlées parmi 7 sept autres scènes arts de la marionnette en France.

Le Théâtre Jean Arp propose une programmation ancrée dans la création contemporaine, porteuse de sens et d'enjeux artistiques forts, qui lui permet d'élargir son rayonnement au département des Hauts-de-Seine et à la région Ile-de France. Au-delà d'un lieu de diffusion, le Théâtre Jean Arp accueille des

artistes en résidence, et c'est pour cette action qu'il est soutenu au titre de la création par la Région. D'autre part, il organise depuis 2002 d'un festival d'arts de la rue « Les petits pois », qui fait partie intégrante de la convention car déjà aidé avant l'entrée en PAC.

En lien avec la saison artistique, une véritable politique d'action culturelle s'est développée, visant à rendre accessibles au plus grand nombre l'art et la culture, au-delà des clivages d'ordre sociologique et économique. De nombreux partenariats ont été consolidés, tant avec les institutionnels et les collectivités territoriales qu'avec les milieux artistiques, socioculturels et associatifs.

Le Théâtre Jean Arp est membre du Groupe des 20 (réseau de vingt théâtres municipaux en Ile-de-France, entité soutenue par la Région Ile-de-France). Il a noué des partenariats très forts, de programmation et de circulation des publics, avec les autres théâtres du Groupe des 20 relativement proches au point de vue territorial, notamment le Théâtre de Fontenay aux Roses, le théâtre de Vanves...

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, la compagnie du Menteur volontaire a poursuivi sa résidence d'implantation triennale (2012-2015) à Clamart, autour du chantier municipal sur les traumatismes des militaires revenus de la guerre avec des amateurs. La compagnie a aussi assuré des ateliers artistiques au lycée Jacques Monod et pour des adultes. Au niveau diffusion, la particularité du théâtre Jean Arp consiste en la programmation de séries. « Enfermées », de Rona Munro (en résidence de 2009 à 2012), « Un beau matin, Aladin » et « La puce à l'oreille », de Julien George ont ainsi été présentés sur une amplitude de 10 jours chacun. Au total, 151 représentations de 44 spectacles ont été données devant 234 spectateurs.

La prochaine année de conventionnement, la compagnie du Menteur volontaire achèvera sa résidence avec trois créations soutenues par le théâtre Jean Arp. Toujours sur le principe de séries sur dix jours, « Les fourberies de Scapin », de la compagnie du Monteur volontaire et « En attendant Godot » de la Compagnie du Bredin seront programmés. « Bal Caustique » (compagnie Cirque hirsute) et « Les misérables » (compagnie Les Karyatides) seront les deux autres pièces prévues dans la programmation, et s'étaleront sur 5 jours chacune.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 90 000 € sur une base subventionnable de 217 530 € pour les équipes artistiques en résidences ainsi que de leur action culturelle.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	25 000
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	346 660
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	217 530	Région IDF - PAC	90 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : livres <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	10 000
Salaires bruts artistes		Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes		Département : CG 92 <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	50 000
Salaires bruts techniciens		EPCI - Communauté d'agglomération Sud de Seine x Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	196 660
Charges employeur techniciens		Commune (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteur		Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser): (accueil spectacles)	5 000		
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	10 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences	10 000	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	145 530	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : Communication	27 000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
Droit d'auteur	20 000		
DEPENSES D'APPROPRIATION	154130	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts (cachets) Dans le cadre résidence d'artiste	30 000	Autres (préciser) :	
Dans le cadre de la résidence d'auteur	17 420		
Actions de formation	16 710		
Festival des arts de la rue	90 000		
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de	

		représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	371 660	TOTAL	371 660

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 217 530 € et correspond au montant aux dépenses de création/diffusion du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	63 000,00 €
2016	27 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique - Action innovante	30 000,00 €
2011	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	10 520,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	180 000,00 €
2012	Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique - Action innovante	22 000,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	77 774,00 €
2012	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	6 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2013	Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique - Diagnostic	20 000,00 €
2013	Contrat régional territorial	1 636 428,00 €
2013	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 500,00 €

2013	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	25 000,00 €
2013	Construction et aménagement des conservatoires et écoles de musique contrôlés	762 245,00 €
2013	Manifestations littéraires	10 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2014	Lutte contre les discriminations	10 000,00 €
2014	Soutien études & mise en œuvre plans déplacements scol. & interentreprises (Fct)	13 098,80 €
	Montant total	2 992 565,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012775
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ACADEMIE FRATELLINI (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	414 907,18 €	28,92 %	120 000,00 €
	Montant Total de la subvention		120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACADEMIE FRATELLINI
 Adresse administrative : RUE DES CHEMINOTS
 93210 LA PLAINE ST DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Coline SERREAU, Présidente

N° SIRET : 30249234300033

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Héritière de l'Ecole nationale de cirque créée par Annie Fratellini et Pierre Etaix en 1972, l'Académie Fratellini est, depuis 2003, tout à la fois un pôle de formation supérieure et un centre de développement artistique et culturel, implanté dans le quartier de la Plaine Saint-Denis. L'Académie est dirigée par Stéphane Simonin.

L'Académie est, avec le CNAC, l'une des deux écoles supérieures en France à préparer au Diplôme des Métiers des Arts du cirque DMA (Bac+2, niveau III), et bientôt au Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (Bac+3, niveau II). L'Académie Fratellini est la seule école à proposer une formation basée à la fois sur un principe d'alternance entre temps pédagogique (60%) et temps professionnel (40%) et sur un parcours de formation individualisé pour chaque élève-apprenti, qui est rémunéré pendant trois ans dans le cadre du CFA. Il s'agit de former des artistes de cirque complets, qui possèdent chacun une spécialité parmi les différentes disciplines, ce qui permet d'œuvrer à la transmission du patrimoine de l'ensemble des arts du cirque. Par ailleurs, le principe de l'alternance – comme dans un autre CFA dédié aux arts de la scène, le Studio-Théâtre d'Asnières - offre aux apprentis une opportunité unique d'être au

contact direct avec le monde professionnel, et donc, à leur sortie de l'école, de s'insérer professionnellement.

C'est là que prend son sens toute la richesse de l'Académie Fratellini qui est à la fois un lieu de formation de référence, un lieu d'accueil d'artistes en résidence, un espace de production et de diffusion de spectacles (Cirque de Noël, festival les Impromptus, les Apéros Cirque...) et un lieu qui entretient un rapport privilégié avec son territoire environnant à travers de l'action culturelle, une école de cirque amateur, mais aussi des partenariats avec les entreprises du territoire.

Les apprentis du CFA participent effectivement à l'ensemble de ces activités, dans le cadre de leur temps professionnel, ce qui leur permet de toucher du doigt et d'expérimenter concrètement le monde du travail, mais aussi de se confronter au public. En outre, les apprentis travaillent avec d'autres équipes artistiques ou partenaires soit dans le cadre de prestations (lors d'événementiels d'entreprises à l'Académie), soit dans le cadre de diffusion de spectacles de l'Académie à l'extérieur, ou encore, dans le cadre de détachements auprès d'autres équipes artistiques, qui les intègrent dans leurs projets.

Cette diversité de mises en situation et les passerelles permanentes qui existent au sein de l'Académie entre ces activités constituent un avantage indéniable pour les apprentis pour leur intégration au monde professionnel à la sortie de l'école, dans un secteur économiquement fragile, touché à la fois par la crise de l'intermittence et la crise de la diffusion. Ainsi, par exemple, la promotion des 9 apprentis diplômés en 2011 ont tous trouvé du travail après l'Académie, notamment comme interprètes au sein de grandes compagnies françaises ou internationales (Cirque du Soleil, Madona Bouglione...)

L'Académie Fratellini est financée par l'Etat, la Région, le Département de Seine Saint-Denis et la Communauté d'agglomération Plaine Commune. Hormis une aide de la DRAC au titre du SDAT, l'Etat intervient uniquement sur le CFA contrairement aux autres acteurs publics dont les aides sont réparties entre les activités pédagogiques et artistiques.

Depuis 2005, l'Académie Fratellini bénéficie de l'aide à la permanence artistique et culturelle de la Région à hauteur de 120 000€, la dernière convention triennale ayant été conclue en novembre 2012. L'objet de cette aide est le soutien aux activités artistiques de création et de diffusion de l'Académie, le développement des actions culturelles et l'accueil d'artistes extérieur en résidence dans une logique de partage de l'outil. Pour la période novembre 2012 – novembre 2015, le projet de l'Académie Fratellini est de développer sa dimension de lieu de création, de résidence et de diffusion référent dans les arts du cirque et de renforcer son rôle d'acteur du développement culturel du territoire régional. Les lignes artistiques seront affinées en s'inscrivant toujours dans la diversité du cirque contemporain à travers trois axes de programmation : cirque et nouvelles technologies, arts de la piste et cultures urbaines et la création circulaire.

Les activités de formation de l'Académie sont par ailleurs financées au titre du CFA des Arts du cirque (volet formation et volet aide aux employeurs), soit 168 633 € en 2013.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Sur la période novembre 2013 – novembre 2014, l'Académie Fratellini a diffusé 3 spectacles entre février et avril 2014 pour un total de 18 représentations :

- « Les Ponts », mise en scène de S. Loïk, 10 représentations

- « Le cabaret calamiteux » de Camille Boitel, 3 représentations
- « Lento » de la cie Nuua, 5 représentations

Une création in situ pour les 10 ans du Grand chapiteau a été réalisée : « Le Vide » de F. Gehlker et A. Auffray (3 représentations).

Par ailleurs, le spectacle « Batifool, cirque de Noël » (cirque/hip hop) chorégraphie d'Hervé Sika a été créé dans le Grand Chapiteau et diffusé lors de 22 représentations.

Deux créations avec les élèves de l'Académie ont été réalisées : « Et si... », mise en scène Pierre Meunier avec les élèves de 2e année (9 représentations) & « Pedras », regroupant les numéros individuels des apprentis de 3e année, dirigés par Anna Rodriguez (7 représentations).

2 formes légères ont été diffusées en décentralisation sur le territoire de Plaine commune et alentours : « Raillerie » par Michèle d'Angelo avec 3 apprentis (38 représentations dans 4 communes) & « Opticirque », créée par un ancien élève de l'Académie, Nicolas Longuechaud (34 représentations dans 3 communes)

La 6ème édition du festival « Les Impromptus », spécial anniversaire des 10 ans de l'Académie et des 40 ans de l'Ecole Nationale de Cirque A.Fratellini, s'est déroulée du 3 au 15 juin 2014 avec 4 spectacles et une journée 100% cirque en partenariat avec Circus Platform (invitée : Raphaëlle Boitel).

Enfin, 8 résidences de recherche, création ou reprise ont eu lieu : Cie Lunatic (4 j), F. Gehlker et A. Auffray pour la création « Le Vide » (9 j), Théâtre du Labrador – S. Loïk pour la création des « Ponts » (3 semaines), Clowns sans frontières, Malte Peter et Coline Froidevaux (10 j), Laura Colin & Coraline Léger (5 j), Nicolas Longuechaud & Pauline Barbox (2 semaines), Sébastien Guérive & Hervé Herrero (7j).

Pour la prochaine année de conventionnement, 5 créations verront le jour à l'Académie : un spectacle Cirque de Noël, mis en piste par Michèle d'Angelo (22 représentations prévues en nov-dec 2014), « Cabaret cirque Fratellini », mis en scène par Patrick de la Vallette avec plusieurs apprentis (5 représentations en fev 2015), une carte blanche à la cie Un loup pour l'homme en avril 2015 avec 9 présentations publiques.

Par ailleurs, les apprentis de 2e année travailleront avec Pierre Meunier autour d'une nouvelle création collective et les apprentis de 3e année présenteront leurs numéros individuels en mai ou juin 2015.

Plusieurs compagnies seront accueillies en diffusion : La Meute en nov 2014 (3 représentations), Na esquina en mars 2015 (4 représentations)

8 nouvelles résidences seront accueillies : cie tempo, Collectif Rang des vous, Les objets volants, La Folle allure, Le jour se lève, La Mondiale Générale, L'oubliée, Circo Zoé

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 100 000 €.

APPROPRIATION

L'Académie Fratellini mène des actions artistiques et culturelles en lien avec ses activités de formation, la programmation et les compagnies en résidence : rencontres avec les artistes, ateliers pour les CE d'entreprises, ateliers d'initiation au cirque dans le cadre du festival Les Impromptus, classes à pac avec des écoles, collèges et lycées de l'agglomération, résidence d'artistes en milieu scolaire, ateliers et classes relais, parcours découverte, ateliers avec des jeunes en situation de handicap (IME, SESSAD), en milieu pénitentiaire, formations professionnelles et projets universitaires et cours amateurs (443 participants).

Plusieurs lycées et universités travaillent avec l'Académie : lycée Suger lycée JBS (St-Denis), lycée St-Exupéry, lycée Prévert à Boulogne, Paris 8, Paris 13...

Soit 619 heures d'interventions artistiques.

Le renouvellement des projets initiés précédemment est prévu pour la prochaine année de conventionnement. De nouveaux projets seront aussi mis en place, notamment en partenariat avec l'établissement Rencontre 93 ou encore via la création de stages petite enfance.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 20 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

CHARGES 2014-15	HT	PRODUITS 2014-15	HT
Diffusion Création	368 055,18	ETAT	12 000,00 €
Programmation	359 588,51 €	DRAC /SDAT - attribué	7 000,00 €
achat de spectacles	55 951,90 €	Rectorat Inspection Académique - attribué	5 000,00 €
Achats et locations matériels technique et scénographique	13 220,78 €		
Services extérieurs	13 173,42 €	COLLECTIVITES	605 120,71 €
rémunération personnel artistique	108 634,55 €	Conseil Régional d'Ile-de- France	120 000,00 €
dont Salaires	66 646,97 €	CRIF Aide au projet	
dont C S	41 987,59 €	Conseil Général de Seine- Saint-Denis - attribué	135 000,00 €
rémunération technicien	162 951,83 €	CG 93 Micaco - attribué	3 906,67 €
dont Salaires	99 970,45 €	Plaine Commune (quote-part) - attribué	346 214,04 €
dont C S	62 981,38 €		
droits d'auteurs	5 656,03 €	EMPLOIS AIDÉS	8 985,54 €
Résidences artistiques	8 466,67 €		
Appropriation	157 785,33 €	MECENAT	13 333,33 €
Pratiques amateurs	110 933,33 €		
journée portes ouvertes	3 328,00 €	RECETTES PROPRES	467 347,00 €
dont personnel artistique	102 058,67 €	billetterie programmation	238 700,00 €
Salaires	62 612,68 €	Actions culturelle	41 553,67 €
C S	39 445,99 €	Ecole amateur	187 093,33 €
achat matériel	1 066,67 €		
achats spectacles	1 280,00 €	Académie Fratellini	495 175,78 €
transport, défraiements	3 200,00 €		
Actions culturelles	46 852,00 €		
Salaires	20 120,49 €		
C S	12 675,91 €		
achats actions culturelles	11 333,33 €		
transport, défraiements	2 722,27 €		
Quote-part des charges de fonctionnement	1 076 121,86 €		
dont rémunération personnels permanent	784 252,58 €		
Sal	505 969,41 €		
CS	278 283,17 €		
autres charges diverses de fonctionnement	291 869,28 €		
TOTAL DES CHARGES	1 601 962,37 €	TOTAL DES PRODUITS	1 601 962,37 €

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 414 907,18 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé pour les dépenses de création/diffusion ainsi que celles pour les actions culturelles.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	84 000,00 €
2016	36 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides régionales aux apprentis des CFA franciliens	3 036,00 €
2011	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	155 904,00 €
2011	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	47 992,84 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	120 000,00 €
2012	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	132 896,00 €
2012	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	51 038,50 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	120 000,00 €
2012	Développeurs de l'apprentissage	13 625,00 €
2012	Aides régionales aux apprentis des CFA franciliens	1 584,00 €
2013	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	140 071,00 €
2013	Développeurs de l'apprentissage	27 250,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	120 000,00 €
2013	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	31 985,68 €
2013	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	640,00 €
2014	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	94 000,00 €
2014	Aides régionales aux apprentis des CFA franciliens	180,00 €
2014	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	12 500,00 €
2014	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	10 657,12 €
2014	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	720,00 €
2014	Développeurs de l'apprentissage	13 625,00 €
	Montant total	1 097 705,14 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012777
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ACTION ARTISTIQUE 77 (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	287 000,00 €	38,68 %	111 000,00 €
	Montant Total de la subvention		111 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACTION ARTISTIQUE 77
 Adresse administrative : 1 PL DE LA PREFECTURE
77010 MELUN CEDEX
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Michele PELABERE, Présidente

N° SIRET : 32897134600015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Dirigé depuis 2011 par un nouveau directeur, Hervé Biseuil, Act'art est l'association départementale du Conseil général de Seine-et-Marne chargée de mettre en œuvre des projets culturels et artistiques sur son territoire. L'opérateur est né en 1999 de la fusion des deux instruments de diffusion du département de Seine-et-Marne : l'Adiam 77 (musique) et Adact 77 (théâtre). Les actions de diffusion et de création s'inscrivent dans une politique de développement et d'équilibre du territoire à la fois rural et urbain.

Les « Scènes Rurales » et le festival « Hoptimum » constituent les deux actions emblématiques d'Act'Art. Le principe des « Scènes Rurales » est d'aller à la rencontre des territoires sans équipement qualifié, il n'existe donc pas de lieu référent. Les spectacles se déroulent le plus souvent dans des salles des fêtes ou des foyers ruraux. Ils peuvent investir des lieux différents, (granges, cafés, ...) ou être présentés par des compagnies disposant de leur propre structure (chapiteau, bus...). Dans le cadre des « Scènes Rurales », les compagnies sont présentes sur le territoire et mènent un travail de sensibilisation autour des spectacles. Plus de 180 communes composent les 13 territoires des scènes rurales en 2011.

Le festival « Hoptimum » est un évènement hip hop, danse, musique et graff depuis l'édition 2011 organisé par Act'Art sur le territoire de la Seine-et-Marne. Par ailleurs, Act'Art propose des actions de formations tant aux professionnels (danse) qu'aux amateurs, participe au dispositif « Collège au cinéma » et met à dispositions des professionnels, des collectivités comme du public, des informations sur la vie culturelle et artistique.

Les principaux financeurs de l'association sont le CG de Seine-et-Marne, les villes et collectivités publiques locales partenaires du dispositif Scènes Rurales, la Drac et la Région Ile-de-France (convention de permanence artistique et culturelle depuis 2005). L'opérateur ne bénéficie pas du dispositif « Emplois-tremplins Région ».

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Dans le cadre de son évènement « Hoptimum », Act'Art a coproduit la création de « Nibiru » des chorégraphes Soria Rem et Mehdi Ouachek. Ce fut également l'occasion d'offrir une carte blanche au chorégraphe et danseur Junior Bosila. Par ailleurs, une exposition graff intitulée « Défense d'effacer » a été présentée à l'Espace Prévert de Savigny-le-Temple. Toujours concernant l'art visuel, le Collectif de photographes « Faux amis » était en résidence longue pour des actions culturelles pendant 8 mois entre mars et décembre 2013 et entre avril et novembre 2014.

Dans le cadre des « Scènes Rurales », deux créations ont été particulièrement soutenues par Act Art. Il s'agit de « Les Lessiveuses » créé par Chloé Waysfeld et la Piccola Compagnie et mis en scène par Christian Gangneron (suite à une résidence de deux semaines en janvier 2014 pour l'adapter aux Scènes Rurales) et des « Gens de Dublin » créé par la Compagnie FC (suite à une résidence de 4 semaines en mars et avril 2014).

Pour la prochaine année du conventionnement, Act'Art envisage de reconduire les évènements « Hoptimum » et « Scènes rurales » en renforçant pour « Scènes rurales » les partenariats sur le territoire et le rayonnement de l'évènement. Concernant les résidences, il est prévu d'accueillir Kelemenis & Cie (2 semaines en janvier 2015 afin de sensibiliser un public nouveau à la danse contemporaine autour de « My Way »), la Compagnie A brûle pourpoint (une semaine en janvier 2015 pour la création et la diffusion de « Retour d'une hirondelle »), le Collectif DRAO (une semaine en mars 2015 pour la création et la diffusion de « Quatre images de l'amour ») et la Compagnie Barbès 35 (présence ponctuelle entre novembre 2014 et mars 2015 pour « L'Effrayante forêt juste devant nous »).

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 90 000 € sur une base subventionnable de 148 980 €.

APPROPRIATION

Au cours de la période de conventionnement passée, environ 700 heures d'actions d'appropriation ont été réalisées. Il est envisagé de réaliser un même volume d'actions culturelles sur la prochaine année du conventionnement. Il s'agit principalement d'actions de sensibilisation autour des spectacles organisées dans le cadre des résidences. Les artistes en résidence réalisent également des ateliers auprès des collégiens et des lycéens Seine-et-Marnais, des pensionnaires de maisons de retraite, des actions de formation auprès d'amateurs.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 21 000 € sur une base subventionnable de 138 020 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	TTC €	RECETTES	TTC €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	75 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	68 000
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : Education <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	7 000
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	276 000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	148 980	Région IDF - PAC	111 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteurs	5 700	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations	7 200	Départements (préciser) : 77 <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	163 000
Achats	8 500	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Transports	6 580	Communes (préciser) : Rebais <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	2 000
Achats de spectacles	121 000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		UNION EUROPEENNE	
		<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
		Autres (préciser) :	
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	138 020	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts + charges patronales	85 500	Autres (préciser) :	
Achat action culturelle	52 520	MECENAT & SPONSOR	
		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	64 000		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
Masse salariale Pôle pratiques	64 000	Locations de salle	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	351 000	TOTAL	351 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 287 000 € et correspond aux dépenses de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	77 000,00 €
2016	34 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	111 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	222 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	111 000,00 €
	Montant total	444 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012782
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ASS CULT DU THEATRE D ALEPH (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	45 910,00 €	39,21 %	18 000,00 €
	Montant Total de la subvention		18 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS CULT DU THEATRE D ALEPH
 Adresse administrative : 69 AV DANIELLE CASANOVA
94200 IVRY S/SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Claude LEFORT, Président

Date de publication au JO : 16 décembre 1980

N° SIRET : 32686419600059

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie a été créée par Oscar Castro à la fin des années soixante à Santiago au Chili sous les années Allende ; elle est installée depuis 1995 dans un lieu à Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne. Animée par des perspectives transculturelles françaises et latino-américaines, la compagnie travaille sur la recherche théâtrale, musicale et chorégraphique. Le projet du Théâtre Aleph est celui d'un théâtre social avec du théâtre d'intervention, des projets avec scolaires, le projet « Le Théâtre des Gens et des métiers », soit des créations de théâtre musical réalisées avec des acteurs amateurs (groupe de collégiens, groupe de femmes en situation d'exclusion...) sur le thème de leur vie, leur statut, leur métier. Après le coup d'état au Chili, Oscar Castro subit la censure, est arrêté et passera deux ans (de 1974 à 1976) dans un camp. Il inventera à l'intérieur même des camps les vendredis culturels, monte et présente, avec les prisonniers, une pièce par semaine. Puis, à la sortie des camps en 1976, Oscar Castro est exilé à Paris, accueilli par Ariane Mnouchkine à la cartoucherie de Vincennes et refonde sa compagnie. Le lieu dans lequel il s'installe en 1995, le Théâtre Aleph, est une ancienne fabrique de carton de 350 m2 aménagée sur 2 niveaux avec 2 bureaux, un salon-bar et une salle de spectacle équipée de 100 places. L'activité du lieu et celle de la compagnie sont indissociables, quasiment toutes les représentations présentées dans le Théâtre Aleph étant des productions de la compagnie. Le Théâtre Aleph est soutenu par la DDJS et le Conseil Général du Val de Marne ainsi que par la Ville d'Ivry sur Seine. Le Théâtre Aleph bénéficie de l'aide régionale au titre de la Permanence artistique et

culturelle depuis 2005 et a également bénéficié de deux Emplois tremplins entre décembre 2005 et janvier 2012. Le Théâtre Aleph reçoit ponctuellement le soutien du Conseil Régional au titre de sa politique de lutte contre les discriminations ainsi que sa politique internationale dans le cadre de l'accord avec la Région Métropolitaine de Santiago au Chili.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, dans le cadre du projet « Théâtre des gens et des métiers », une pièce de théâtre musicale intitulée « Les quarante femmes du marabout » a été créée avec un groupe de 21 femmes et 3 hommes en situation d'exclusion. Cinq représentations de cette création ont été données du 13 au 21 décembre 2013 (Au Théâtre Aleph et dans le cadre de la journée des Solidarités à l'Espace Robespierre d'Ivry-sur-Seine, et au Palais des Sports à Vitry-sur-Seine). Dans le cadre du projet « Théâtre d'intervention », une nouvelle création a vu le jour, « La Brume » (répétitions du 2 avril au 2 juillet 2014 et quatre représentations les 3, 4, 5 et 6 juillet au Théâtre Aleph) et deux spectacles du répertoire ont été repris : il s'agit de « Le 11 Septembre de Salvador Allende » (répétitions du 7 octobre au 7 novembre 2013 et 14 représentations du 8 novembre au 21 décembre 2013) et de « La maison accepte l'échec » (répétitions du 20 janvier au 24 avril 2014 et 10 représentations du 26 avril au 25 mai 2014 au Théâtre Aleph). Cette dernière création a été montée avec 17 acteurs amateurs issus de l'école Latin'actor du Théâtre Aleph. Enfin, la pièce « Et la démocratie Bordel » (création 1973) a été reprise et actualisée et diffusée pour 14 représentations en mars et avril.

Pour la prochaine année du conventionnement, le projet « Théâtre des gens et des métiers » sera poursuivi : dans ce cadre, une nouvelle création devrait avoir lieu avec un groupe d'une vingtaine de femmes en parcours d'insertion (cette création fera l'objet de 5 représentations). Par ailleurs, le spectacle créé l'année passée, « La Brume », sera répété du 6 octobre au 12 novembre 2014 avant d'être programmé au Théâtre Aleph pour un total de 16 représentations du 13 novembre au 21 décembre 2014. Enfin, la pièce du répertoire « La nuit suspendue » (création 1982) sera reprise avec des acteurs amateurs de l'école Latin'actor du Théâtre Aleph (répétitions du 9 février au 28 avril 2015 et 12 représentations en mai et juin 2015 au Théâtre Aleph).

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 18 000 € sur une base subventionnable de 45 910 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	14 000	ETAT	5 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut directeur artistique	6860	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	3690	Autres Ministères	
		Direction Départementale Cohésion Sociale du 94 (En cours)	1500
Salaires brut Attachée production et communication	2260	ACSE de la Préfecture du 94 – Poliville (En cours)	3500
Charges employeur	1190	COLLECTIVITES TERRITORIALES	44 000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	52 910	Région IDF – PAC	25000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF -	
Salaires bruts artistes	24800	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		Département (préciser) : CG du 94	12000
Charges employeur artistes	12750	Fonctionnement (En cours) Politique Ville (En cours)	2000
Salaires bruts techniciens	3400	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	1820	Commune (préciser) : Ivry-sur-Seine Fonctionnement (En cours)	5000
Droits d'auteur :	2280	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):	6060		
Défraiements	600	UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : Décors, accessoires, costumes	1200	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	820		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	18 730
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Frais administratifs de production et	820	Billetterie	15200

communication			
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, livres, tee shirts.:	3530
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	67730	TOTAL	67730
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) : Supports de communication Impression 2000 affiches et 6000 flyers	2000	Autres (préciser) : La ville de Vitry-sur-Seine prend en charge l'impression des flyers et affiches.	2000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 45 910 € et correspond aux dépenses de création/diffusion du budget prévisionnel proposé déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	12 600,00 €
2016	5 400,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	18 000,00 €
2012	Lutte contre les discriminations	6 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	18 000,00 €
2012	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération	22 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	18 000,00 €

2013	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	5 000,00 €
2014	Lutte contre les discriminations	7 650,00 €
	Montant total	94 650,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012785
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ASSOCIATION THEATRE LE SAMOVAR (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	183 491,00 €	38,15 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION THEATRE LE SAMOVAR
 Adresse administrative : 165 AVENUE PASTEUR
93170 BAGNOLET
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JEAN JEROME RACLOT, Président

N° SIRET : 43469648000012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Samovar à Bagnolet est à la fois une école de clown à visée professionnelle et amateur, un lieu de résidences de création et de diffusion, ainsi que l'organisateur du « Festival des clowns, des burlesques et des excentriques », qui rayonne sur 6 communes de Seine-St-Denis (Bagnolet, Le Pré-St-Gervais, Les Lilas, Le Bourget, Romainville, Bondy) et un quartier parisien (19e arrondissement).

Jusqu'à-là administré par deux structures juridiques, l'école et le Théâtre, Le Samovar a rassemblé ces deux entités en une seule structure juridique depuis le 1er janvier 2013, dans un souci de rationalité du projet global de l'établissement, de visibilité et d'économies.

Unique structure en Ile-de-France dédiée à l'art du clown et associant une école, un lieu et un festival, Le Samovar est reconnu pour son rôle d'expertise et de ressources, notamment en faveur de l'émergence artistique dans ce champ spécifique aux confins des arts du cirque et du théâtre.

L'ancrage et le rayonnement territorial du Samovar sont croissants à travers : le festival qui rassemble

plusieurs villes ; les partenariats réguliers avec les structures culturelles locales ; les collaborations avec d'autres villes (Pantin, Montreuil, Tremblay-en-France, La Courneuve, Rungis, Villejuif, Morsang-sur-Orge...).

Le Samovar bénéficie des soutiens de la Ville de Bagnolet, du Conseil général, de la DRAC et de la Région.

La Région a d'abord soutenu le « Festival des clowns, des burlesques et des excentriques », avant de concentrer son aide dans le cadre de la permanence artistique et culturelle dès 2005 (3e convention en cours depuis novembre 2012 avec une aide revalorisée à hauteur de 70 000 €).

Le projet du Théâtre du Samovar se décline en 5 objectifs :

- accompagner l'émergence artistique.
- demeurer un référent clown en Ile-de-France.
- placer un accent fort autour du théâtre gestuel.
- développer une politique de conquête des publics par la mise en place d'actions culturelles.
- revisiter le « Festival des clowns, des burlesques et des excentriques ».

En 2008, Le Samovar a par ailleurs obtenu un emploi-tremplin pour un poste de relations publiques.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La réunion des deux associations préexistantes, Théâtre le Samovar TLS et Le Samovar CCTD (Ecole) en une seule entité au 1er janvier 2013 a permis de réorganiser l'équipe administrative pour l'ensemble des activités de création, diffusion et formation. L'année écoulée a permis de consolider les postes de chacun sur cette nouvelle organisation. Les postes de régisseurs pour les activités d'accueils, les résidences, et le Festival des Clowns, des Burlesques et des Excentriques, sont en revanche toujours en intermittence. Les actions extérieures (diffusion hors les murs, soutien à la jeune création par la mise en place de partenariats, de résidences...) nécessiteraient la mise en place d'un poste de coordination technique (régie, direction technique) pérenne, le Festival en particulier dont la programmation s'étend désormais sur les villes de Bagnolet, des Lilas, de Pantin, de Romainville, de Montreuil, du Pré Saint Gervais... Le poste d'administrateur chargé de la comptabilité est passé à temps partiel (80%), à la demande de la salariée, au mois d'avril 2014. Le traitement de la paie est désormais délégué au poste d'assistant administratif, qui passe de 24h à 32h hebdomadaires, à compter de juin 2014.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 15 000 € pour les postes de médiation culturelle et de coordination/production.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, la Théâtre a programmé deux Rencontres du Samovar, accueillant chacune 18 à 24 formes courtes. En décembre, la Rencontre a été parrainée par Hervé Langlois, tandis que celle de mars l'a été par Lula Hugot.

Par ailleurs, le Festival des clowns, burlesques et excentriques s'est déployé sur Bagnolet, les Lilas et le Pré-Saint-Gervais pour une programmation tout public hors les murs, sous chapiteau (mis à disposition par la compagnie Le Galet Rouge), ou dans les équipements municipaux. En parallèle, les villes voisines élaborent une programmation cinématographique autour du clown et du burlesque.

5 spectacles ont été diffusés dans la saison avec une place importante faite aux arts du geste et du mouvement (cie Troisième génération, Heinz Lorenzen, Claire Heggen, Cie de la Grande échelle), soit 10 représentations.

Outre des sessions de travail dirigées par Frank Dinet pour sa prochaine création, qui ont eu lieu hors Ile-de-France, le Théâtre du Samovar a accueilli 3 résidences : Thomas Chopin (6 jours de répétitions et 3 représentations), Catherine Dubois (7 jours de répétitions, 3 représentations), Pauline Woestland Dubois (7 jours de répétitions, 3 représentations).

Pour la prochaine année de conventionnement seront reconduits les Rencontres du Samovar, la diffusion d'un spectacle de Noël « Post scriptum » de H. Pirenne, le festival des clowns, burlesques et excentriques à Bagnolet et les communes voisines, ainsi que la diffusion de 3 créations dans la saison (1Watt, Dominique Chevalier...)

Quelques compagnies seront également accueillies en résidence de création.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 55 000€.

APPROPRIATION

Le Samovar conduit plus de 300 heures d'interventions auprès des publics sur son territoire d'implantation.

La Région ne flèche pas son aide sur l'appropriation.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	12 000
Salaires bruts	7 000	DRAC Ile-de-France / théâtre	
Médiation culturelle	18 000	X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Coordination / production		Convention pluriannuelle	12 000
Charges employeur	11 250	Ministère de la culture / autres directions	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	122 466	Autres Ministères (préciser) :	
Achats de spectacles	25 000	<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	10 480	COLLECTIVITES TERRITORIALES	127 000
Charges employeur artistes	5 764	Région Ile-de-France	
Salaires bruts techniciens	12 050	Région IDF – PAC	70 000
Coordination festival	2 500		
Salaire entretien	3 500		
Charges employeur techniciens	7 832	Région IDF - autres services (préciser) :	
Charges sociales coordination	1 000	<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges sociales entretien	1 665	Départements (préciser) : Seine St Denis	30 000
Droits d'auteur	2 000	X acquis	
Communication	14 000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) :	
Locations immobilières	9 500	<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Défraiements, hébergements	5 500	Commune (préciser) : Bagnolet	27 000
Transports, missions	6 300	x acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Apports en coproduction, coréalizations	8 975	UNION EUROPEENNE	
Catering	4 400	Préciser le dispositif :	
Frais techniques	2 000	<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
DEPENSES D'APPROPRIATION	15 736	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Salaires bruts – 292h	9 344	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Charges employeur	4 392	Autres (préciser) :	
Achat action culturelle	2 000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
Autres (préciser) :		ARCADI	
AUTRES DEPENSES	61 025	SACD	
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	60 227
		Locations de salle	
		Billetterie	27 000
		Recettes de coréalisation	

Fluides	6 775	Recettes de bar, restauration, librairie	
Frais de gestion	12 000	Ateliers	23 000
Locations, maintenance	6 000	Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) – 6 représentations	10 227
TOTAL	199 227	TOTAL	199 227

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 183 491 € et correspond au montant des dépenses des postes fléchés, des dépenses de création/diffusion et des autres dépenses du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	49 000,00 €
2016	21 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	58 430,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	146 523,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
	Montant total	344 953,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012787
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : BLACK BLANC BEUR (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	201 000,00 €	39,80 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BLACK BLANC BEUR
 Adresse administrative : 68 ALL CLAUDE DEBUSSY
78190 TRAPPES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Pierre LE DOZE, Président

N° SIRET : 40169249600029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Compagnie historique de la danse hip hop, Black Blanc Beur a été créée en 1984 par Jean Djemad et Christine Coudun. De ses rangs sont en effet sortis nombre de compagnies et de chorégraphes actuels. Black Blanc Beur conduit à la fois une activité de création et de diffusion et une activité de formation, en direction des amateurs et des professionnels.

Implantée de longue date à Trappes, et en parallèle de son activité de formation, la compagnie intervient régulièrement auprès de la population, en particulier des jeunes, à travers des ateliers de pratique artistique, de stages d'initiation, des master-classes et des rencontres-débats. La compagnie est en lien avec plusieurs collèges et lycées des Yvelines (Marly le roi, Les Clayes-sous-Bois, Bois d'arcy, Carrières-sous-Poissy), l'école 3 IS d'Elancourt ainsi que des écoles et les services municipaux (jeunesse notamment) de Trappes.

La compagnie est soutenue par la Ville de Trappes, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Conseil général des Yvelines, la DRAC au titre du service Musique et danse ou bien de

l'ACSE ainsi que par la Région Ile-de-France.

Depuis 2005, la compagnie bénéficie du soutien de la Région au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle à hauteur de 80 000 €, la dernière convention triennale ayant été conclue en novembre 2012. Le projet soutenu par la Région est centré sur l'activité de création et de diffusion de la compagnie sur son territoire d'implantation à Saint-Quentin-en-Yvelines et plus largement en Ile-de-France, la compagnie se devant de retrouver des partenaires de diffusion, de résidence, mais également des partenariats institutionnels.

Un emploi-tremplin a été également accordé en 2009 pour un poste d'assistante administrative et de production.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Sur la période novembre 2013 à novembre 2014, la compagnie Black Blanc Beur a mené 2 créations avec des jeunes, tout diffusant des pièces de son répertoire :

- Le projet « Inside », autour de la consommation de stupéfiants, a été mené en lien avec des collégiens et lycéens à Meudon la forêt (92) et a abouti, après une courte résidence de 3 jours, à une représentation en janvier 2014,
- « Paradoxe », création participative avec de jeunes danseurs de Saint-Quentin-en-Yvelines (les B3 Juniors), fruit d'un travail de longue haleine sur le territoire, a été présenté en version courte fin 2013 à Trappes et Marly-le-roi (internat d'excellence) et devrait être reprise en octobre et mai 2014 également dans les Yvelines.

En termes de diffusion, la compagnie a tourné 3 spectacles pour un total de 20 représentations, dont 11 en Ile-de-France (Elancourt, Trappes, Marly-le-Roi, Paray vieille Poste, Meudon la Forêt).

Enfin, la compagnie a commencé à travailler son projet autour des 30 ans des Black Blanc Beur. Cet anniversaire se traduira par la réalisation d'un spectacle-événement (« Travelling ») sur le thème de l'histoire chorégraphique de la compagnie, profondément inscrite et liée à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les recherches et le travail d'écriture ont commencé au 1er semestre 2014 afin d'aboutir en novembre 2014 sur la scène du Prisme à Elancourt. Le spectacle s'accompagnera d'une communication dédiée : site internet dédié, websérie, témoignages...

Pour la prochaine année de conventionnement, le spectacle-événement « Travelling » sera programmé les 21 et 22 novembre 2014 au Prisme de St Quentin en Yvelines en puis partira en tournée. Le projet est coproduit par les CCN de La Rochelle et de Créteil. Une rencontre des différentes générations de danseurs issus des B3 est également envisagée.

La création de « Paradoxe » se poursuivra pour achever la version longue, qui sera présentée à Trappes en décembre 2014.

Un projet de monographie retraçant la vie d'une compagnie et son territoire est envisagé avec une chercheuse, accompagné d'un projet d'exposition en 2015. Un partenariat avec le Centre chorégraphique national de La Rochelle est également à l'étude pour ce projet.

La compagnie travaille parallèlement à développer sa diffusion.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 60 000 €.

APPROPRIATION

Près de 300 heures d'actions avec les publics ont été menées. Elles ont pris la forme de rencontres-débats avec des scolaires autour des spectacles, d'ateliers artistiques avec restitutions publiques, ou encore d'actions de formation (masterclass, stages d'initiations hip hop). Le projet « Paradoxe » est très lié aux actions d'appropriation de la compagnie, et a développé une dimension nouvelle avec la naissance

des B3 juniors, jeunes danseurs issus des ateliers et participant au spectacle.
La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 20 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	60 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France: ■ sollicité	40 000
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : ACSE <input type="checkbox"/> acquis / ■ sollicité	20 000
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	102 700
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	174 300	Région IDF – PAC <input type="checkbox"/> acquis / ■ sollicité	80 000
Salaires bruts artistes	73 900	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur artistes	38 000	Département des Yvelines ■ sollicité	7 700
Salaires bruts techniciens	23 500	EPCI - Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ■ sollicité	10 000
Charges employeur techniciens	12 800	Commune : Trappes ■ sollicité	5 000
Droits d'auteur	1 500	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Frais techniques	3 000		
Locations (préciser):	1 500		
Défraiements	7 300		
Autres (préciser) :	12 800	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	26 700	ARCADI	
Salaires bruts	13 730	Autres (préciser) :	
Charges employeur	6 870	MECENAT & SPONSOR	
Autres (préciser) :	6 100	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	31 000		
Part de charges de fonctionnement	31 000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	69 300
		Prestations de service (préciser) : ATELIERS	10 000
		Apports de coproduction (préciser) :	11 000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	48 300
TOTAL	232 000	TOTAL	232 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 201 000 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	56 000,00 €
2016	24 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
	Montant total	240 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012790
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CAMARGO (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	112 000,00 €	56,34 %	63 100,00 €
	Montant Total de la subvention		63 100,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAMARGO
 Adresse administrative : 5 RUE AUGUSTE ERNOULT
 92260 FONTENAY AUX ROSES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Patrick BENSARD, Président

N° SIRET : 38318919800021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Dominique REBAUD a créé la compagnie CAMARGO en 1989. Sa démarche de création s'est construite tout au long d'années de formation et de création riches de rencontres, d'expériences et de réalisations qui l'ont placée au cœur des évolutions de l'art chorégraphique. Avec la création de la compagnie Camargo, elle approfondit durant dix années de créations et de tournées nationales et internationales ce champ de recherche qui interroge les écritures de la danse, la littérature et l'histoire, aboutissant à une forme d'expression mêlant narration et abstraction, mémoire et plaisir de la danse. Elle a également contribué à faire progresser la réflexion sur la danse et l'enfant, ainsi que sur la place du Hip-Hop dans le paysage chorégraphique. Dominique REBAUD est élue au Conseil national du SYNDEAC depuis 2003 pour la danse. À ce titre, elle siège à la Commission nationale relative à l'enseignement de la danse. Une équipe constituée au fil des ans, réunit des partenaires artistiques (danseurs-musiciens-stylistes-scénographes), administratifs et techniques, autour des projets de la compagnie. L'expérience acquise au cours des nombreuses résidences et partenariats avec des structures culturelles (Fontenay-aux-roses-Trappes-Suresnes-Vitry-Tremblay-en-France-Cachan-Franche-Conté et Tarn) a permis de structurer les savoirs faire et d'inventer de solides dispositifs d'actions culturelles et de rencontre des publics liés à la

création contemporaine et à la culture chorégraphique. En 2005, au moment de son entrée en PAC, la compagnie Camargo avait une quinzaine de créations à son actif ainsi qu'une solide expérience de travail avec les collectivités et les publics.

Implantée dans les Hauts-de-Seine (Fontenay-aux-Roses et Bagneux) ainsi qu'à Cachan (94), la compagnie avait présenté à la Région un projet qui développait des « Parcours chorégraphiques » autrement dit une action culturelle chorégraphique partagée sur plusieurs villes, mobilisant plusieurs acteurs culturels (centres, théâtres, scolaires, etc.) autour de la danse. Aujourd'hui, la compagnie continue de proposer des Parcours chorégraphiques sur un territoire francilien élargi, notamment en Essonne.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Les postes administratifs, artistiques et techniques ont été maintenus, et le seront la prochaine année de conventionnement.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 15 000 € sur une base subventionnable de 34 074 €.

CREATION / DIFFUSION

Durant l'année de conventionnement, un festival a été créé : « Danses ouvertes », à Fontenay-aux-roses. Il mêle formes participatives et espaces de réflexion autour des pratiques de la danse d'aujourd'hui pendant 2 jours. La compagnie y a présenté 3 de ses créations et a invité 6 autres compagnies ainsi que le réseau « Telles Quelles » (20 groupes). Trois parcours chorégraphiques ont aussi été organisés dans l'agglomération Sud-de-Seine, dans les Vosges et au Centre culturel Aragon Triolet d'Orly. Celui prévu avec l'Adda du Tarn a été reporté.

Pour la prochaine année de conventionnement, la compagnie réorganisera le festival « Danses ouvertes ». Elle prolongera aussi le projet autour de la publication « Le décentrement Nikolaïen » avec une nouvelle publication, des actions avec les publics et un film. « Qui a tué Lolita » sera reprise avec la compagnie Santiago Sempere, et une exposition sera organisée autour de cette chorégraphie. Un projet de manifestation de théâtre pour tous est aussi en cours de préparation.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 15 000 € sur une base subventionnable de 44 501 €.

APPROPRIATION

1044 heures d'actions avec les publics ont été menées par la compagnie. Au niveau scolaire, les primaires de l'agglomération Sud-de-Seine en ont été les principaux bénéficiaires. Les actions de formation se sont tenues à Angers, en partenariat avec Prague. En amont du festival participatif « Danses ouvertes », des ateliers préparatoires avec les publics franciliens ont été organisés.

La pérennisation de ces activités est prévue pour la prochaine année.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 33 100 € sur une base subventionnable de 33 425 € (dépenses d'appropriation et autres dépenses).

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	34 074	ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut administration de production	21 520	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	12 554	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	86 100
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	44 501	Région IDF - PAC	63 100
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	15 000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	8 400	Départements (préciser) : CG 92 <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	15 000
Salaires bruts techniciens	3 500	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	2 101	Communes (préciser) : Fontenay-aux-Roses <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	8 000
Droits d'auteur	700	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser): technique, régies	3 500		
Défraiements	1 500	UNION EUROPEENNE	
Transports	1 000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Communication	2 500	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	3 800	Autres (préciser) :	
Frais de création	2 500	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	6 500
DEPENSES D'APPROPRIATION	25 050	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures : 900</i>		SACD	2 000
Salaires bruts	15 000	Autres (préciser) : ADAMI	4 500
Charges employeur	8 400	MECENAT & SPONSOR	3 000
Locations et frais vidéo	800		3 000
Autres (préciser) : transports	850	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	8 375		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	16 400
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Sous-traitance administrative - compta	3 500	Billetterie	4 000
Assurances	850	Recettes de coréalisation	
Affranchissements - téléphone	2 500	Recettes de bar :	2 400
Fournitures	1 525	Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle Parcours Danses Ouvertes hors Fontenay	7 000
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) : Stages	3 000
TOTAL	112 000	TOTAL	112 000
Mise à disposition de locaux	18 500	Mise à disposition de locaux	18 500

Mise à disposition de personnel	1 440	Mise à disposition de personnel	1 440
Autres (préciser) : communication	3 000	Autres (préciser) : communication	3 000
Matériel technique	5 000	Matériel technique	5 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 112 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	44 170,00 €
2016	18 930,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	63 100,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	63 100,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	63 100,00 €
	Montant total	189 300,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012792
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CAP ETOILE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	260 925,00 €	39,47 %	103 000,00 €
	Montant Total de la subvention		103 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAP ETOILE
 Adresse administrative : 10 RUE EDOUARD VAILLANT
93100 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Irène KATACH, Présidente

N° SIRET : 49043985800021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 2004, CAP* est, à l'origine, une association d'artistes de diverses disciplines (théâtre, danse, cinéma, arts plastiques) désireux de s'ouvrir à de nouveaux publics. C'est aujourd'hui une coopérative formée de Dominique Aru (cinéaste) ; Bernard Bloch (metteur en scène et comédien – Cie Le Réseau Théâtre), Philippe Lanton (metteur en scène – Cie Le Cartel), Evelyne Pelletier (comédienne et metteuse en scène), Isabelle Rèbre (auteure et réalisatrice), Olivier Renouf (chorégraphe et danseur).

Après une expérience commune dans le cadre de laboratoires de recherche pluridisciplinaires hebdomadaires, ouverts à tous amateurs ou professionnels, « les Classes ouvertes », ces artistes ont souhaité s'associer en partageant d'abord une salle de répétition (location au sein des Studios Albatros de Montreuil), qui leur a permis de disposer d'un lieu pour les créations en cours, les ateliers avec les amateurs, et toutes les formes de recherche. En plus de la salle, la mutualisation s'est étendue à l'investissement en matériel (éclairage, matériel de diffusion sonore, écran de projection, vidéo-projecteur...), permettant ainsi de fonctionner dans une certaine autonomie.

En 2008, les artistes de la coopérative, rassemblant des compagnies constituées et des individus, ont souhaité s'installer dans un espace dédié comprenant une salle de travail et des bureaux, toujours à Montreuil (10, rue Edouard Vaillant). L'objectif affirmé est d'en faire une structure de mutualisation de moyens entre artistes et compagnies et un lieu de production.

CAP* produit des maquettes de projets artistiques - les « Travaux en cours » ; ces maquettes sont susceptibles de déboucher sur des projets de création qui sont alors portés par les compagnies qui le souhaitent. Chaque compagnie garde la maîtrise de ses productions, qui rassemblent un ou plusieurs artistes, à titre individuel, de CAP*. Chaque compagnie mène également des actions de sensibilisation et de formation auprès des publics.

CAP* emploie un salarié sur un poste d'administrateur, poste qui est partagé avec l'une des compagnies membres.

La coopérative bénéficie du soutien de la Région au titre de l'aide à la permanence artistique depuis 2005 (convention triennale renouvelée en novembre 2012), ainsi que du Conseil général de Seine Saint-Denis et de la Ville de Montreuil, la DRAC soutient de son côté une des compagnies membres (Le Réseau Théâtre).

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'ensemble des emplois sont sous le régime de l'intermittence, y compris le poste d'administrateur partagé.

La Région renouvelle son aide à hauteur de 4 000 € au titre de l'emploi.

CREATION / DIFFUSION

Bilan de la période novembre 2013 – octobre 2014 :

* Cie Le Réseau (direction : Bernard Bloch):

« Fuck America » a été repris pour 16 dates au théâtre de la Girandole à Montreuil en novembre 2013, puis au Off d'Avignon en juillet 2014 ; il sera joué à Nancy et Tulle à l'automne 2014.

10 lectures publiques de la pièce « Fin », d'Isabelle Rèbre ont été organisées à Montpellier, Avignon et Montreuil afin de réunir les moyens de production nécessaires.

La compagnie a produit le film tourné par Isabelle Rèbre autour de la pièce « Lehaim – à la vie ! » montée par la compagnie en 2007. 500 exemplaires ont été pressés, une première projection a eu lieu en février 2014 à Cap étoile. D'autres sont en cours de définition.

Le Réseau a animé l'atelier théâtral au lycée Georges Brassens à Paris 19e.

* Cie Le Cartel (direction : Philippe Lanton)

La nouvelle production « Rose is a rose is a rose » a été créée en janvier 2014 au CDN de Besançon (où Philippe Lanton est artiste associé et qui a coproduit le spectacle) puis a été diffusée au théâtre Berthelot à Montreuil. La pièce a intégré la participation d'une douzaine d'amateurs danseurs sur le plateau, ce qui représente une centaine de personnes qui ont participé à toutes les représentations de la pièce.

Philippe Lanton a dirigé 3 lectures mises en espace au CDN de Besançon.

Il a par ailleurs mis en scène une pièce de Dimitri Dimitriadis avec les élèves de deuxième année de l'Ecole départementale de Théâtre de l'Essonne en mars 2014.

* Evelynne Pelletier est intervenue comme comédienne dans la pièce « Rose is a rose is a rose » et a poursuivi son activité de peintre. Elle dirige plusieurs ateliers et stages dans un hôpital psychiatrique, dans un hôpital de jour, au lycée...etc.

* Isabelle Rèbre a poursuivi ses activités d'écriture et de réalisation documentaire.

Poursuite du projet de film sur les peintres Jackson et Charles Pollock en vue d'une exposition prévue en 2015 et suivi d'une dizaine de projections de son film « Ricardo Cavallo ou le rêve de l'épervier » en ile-

de-France et en Bretagne. Elle a également animé un atelier de pratique artistique autour du thème du portrait avec une classe de collège de Blanc-Mesnil, en partenariat avec le Louvre.

* Dominique Aru a participé à la création de la cie l'Yeuse (OR)2 et a réalisé plusieurs tournages en vue d'une création avec la compagnie Le Grain, théâtre de la voix. Elle a participé à la création « Fabbrica Illuminata » de L. Nono, mise en scène C. Dormoy (Le Grain) en avril 2014 et a réalisé la captation et le montage du spectacle de La Girandole (« La lune et l'ampoule ») en mars 2014. Elle continue des interventions à l'école de cinéma 3IS.

* Olivier Renouf et la compagnie l'Yeuse ont bénéficié de résidence au sein des locaux de CAP* afin de préparer la création (OR)2 ainsi que la reprise de plusieurs spectacles qui ont tourné en Ile-de-France, en France et à l'étranger (Italie, Slovénie), dont une semaine de diffusion au Off d'Avignon en juillet 2014. Olivier Renouf a participé à la création « Rose is a rose is a rose » ainsi qu'à la création de C. Dormoy, « Fabbrica Illuminata ».

Poursuite de l'atelier danse hebdomadaire.

* la coopérative Cap étoile a poursuivi l'atelier pluridisciplinaire de pratique artistique autour du mythe de Prométhée, avec une quinzaine d'amateurs, jusqu'en décembre 2013 ; un nouvel atelier intitulé « 1914-2018 : comment se souvient-on aujourd'hui de 14-18 ? » a été engagé en mars 2014.

* 4 « travaux en cours » ont été proposés sur la période : lecture-spectacle de « La mate » par Flore Lefebvre des Noëttes, lecture-étape de création de P. Dormoy, lecture d'extraits du Journal de V. Klemperer, esquisse de V. Mailliard et du collectif 21.29.7 autour de Louise Bourgeois ;

* CAP étoile a accueilli 3 équipes artistiques en résidence : Juliette Parmentier groupe Gongle, collectif TDM, Théâtre de la Démonstration

* plusieurs compagnies ont bénéficié de la mise à disposition du studio pour un prix très inférieur à celui du marché pour des répétitions ou des stages.

* 4 présentations publiques de « Films en cours »

* 5 projections de films dont deux dans le cadre d'un événement avec Périphérie, centre de création cinématographique de Montreuil.

Pour la prochaine année de conventionnement, sont prévus :

* Poursuite de l'atelier pluridisciplinaire de pratique artistique « 1914-2018 : comment se souvient-on aujourd'hui de 14-18 ? »

* Poursuite des « travaux en cours » avec les équipes artistiques suivantes : Julien Bal autour de « Sans Faust », Christophe Maltot, Bernard Bloch, Emilie Prévosteau, Mirabelle Rousseau et Le TOC

* Poursuite des « films en cours » et des projections publiques

* Poursuite des résidences : accueil prévu d'une compagnie confirmée pendant un temps long (4 semaines) et d'une à deux compagnies émergentes à raison d'une semaine avec des présentations de travail

* Poursuite des mises à disposition

* Cie Le Cartel (direction : Philippe Lanton) : préparation d'une nouvelle création « Orchestre Titanic » de H. Boytchev et poursuite de la diffusion de « Rose is a rose is a rose » à l'étranger (Split, Zagreb, Novi Sad...)

Animation d'un stage afdas autour du scénario Proust d'H. Pinter

Mise en place d'un laboratoire d'expérimentation artistique

* Cie Le Réseau (direction : Bernard Bloch):

Répétitions puis création de « Fin », d'Isabelle Rèbre au CDN de Vandoeuvre les Nancy puis première exploitation

Reprise de « Fuck America »

Création de « Prosa » de H. Müller avec les élèves de 3e année de l'Ecole départementale de théâtre de l'Essonne en mai et juin 2015, avant une création professionnelle du texte en 2015/16.

Poursuite de l'atelier au lycée G. Brassens jusqu'en janvier 2015.

* Dominique Aru poursuit les tournages pour la création in situ de « Fabbrica Illuminata » de L. Nono, mise en scène C. Dormoy (Le Grain). Ouverture d'un atelier d'écriture.

* Olivier Renouf : recherches pour une nouvelle création autour des lieux de l'enfance ; participation au stage Afdas animé par Philippe Lanton.

* Evelyne Pelletier sera comédienne dans la pièce « Fin » et poursuivra l'animation de plusieurs ateliers.

* Isabelle Rèbre poursuit la réalisation de son film autour des frères Pollock et suit la création de la pièce

« Fin » dont elle est l'auteur.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 85 000 €.

APPROPRIATION

Un total de 1027 heures d'actions envers les publics a été réalisé. Elles ont pris la forme d'ateliers théâtre dans un lycée (19^e arrondissement de Paris), un hôpital psychiatrique (Esquirol) et un hôpital pour enfant (Lagny sur Marne) ou encore d'ateliers de création en danse et théâtre pour amateurs.

Pour la prochaine année de conventionnement, la poursuite de ces actions est prévue. De plus, la structure animera un stage AFDAS à destination de comédiens professionnels.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 14 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	30 410	ETAT	51 550
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France : conventionnement service théâtre	51 550
		<input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut Administrateur	11 000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...)	
		<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	7 060	Autres Ministères (préciser) :	
		<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut Direction artistique	8 050		
Charges employeur	4 300	COLLECTIVITES TERRITORIALES	127733
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	151 647	Région IDF - PAC	103 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) :	
Salaires bruts artistes	44 370	Autres Régions (préciser) :	
Charges employeur artistes	26 059	Département (préciser) : Seine Saint Denis <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	18 883
Salaires bruts techniciens	26 726	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes	
Charges employeur techniciens	18 392	Commune : ville de Montreuil <input checked="" type="checkbox"/> Attribué	5 850
Locations hébergement	10 000	UNION EUROPEENNE	
Défraiements	2 500		
Transports	1 500		
Autres : scénographie communication	22 100		
DEPENSES D'APPROPRIATION	32 208		
<i>Préciser le nombre d'heures : 1264</i>		MECENAT & SPONSOR	
Salaires bruts	19 745		
Charges employeur	12113	AUTRES RECETTES	
Achat action culturelle			
Autres : réceptions, accessoires	350	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	81 642
AUTRES DEPENSES	46 660	Locations de salle de répétition et bureaux	21 626
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Recettes de coréalisation	3000
Matériel Spécifiques	310	Prestations de service (préciser) :	1 366

Matériel commun	46 350	Apports de coproduction : CDN Nancy et Vandoeuvre le Nancy	40 000
		Ventes de spectacle 5 représentations	15 000
		Autres (préciser) : Adhésion	650
TOTAL	260 925	TOTAL	260 925

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 260 925 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	72 100,00 €
2016	30 900,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	103 000,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	103 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	103 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	103 000,00 €
	Montant total	412 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012794
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CENTRE CULTUREL MUNICIPAL MAX JUCLIER (3E CONV AV2 NOV 2014))
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	158 800,00 €	25,19 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE CULTUREL MUNICIPAL MAX JUCLIER
 Adresse administrative : 23 QUAI D'ASNIERES
92390 VILLENEUVE LA GARENNE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Louis CHAPUIS, Président

N° SIRET : 78546615200010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Dirigé par Jean-Luc Borg, par ailleurs directeur artistique du Théâtre par le Bas à Nanterre, le Centre Culturel Max Juclier se compose d'un bâtiment ancien, dédié à l'action artistique (ateliers) et aux expositions d'arts plastiques, et, à un autre endroit de la ville, d'une salle de 92 places, l'Espace 89. L'équipement de la salle a été amélioré avec le soutien régional.

La structure est active quant à ses relations nouées avec des compagnies et des lieux franciliens. Elle se remarque par son action culturelle en direction des publics issus de l'immigration (pièces avec les femmes des quartiers, etc.). Elle reçoit d'ailleurs chaque année l'aide ASQ de la Région. L'intérêt du soutien régional repose aussi sur les activités en réseau avec les structures culturelles de la boucle Nord de la Seine (Colombes, Asnières, Gennevilliers, Clichy...) pour lesquelles le Centre Culturel Max Juclier est un relais efficace.

La structure dispose de deux emplois tremplins « Accueil des publics » et « Technique » obtenus

respectivement en 2006 et 2007.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, 9 résidences ont été menées, qui ont permis la répétition et la diffusion sur plusieurs dates des créations des compagnies accueillies à l'espace 89 de Villeneuve la Garenne. Certains des spectacles seront représentés en 2015, à l'issue de leur période de répétition. En dehors des résidences, 5 autres compagnies ont été programmées pour présenter leurs créations. Les compagnies en résidence ont aussi joué d'autres pièces de leur répertoire, pour un total de 28 représentations mêlant événements de l'intercommunalité, festival et jeune public. La programmation est principalement théâtrale mais présente aussi de l'humour, qui permet de toucher un public plus large et moins susceptible de fréquenter les salles de théâtre. Chaque résidence est liée à un travail d'action culturelle sur le territoire, avec différents publics (scolaire, jeune, carcéral, en voie d'alphabétisation ...).

Pour la prochaine année, les résidences se poursuivront sur les mêmes thèmes et implications. Ainsi, deux spectacles jeunes public seront présentés, le travail autour de la violence avec les lycéens poursuivi, thèmes citoyens mis en avant... La programmation des spectacles humour se développera aussi avec de nouvelles résidences et la mise en place d'ateliers dans différentes villes du département. Par ailleurs, les liens entre artistes plasticiens et artistes de la scène continueront à être exposés.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 40 000 € sur une base subventionnable de 158 800 €.

APPROPRIATION :

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	10595	ETAT	48000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : résidence de création <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	10000
Salaires brut	6500	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre :action territoriale <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	8000
Charges employeur	4095	Autres Ministères (préciser) :Acisé <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	30000
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	180100
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	158800	Région IDF - PAC	40000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes		Autres Régions (préciser) :emplois d'avenir <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	1400
Charges employeur artistes		Départements (préciser) :hauts de seine	10700

		<input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens chargé	4000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	2400	Communes (préciser) : Villeneuve <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	128000
Droits d'auteur	11000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):	400		
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports	500	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	8000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	4900
Aides aux résidences	12000	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	119000	Autres (préciser) : avenir	4900
Autres (préciser) : hébergement , repas, catering, réception	1 500	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	93605		
Part de charges de fonctionnement	40%	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	30000
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Salaires bruts permanents	55800	Billetterie	
Charges employeurs	29540	Recettes de coréalisation	
Frais de déplacement et repas	715	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Achat (régie générale, entretien, fourniture de bureau, documentation)	900	Prestations de service (préciser) :	
Autres achats et services ext.(maintenance informatique, locations, assurance, honoraires, communications, tel, frais postaux et frais bancaires)	5000	Apports de coproduction (préciser) :	
Amortissements et impôts	1650	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	263 000	TOTAL	263 000
Mise à disposition de locaux	73506	Mise à disposition de locaux	73506

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 158 800 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé pour la création/diffusion.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	28 000,00 €
2016	12 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	30 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	26 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	26 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	20 000,00 €
	Montant total	222 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012795
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CHOEUR CHAMBRE ACCENTUS (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	260 469,00 €	19,20 %	50 000,00 €
Montant Total de la subvention			50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CHOEUR CHAMBRE ACCENTUS
 Adresse administrative : 51 RUE CHABROL
75010 PARIS 10
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Guillaume CERUTTI, Président

N° SIRET : 39196151300069

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Fondé par Laurence Equilbey en 1991, l'ensemble Accentus a pour vocation d'interpréter en formation de chœur de chambre le riche répertoire des oeuvres a cappella, des oeuvres majeures des deux derniers siècles jusqu'à la création contemporaine. Ses missions principales sont de recréer et diffuser le grand répertoire des XIXème et XXème siècles pour chœur de chambre a cappella. Parallèlement, Accentus a très rapidement été sollicité par plusieurs ensembles instrumentaux baroques et contemporains.

Des collaborations suivies ont été engagées avec des compositeurs phares de leur génération à l'image de Pascal Dusapin, Matthias Pintscher ou Philippe Manoury. Dès 1998, Accentus s'est positionné comme un vecteur essentiel de la création contemporaine. Cette activité sera poursuivie par le lancement de tenso, programme de recherche sur le répertoire vocal et réseau européen de chœurs de chambre et ensembles vocaux professionnels. Chaque saison Accentus produit 60 à 80 concerts dont une partie significative à l'international. Soucieuse d'associer une dimension pédagogique à son action, Laurence Equilbey et le Choeur de Chambre Accentus se sont, depuis 10 ans, employés à transmettre un savoir, tant du point de vue des pratiques vocales que de la direction de chœur à travers des académies, master

classes ou actions spécifiques en direction des professeurs de musique. Laurence Equilbey a par ailleurs fondé le département supérieur pour jeunes chanteurs du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris.

Dès 2006, Accentus a souhaité proposer un véritable programme d'accompagnement aux chœurs amateurs à travers l'accueil de rencontres et de concerts à la Verrière. La Verrière n'est pas seulement le lieu de répétition d'Accentus. C'est aussi un équipement ouvert à de nombreux acteurs franciliens. Les deux salles de la Verrière peuvent accueillir des manifestations ou inviter des scolaires ou étudiants à assister à des répétitions publiques. Ce lieu a pour ambition de faciliter le travail des artistes franciliens qui n'ont pas de lieu propre. Accentus bénéficie du soutien de l'Etat (DRAC & DGCA), de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France, qui soutient le chœur depuis longtemps. Depuis 2005, Accentus bénéficie d'un soutien au titre de la Permanence artistique et culturelle.

Accentus est en résidence permanente d'implantation à La Cité de la Musique et à la salle Pleyel depuis 2008.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Erda Accentus a renforcé son emploi permanent en transformant le CDD temps partiel consacré aux actions culturelles en un CDI temps plein à partir de septembre 2013. Sur les 11 salariés de l'association, trois s'occupent donc de cette mission (40% de leur temps de travail).

Pour la prochaine année de conventionnement, une attention particulière sera portée aux relations avec le public afin de développer davantage d'interactions et d'échanges. Un poste de chargé de communication (CDI temps plein) sera créé en septembre 2014 pour mettre en œuvre cette stratégie.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 15 000 € sur une base subventionnable de 101 349 € pour le poste en charge de l'action culturelle envers les publics.

CREATION / DIFFUSION

En janvier 2014, le jeune chœur de Paris a créé à l'Auditorium du Musée d'Orsay « Fêtes de village en plein air », œuvre de Gabriel Sivak, élève de la classe de composition du CRR de Paris. A l'occasion du concert « Voix intérieures », dirigé par Pieter-Jelle de Boer à la Cité de la musique en mai 2014, Accentus a interprété « The Dark Day », une création de la compositrice italienne Francesca Verunelli, issue du cursus de composition de l'Ircam. Dans le cadre de ce concert, les images du film « Spaceship earth » ont été diffusées et ont donné lieu à une courte médiation en début de concert. Au total sur la saison, 79 concerts ont été donnés, dont 37 à Paris et 17 en Région Ile-de-France (Versailles, Suresnes, Boulogne-Billancourt, Massy, Saint-Denis). Le jeune chœur de Paris a bénéficié d'une résidence permanente à la Salle Pleyel et à la cité de la Musique, qui lui programment entre 2 et 6 concerts par saison. Insula orchestra a quant à lui profité d'une résidence annuelle d'implantation au Carré Belle feuille à Boulogne Billancourt.

Pour la prochaine année de conventionnement, une commande d'une œuvre a cappella sera passée à Edith Canat de Chisy. A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, le jeune chœur de Paris participera aussi à deux créations de Marc Timon Barceo et Leonard Evers à la Cité de la Musique (commande de l'European Concert Hall Organisation). Toujours en 2015, Accentus participera avec l'orchestre de l'opéra de Rouen, Mathieu Genet (Comédie française) et Christian Biet (dramaturge) à une reprise d'« Athalie » de Mendelsohn. Au niveau de la diffusion, les partenariats franciliens seront renouvelés et de nouvelles collaborations débiteront, comme à la Philharmonie, au théâtre de Poissy ou encore au Centre d'art et de culture de Meudon. Les résidences à la Cité de la musique (celle à Pleyel déménageant à la Philharmonie) et à Boulogne-Billancourt se poursuivront et une nouvelle s'ouvrira à l'occasion du festival

d'Auvers-sur-Oise.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 20 000 € sur une base subventionnable de 47 320 €.

APPROPRIATION

280 heures d'actions avec les publics ont été organisées. Elles ont pris la forme de conférences musicologiques en amont des concerts, d'ateliers de pratique vocale ou encore d'une journée consacrée à Beethoven réunissant mini-concerts, rencontres, visite, projection, ateliers etc. ou encore d'ateliers avec les scolaires. Des rencontres, ateliers et interventions ont aussi été mis en place auprès de publics spécifiques (patients hospitalisés, jeunes aveugles, détenus).

La poursuite des activités dans le même volume est prévue pour la prochaine année.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 15 000 € sur une base subventionnable de 111 800 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	101 349	ETAT	
		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut + charges employeur	101 349	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	47 320	Région IDF - PAC	50 000
		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut + charges employeur	44 570	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens		Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteur	2 750	Autres (préciser) : Conseil général des Hauts-de-Seine X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	60 000
Locations (préciser):			
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	111 800	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts + charges employeur (276 heures)	90 652	Autres (préciser) :	
		MECENAT & SPONSOR	

Achat action culturelle	21 148		
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
Préciser la nature de ces dépenses :		Locations de salle	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	150 469
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	260 469	TOTAL	260 469

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 260 469 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	35 000,00 €
2016	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	190 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012800
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CNAL CTRE NAL ART LYRIQU (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	326 000,00 €	46,01 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNAL CTRE NAL ART LYRIQU
 Adresse administrative : 1 PL DE FRANCE BP 75
 91303 MASSY CEDEX
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Monsieur Jack-Henry SOUMERE, Directeur

N° SIRET : 37914027000024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Seule scène lyrique en dehors de Paris, l'Opéra de Massy présente chaque saison une programmation incluant des productions et coproductions de spectacles lyriques, mais aussi du récital, du théâtre et de la danse. Dirigé par Jack-Henri Soumère, l'Opéra de Massy, est la première scène labellisée par l'Etat « Scène conventionnée lyrique » et comprend deux salles, l'une de 799 places et l'autre de 144 places. Il accueille en outre en résidence l'Orchestre de Massy et une compagnie de danse et développe parallèlement un riche programme d'actions culturelles en direction des établissements scolaires, des conservatoires, des associations et des publics en difficulté.

Créé en 1993, l'Opéra de Massy, construit au cœur d'une cité populaire, a pour vocation d'offrir l'art lyrique à la portée de tous. Il est soutenu par la ville de Massy, mais aussi par le département de l'Essonne et la DRAC.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant la période de conventionnement, l'opéra de Massy a coproduit deux œuvres lyriques de sa programmation : « Falstaff » et « Les pêcheurs de Perle ». L'Orchestre national d'Ile-de-France et le chœur Les cris de Paris ont été associés à « Falstaff », aux côtés des opéras de Monte Carlo, Metz et Tenerife. Pour « Les pêcheurs de perle », le Julien Lestel est intervenu pour régler la chorégraphie des passages dansés. Ce dernier a aussi été accueilli en résidence avec sa compagnie éponyme à l'opéra de Massy pour la création du spectacle « Corps et âme » et des actions culturelles et de sensibilisation. Malgré la demande de la part du public, aucune représentation supplémentaire des deux œuvres coproduites n'a pu être mise en place. Cette demande s'illustre bien avec la fréquentation des deux spectacles sur les deux dates qu'ils ont chacun occupées : 99.72% de fréquentation pour « Falstaff » et 100% pour « Les pêcheurs de perle ».

Pour la prochaine année de conventionnement, l'opéra de Massy maintiendra ses engagements de coproduction en s'investissant dans 3 œuvres de sa programmation : « Roméo et Juliette » de Gounod, « Les caprices de Marianne » de Sauguet et « Don Pasquale ». Par ailleurs, la résidence de la compagnie Julien Lestel se poursuivra.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 120 000 € sur une base subventionnable de 255 000 € pour la résidence chorégraphique et les coproductions (275 000 moins 20 000 euros correspondant à l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée..

APPROPRIATION

L'Opéra de Massy a réalisé un important travail auprès des lycéens (répétitions générales, visites des coulisses, conférences...) afin de faire découvrir les grands classiques et œuvres contemporaines du genre lyrique. L'Opéra de Massy a aussi été présent auprès des populations éloignées de la culture grâce au projet « autiste » pour lequel a été développé un partenariat avec la Fondation Orange ainsi que les dispositifs comme "Rompre l'isolement" ou encore l'accueil en formation de 7 jeunes au sein de l'Opéra. Au total, près de 800 heures d'actions d'appropriation ont été menées.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 30 000 € sur une base subventionnable de 71 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	28 000
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur			
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	275 000	Région IDF - PAC	170 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	

Salaires bruts artistes	19760	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	18240	Départements (préciser) : 91 X acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	17900
Salaires bruts techniciens	44200	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	40800	Communes (préciser) : Massy X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	180000
Droits d'auteur	8000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):	39000		
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports	41000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	39000	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :	25000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	71 000	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures : 800</i>		SACD	
Salaires bruts	8320	Autres (préciser) :	
Charges employeur	7680	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	25000		
Autres (préciser) :	30000	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	137 000		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
	60000	Billetterie	85000
	49000	Recettes de coréalisation	
	28000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	2100
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	483000	TOTAL	483000
Mise à disposition de locaux	27500	Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel	25000	Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :	10000	Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 326 000 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel proposé déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	105 000,00 €
2016	45 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	170 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
	Montant total	470 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012808
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : COMPAGNIE OPOSITO (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	643 640,00 €	14,28 %	91 890,00 €
	Montant Total de la subvention		91 890,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE OPOSITO
 Adresse administrative : 53 RUE DE MERLAN
93130 NOISY LE SEC
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Anne GARREAU, Présidente

N° SIRET : 34467163100051

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Compagnie de référence des arts de la rue, Oposito est implantée depuis 1995 à Noisy-le-Sec en Seine Saint-Denis, où elle dispose d'un lieu de fabrique et de résidences dénommé "le Moulin Fondu".

En 2010, le lieu a été labellisé « Centre National des arts de la rue » (CNAR) par le Ministère de la Culture. Unique CNAR d'Ile-de-France, ses missions s'articulent autour de la création, de la diffusion, et de l'accompagnement et de la promotion de compagnies des arts de la rue, notamment à travers des résidences.

Depuis sa création en 1982 par Enrique Jimenez (scénographe) rejoint par Jean-Raymond Jacob (directeur artistique, auteur et metteur en scène), la compagnie Oposito a créé plus d'une quinzaine de spectacles (plus de 400 représentations au total), la direction d'une soixantaine événements monumentaux en France et à l'international (Europe et Afrique notamment), la direction de fêtes urbaines, de festivals et plus généralement la collaboration avec de nombreuses compagnies.

La compagnie Oposito reçoit le soutien de la Région au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle et des emplois-tremplins (un poste de coordinateur technique attribué en avril 2012). Elle est également soutenue par la DRAC, le Conseil général de Seine Saint-Denis et la Ville de Noisy-le-Sec.

Depuis plusieurs années, elle travaille avec ses partenaires publics autour d'un important projet dénommé « Le Grand Moulin », soit un nouveau lieu de fabrique, plus vaste, qui permettrait au CNAR de mener à bien toutes ses missions, notamment en termes d'accueil de résidence, dans des conditions techniques de travail améliorées.

L'aide régionale au titre de la permanence artistique et culturelle est centrée sur l'accueil par Oposito d'autres équipes arts de la rue en résidence et l'accompagnement de leur projets jusqu'à la diffusion dans le cadre de ses plate-formes (les Rencontres d'ici et d'ailleurs à Noisy-le-sec et, jusqu'en 2013, la Fête des Vendanges à Bagneux). En novembre 2012, cette convention triennale a été renouvelée, assortie d'une subvention reconduite de 91 890 €.

Par ailleurs, en avril 2014, Oposito a bénéficié de la part de la Région Ile-de-France d'une aide à projet arts de la rue pour la reprise de son spectacle « Kori-Kori » en Ile-de-France notamment (20 000 €).

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, le Moulin fondu a repris sa création 2013, « Kori Kori », qui a connu une diffusion à l'échelle nationale et également francilienne (21 dates dont 7 en Ile-de-France : festival Les rencontres d'ici et d'ailleurs à Noisy-le-Sec, Traversée d'arts à Saint-Ouen, festival Onze Bouge à Paris, Tours circus à La Défense, ouverture de saison à Juvisy-sur-Orge).

La 23e édition des Rencontres d'ici et d'ailleurs s'est tenue en mai sur 2 jours (soit 1 jour de moins que les précédentes éditions, faute de budget), totalisant une fréquentation de 6 000 spectateurs.

12 compagnies ont été accueillies entre 4 et 10 jours en résidence de création/ construction ou de répétition, dont 6 compagnies accueillies entre 9 et 20 jours (No Tunes International, Theatre Group, Théâtre du Voyage intérieur, Kitschenette, Macadames, Movimento).

Oposito a interrompu la direction du festival Rue des vendanges à Bagneux, la Ville ayant souhaité reprendre la direction.

Pour la prochaine année de conventionnement, la diffusion des créations se poursuivra et un prochain projet de création « Tok Tok Tok » sera mis en chantier (création prévue en 2016). L'accueil des compagnies en résidences de création se poursuivra avec, parmi elles : la Compagnie n°8 autour de sa prochaine création : « Garden Party » ; la compagnie devrait également animer des ateliers de jeu avec des collégiens en lien avec le Conseil général (MICACO).

Des discussions sont en cours avec la Ville de Pantin, qui pourrait accueillir le CNAR sur son territoire.

La Région renouvelle son aide en faveur d'Oposito au titre de la création diffusion à hauteur de 91 890 € sur une base subventionnable de 643 640€ pour soutenir l'accueil et l'accompagnement de compagnies d'arts de la rue en résidence.

APPROPRIATION

Oposito a renouvelé sa collaboration avec le CFA d'Asnières en assurant 100 heures auprès des apprentis comédiens autour des spécificités du jeu dans l'espace public.

Le Teatro del Silencio et le Théâtre du Voyage intérieur (accueillis en résidence) sont intervenus auprès de jeunes lycéens et auprès d'habitants dans le cadre de leurs projets artistiques.

Les ateliers auprès des jeunes (collégiens et lycéens), notamment en lien avec le Conseil général du 93 devraient s'intensifier.

Des stagiaires en technique ou en administration sont par ailleurs régulièrement accueillis.

L'aide régionale n'est pas directement fléchée sur les actions d'appropriation.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	220 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France Théâtre : <input type="checkbox"/> Attribué	220000
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	329 450
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	406 500	Région IDF - PAC	125000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services : emploi-tremplin X Attribué	12750
Salaires bruts artistes	115000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes		Département (préciser) : 93 <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	100000
Salaires bruts techniciens	70000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : Est ensemble <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	15000
Charges employeur techniciens		Commune (préciser) : Noisy-le-sec <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	76700
Droits d'auteur	15000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser): locaux,matériel	35000		
Défraiements	10000	UNION EUROPEENNE	
Transports	30000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	30000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences	6500	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	65000	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : frais techniques	30000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	26000	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts	20000	Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	6000		
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	283000		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	166050
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Salaires (quote part fonctionnement)	230000	Billetterie	
Achats (quote-part fonctionnement)	18000	Recettes de coréalisation	
Services (quote-part fonctionnement)	35000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle	130000

		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) : transport	36050
TOTAL	715500	TOTAL	715500

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 643 640 € et correspond aux dépenses de création/diffusion et aux autres dépenses, déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée (33 110 € de différence) et des autres aides régionales (12 750€ d'emploi-tremplin).

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	64 323,00 €
2016	27 567,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 890,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 890,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	14 536,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 890,00 €
2014	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	20 000,00 €
	Montant total	310 206,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012810
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : COMPAGNIE SAMBRE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	229 752,00 €	22,33 %	51 300,00 €
	Montant Total de la subvention		51 300,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE SAMBRE
 Adresse administrative : AV DU MESNIL BP 15
95470 FOSSES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Antonella JACOB, Présidente

N° SIRET : 40128401300034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 1994 par Carole Thibaut, la Compagnie Sambre est implantée dans le Val d'Oise depuis 1996. Carole Thibaud développe avec la compagnie Sambre un travail autour des écritures contemporaines et des questions de l'intime et du politique, de l'individu face au collectif.

Durant cinq ans, la compagnie a développé des actions artistiques en lien avec son travail de création en collaboration étroite avec le Théâtre Jean Marais dont Carole Thibaut a été directrice artistique de 1997 à 2001.

A partir de janvier 2002, la Compagnie Sambre s'implante à Fosses (95), en résidence à l'Espace Germinal dans le cadre d'une convention dont l'orientation artistique est l'écriture théâtrale contemporaine. La compagnie développe ainsi une partie de ses activités sur le territoire du Val d'Oise. Carole Thibaut a été auteure associée (en 2007/2008) au Théâtre de l'Est Parisien et a poursuivi en tant qu'auteure en résidence pour la saison 2010/2011 à l'Etoile du Nord. Depuis 2012, Carole Thibaut développe un partenariat artistique avec le lieu Confluences à Paris. A partir de 2015, Carole Thibaud sera artiste associée au théâtre du Nord – CDN de Lille.

La structure a bénéficié de 2 emplois tremplins. Le premier obtenu en 2006 pour un poste de

coordinatrice de projets et le second ouvert en juillet 2009 pour un poste de chargée de développement. Les partenaires publics de la compagnie Sambre sont la DRAC, le Conseil Régional d'Île-de-France et le Conseil Général du Val d'Oise.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, la compagnie Sambre a créé les spectacles Printemps (13 représentations à Lyon avec les élèves de l'ENSATT) et Une liaison contemporaine (2 représentations au Festival Bains Numériques-95 après une résidence de création au Centre des Arts d'Enghien (95)). Les spectacles et performance Occident, Les petites empêchées – Histoires de Princesses, Space girls – ou comment maman ne pourra jamais s'envoyer en l'air et Fantaisies – l'idéal féminin n'est plus ce qu'il était ont été diffusés pour un total de 22 représentations dont 15 en Île-de-France à la Scène nationale de Valenciennes, la maison des métallos ou Confluences. Carole Thibaut a poursuivi sa résidence annuelle d'implantation à l'Espace Germinal (Fosses 95) et assure avec Ariel Cypel la co-direction du lieu Confluences à Paris 20ème.

La compagnie a accompagné son travail de création d'un important travail d'appropriation : rencontres, ateliers d'écritures, atelier « on est pas marques de lessives » avec l'association du côté de femmes de sarcelles, atelier « spectacle » avec les élèves de l'ENSATT....

Pour la prochaine année de conventionnement, les partenariats avec l'Espace Germinal et Confluences se poursuivront. Une nouvelle résidence devrait avoir lieu au Théâtre du Nord-CDN de Lille (Carole Thibaud étant artiste associée) pour la création du prochain spectacle de la compagnie Capital (peine). En outre, les spectacles Fantaisies-l'idéal féminin n'est plus ce qu'il était, Une liaison contemporaine et Occident devrait être repris pour 31 représentations au total.

L'important travail d'actions culturelles sur le territoire devrait encore être renforcé sur la prochaine année notamment avec l'importante collecte de paroles de salariés de grandes entreprises et de travail avec de jeunes comédiens de l'ENSATT et du Studio théâtre d'Asnières dans le cadre de la prochaine création CAPITAL(peine).

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 51 300 € sur une base subventionnable de 229 752 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	TTC €	RECETTES	TTC €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	64639€	ETAT	56400€
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : Service théâtre x Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	41400€
Chargée d'administration / production (90%) Salaires brut	22885€	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	13731€	Autres Ministères (préciser) : CNT <input type="checkbox"/> Attribué / X En cours	15000€

Salaires brut / assistant/e de production en emploi tremplin (90%)	11500€		
Charges employeur	6850€	COLLECTIVITES TERRITORIALES	69300€
Comptable (90%)	9673€	Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	222724€	Région IDF - PAC	51300€
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	63270€	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	37961€	Départements (préciser) : Conseil Général du Val d'Oise <input type="checkbox"/> acquis / x sollicité	18000€
Salaires bruts techniciens	30816€	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	17750€	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Notes d'auteur	9000€	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (hébergement - véhicules):	4320€		
Défraiements, transports	2700€	UNION EUROPEENNE	
Frais techniques :	46631€	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Chargée de diffusion	7776€	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	17622€
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Frais réception public	500€	Autres (préciser) : Emploi tremplin 90% x2	17622€
Autres (préciser) : Communication	2000€	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	54540€
DEPENSES D'APPROPRIATION	11800€	ARCADI	13500€
<i>Préciser le nombre d'heures 682h</i>		SACD/ ADAMI	29700€
Salaires bruts	6800€	Autres (préciser) : JTN / ENSATT	11340€
Charges employeur	4000€	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) : Défraiements, transports	1000€	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	12850€		
Part de charges de fonctionnement (90%)		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	114151€
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Commissaire aux comptes	3150€	Billetterie	
Consommable / documentation / frais bancaires / assurance	1500€	Recettes de coréalisation (part)	5001€
Postes et téléphone	1200€	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Location bureaux	7000€	Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) : Théâtre du Nord, autres (en cours)	69300€
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) : 31	38700€
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) : Actions de sensibilisation autour des spectacles	1150€
TOTAL	312013€	TOTAL	312013€
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 229 752 € et correspond aux dépenses de création/diffusion, d'appropriation et aux autres dépenses déduction faite de l'emploi tremplin.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	35 910,00 €
2016	15 390,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 300,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 300,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 300,00 €
	Montant total	153 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012811
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : COMPAGNIE ZEREP (1E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	130 961,00 €	38,18 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE ZEREP
 Adresse administrative : 14 PASSAGE DE FLANDRE
75019 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JEAN-YVES JOUANNAIS, Président

N° SIRET : 40338122100031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Depuis la création de la compagnie il y a 15 ans, la metteur en scène et scénographe Sophie Perez, rejoint par le compositeur Xavier Boussiron, a su développer une ligne artistique riche et singulière, traversant différents champs artistiques, et privilégier les rencontres avec le public sous différentes formes. Pour mener à bien ses projets et rester fidèle à sa relation au travail artistique, Sophie Perez a réussi à instituer un fonctionnement de compagnie au vrai sens du terme, impliquant la mise en place d'un planning de travail et de répétitions quasi mensuels tout au long de la saison avec la présence d'une équipe artistique régulière et grâce à des partenaires fidèles (coproducteurs, accueil en résidences, diffusion). Cette continuité permet de diversifier les modes de rencontres avec le public, les partenaires et de les développer plus précisément en Ile-de-France, résidence principale de la compagnie.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire

propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'aide régionale intervient en faveur du poste d'administration de production. Ce poste sera pérennisé pour la prochaine année du conventionnement. L'équipe administrative sera par ailleurs renforcée par le développement et la pérennisation du poste de chargée de diffusion et de développement.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 10 000 € sur une base subventionnable de 35 100 €.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, trois nouvelles créations ont vu le jour : « Rest in Haruspice » (en janvier 2014 au Louvre Lens) ; « Le sabot de sapin » (en février 2014 au CDC de Toulouse) ; « Comedia dell'arte is not dead » (en juin 2014 à la Fondation du doute Blois). Les spectacles « Prélude à l'agonie », « Ecarte la gardine, tu verras le proscenium » et « Faire metrrre (acte 2) » ont également été diffusés.

Pour la prochaine année du conventionnement, il est prévu de créer « Biopigs » suite à plusieurs temps de au CND de Pantin, aux Amandiers et au Manège de Maubeuge et « Le claque l'éventreur » suite à deux résidences du 20 au 30 avril 2015 et du 8 au 19 juin 2015 aux Amandiers et une résidence du 6 au 11 juillet 2015 aux Subsistances. Ces deux nouvelles créations seront diffusées pour une trentaine de représentations déjà prévues. « Prélude à l'agonie » et « Faire metrrre (acte 2) » seront également diffusés.

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 30 000 € sur une base subventionnable de 69 266 €.

APPROPRIATION

Au cours de la période de conventionnement passée, 263 heures d'action d'appropriation ont été menées. Ce travail d'actions culturelles sera poursuivi sur la prochaine période en partenariat avec les Amandiers et le Manège pour des actions autour des spectacles. Des formations seront également dispensées aux étudiants de l'ENSBA Paris, de l'ENSA Cergy et du Pavillon Bosion. Environ 130 heures au total sont à ce jour prévues.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 10 000 € sur une base subventionnable de 26 595 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	35 100	ETAT	46 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (service théâtre) : <input type="checkbox"/> x Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	46000
Salaires brut	14000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	9100	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut	12000		
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	50 000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	69 266	Région IDF - PAC	50000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	31010	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	18606	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	

		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts techniciens	10030		
Charges employeur techniciens	6520	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteur		Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):			
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports	3100	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	26 595	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts	13200	Autres (préciser) :	
Charges employeur	7995	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	4200		
Autres (préciser) :	1200	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	47 000		
Part de charges de fonctionnement	47000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	81 961
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	26000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	55961
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	177961	TOTAL	177961

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 130 961 € et correspond aux dépenses d'emploi, de création/diffusion et aux dépenses d'appropriation du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	35 000,00 €

2016	15 000,00 €
------	-------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides aux manifestations culturelles	30 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	130 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012812
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CONFLUENCES (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	248 200,00 €	29,81 %	74 000,00 €
	Montant Total de la subvention		74 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CONFLUENCES
 Adresse administrative : 190 BD DE CHARONNE
75020 PARIS 20
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Fabrice CHAMBON, Président

N° SIRET : 31788348600035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Dirigé par Ariel Cypel, Confluences est un lieu intermédiaire implanté dans le 20ème arrondissement de Paris. Confluences est à l'origine une association fondée en 1975 par Jean Diard. L'objet de l'association depuis sa création est de soutenir et d'aider les artistes. Elle s'est installée dans le 20ème arrondissement depuis 1988. Initialement centre culturel de quartier, le lieu est devenu un véritable lieu de création et de diffusion.

Confluences développe, depuis 2001, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe, un projet engagé, pluridisciplinaire et thématique ce qui contribue à conférer au lieu une identité forte et du sens à l'ensemble des actions : programmation, travail en direction des publics, accompagnement des artistes. A partir de cette date, la direction a réorienté le projet, en s'ouvrant sur le quartier et en travaillant avec les différentes équipes de développement local voisines (Belleville-Amandiers, Fontaine-au-roi, Saint-Blaise). Confluences accomplit une double mission : un travail d'action culturelle au sein du quartier et un travail d'accueil de compagnies artistiques.

Depuis le début de l'année 2013, Confluences est co-dirigé par Ariel Cypel et Carole Thibaud (autrice, metteuse en scène et directrice artistique de la compagnie Sambre) et associé à sa direction un collègue

d'artistes et de personnalités qualifiées qui réfléchissent avec l'équipe du lieu à la programmation et aux orientations artistiques et sociétales du lieu.

Confluences est soutenu par la ville de Paris, la DRAC et la Région.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Confluences a accueillis, en dehors des temps forts qui ponctuent la saison, plus d'une vingtaine d'équipes artistiques venant d'horizon esthétiques différents pour des temps de travail et de diffusion, notamment les compagnies Mabel Octobre, (&) So Weiter, Idiomecanic théâtre, Sambre, Mange ta tête... Comme chaque saison, le Festival Péril Jeune s'est tenu à l'automne mais également en mars et avril des rencontres artistiques pluridisciplinaires autour de la thématique des résistances « 1914 – 2014 # un siècle de résistances » mêlant spectacles, expositions, lecture, débats.

Pour la prochaine année de conventionnement, Confluences poursuivra ses accueils de compagnies en résidence (environ 30 semaines), organisera la 7^{ème} édition le Festival Péril Jeune représentant 10 semaines d'ouvertures publiques, 20 équipes accueillies, 20 semaines de temps de répétition-résidences pour les équipes), des rencontres artistiques pluridisciplinaire thématique « il n'y a pas de gauche, il n'y a que des preuves de gauche » qui associera une vingtaine d'artistes (6 semaines d'ouvertures et 8 semaines de répétitions). En Avril 2015, Confluences organisera un temps fort qui questionnera la question des « vieux » face à l'émergence. Prenant le pendant du Festival Péril jeune, celui-ci s'intitulera Péril vieux. Des artistes qui travaillent depuis plusieurs années seront invités à présenter leur travail, à participer à des rencontres, des débats. Dans le cadre d'une résidence DRAC, la compagnie de danse La Mangrove sera accueillie en résidence (deux semaines de répétition et deux semaines de représentation). En parallèle de son travail de création, la compagnie développera des actions en lien avec le territoire.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 74 000 € sur une base subventionnable de 248 200 € correspondant aux dépenses de création/diffusion et aux autres dépenses (hors postes achats).

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	TTC €	RECETTES	TTC €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	30 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>	77800	DRAC Ile-de-France: <input type="checkbox"/> Attribué	15 000
Salaires brut	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 30 700	Ministère de la Culture / autres directions (DGCA...): <input type="checkbox"/> Attribué	15 000
Charges employeur	<input type="checkbox"/> 14 800	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	

Salaires brut	23 200		
Charges employeur	9 100	COLLECTIVITES TERRITORIALES	209000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	98200	Région IDF - PAC	74 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes		Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes		Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 23 200	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	<input type="checkbox"/> 9 100	Communes (préciser) : PARIS <input type="checkbox"/> Attribué	135 000
Droits d'auteur	<input type="checkbox"/> 18 000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):			
Défraiements	15 000	UNION EUROPEENNE	
Transports	<input type="checkbox"/> 9 000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	7 400	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	20000
Aides aux résidences	16 500	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) : Emploi d'avenir	20 000
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	2000
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	2 000
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	20 000
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	212800		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	107 800
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	60 000
		Billetterie	
Locations	65 000	Recettes de coréalisation	35 000
Salaires + Charges	85 000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	12 800
Achats	62 800	Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	

		Autres (préciser) :	
TOTAL	388800	TOTAL	388 800
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 248 200 € et correspond au montant dépenses de création/diffusion et aux autres dépenses (hors postes Achats).

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	51 800,00 €
2016	22 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	40 000,00 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	70 560,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	74 000,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	38 127,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	74 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	38 000,00 €
2013	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	20 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	74 000,00 €
	Montant total	428 687,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012813
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CONSEIL ANIMATION VILLE CONFLANS (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	266 230,00 €	22,85 %	60 830,00 €
	Montant Total de la subvention		60 830,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CONSEIL ANIMATION VILLE CONFLANS
 Adresse administrative : 12 PL AUGUSTE ROMAGNE
78700 CONFLANS STE HONORINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur André BERGERET, Président

N° SIRET : 32079830900045

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Doté d'une salle de 730 places, le Théâtre Simone Signoret à Conflans Sainte Honorine est un théâtre de ville (en gestion associative), dirigé par Leïla Benhabyles. Pluridisciplinaire, le Théâtre met l'accent sur la chanson dans sa programmation, où sont passés de nombreux artistes aujourd'hui renommés (Zebda, Thomas Fersen, Têtes raides, J. Higelin...etc.). Par ailleurs, le lieu organise un festival dédié à la chanson : VOIX/Publics, évènement organisé en collaboration avec des villes voisines : Saint-Ouen L'Aumône, Vauréal, Cergy.

Le Théâtre Simone Signoret est soutenu par la commune de Conflans-Sainte-Honorine, le Conseil général des Yvelines et la Région.

Depuis 2005, le lieu bénéficie de l'aide à la permanence artistique et culturelle et une troisième convention triennale a été signée en novembre 2012. D'abord uniquement centré autour de la chanson, à travers le festival intercommunal «VOIX/Publics », des résidences d'artistes et des forums thématiques, le projet de PAC a été ouvert à l'accompagnement d'artistes en résidences notamment en théâtre.

La structure a également bénéficié d'une aide à l'emploi tremplin entre 2006 et 2012 pour un poste de relations avec le public, le poste a été ensuite pérennisé.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

La 11ème édition du festival « VOIX/Publics » s'est déroulée du 21 septembre au 5 novembre 2013 autour de 10 soirées-concerts, proposant 11 artistes/groupes au sein de 4 structures culturelles : Théâtre Simone Signoret, L'Observatoire à Cergy, Le Forum à Vauréal et L'imprévu à Saint-Ouen-l'Aumône. Les têtes d'affiche étaient : Maxime Le Forestier, Jacques Higelin, IRMA, Jean-Louis Murat, Hk et les déserteurs, Pascal Parisot, Yves Jamait, Oxmo Puccino et Olivia Ruiz.

Plusieurs artistes ont été accueillis en résidence de création au Théâtre S. Signoret lors de cette année de conventionnement : le metteur en scène Olivier Letellier / Théâtre du Phare (déjà accueilli auparavant) en septembre 2013 (15 jours de résidence) pour la création jeune public « Un chien dans la tête » (4 représentations), le compositeur Pierre Badaroux en décembre 2013 et janvier 2014 (9 jours) pour le concert documentaire « Climax » (2 représentations) et le groupe Têtes raides en janv-fev 2014 (6 jours) pour la création scénique « Les terriens » (1 date). Les artistes en résidence ont également mené des actions de sensibilisation avec plusieurs établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) : rencontres, répétitions publiques, lectures, atelier d'écriture...

Pour la prochaine année de conventionnement, la 12ème édition du festival « VOIX/Public » se déroulera du 26 septembre au 7 novembre 2014 autour de 9 soirées concerts, proposant 14 artistes/groupes, dont : Zebda, Philippe Torreton, Vincent Delerm, Mademoiselle K, Les fouteurs de joie, Julien Doré, Juliette, Miossec et Bernard Lavilliers. Trois artistes seront par ailleurs accueillis en résidence : Maria Ortiz Gabella, chorégraphe de la Compagnie Arcane (septembre 2014) ; le musicien et compositeur Vincent Peirani (janvier 2015) et le comédien Olivier Saladin et le metteur en scène Benjamin Guillard (janvier 2015).

La Région renouvelle son aide à hauteur de 60 830 € au titre de la création/diffusion/appropriation.

APPROPRIATION

Les actions menées par les artistes en résidence auprès des publics sont soutenues au titre de la création/diffusion.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

CHARGES HT		PRODUITS HT	
	PREVISION		PREVISION
DEPENSES DE CREATION/DIFFUSION	186 400	ETAT	
Salaires + charges techniques	13 000	Autres subventions de l'Etat	
Droits d'auteur	12 200		
Frais techniques	14 000	COLLECTIVITES TERRITORIALES	96 000
Défraiement, transports	9 000	Région IDF - PAC	61 000
Diffusion : achats de spectacles concerts	110 000	Département des Yvelines - acquis	5 000

Création : apports en coproduction/ préachats	19 200	Commune Conflans-Ste-Honorine - sollicité	30 000
Création : aides aux résidences	9 000		
		UNION EUROPEENNE	
AUTRES DEPENSES	80 000		
AUTRES CHARGES (notamment part de charges de fonctionnement)		EMPLOI AIDE	
<i>Préciser : quote part fonctionnement général</i>	80 000		
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	5 000
		Autres (ADAMI, SPEDIDAM, SACEM, SACD,CNV)	5 000
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	126 000
		Billetterie	120 000
		Vente de spectacles	
		Résidences : partage des charges	6 000
		AUTRES PRODUITS	39 400
		APPORT THEATRE	39 400
TOTAL HT	266 400	TOTAL HT	266 400
MISES A DISPOSITION (valorisation)		MISES A DISPOSITION (valorisation)	
Locaux	36 000	Locaux	36 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 266 230 € et correspond au budget prévisionnel proposé déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	42 581,00 €
2016	18 249,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et	60 830,00 €

	culturelle	
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 830,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 830,00 €
	Montant total	182 490,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012816
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CRACC CTRE REG ANIMATION CULTURELLE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	345 880,00 €	18,74 %	64 830,00 €
	Montant Total de la subvention		64 830,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CRACC CTRE REG ANIMATION CULTURELLE
 Adresse administrative : PL MARTYRS DE CHATEAUBRIAN
77500 CHELLES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Raymond BIANCHI, Président
 N° SIRET : 33363514200016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre de Chelles est un théâtre de ville, inauguré en 1969, son statut a toujours été associatif. Une période marquante de son histoire est attachée à la présence de la compagnie « Théâtre en Liberté » (Téphany – Meyrand) entre 1975 et 1985.

Suite à l'arrivée de la nouvelle direction en 2000, le Théâtre de Chelles, devenu scène conventionnée, doté d'une salle de 776 places, et d'un studio réservé aux répétitions et aux ateliers, a développé un projet artistique qui repose sur la présence de compagnies en résidence sur 3 ans. Sa programmation s'est structurée progressivement autour de l'organisation de quatre évènements thématiques conciliant des actions culturelles sur l'année, des accueils et des coproductions (Une opération sur un pays ou une région du monde, le festival « Dominantes musique », « Le Num » (lancé en 2004 appelé jusqu'en 2006 Festival « Arts en numérique ») et le festival « Juste Avant »). Au-delà de ces temps forts de la saison, la programmation pluridisciplinaire accorde une place aux créations régulières des compagnies en résidence.

Parallèlement, le Théâtre de Chelles est engagé dans un processus ambitieux de développement culturel sur le territoire du bassin chellois, soutenu par la communauté de communes Marne et Chantereine. L'action culturelle est conçue sur des actions de longue durée qui sont confiées aux équipes artistiques en résidence afin de nouer des relations privilégiées et enrichissantes avec des publics divers.

En janvier 2009, la communauté de communes comprenant les villes de Chelles, Vaires, Courtry, et Brou-sur-Chantereine, est devenue une Communauté d'Agglomération. En lien avec la direction culturelle Conseil général, le Théâtre a inscrit son action sur un territoire élargi aux communes du nord du département. L'action culturelle présente donc à Chelles un caractère expérimental et concerne des populations des départements de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis.

Le Théâtre de Chelles est subventionné par la Ville de Chelles, la Communauté d'agglomération, le Conseil Général de Seine-et-Marne, le Ministère de la Culture - DRAC Ile-de-France et l'ONDA. Le Théâtre de Chelles a obtenu un emploi tremplin en 2006. Un salarié « polyvalent » a alors été embauché. Après avoir suivi de nombreuses formations, qui s'ajoutent à la formation technique sur site, le salarié a été recruté en tant que technicien lumière permanent en janvier 2010 puis régisseur lumière en septembre 2012.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

En septembre 2013, la vague de remplacement des départs volontaires s'est conclue par l'embauche en CDI temps partiel d'une chargée de communication et de relations publiques. Le programme de formation de l'équipe au niveau de la sécurité élaboré par le nouveau directeur technique a ainsi pu être mis en place. En conséquence, sept formations ont été suivies, autant par l'équipe administrative que technique : prévention et secours civiques niveau 1, équipier de première intervention, guide et serre-file, plateforme élévatrice mobile de personnes, SSIAP 1, remises à niveau SSIAP 1 et GSF.

Pour la prochaine année, l'objectif est à la consolidation de l'équipe et sa formation dans l'optique d'une meilleure sécurité des travailleurs et du public. Le technicien son tentera une nouvelle fois d'intégrer une formation lui permettant d'acquérir de nouvelles compétences.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 24 830 € sur une base subventionnable de 178 000 €.

CREATION / DIFFUSION

La 10^e édition du festival Le Num s'est tenue en mars 2014 et a accueilli et présenté 3 créations : « Jean Jaurès, le monde sensible », mêlant musique électroacoustique et théâtre, « Robot ! », en danse, et « Jaurès en numérique », restitution d'actions culturelles mélangeant théâtre, vidéo et musique électroacoustique. Ce dernier a été mis en place avec deux des artistes en résidence, un atelier de pratique du théâtre et le collège Jean Jaurès. Une opération de communication renforcée a été menée cette année sur le territoire pour promouvoir le festival, mais aucune coproduction n'a été mise en place dans ce cadre. Dans la programmation du théâtre toutefois, deux créations ont été soutenues : « l'Enfant Roi » de la compagnie Microsystème en résidence (spectacle jeune public), et « Agamemnon », du collectif Stratégies obliques, également en résidence.

Pour la prochaine année de conventionnement, le festival Le Num se déroulera en plusieurs temps : 2 spectacles professionnels en janvier (collectif Stratégies obliques et compagnie AMK), un spectacle d'action culturelle en mars et un spectacle jeune public en avril (Michaël Dusautoy). Trois des quatre compagnies en résidence verront leur convention toucher à sa fin et seront remplacées. De ce fait, peu de coproductions seront mises en place.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 20 000 € sur une base subventionnable de 59 880 €

APPROPRIATION

Durant cette année de conventionnement, 1642 heures d'actions avec les publics ont été organisées par le théâtre de Chelles. La majorité est constituée d'ateliers auprès des jeunes avec les établissements scolaires ou hors du temps scolaire (ateliers de pratique ou d'écriture, rencontres et débats autour des spectacles et des résidences). En parallèle, de nombreuses actions ont concerné des publics spécifiques : collégiens en difficultés, centres sociaux et détenus en réinsertion. L'essentiel des actions culturelles sont réalisées par les compagnies en résidence.

Pour la prochaine année, le théâtre poursuivra ses actions d'appropriation et les amplifiera, notamment au niveau des scolaires (augmentation des établissements partenaires).

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 20 000 € sur une base subventionnable de 108 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	178 000	ETAT	54 500
<i>Détail du calcul : 20% du Directeur (création et Le Num), 100% du Directeur de l'action culturelle territoriale, 30% administrateur, 20% directrice de la communication, 20% chef comptable, 20% techniciens</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <i>Bureau du théâtre, scène conventionnée</i> <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	38 000
		<i>SDAT, projet fédérateur + options</i> <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	16 500
Salaires brut	118 667	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	59 333	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	291 380
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	59 880	Région IDF - PAC	64 830
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes		Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes		Départements (préciser) : Seine-et-Marne (77) <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	28 465
Salaires bruts techniciens		EPCI : communauté d'agglomération Marne-et-Chantereine <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	38 540
Charges employeur techniciens		Communes (préciser) : Ville de Chelles <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	159 545
Droits d'auteur	2 800	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations : matériel dont 1 piano Steinway	1 560		
Défraiements	1 520	UNION EUROPEENNE	
Transports	2 500	<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	17 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	26 000	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : frais techniques, autres	8 500	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES	

coûts d'accueil		PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	108 000	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>	1 500h	SACD	
Salaires bruts	72 000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	36 000	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	345 880	TOTAL	345 880
Mise à disposition de locaux	29 000	Mise à disposition de locaux	29 000
Mise à disposition de personnel	23 808	Mise à disposition de personnel	23 808
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 345 880 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	45 381,00 €
2016	19 449,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 830,00 €

2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 830,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 830,00 €
	Montant total	194 490,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012817
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : CTRE DRAMATIQUE DE LA COURNEUVE (3CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	142 000,00 €	31,69 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE DRAMATIQUE DE LA COURNEUVE
 Adresse administrative : 21 AV GABRIEL PERI
93120 LA COURNEUVE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Maria GOMEZ, Directrice

N° SIRET : 78551503200031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 1974 par un groupe de comédiens issus d'une école de théâtre locale, la troupe du Centre dramatique de La Courneuve a commencé à travailler sous la direction du metteur en scène Pierre Constant qui l'a emmenée au festival d'Avignon à la fin des années 70. Après le départ de celui-ci en 1981, c'est Dominique Brodin, ancien animateur culturel à la Cité des 4000, qui a pris la direction de la troupe. Depuis le décès de ce dernier en 2007, la direction artistique de la compagnie a été reprise par la comédienne Maria Gomez.

Depuis ses débuts, la compagnie a créé une cinquantaine de pièces dans des répertoires variés. Les mises en scène sont assurées par des artistes différents, en fonction des projets, parmi lesquels : Pierre Constant, Mehmet Ulusoy, Patrice Bigel, Arlette Bonnard, Elisabeth Hölzle, Rainer Sievert, Pierre Hoden...

La compagnie est implantée depuis une trentaine d'années à La Courneuve où elle diffuse tous les ans ses créations sur de longues séries de 15 à 20 représentations au centre culturel Jean Houdremont. Le

Centre dramatique mène des ateliers de pratique théâtrale avec des amateurs de tous les âges, les établissements scolaires et le secteur associatif. Depuis 2006, la troupe présente chaque année un ou plusieurs spectacles de format plus léger, joués dans les quartiers de la Courneuve (« Coup de théâtre dans les quartiers»). Enfin, depuis trois ans, la compagnie accueille régulièrement d'autres équipes artistiques dans ses locaux, dans le cadre de la mise à disposition et du partage de son outil.

La Ville est le premier partenaire de la troupe. Depuis 1991, elle a mis à sa disposition le bâtiment de l'ancien cinéma L'Etoile, qui lui sert de salle de répétition et de travail – celle-ci n'étant pas aux normes pour accueillir du public. En outre, la compagnie dispose de façon permanente d'un vaste espace d'atelier de construction de décors et de stockage au sein du bâtiment du centre culturel.

Le Centre dramatique de La Courneuve bénéficie par ailleurs du soutien de la DRAC (depuis 2009 au titre de l'aide au lieu), du Conseil général de Seine-Saint-Denis et de la Région (depuis 2005 au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle, la dernière convention triennale ayant été conclue en novembre 2012, assortie d'une subvention diminuée, à hauteur de 45 000 €, compte-tenu de son bilan négatif en termes de diffusion et de partenariats).

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Les comédiens de la troupe, auparavant en CDI, sont de nouveau intermittents, en raison des baisses de subventions.

La compagnie réfléchit sur l'embauche d'un poste administratif en emploi aidé.

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, la compagnie s'est largement investie dans la préparation et la mise en œuvre de son 40e anniversaire, à travers sa création annuelle (« une fête », mise en scène par E. Hölzle avec 7 comédiens de la compagnie), jouée 15 fois au centre culturel J. Houdremont en janvier 2014 et l'édition d'un livre retraçant le parcours artistique de la structure ces quinze dernières années.

La compagnie poursuit le partage de son outil à travers l'accueil d'autres équipes artistiques en recherche de lieu de répétition, notamment dans le cadre du dispositif des Plateaux solidaires.

Pour la prochaine année de conventionnement et pour terminer l'année anniversaire, la compagnie va créer une petite forme, une conférence-spectacle sur l'hygiène et la sécurité (« H.S. »), qui sera jouée deux fois en septembre et novembre 2014.

Fin 2014, sera mise en chantier la création 2015 : « Le malade imaginaire » de Molière (5 comédiens), sous la mise en scène de G. Tachnakian, issu de l'Ecole du TNS).

Par ailleurs, pour la prochaine édition des « Coups de théâtre » en octobre 2014, la compagnie souhaite ouvrir exceptionnellement son lieu de travail au public pendant 3 jours et lui faire découvrir le travail des équipes accueillies.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 45 000 € pour les créations de la compagnie et leur diffusion en Ile-de-France, notamment hors de la commune d'implantation.

APPROPRIATION

La compagnie mène de nombreux ateliers avec des enfants et des jeunes (scolaires, centres de loisirs...) notamment en lien avec le CUCS et la politique de la ville, ainsi qu'un atelier amateur adultes, des interventions au conservatoire d'Aubervilliers – La Courneuve. Des interventions ont également lieu avec un IUT de Tours et l'Université d'Evry. Soit plus de 300 heures d'interventions annuelles.

L'aide régionale n'est pas fléchée sur les actions d'appropriation.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	15 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France – service Théâtre x En cours	
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions	
Charges employeur		Autres Ministères : CUCS - Politique de la ville x En cours	15 000
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	115 000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	142 000.00	Région IDF - PAC	45 000
Salaires bruts artistes	61 990.20	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	32 854.80	Département : CG93 x sollicité	24 000
Salaires bruts techniciens	25 197.58	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	16 378.42	Commune de La Courneuve -x En cours	46 000
Droits d'auteur	279.00	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports	300.00	<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Décor, costumes, accessoires	5 000.00	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	5 970.00
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	5 970
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser)		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	6 030.00
<i>Préciser la nature de ces dépenses</i> :		Locations de salle	2 530
		Billetterie	2 900
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	600
TOTAL	142 000	TOTAL	142 000
Mise à disposition de locaux	57 266	Mise à disposition de locaux	57 266
Autres (préciser) : communication, fluides	11 000	Autres (préciser) : communication, fluides	11 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 142 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	31 500,00 €
2016	13 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	92 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
	Montant total	182 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012822
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : DEMARCY NAIF THEATRE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	233 070,00 €	38,06 %	88 700,00 €
	Montant Total de la subvention		88 700,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEMARCY NAIF THEATRE
 Adresse administrative : 130 RUE DE TOLBIAC
75013 PARIS 13
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Monsieur Richard DEMARCY, Directeur
 N° SIRET : 34436229800038

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Richard Demarcy a créé en 1972 le groupe expérimental du Naïf Théâtre avec lequel il réalise la plupart de ses spectacles. Il est l'auteur et le metteur en scène d'une quarantaine de pièces publiées chez divers éditeurs et présentées en France dans les théâtres et Centres Dramatiques Nationaux, à Beaubourg, au Festival d'Automne à Paris, à la Cartoucherie de Vincennes mais également dans différents pays d'Afrique et d'Europe, comme l'Angola, l'Algérie, le Bénin ou encore le Portugal et la Roumanie. Son œuvre alterne entre une écriture liée aux mythes de l'humanité et aux grands thèmes de notre époque, notamment dans ses aspects liés à l'Afrique, à l'immigration et au multiculturalisme de notre société.

Le Naïf Théâtre est une troupe permanente multiculturelle composée d'artistes, acteurs, chanteurs, danseurs, d'origines culturelles diverses (Cameroun, Sénégal, Angola, Portugal, France, Togo, Angleterre, Japon, Taïwan...). Le multiculturalisme est au cœur du projet du Naïf Théâtre et de Richard Demarcy.

Depuis 2005, la troupe est implantée au Grand Parquet situé au cœur du 18ème arrondissement de Paris et elle y travaille en tant que « compagnie associée ». Naïf Théâtre était chargé de l'ouverture et du lancement public du lieu sur les quartiers avec des spectacles « fédérateurs » créant l'image et l'esprit artistique et convivial du lieu.

Le Naïf Théâtre bénéficie des soutiens de la DRAC depuis de nombreuses années et de la Région Ile-de-France depuis 2005 au titre de la permanence artistique et culturelle.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de cette année de conventionnement, la compagnie a diffusé 5 spectacles pour un total de 196 dates, scolaires comprises. Elles ont eu lieu à Paris principalement (Espace Paris plaine, Grand Parquet, Théâtre de la ville, théâtre Monfort, théâtre des abbesses) mais aussi dans le 91 (théâtre de l'Arlequin, maison Alphonse Daudet) , le 92 (Clichy la Garenne) et le 94 (Théâtre d'Ivry Antoine Vitez).

Pour la prochaine année, la compagnie prévoit de se concentrer sur une large diffusion de deux spectacles pour le public scolaire et leur famille, dans les mêmes lieux que l'an passé, mais aussi de nouveaux (Maison de la poésie, théâtre 13, Paris Villette). Les créations de l'an dernier seront jouées en périphérie de Paris : Aulnay sous Bois, Noisiel, Corbeil Essonne, Dourdan, Clichy, Beauvais et Chauffailles.

En conséquence, l'activité à l'étranger sera réduite à l'été, en Algérie.

Une nouvelle création est prévue pour mai 2015 avec la troupe centrafricaine de Songo autour d'un texte d'Hampâté Bâ « La querelle des deux lézards ».

Les actions menées en direction des publics ont pris la forme de conférence/débats (Afrique/centrafrique), des soirées contes, des rencontres après les spectacles avec le public notamment des scolaires (Paris et Ivry), des acteurs de la troupe ont animé des actions de formation du conte au théâtre. Cela a représenté un volume horaire de près de 580 heures. Les actions notamment avec les scolaires dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs vont se poursuivre pour la prochaine année de conventionnement.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 88 700 € sur une base subventionnable de 233 070 €.

APPROPRIATION

La Région intervient sur le volet appropriation à travers la création/diffusion.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France : x Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	44 496
Salaires brut (comptable)	6 500		
Charges employeur	2 990	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut (chargée de prod / adm)	7 000		
Charges employeur	4 410	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION		Région IDF - PAC	88 700
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	65 000	Autres Régions (préciser) :	

		<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	40 950	Département (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	4 000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	2 520	Commune (préciser) : Ville de Paris <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	5 000
Droits d'auteur	10 000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):	2 500		
Défraiements	7 000	UNION EUROPEENNE	
Transports	12 000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :	1 500	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts	20 000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	9 200	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	500		
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	37 000		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Tél, envois	4 500	Billetterie	6 874
Honoraires commissaire aux compte et expert juridique	7 600	Recettes de coréalisation	
Honoraires agence de diffusion / RP /	9 400	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Décors, costumes, accessoires	9 000	Prestations de service (préciser) :	
Location véhicules tournée	2 500	Apports de coproduction	10 000
Missions, réceptions	4 000	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) 120 représentations	78 000
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	233 070	TOTAL	233 070
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 233 070 € et correspond au montant du budget prévisionnel.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	62 090,00 €
2016	26 610,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 700,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 700,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 700,00 €
	Montant total	266 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012826
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : FORUM CULTUREL DU BLANC MESNIL (3E CONV AV 2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	513 000,00 €	31,19 %	160 000,00 €
	Montant Total de la subvention		160 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FORUM CULTUREL DU BLANC MESNIL
 Adresse administrative : 1 PL DE LA LIBERATION
93150 LE BLANC MESNIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Alain BRUNEL, Président

N° SIRET : 39304288200026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Dirigé par Xavier Croci depuis de nombreuses années, Le Forum culturel du Blanc-Mesnil est un équipement municipal important, par ses dimensions (deux salles de diffusion, des salles de répétition), et son activité artistique.

Le Forum culturel du Blanc-Mesnil accompagne de nombreux artistes (6 compagnies dont 3 de théâtre et 3 de danse) en résidence longue de trois ans en leur offrant des espaces de travail, un soutien logistique, la confrontation et la rencontre avec les publics et surtout une aide financière à la production qui est souvent déterminante non seulement pour leur création mais aussi pour la suite de leur parcours.

Il a été labellisé scène conventionnée par la DRAC et bénéficie du soutien fort de la Ville, mais aussi du Conseil général de Seine-Saint-Denis et de la Région Ile-de-France.

C'est sur son projet ambitieux d'accompagnement d'artistes en résidence que le Forum culturel du Blanc-Mesnil est soutenu par la Région dans le cadre de la permanence artistique et culturelle depuis 2005. La

convention avec la Région a été renouvelée pour trois ans en novembre 2012.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant l'année de conventionnement, six résidences d'implantation ont été menées.

Compagnie Le Phalène (Thierry Collet), Cie AsaNisiMAsa (Frederic Sonntag), LOL Danse (Myriam Gourfink), Les Siècles (François-Xavier Roth), cie Interstices (Marie Lamachère), cie Onno (Herman Diephius)

Ces résidences ont une durée de 2 à 3 ans et sont structurées autour d'un volet création, diffusion et appropriation sur le territoire du Blanc-Mesnil. A cet effet, le forum du Blanc-Mesnil a mis à disposition des compagnies le plateau pour les filages et des lieux de répétition mais aussi organisé des ateliers avec le public. Les créations font aussi l'objet de co-productions et le répertoire des compagnies de contrats de cession.

Pour la prochaine année de conventionnement, ces six résidences se poursuivront, avec des créations, de la diffusion et 150 heures d'actions avec les publics.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 120 000 € pour les résidences d'artistes, conformément au projet triennal de permanence artistique et culturelle mis en œuvre par le directeur du Forum culturel, Xavier Croci.

APPROPRIATION

Durant l'année de conventionnement, 780 heures d'actions avec les publics ont été menées. Quelques rencontres autour des spectacles ont été organisés, mais ce sont surtout des actions avec les scolaires qui ont été privilégiées. 175 heures avec les lycées se sont notamment tenues dans six établissements du Blanc-Mesnil ou d'Aulnay sous Bois. Elles ont consistées en des rencontres ou des ateliers de pratique. Des projets avec des publics spécifiques ont aussi eu lieu (services sociaux de Drancy, retraités, amateurs...). Par ailleurs, les artistes en résidence ont aussi animé des actions de formation auprès de différents publics (amateurs, jeunes, groupe d'alphabétisation, plan local d'insertion, résidents de foyer, handicapés etc).

Pour la prochaine année de convention, les actions d'appropriation seront pérennisées dans un volume équivalent.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 40 000 €, conformément au projet triennal de permanence artistique et culturelle mis en œuvre par le directeur du Forum culturel, Xavier Croci.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

CHARGES	HT€	PRODUITS	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurant pour le projet)	57 000	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	
<i>Préciser le détail des postes concernés, s'il s'agit d'heures d'intermittence et les bases de calcul</i>		<i>DRAC Ile de France - sollicité</i>	60 000 €
Salaires + charges	57 000 €	Le Forum, Scène conventionnée, Service Musique et Danse, Service Théâtre, SDAT	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	429 500		
<i>Préciser les bases de calcul</i>		AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
Achats de spectacles, concerts	190 000 €	Préciser :	

Frais techniques	2 000 €		
Droits d'auteur	13 500 €		
Défraiement, transports	7 000 €		
Apports en coproduction	145 000 €	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Aide aux résidences	15 000 €		
Salaires + charges artistiques		Région Ile-de-France	
Salaires + charges techniques	46 000 €	Région IDF - PAC	160 000 €
Locations	3 000 €	Région IDF – Autres Services, précisez :	
Communication	8 000 €	Département du 93: Aide aux résidences - sollicité	130 000 €
		Commune : Le Blanc-Mesnil - sollicité	202 000 €
DEPENSES D' APPROPRIATION	83 500	<i>EPCI, Communauté d'agglomération ou de communes,</i>	
Salaires+charges		SUBVENTIONS EUROPEENNES	
Achats actions culturelles	80 000 €	<i>Préciser :</i>	
Autres	3 500 €		
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	
		Billetterie	18 000 €
TOTAL	570 000 €	TOTAL	570 000 €

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 513 000 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	160 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	160 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et	160 000,00 €

	culturelle	
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	160 000,00 €
	Montant total	480 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012830
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : KARINE SAPORTA (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	231 500,00 €	39,52 %	91 500,00 €
	Montant Total de la subvention		91 500,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : KARINE SAPORTA
 Adresse administrative : 104 AVENUE LEDRU ROLLIN
75011 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Micheline MAURICE, Présidente

N° SIRET : 32589431900020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Après avoir dirigé pendant quinze ans le Centre chorégraphique national de Caen, la chorégraphe Karine Saporta a décidé en 2004 d'installer sa compagnie en Ile-de-France.

En 2008, la compagnie a ouvert un lieu de type Magic mirror sur le parvis de la BNF dans le 13e arrondissement : « le Dansoir » où elle accueille d'autres compagnies en diffusion. Le Dansoir est implanté à Fontenay-sous-Bois depuis 2013. La compagnie mène sur ce territoire des actions en direction des publics (ateliers, présentations, rencontres), elle y accueille d'autres compagnies en diffusion et présente également ses spectacles. Pour autant la compagnie poursuit sa collaboration avec la BNF avec laquelle une nouvelle convention triennale vient d'être signée.

La compagnie est soutenue par la DRAC et la Ville de Fontenay-sous-bois. Elle obtient par ailleurs des aides ponctuelles au projet d'autres partenaires, la ville de Paris ou le Conseil Général du Val-de-Marne.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 –

NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant l'année de conventionnement, la compagnie Karine Saporta a poursuivi ses activités dans le cadre de sa résidence à Fontenay-sous-bois et de l'implantation du Dansoir en préfiguration du futur théâtre. Plusieurs spectacle ont été créés et diffusés, « l'abécédaire du genre », le « cirque C », « Sophoclea » ou encore « Wild ». de convention, deux créations sont prévues, « Rayon X » et « Tam-ko » en lien avec le théâtre National de Séoul. Par ailleurs, une nouvelle convention triennale a été signée avec la BNF, renouvelant ainsi le partenariat avec la compagnie. La résidence 2013 à la BNF a donné lieu à plusieurs diffusion ainsi qu'à la création de brèves séquences textuelles et chorégraphiques passant en revue les clichés comportementaux liés au genre.

Pour la prochaine année de conventionnement, la compagnie Karine Saporta prévoit 2 nouvelles créations « Rayon X » et « Tam-ko », « Rayon X » programmé en mai 2015 à salle Jacques Brel de Fontenay-sous-Bois et l'autre avec le théâtre national de Séoul dans le cadre d'une résidence à l'institut français de Séoul et au Studio de Bretteville d'Orgueilleuse (Normandie). Les résidences avec Fontenay-sous-Bois et la BNF se poursuivront également.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 91 500 € sur une base subventionnable de 231 500 € correspondant aux dépenses de création/diffusion déduction faite de l'écart entre la somme proposée et la somme demandée (- 28 500 €).

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas directement sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	105000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	95 000
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	10 000
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	178000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	260 000	Région IDF - PAC	120 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	88 000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	55 680	Départements 94 <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	35 000
Salaires bruts techniciens	46 800	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	28 080	Communes Fontenay sous bois <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	23 000
Droits d'auteur	3 360	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	

Locations (préciser):	11 200		
Défraiements	14 400	UNION EUROPEENNE	
Transports	9 600	Préciser le dispositif : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	2 880	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	11000
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	11 000
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	69 600	ARCADI	
Préciser le nombre d'heures		SACD	
Salaires bruts	36 000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	21 600	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) : défraiement/transports	12 000	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	143600		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	179200
Préciser la nature de ces dépenses :		Locations de salle	4 200
Services extérieurs(entretien, réparation, assurances ,documentation)	6 960	Billetterie	15 000
Autres services extérieurs (Communication, publicité, publications, impressions, frais postaux et de télécommunication)	17 440	Recettes de coréalisation	
Charges de personnel	119 200	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Gardiennage	57 600	Prestations de service (préciser) :	
Administration	61 600	Apports de coproduction (préciser) :	20 000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	140 000
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	473200	TOTAL	473200
Mise à disposition de locaux	85 000	Mise à disposition de locaux	85 000
Mise à disposition de personnel	35 000	Mise à disposition de personnel	35 000
Autres (préciser) : Fluides et installations	28 000	Autres (préciser) : Fluides et installation	28 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 231 500 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion du budget prévisionnel proposé déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2015	64 050,00 €
2016	27 450,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 500,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 500,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 500,00 €
	Montant total	274 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012834
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA COMMUNAUTE INAVOUABLE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	124 242,00 €	56,34 %	70 000,00 €
Montant Total de la subvention			70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMMUNAUTE INAVOUABLE
 Adresse administrative : 16 RUE SAINT-MAUR
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Sabrina WELDMAN, Présidente

N° SIRET : 40199770500041

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 1992 par Clyde Chabot, artiste et théoricienne, spécialiste des écritures contemporaines, la Communauté inavouable s'affirme comme une compagnie de théâtre expérimental. Son travail artistique s'articule autour de cycles thématiques longs (« l'intensification du rapport au public » (1997-2008), « l'autofiction » (2005-2012)...) et ses créations sont le fruit de plusieurs phases de recherche, rythmées par la présentation publique d'étapes de travail. Elles sont souvent interdisciplinaires et mêlent théâtre, danse, installations sonores, arts visuels, arts numériques... Clyde Chabot travaille à la fois à partir de textes existants (« Hamlet-Machine » d'Heiner Muller), ou de mythes revisités (Médée), ou encore de ses propres textes (« Sicilia », « Christophe S »...).

Par ailleurs, la compagnie propose régulièrement des ateliers de recherche et des workshops à d'autres artistes, notamment étrangers, et elle conduit un projet « d'observatoire de la scène expérimentale ».

Enfin, la compagnie mène régulièrement des ateliers auprès de jeunes collégiens et lycéens, particulièrement en Seine Saint-Denis où elle est installée depuis 2006.

Après une résidence longue à Mains d'œuvres à Saint-Ouen (2006-2010), la Communauté inavouable s'est installée au 6B à Saint-Denis où elle dispose d'un bureau partagé, d'un espace de stockage et de lieux de travail réguliers (studio de répétition, salle de projection, salle d'exposition...). Elle y présente également des étapes de travail dans le cadre des temps d'ouverture publique de la fabrique (dont le festival la Fabrique à rêve en été) et participe à la gestion collective de ce lieu atypique.

Par ailleurs, la compagnie a engagé depuis 2011 une résidence longue à Gare au Théâtre à Vitry-sur-Seine (94) ainsi qu'une présence régulière au Vent se lève à Paris 19e, lieux où elle présente ses créations et avec lesquels elle mène des ateliers avec des jeunes.

La compagnie est principalement soutenue par la Région Ile-de-France au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2005 (3e convention en cours depuis novembre 2012) à hauteur de 70 000 €. D'abord centré sur un festival expérimental et le projet d'observatoire de la scène expérimentale (2005-2008), le projet de permanence artistique et culturelle a été progressivement recentré autour des créations de la compagnie et de son implantation francilienne en lien avec les publics.

La compagnie bénéficie par ailleurs d'un emploi tremplin pour le poste de chargée de l'administration et de la coordination du développement des publics.

Par ailleurs, elle bénéficie d'aides régulières du Conseil général de Seine Saint-Denis au titre du dispositif « l'art et la culture au collège » ainsi qu'au titre de « Via le monde » pour des projets en lien avec des pays étrangers, ainsi que du soutien de l'Institut Français pour ses projets réguliers à l'international.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période novembre 2013 – novembre 2014, la compagnie a mené plusieurs projets :

- Création de « Christophe S » avec une actrice, un chanteur lyrique et un vidéaste, et diffusion à la Fabrique MC 11 à Montreuil (4 représentations, 190 spectateurs),
- 8 performances dans le cadre d'un « Musée (de théâtre) » avec le metteur en scène coréen, artiste visuel et chorégraphe, Jaeseon Moon, en avril 2014 en Corée du sud
- Préparation d'une nouvelle création théâtrale et sonore avec projections et marionnettes autour d'un texte de Maeterlinck « Des aveugles (et des petits poucets) »
- 2 « Permutations » à Saint-Erme et Ramecourt et 2 « Fenêtre sur »
- Diffusion de « Sicilia » : 13 représentations dont 10 en Ile-de-France : à L'Echangeur à Bagnolet, au 6B à Saint-Denis et en Essonne
- 2 présentations de l'installation « Un Musée (de théâtre) » au 6B et à Bobigny et 9 jours de présentations en Corée du sud.

Suspension du projet autour « L'Insurrection qui vient ».

Pour la prochaine année, l'accent est mis sur la diffusion :

La finalisation de « Christophe S. » se poursuivra avec 4 représentations prévues à La Nef début 2015 ainsi qu'à l'Atelier du Plateau ou à Lilas en scène.

Création de « Des aveugles (et des petits poucets) » au printemps 2015 en lien avec La Nef

2 « Permutations » prévues et 2 « Fenêtre sur » au 6B

Atelier théâtral professionnelle fin 14 ou début 15

Diffusion prévue de « Sicilia » : 7 représentations acquises, de « Christophe S » : 2 représentations,

Les résidences au 6B et à Gare au théâtre se poursuivront, et une résidence de 3 ans est envisagée à la

Nef (Pantin).

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 50 000 €.

APPROPRIATION

Environ 500 heures d'actions auprès des publics ont été menées. Elles ont pris la forme de répétitions publiques, de rencontres, d'ateliers de pratique théâtrale pour les scolaires (maternelle et lycéens) et d'une chorale pour des employés d'entreprises culturelles. Un nouveau partenariat a été engagé avec l'association Citoyenneté Jeunesse qui a initié plusieurs ateliers avec des lycéens, dans le cadre du dispositif régional « Jeunes pour l'égalité ».

Le même type d'activités est prévu pour la prochaine année, sur un volume de 300 heures.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 20 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	TTC €	RECETTES	TTC €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)			
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	73 800
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	44 385	Région IDF - PAC	70 000€
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes (metteur en scène, comédiens, musiciens)	13 060€	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	7 444€	Département : Seine Saint-Denis (MICACO) sollicité	3 800€
Salaires bruts techniciens (régisseurs, éclairagistes...)	6 100€	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) :	
Charges employeur techniciens	3 623€	Commune (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteur	350€	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Défraiements	796€	UNION EUROPEENNE	
Transports	3 974€	<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE (acquis)	13 080€
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :			
Frais techniques	1 625€		
Décor et costumes	450€		
Logement	585€	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
Notes d'auteurs & honoraires	6 378€		
DEPENSES D'APPROPRIATION	29 689	ARCADI	
Salaires bruts (302h)	18 561€	Autres (préciser) : SPEDIDAM (sollicité)	2 000€
Charges employeur	9 826€	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) : frais techniques, transports, goûters, sorties...	1 302€	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	50 168		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	35 362
Fournitures de bureau et matériel informatique	2 400€	Billetterie	
Missions et réceptions	2 050€	Recettes de coréalisation	900€
Loyer bureau	1 824€	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Assurance, frais administratifs	1 150€	Prestations de service (préciser) :Apprentis d'Auteuil, Citoyenneté Jeunesse, RFI, Orsay, Louvre	21 862€
Personnel extérieur	8 300€	Apports de coproduction (préciser) :	
Personnel de production	29 260€	Ventes de spectacle (préciser le nombre de	9 600 €

		représentations) 9 représentations	
Frais de communication et de télécommunication	1 734€	Résidences (préciser) : Théâtre partenaire	3 000 €
Imprévus	3 450€	Autres (préciser) :	
TOTAL	124 242€	TOTAL	124 242€
Mise à disposition de locaux	5 100 €	Mise à disposition de locaux	5 100 €
Mise à disposition de personnel	2 000 €	Mise à disposition de personnel	2 000 €

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 124 242 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	49 000,00 €
2016	21 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
	Montant total	210 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012837
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	137 420,00 €	33,05 %	45 420,00 €
	Montant Total de la subvention		45 420,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE
 Adresse administrative : 23 RUE ANDRE JOINEAU
 93310 LE PRE ST GERVAIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Pascale SEROUGE, Présidente
 N° SIRET : 32504201800029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
 PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie du Mystère Bouffe a été fondée en 1979 par Gilbert Bourebia, avec pour objectif la mise en valeur du champ artistique de la commedia dell'arte. Suite à sa disparition, une direction artistique collégiale a été mise en place entre 5 artistes : Anna Cottis, Lisa Labbé, Nelly Quette, José Luis Vivallo, Mathilde de Grodt.

L'association dispose d'un lieu d'activités de 250 m2 (bail commercial) depuis 1986 au centre du Pré-Saint-Gervais et à proximité du métro Hoche. L'association a aménagé dans ce lieu bureaux, costumerie, cuisine, petit salon et salle de répétition. La salle dispose d'un important matériel scénique. La compagnie possède un fond de plus de 200 costumes, une collection de masques prestigieux et un atelier de fabrication. Ce lieu est utilisé par d'autres compagnies et la compagnie participe au programme « Plateaux solidaires » d'Arcadi.

Depuis 1999, la compagnie organise un festival, « Les Tréteaux nomades », qui se déroule principalement aux Arènes de Montmartre à Paris 18e arrondissement mais aussi dans d'autres lieux patrimoniaux de la ville (4ème, 10ème, 20ème). Aujourd'hui, le Festival comprend un espace dédié au jeune public « Tréteaux juniors » regroupant des représentations faites par les enfants et les jeunes, un

atelier de commedia dell'arte et la programmation d'un spectacle jeune public.

La structure développe de nombreux ateliers à l'intention des amateurs dans près d'une vingtaine de villes franciliennes.

La compagnie est soutenue par la Ville du Pré-Saint-Gervais, la Ville de Paris et plusieurs mairies d'arrondissement (18e, 20e) pour le festival « Tréteaux Nomades », l'ACSE, des fonds au titre de la politique de la ville, ainsi que par la Région Ile-de-France.

Mystère Bouffe est soutenue au titre de l'animation sociale des quartiers (7 000 € en 2014) pour les ateliers menés auprès des populations de quartiers politique de la ville. La compagnie bénéficie par ailleurs de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis novembre 2005 et était auparavant soutenue pour son Festival « Les Tréteaux nomades ». Enfin, la compagnie a bénéficié de 3 emplois-tremplins pour des postes de technicien culturel (2006, arrivée à échéance en 2012), de médiateur culturel et de coordinateur culturel (depuis 2007, fin des aides en 2013). Un 4e poste a été alloué en octobre 2013 pour un poste de développement des partenariats et de la diffusion.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Un poste actuellement en CUI CAE va être pérennisé en CDI.

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, la Compagnie Mystère Bouffe a créé le spectacle « La cour des miracles » pour la salle avec une forme adaptée à la rue « Le Parvis de la Bohème », suite à deux résidences : de janvier à novembre 2014 à l'Espace Emmaüs Louvel Tessier à Paris 10e et de février à avril 2014 à Epône (Centre culturel Dominique Le Roux) et Coignières (Théâtre Alphonse Daudet) dans le 78. Ce spectacle a été diffusé 19 fois au total.

Le projet « L'épopée des provinciales » a été réalisé dans le cadre de la réhabilitation du quartier les Provinciales à Brunoy (91) : la première phase de ce projet s'est déroulée de février à juin 2014 afin de rencontrer tous les acteurs du projet (services municipaux, acteurs associatifs...) et de réaliser les premières expérimentations. La 2e phase aura lieu à partir de janvier 2015.

Concernant la diffusion, cinq spectacles (Othello, Cendrillon s'en va-t-en guerre, Le Crieur public, Arlequin, Colombine et les autres, Les Crayeurs de rue) étaient en tournée : 32 représentations ont eu lieu au total, dont 13 en Île-de-France et une tournée de 15 jours au Mexique.

Par ailleurs, le festival « Tréteaux Nomades » s'est tenu du 25 août au 7 septembre 2014 avec 8 compagnies invitées dans des lieux historiques parisiens ; une déclinaison jeune public a été proposée avec des spectacles et stages.

Mystère Bouffe poursuit son projet de structuration d'un réseau professionnel pour le secteur de la commedia dell'arte : forums, rencontres...

Pour la prochaine année de conventionnement, Mystère Bouffe envisage de créer un nouveau spectacle de commedia dell'arte pour la rue intitulé « Peste soit les avarés ! ».

Par ailleurs, la deuxième phase du travail autour de « L'épopée des provinciales » aura lieu de janvier à novembre 2015 pour poursuivre le travail entrepris l'année passée.

En ce qui concerne la diffusion, cinq spectacles seront en tournée : « La cour des Miracles » (20 représentations, version salle ou rue), « Cendrillon s'en va t'en guerre » (6 représentations), « Othello » (4 représentations), « Le départ de Christophe Colomb » (2 représentations) et « Les Crayeurs de rue » (3 représentations) ; soit 26 représentations au total en Île-de-France.

Par ailleurs, le Festival Tréteaux Nomades se tiendra du 24 août au 6 septembre 2015 (programmation en

cours), s'ouvrira à de nouveaux lieux et proposera une plus large programmation.

A noter également que la compagnie devrait mener trois résidences : de février 2014 à novembre 2015 dans un collège de la ville de Brunoy (91), de novembre 2014 à Février 2015 pour « La peste soit des Avars ! » dans son lieu de fabrication, et au collège Evariste Gallois de Sevran (93) pour 40 heures d'appropriation entre janvier et juin 2015.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 45 420 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	28 000	ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut – chargée de prod, adm de prod, costumière	18000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	10000	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	85 420
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	125 300	Région IDF - PAC	45420
<i>Préciser le détail des postes</i>	34000	Région IDF - autres services (préciser) : ASQ <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	5000
Salaires bruts artistes	38000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	17000	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	3500	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	1500	Communes (préciser) : Pré St Gervais <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours (2014 attribué)	2000
Droits d'auteur	1800	Autres (préciser) : paris <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours (2014 attribué)	8000
Locations (préciser):	2500	Réforme scolaire	25000
Défraiements	2000	UNION EUROPEENNE	
Transports	3000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	9000
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	9000
Autres (préciser) : communication / quote part bureau / frais	22000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	7900
DEPENSES D'APPROPRIATION	95 000	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>	1704	SACD	
Salaires bruts	58000	Autres (préciser) : Spedidam	7900
Charges employeur	24000	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	1000		
Autres (préciser) : quote part frais	12000	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	12 120		
Part de charges de fonctionnement	12000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	158 000
<i>Préciser la nature de ces dépenses : travaux amélioration</i>	120	Locations de salle	
		Billetterie	15000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de	143 000

		représentations)	
TOTAL	260 420	TOTAL	260 420
Mise à disposition de locaux	30000	Mise à disposition de locaux	30000
Mise à disposition de personnel	3000	Mise à disposition de personnel	3000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 137 420 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion et les autres dépenses du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	31 794,00 €
2016	13 626,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 420,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 420,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 420,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 000,00 €
	Montant total	160 260,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012838
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA CONSTELLATION (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	175 850,00 €	39,81 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA CONSTELLATION
 Adresse administrative : 7 CHEMIN DU CLOTAY
91350 GRIGNY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Hervé RICHARD, Président

N° SIRET : 44321643700022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en mars 2002, la compagnie des arts de la rue La Constellation est dirigée par Alexandre Ribeyrolles. Elle s'est tout d'abord implantée à Vigneux-sur-Seine (91) début 2003 dans le cadre d'une convention de résidence tripartite sur 3 ans avec la Ville, la DRAC et le Conseil Général du 91 et a développé depuis lors des actions de création, diffusion et sensibilisation des publics aux pratiques artistiques sur ce territoire. Les créations de la compagnie sont des spectacles de rue, du théâtre jeune public et du théâtre en appartement. La compagnie organisait le Festival « Tumultes », à Vigneux-sur-Seine et menait de nombreux ateliers. L'association était par ailleurs aidée par la Région depuis 2004 à hauteur de 10 000 € par an pour le festival Tumultes.

En 2008, la résidence à Vigneux prend fin et la compagnie s'implante à Grigny avec le soutien de la Région, du Département et de la DRAC. En résidence à Grigny, elle crée ses spectacles et poursuit le développement d'une activité d'opérateur de diffusion de spectacles de rue, notamment avec l'organisation de festivals en Essonne : dans l'Arpajonnais « De Jour/de Nuit » ou à Grigny « C'est où ? C'est ici ! ». Elle mène également des actions à Créteil dans le Val-de-Marne.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Le volume de l'intermittence reprend le rythme régulier de la compagnie en 2014 : il avait en effet augmenté de 75% en 2013 pour la création « Outside » avec 16 artistes, qui avait tourné dans tous les grands festivals d'arts de la rue.

Pour la prochaine année, le poste d'administrateur, ainsi que ceux de production et de comptabilité seront pérennisés. L'activité de la compagnie permettra aussi de conserver un niveau d'embauche important en termes d'intermittence.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 30 000 € sur une base subventionnable de 31 250 € pour le poste d'administrateur et 50% des charges employeur.

CREATION / DIFFUSION

Quatre projets originaux ont vu le jour durant cette année de conventionnement : un spectacle jeune public, un spectacle autour de l'inauguration de la ligne de tramway d'Athis-Mons, un spectacle pour la ville d'Angers dans le cadre de la nuit des musées et un parcours pour célébrer l'ouverture du Plan II à Ris Orangis. Ils ont été donnés un total de 14 fois devant 4 920 personnes cumulées. Quatre autres spectacles de rue ont été diffusés à Saint-Germain-en-Laye, Grigny et Arpajon. La ville de Grigny accueille La Constellation en résidence d'implantation qui a accueilli elle-même 3 compagnies d'arts de la rue en résidence de création ou de diffusion territoriale. La compagnie est aussi l'opérateur missionné par la communauté de communes de l'Arpajonnais pour le festival « De jour/De nuit ». Enfin, elle a accueilli les rencontres des chargées de diffusion en arts de la rue de l'Essonne.

Une nouvelle création jeune public est prévue pour la prochaine année de conventionnement. L'implantation de la compagnie restera à Grigny avec la poursuite de sa résidence, mais sa diffusion s'étendra en Ile-de-France, notamment sur la communauté de communes de l'Arpajonnais. La ville de Créteil a aussi démarché La constellation pour réfléchir à la possibilité d'installer un chapiteau dans un quartier de la ville. Un projet événementiel d'envergure en direction de l'enfance au domaine national de Saint-Germain-en-Laye est aussi en discussion. L'accueil de compagnies arts de la rue en résidence sera pérennisé.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 40 000 € sur une base subventionnable de 144 600 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	TTC €	RECETTES	TTC €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	56300	ETAT	27000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (servie théâtre, implantation) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	23000
Salaire brut Administratrice	21000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaire brut chargée de production	13000	Autres Ministères (préciser) : ACSE	4000

		<input type="checkbox"/> Attribué / X En cours	
Salaires brut comptable	1800		
Charges employeur	20500	COLLECTIVITES TERRITORIALES	100000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	144600	Région IDF - PAC	70000
Salaires brut Directeur artistique / Metteur en scène	23600	Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	26000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	26500	Département (préciser) : CG 91 <input type="checkbox"/> acquis / X sollicité	30000
Salaires bruts techniciens	8000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	4500	Commune (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteur	5000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):son, lumière, aménagement technique	5000		
Défraiements	5000	UNION EUROPEENNE	
Transports	5000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	34000	Autres (préciser) :	
Autres : costumes / décors	2000		
DEPENSES D'APPROPRIATION	2800	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
<i>Préciser le nombre d'heures : 30</i>		ARCADI	
Salaires bruts	1200	SACD	
Charges employeur	600	Autres (préciser) :	
Achat action culturelle	1000	MECENAT & SPONSOR	
AUTRES DEPENSES		AUTRES RECETTES	
Part de charges de fonctionnement			
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
		Billetterie	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) : 22	76700
TOTAL	203700	TOTAL	203700

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 175 850 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé pour le poste d'administrateur, 50% des charges employeur et les dépenses de création/diffusion.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	49 000,00 €
2016	21 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	1 500,00 €
	Montant total	211 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012839
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	396 563,00 €	25,22 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE
 Adresse administrative : 76 RUE DE LA ROQUETTE
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Monsieur Jean-Marie HORDE, Président
 N° SIRET : 32460241600012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
 PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre de la Bastille (Sasu La Manufacture) est un lieu de création disposant de deux salles (261 et 155 places) situé rue de la Roquette à Paris dans le 11ème arrondissement et fortement référencé dans le champ du spectacle vivant, son identité étant associée à la découverte de nouveaux talents. Sous la direction artistique de Jean-Marie Hordé depuis 1989, le Théâtre de la Bastille programme des travaux de recherche contemporains en théâtre et en danse.

De 2005 à 2009, le Théâtre de la Bastille était en convention avec la région dans le cadre d'un partenariat avec la scène nationale d'Evry, compte tenu des projets communs entre ces deux scènes. Lors du renouvellement de novembre 2009, il est apparu que les deux structures avaient des perspectives qui nécessitaient deux conventions différentes. La Théâtre de la Bastille a alors été soutenu pour son accueil de créations contemporaines en nombre important, avec des coproductions.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, le Théâtre Bastille a fait le choix de coproduire 7 spectacles pour 99 représentations : « Jeunesse sans Dieu », mise scène François Orsoni (24 représentations en mars 2014) ; « L'homme au crâne rasé » (Peter Van den Eede, 10 représentations en juin 2014) ; « My dinner with André » (10 représentations en novembre 2014) ; « Le Misanthrope », mise en scène Thibaud Perrenoud (27 représentations en novembre/décembre 2014) ; « En route Kaddish » de David Geselson (10 représentations en 2015) ; « Ah ha » de Lisbeth Gruwez (3 représentations en avril 2015) ; « Trahison » du TGstan (15 représentations en juin 2015). Par ailleurs, huit des artistes programmés au Théâtre ont été accueillis en résidence pour des durées de 4 jours à 4 semaines. Cinq autres artistes non-programmés ont également été accueillis pour des durées de 2 jours à 2 semaines.

Pour la prochaine année du conventionnement, Le Théâtre de la Bastille poursuivra ses efforts de coproduction. Il est envisagé de coproduire les spectacles : « Roses » de Nathalie Béasse (22 dates en janvier 2015) ; « Schitz », mise en scène David Strosberg (18 dates en avril 2015) ; « Les lettres de non-motivation », mise en scène Vincent Thomasset (12 dates à l'automne 2015) ; « Onomathopée » du Tgstan (diffusion à l'automne 2015) ; la prochaine création de l'avantage du doute (diffusion en janvier 2015) ; deux projets supplémentaires en cours de définition.

Les artistes programmés qui seront accueillis en résidence sont : Séverine Chavier pour « Après coups » (du 5 au 30 janvier 2015) ; David Geselson pour « En route Kaddish » (du 16 au 23 février 2015) et Vincent Thomasset pour « Les lettres de non-motivation » (entre juin et octobre 2015).

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 100 000 € sur une base subventionnable de 396 563 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	100 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	100 000
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) précisez service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	200 000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	396 563	Région IDF - PAC	100 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes		Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes		Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	32 606	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	

Charges employeur techniciens	19 563	Communes (préciser) : Ville de Paris ■ Attribué / □ En cours	100 000
Droits d'auteur	18 294	Autres (préciser) : □ Attribué / □ En cours	
Locations (préciser):			
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif :</i> □ Attribué / □ En cours	
Apports en coproduction	92 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	226 000	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : communication, frais technique	8 100	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	10 000
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts		Autres (préciser) : ONDA	10 000
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	73 380		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	159 943
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Masse salariale administratrice	35 000	Billetterie	162 000
Masse salariale relations publics	22 000	Recettes de coréalisation	
Masse salariale directeur technique	16 380	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) : TVA sur subvention	- 2 057
TOTAL	469 943	TOTAL	469 943
Mise à disposition de locaux	50 000	Mise à disposition de locaux	50 000
Mise à disposition de personnel	15 000	Mise à disposition de personnel	15 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 396 563 € et correspond aux dépenses de création/diffusion de budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	70 000,00 €
2016	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	17 207,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	13 614,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
	Montant total	330 821,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012841
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA PENICHE OPERA (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	376 782,00 €	29,19 %	110 000,00 €
	Montant Total de la subvention		110 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA PENICHE OPERA
 Adresse administrative : 46 QU DE LA LOIRE
75019 PARIS 19
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Louis TASSIN, Président

N° SIRET : 32566565100031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La Péniche Opéra est une compagnie d'art lyrique et de théâtre musical créée en 1982 et dirigée par Mireille Larroche. Après plus de trente ans de direction artistique, Mireille Laroche a décidé de passer la main et une nouvelle direction a été choisie pour diriger la péniche Opéra à compter de 2015. La saison 2014-2015 est ainsi la dernière programmée par Mireille Larroche.

D'un côté, la compagnie crée et diffuse ses productions dans des lieux de spectacle vivant (théâtres de ville, maisons d'opéra) et gère, d'autre part, deux péniches, aménagées en salles de spectacles, amarrées sur le bassin de La Villette à Paris dans le 19ème arrondissement, avec une programmation, des résidences, des productions et de la diffusion. A Paris, la compagnie travaille dans l'esprit d'un « opéra de quartier », en privilégiant le travail de proximité, d'initiation et de sensibilisation à l'art lyrique. Par ailleurs, les péniches naviguent 4 mois par an sur les fleuves et canaux, pour présenter ses spectacles lyriques dans des zones urbaines ou rurales de la Région.

Après une longue résidence à l'Opéra comique entre 1998 et 2007 et une plus brève de 2005 à 2007 au Théâtre de Longjumeau (91), la compagnie a développé de 2009 à 2012, une résidence dans le sud de la Seine-et-Marne, en partenariat avec le Théâtre et la Ville de Fontainebleau, les communes avoisinantes et le Conseil général. Elle est actuellement en résidence longue au Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine où sa dernière création Chantier Woyzeck a été créée.

Les partenaires publics de la compagnie sont la DRAC au titre de Compagnie Nationale de Théâtre Lyrique et Musical, la Ville de Paris, et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, le Festival « La Péniche Opéra crée l'affolement » a eu lieu de mars à mai 2014. Autour de ce festival, une série d'opérette d'Offenbach a été jouée dans le cadre des « Dimanches d'Offenbach ». Divers spectacles et événements ont par ailleurs eu lieu, à bord de la Péniche ou en tournée : ils étaient menés par différents chefs de projet comme Mireille Larroche ou d'autres membres du conseil artistique : Paul-Alexandre Dubois, Christophe Crapez, Damien Schoëvaërt, Dorian Astor et Alan Patiès).

L'essentiel de l'activité artistique était centrée sur la création « Chantier Woyzeck », créé au théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine suite à deux semaines de résidence de création au Centre Social Balzac et une résidence d'artistes en milieu scolaire de novembre 2013 à mai 2014 au collège Paul Valéry de Thiais. Toute l'année scolaire 2013/2014, la compagnie avec Alain Patiès est intervenu au Lycée Diderot dans le 19ème dans le cadre d'une résidence en milieu scolaire avec le projet « Les Shadoks et les Gibis à l'Opéra ».

La prochaine année du conventionnement sera la dernière de Mireille Laroche et du Conseil Artistique. La programmation sera resserrée de janvier à mai 2015, autour du thème « Des chiffres et des hommes » et de la création « 100 » de Philippe Minyana et Bruno Gillet (23 représentation au XXème Théâtre) et des spectacles « l'île de Tulipatan », « Dragonette » et « Fleurette » d'Offenbach (5 représentations au XXème Théâtre). Six soirées avec les artistes qui ont animé la vie de la Péniche Opéra ces dernières années illustreront ce thème à bord de la Péniche Opéra. Trois « petit-dej musicaux du dimanche matin » auront lieu : les 15 et 22 mars avec « 1, 2, 3 La Flute Mozart » (Damien Schoëvaërt) et le 31 mai avec « Sorcière » (Jeanne Debost). Les événements « Les dimanches d'Offenbach » seront par ailleurs poursuivis sur la période avec 6 dates. A noter enfin, que la résidence d'implantation de Mireille Laroche et de son équipe sera poursuivie d'octobre 2014 à mai 2015 au centre social de Balzac en partenariat avec le Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine. Une autre résidence de création de quatre semaines (entre octobre 2014 et février 2015) devait avoir lieu dans un autre quartier pour la réalisation de 30 portraits vidéo d'habitants de Vitry. La compagnie sera également en résidence scolaire dans le Groupe scolaire Tandou dans le 19ème sous la direction artistique d'Alain Patiès qui mènera notamment un atelier pour les enfants de CE2/CM1/CM2.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 100 000 € sur une base subventionnable de 339 782 € correspondant aux dépenses de création/diffusion et aux autres dépenses, déduction faite des primes d'assurance.

APPROPRIATION

L'année passée, 150 heures d'actions d'appropriation avaient été réalisées. Il est prévu de maintenir ce même volume d'activités qui consistent en des interventions autour des spectacles auprès des élèves des conservatoires de Vitry et de Paris et des Habitants du quartier Balzac et de Centre Social à Vitry ; des

ateliers auprès des jeunes de primaire, de collèges, de lycées parisiens et à Vitry et de retraités ; des actions de formation auprès de chanteurs amateurs et d'élève de l'Ecole Normale de Musique de Paris ; des conférences avec des scientifiques, philosophes et étudiants.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 10 000 € sur une base subventionnable de 37 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	156 900	ETAT	136 904
Directrice artistique (temps plein jusqu'à décembre 2014 – mi temps à partir de janvier 2015) Salaire + charges sociales	23100	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	136 904
Nouvelle direction artistique (mi-temps jusqu'à décembre 2014 – temps plein à partir de janvier 2015) Salaire + charges sociales	52800	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Secrétaire comptable Salaire + charges sociales	18000	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Administrateur de production	36000		
Chargé de communication et de diffusion	27000	COLLECTIVITES TERRITORIALES	167000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	234 414	Région IDF - PAC	110 000
Création « 100 »	157 914	Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires artistes + charges	71093	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires techniques + charges	21855	Département (préciser) : CG 94 <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	7 000
Frais techniques	9901	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteurs	10000	Commune (préciser) : Ville de Paris <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	50 000
Locations	4500	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Défraiements, transports	10000		
Achats	15011	UNION EUROPEENNE	
Communication	15554	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Création « Soirée chiffrée »	8 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	12 000
Salaires artistes + charges	3601	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	12 000
Salaires techniques + charges	1107	Autres (préciser) :	
Frais techniques	502	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	82 500
Droits d'auteurs	400		
Locations	200		
Défraiements, transports	250		
Achats	750		
Communication	1190		
Création « Dissertation musicale »	8 000		
Salaires artistes + charges	3601		
Salaires techniques + charges	1107		
Frais techniques	502		
Droits d'auteurs	400		
Locations	200		
Défraiements, transports	250		

Achats	750		
Communication	1190		
Création « Musique maçonnique »	4 500		
Salaires artistes + charges	2026		
Salaires techniques + charges	623		
Frais techniques	282		
Droits d'auteurs	150		
Locations	150		
Défraiements, transports	100		
Achats	450		
Communication	719		
Création « Petit dej: 1, 2, 3, La Flûte/Mozart »	10 000		
Salaires artistes + charges	4502		
Salaires techniques + charges	1384		
Frais techniques	627		
Droits d'auteurs	400		
Locations	250		
Défraiements, transports	200		
Achats	1250		
Communication	1387		
Création « Intégrale Offenbach »	21 000		
Salaires artistes + charges	9454		
Salaires techniques + charges	2906		
Frais techniques	1317		
Droits d'auteurs	650		
Locations	300		
Défraiements, transports	1500		
Achats	2305		
Communication	2568		
Création automne 2015	15 000		
Salaires artistes + charges	6753		
Salaires techniques + charges	2076		
Frais techniques	940		
Droits d'auteurs	400		
Locations	300		
Défraiements, transports	900		
Achats	1754		
Communication	1877		
Projets en cours	10 000		
Salaires artistes + charges	4502		
Salaires techniques + charges	1384		
Frais techniques	627		
Droits d'auteurs	400		
Locations	250		
Défraiements, transports	200		
Achats	1250		
Communication	1387		
DEPENSES D'APPROPRIATION	37 000	ARCADI	25 000
Résidence vidéo Vitry-sur-Seine	8 000	SACD – Aide à la création	30 000
Salaires + charges coordination		SACD – Commande d'Etat	12 000
Salaires + charges des intervenants		Spedidam	15 500

Achats		MECENAT & SPONSOR	5000
Frais techniques divers		Assophie	5 000
Résidence Vitry-sur-Seine	8 000		
Salaires + charges coordination			
Salaires + charges des intervenants			
Achats			
Frais techniques divers			
Résidence Groupe scolaire Tandou	8 000	AUTRES RECETTES	
Salaires + charges coordination			
Salaires + charges des intervenants			
Achats			
Frais techniques divers			
Ateliers pédagogiques autour des spectacles	8 000		
Ateliers pédagogiques avec des retraités	5 000		
AUTRES DEPENSES	109 768		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	100 078
Electricité et fluides	2925	Locations de salle	
Achats fournitures et équipement	5982	Billetterie	34 600
Locations immobilières (prorata)	2489	Recettes de coréalisation	
Entretien et maintenance	6202	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Primes d'assurances	4 400	Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
Communication et publications	50000	Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine	22 000
		Ensemble musical	8478
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
Comptabilité et expertise	16 890	3 représentations	15 000
		Résidences (préciser) :	
Missions, réceptions	1 950	DPVI, CNAP, Collèges, Lycées	20 000
Transports	3 200	Autres (préciser) :	
Affranchissements	5 000		
Téléphonie et internet	5 130		
Honoraires attaché de presse	5 600		
TOTAL	538 082	TOTAL	538 082
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 376 782 € et correspond aux dépenses de création/diffusion, aux dépenses d'appropriation et aux autres dépenses du budget prévisionnel proposé déduction faite des primes d'assurance.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	77 000,00 €
2016	33 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
	Montant total	330 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012844
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LA TRAVERSE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	89 528,00 €	27,92 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA TRAVERSE
 Adresse administrative : 11 RUE CAILLAUX
75013 PARIS 13
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Christophe MUEL, Président
 N° SIRET : 38921580700055

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie La Traverse est une compagnie de théâtre créée en 1992 par Hervé Petit, auteur et metteur en scène, et toujours dirigée par lui. Elle développe depuis 2000 un travail autour du répertoire hispanique et du siècle d'Or espagnol, Hervé Petit traduisant et adaptant des textes d'auteurs espagnols. La compagnie La traverse a ainsi créé Le Chien du jardinier de Lope de Vega, Le Médecin de son honneur et La Lutine de Calderon de la barca. Et depuis 2009, le travail d'Hervé Petit s'est tourné vers Federico García Lorca avec deux créations à ce jour, le spectacle musical Les couleurs de Lorca et La Maison de Bernarda Alba.

Hervé Petit intervient régulièrement dans des lycées parisiens où il mène un travail pédagogique en lien avec des professeurs d'espagnol notamment. Un partenariat d'une dizaine d'années a ainsi été mené avec le lycée Racine dans le 8ème arrondissement de Paris.

La compagnie bénéficie de soutiens ponctuels selon les projets, toutefois le principal financeur de la compagnie demeure le Conseil Régional d'Ile-de-France avec un soutien au titre de la permanence artistique et culturelle depuis décembre 2005.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 –

NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Les postes d'administrateur et d'assistant de diffusion (CUI CAE) sont maintenus pour 18 mois supplémentaires. Les CDI quarts-temps de l'administratrice de production et du chargé de diffusion perdurent.

Ces postes seront maintenus pour la prochaine année de conventionnement. L'emploi intermittent devrait se développer en raison de la reprise du spectacle « La maison de Bernarda Alba » en novembre 2014 et mai 2015.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 10 000 sur une base subventionnable de 15 023 €.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de convention passée, La Traverse a créé et diffusé le spectacle intitulé « Les Couleurs de Lorca ».

L'année prochaine, la compagnie envisage de reprendre le spectacle « Bernarda Alba » à l'automne 2014 (au théâtre de Ménilmontant dans le 20ème à Paris) et en Mai 2015 (Théâtre de l'Epée de bois). Une nouvelle création du projet « Autour de Lorca » est également prévu : il s'agit des « Amours de don Perlimplin avec Bélise en son jardin ». La compagnie a fait le choix de reporter la création des pièces de Tchekhov et plutôt de créer une nouvelle pièce espagnole répondant en cela quasiment à une « commande » du directeur du théâtre de l'Epée de bois. Les deux pièces seront présentées à l'Epée de bois en mai 2015. Autour de ces projets, 150 heures d'actions d'appropriation sont prévues en particulier auprès des élèves du Lycée Montaigne, du centre scolaire de la Pitié-Salpêtrière et du public du Théâtre de l'Epée de Bois.

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 15 000 € sur une base subventionnable de 74 505 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	15023	ETAT	16100
<i>Chargé de diffusion</i>		DRAC Ile-de-France (Rectorat) <input type="checkbox"/> En cours	4000
Salaires brut	3460	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre Ministère des affaires étrangères <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	2100
	1903	Autres Ministères CULTURE Espagne <input type="checkbox"/> Xen cours	10000
Salaires brut Assistante de diffusion	8400		
Charges employeur	1260	COLLECTIVITES TERRITORIALES	31000
		Région Ile-de-France	
DEPENSE DE CREATION/DIFFUSION	67198	Région IDF - PAC	25000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	25720	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	14146	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	

		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts techniciens	14584		
Charges employeur techniciens	8021	Communes (préciser) : VILLE DE PARIS <input checked="" type="checkbox"/> En cours	6000
Droits d'auteur	1435	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations salles:	1800		
Défraiements	1492	UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	17595
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI CIE	17595
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	4893
DEPENSES D'APPROPRIATION	5307	ARCADI	4893
<i>Préciser le nombre d'heures 150 h</i>		SACD	
Salaires bruts	2188	ADAMI SPEDIDAM	
Charges employeur	1790	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) : Frais techniques défraiements, transports	1329	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	2000		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	19 940
<i>Poste téléphone</i>	800	Locations de salle	
Documentation,	700	Billetterie	
Fournitures administratives	500	Recettes de coréalisation	8600
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) 3	7500
		Résidences (préciser) :	
		Autres : atelier	3840
TOTAL	89528	TOTAL	89528
8Mise à disposition de locaux	1500	Mise à disposition de locaux	1500
Mise à disposition de personnel	400	Mise à disposition de personnel	400
Autres (préciser) : Communication	500	Autres (préciser) : communication	500

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 89 528 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	17 500,00 €
2016	7 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	25 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	25 000,00 €
	Montant total	80 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012845
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : L'APOSTROPHE SCENE NATIONALE CERGY PONTOISE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	144 654,00 €	41,48 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'APOSTROPHE SCENE NATIONALE CERGY PONTOISE
 Adresse administrative : PL DES ARTS BP 60307
95000 CERGY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Dominique MARCOT, Président

N° SIRET : 30520535300025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

L'apostrophe, labellisée Scène Nationale, réunit deux théâtres de Cergy-Pontoise (95), le Théâtre des Louvrais à Pontoise (536 places) et le Théâtre des Arts à Cergy-centre (148 places). Ces deux structures ont été réunies en 1999. Précédemment, elles étaient deux entités distinctes. C'est d'abord le Théâtre de Louvrais qui a été créé à Pontoise en 1974 et confié au centre d'action culturelle de Cergy-Pontoise. L'ouverture du Théâtre des Arts à Cergy suit quelques années plus tard en 1979. Ces deux équipements sont confiés en gestion au Centre d'Action Culturelle par la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et le Ministère de la culture dans le cadre de la décentralisation artistique impulsée par l'Etat.

Depuis 1999, L'apostrophe est dirigée par Jean-Joël Le Chapelain qui met en œuvre un projet pluridisciplinaire qui s'appuie sur une politique de création avec des artistes reçus en résidence en théâtre, danse et musique pour des périodes longues de 2 à 3 ans.

Au fil des années et des contrats d'objectifs, le projet artistique de Jean-Joël Le Chapelain s'est développé, d'abord axé sur le théâtre et la danse, il s'est adjoint en 2004 un volet musique (opéra,

musiques du monde, musiques improvisées et jazz), a renforcé ses partenariats (le réseau Escale Danse, le Festival Théâtrale du Val d'Oise, Périphérique Arts Mêlés, Festival Jazz au fil de l'Oise) et les temps forts proposés chaque saison.

De 2007 à 2011, les artistes en résidences étaient le chorégraphe et danseur Nasser Martin-Gousset, le compositeur et musicien François Méchali et le metteur en scène Yves Beaunesne. Depuis 2011, quatre nouveaux artistes sont accueillis en résidence : le metteur en scène Antoine Caubet (compagnie Théâtre Cazaril), le compositeur et pianiste Pierre de Bethmann, le chorégraphe et danseur Olivier Dubois et l'écrivain, metteur en scène, compositeur Jacques Rebotier.

L'apostrophe est soutenue par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, le Conseil Général du Val d'Oise, la DRAC Ile-de-France et le Conseil Régional d'Ile-de-France.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

La Scène Nationale a poursuivi ses accueils en résidence et par là permis la rencontre entre le public et les partenaires du territoire. Les spectacles « Œdipe Roi » et « Roi Lear 4/87 » d'Antoine Caubet – Compagnie Cazaril ont été présentés dans plusieurs lieux partenaires du Val d'Oise. La compagnie Mille pas d'Alain Moget a également été accueillie en résidence de création/diffusion de janvier à juin 2014. En préfiguration d'une résidence longue avec le collectif des Chiens de Navarre coordonné par Jean-Christophe Meurisse, Quand je pense qu'on va vieillir ensemble a été programmé en janvier 2014. Dans la continuité de sa création jazz, « Shift », Pierre de Bethmann et ses musiciens ont à nouveau été accueillis en résidence.

Pour la prochaine année de conventionnement, la résidence d'Antoine Caubet s'achève et trois résidences se mettent en place ou se poursuivent avec : les Chiens de Navarre qui créeront leur prochaine pièce en février 2015 « Les armoires normandes », Pierre de Bethmann qui travaillera notamment sur John Coltrane avec 12 musiciens et La compagnie Mille pas d'Alain Moget verra son ciné-concert L'aurore diffusé dans plusieurs villes du Val d'Oise (Gonnesse, Jouy-le-moutier). Tout au long de ses résidences divers actions auprès des publics sont menées par les artistes sur le territoire (rencontres publiques, leçon de théâtre, ateliers en milieu carcéral avec des détenus de la maison d'Arrête du Val d'Oise, interventions auprès de collégiens et de lycéens).

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 60 000 € sur une base subventionnable de 144 654 €.

APPROPRIATION :

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES HT	€	RECETTES HT	€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) :	21 626
		<input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre :	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) :	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	60000
		- TVA sur subvention	-1234
		Région IDF - PAC	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION		Région IDF - autres services (préciser) :	
<i>Préciser le détail des postes</i>		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Achats de spectacles	47 600	Autres Régions (préciser) :	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires+Charges artistiques L'aurore	5 363	Départements (préciser) :	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts+charges techniciens	7 261	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) :	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
		Communes (préciser) :	
		Gonesse	5 640
		Osny	2 000
		<input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Droits d'auteur	6 430	Autres Apports	
Locations (préciser) : locations techniques	8 362	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Défraiements-transports	13 315	UNION EUROPEENNE	
		<i>Préciser le dispositif :</i>	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Apports en coproduction	50 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : impévus (divers consommables)	950	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts+charges	5374	Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Apport de L'apostrophe	56 622
Communication (dépliants, cartes, affiches, encarts, captation)		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser nbre représ°)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	144654	TOTAL	144654
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	
Aide sollicitée de 60 000 € TTC soit	40,63%	du budget global	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 144 654 € et correspond au montant du budget prévisionnel.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	42 000,00 €
2016	18 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
	Montant total	180 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012846
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : L'ART MOBILE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	128 302,00 €	58,46 %	75 000,00 €
	Montant Total de la subvention		75 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ART MOBILE
 Adresse administrative : 64 BIS AVENUE DU REGIEMENT NORMANDIE
 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Françoise ARBELOT, Présidente

N° SIRET : 40221578400032

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

L'Art mobile est une compagnie théâtrale fondée en 1994 par Gil Bourrasseau et Bruno Cochet, implantée surtout en Essonne, en résidence à Sainte-Geneviève-des-Bois depuis 2006 après une résidence de 5 ans à Bures-sur-Yvette. Ces deux résidences portaient sur des objectifs similaires : création, diffusion et action culturelle. La compagnie a été fondée sur le concept de mobilité, via une structure itinérante lui permettant de jouer dans des lieux inappropriés pour le spectacle vivant. La compagnie est aujourd'hui dirigée par Gil Bourrasseau et une artiste associée, Cécile Tournesol.

Le projet proposé à la Permanence était un projet d'itinérance, principalement en Essonne, mais aussi dans d'autres départements franciliens : le Théâtre portatif. Le Théâtre portatif reposait sur la mise en place de relations avec les partenaires locaux et un travail dans la durée qui impliquait une présence continue de l'équipe sur le territoire. Le travail de préfiguration avait commencé en Essonne pour s'étendre au Val d'Oise. A terme, le travail devait être développé sur l'ensemble du territoire de la grande couronne d'Ile-de-France en Yvelines et en Seine-et-Marne. Le Théâtre portatif jouait la carte de l'itinérance, alternant les spectacles pensés pour la scène traditionnelle, et ceux, formes plus légères,

voués au nomadisme, conçus pour aller vers les gens. La diversité des écritures qui propose des œuvres radicalement différentes est garante de l'éclectisme des thèmes, des formes et des paroles portées à la scène.

L'art mobile est subventionné par la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois et par le Conseil général de l'Essonne. L'art mobile bénéficie, pour ses créations, du soutien de la Drac Ile-de-France, d'Arcadi (Conseil Régional d'Ile-de-France) et de l'ADAMI.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Outre l'emploi tremplin pour un poste de chargé de l'administration, des actions artistiques et de la relation avec les publics (embauché le 3 avril 2013), un emploi de chargé de production et de diffusion est dédié au projet pour une masse salariale prévue de 14 700 euros.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 3000 € sur une base subventionnable de 14 700 €.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, le spectacle « Mutin ! » a été créé suite à des résidences de création (12 jours aux Ulis, 18 jours à Athis et Ablon, 8 jours à la Scène Nationale du bassin minier du Pas de Calais) : 22 représentations ont eu lieu en juillet 2014. Une petite forme en lien avec « Mutin ! » intitulée « Commando de chansons pour monument aux morts » a été créée pour 5 comédiens et 3 musiciens associant des spectateurs.

La prochaine année du conventionnement sera consacrée à la diffusion de « Mutin ! » : 10 lieux en Île-de-France et en régions ont déjà programmé 23 représentations. La résidence triennale d'implantation débutée en 2013 à Brétigny-sur-Orge se poursuivra. Une nouvelle résidence territoriale d'artistes en milieu scolaire aura lieu de Septembre 2014 à mai 2015 au collège Ferdinand Buisson de Juvisy-sur-Orge autour de la question du héros et de ses représentations.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 62 000 € sur une base subventionnable de 91 602 €.

APPROPRIATION

Au cours de la période de conventionnement passée, l'Art mobile a réalisé 836 heures d'actions d'appropriation. Pour la prochaine année du conventionnement, 386 heures d'actions culturelles sont déjà prévues : il s'agit de lectures, répétitions publiques, rencontres autour des spectacles dans les villes où les spectacles sont diffusés ; d'ateliers dans les lycées partenaires de la résidence d'implantation ; de réalisation de petites formes dans les services de l'EPS Charcot.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 10 000 € sur une base subventionnable de 22 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	€HT	RECETTES	€HT
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>	14 700	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : Résidence territoriale <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours Politique de la Ville <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut Chargés de prod. et diff	9 800	Ministère de la culture / autres directions	

		(DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur Chargés de production et diffusion	4 900	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	98 000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	91 602	Région IDF - PAC	75 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	30 961	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	17 648	Département (préciser) : Essonne <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	13 000
Salaires bruts techniciens	5 400	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	3 078	Commune (préciser) : Brétigny sur Orge <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	7 000
Droits d'auteur	8 000	Autres (préciser) : Acsé <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	3 000
Locations (préciser):			
Défraiements	9 900	UNION EUROPEENNE	
Transports	11 615	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : adaptation scénographie	5 000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	22 000	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures 381</i>		SACD	
Salaires bruts	14 667	Autres (préciser) :	
Charges employeur	7 333	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	45 698		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	76 000
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
GDF	225	Billetterie	
Poste, Télécommunications	1 875	Recettes de coréalisation	
Communication	3 000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Missions, réception, déplacements	14 000		
Fournitures, entretien, petit équipement	850	Prestations de service : actions artistiques	22 000
Locations immobilières,	13 140	Apports de coproduction (préciser) :	
Crédit-bail bureautique	6 254	Ventes de spectacle (10 représentations)	54 000
Assurances	2 560	Résidences (préciser) :	
Expertise comptable	3 794	Autres (préciser) :	
TOTAL	174 000	TOTAL	174 000
Mise à disposition de locaux	12 000	Mise à disposition de locaux	12 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 128 302 € et correspond aux dépenses d'emploi, de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	52 500,00 €
2016	22 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
	Montant total	225 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012847
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : ART STUDIO THEATRE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	136 200,00 €	51,40 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ART STUDIO THEATRE
 Adresse administrative : 299 RUE DE BELLEVILLE
75019 PARIS 19
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Françoise CARECCHIO, Présidente
 N° SIRET : 34439249300054

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créé par Kazem Shahryari, poète, dramaturge et metteur en scène d'origine iranienne, l'Art Studio Théâtre est un petit lieu parisien ouvert depuis 1995 dans le 19ème arrondissement, comprenant une salle de représentations (50 places) et une salle de répétitions.

L'AST est aussi une compagnie qui réalise des créations et propose des stages de formation continue, des ateliers d'écriture et d'art dramatique en milieu scolaire (école primaire, collège, lycée, université) et auprès des enseignants.

En 2007, la compagnie s'implante à La Courneuve où elle multiplie des actions en direction des publics avec l'ambition de créer des liens entre le public parisien et le public de La Courneuve. Cette implantation lui a valu le soutien (qui perdure) de la Ville et du Département de Seine-Saint-Denis (ce dernier s'étant arrêté en 2010).

Depuis 2005, la structure accueille des jeunes compagnies pour de courtes résidences et surtout pour de la diffusion, notamment dans le cadre de son festival Printemps de la création.

Soutenu par la DRAC jusqu'en 2009, l'art Studio Théâtre bénéficie aujourd'hui principalement de l'aide de la Région Ile-de-France au titre de la permanence artistique et culturelle (70 000 €) et de la Ville de la Courneuve.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'Art studio théâtre dispose de 2 postes permanents à temps partiel : une assistante à la médiation culturelle et un assistant à la régie.

La structure souhaite pérenniser ces 2 postes et maintenir les postes intermittents.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 20 000 €.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, Kazem Shahryari a travaillé autour de deux spectacles à l'AST : « Engrenage » (diffusé du 9 mai au 28 juin 2014) et « Bouge de là ».

Dans le cadre du Festival Art en Exil du 07 au 17 novembre 2013, des lectures, mises en espace et des spectacles poétiques et musicaux ont été organisés. Par ailleurs, à Paris et à la Courneuve, des concerts poèmes et le « Cabaret des Cultures Partagées » ont eu lieu.

Enfin, en termes d'accueil d'autres équipes, le Festival Printemps de la Création, organisé du 1^e Mars au 21 juin, 2014 a accueilli en diffusion 44 compagnies (qui ont toutes bénéficié de 2 à 4 jours de mise à disposition du lieu au préalable) soit 100 représentations (coréalizations).

Le travail de création de Kazem Shahryari à l'AST se poursuivra sur la prochaine année du conventionnement à travers deux nouveaux projets : « La Conquête du Jardin » (texte de K. Shahryari) et « Bouge de là » (texte de Marcel Zang).

En outre, l'AST poursuivra l'organisation de son festival « le Printemps de la création », dans le cadre duquel 40 compagnies devraient être accueillies pour des répétitions, des représentations publiques et des débats.

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 45 000 €.

APPROPRIATION

L'AST a réalisé la saison passée 255 heures d'actions d'appropriation au total. Il est envisagé de renouveler ce volume d'action pour la prochaine année du conventionnement. Il s'agira de lectures/écritures/traductions dans la Ville de la Courneuve (de janvier à juin 2015), d'un atelier/stage « être acteur » au Conservatoire à rayonnement départemental de Pantin, de trois interventions auprès du public de la Maison d'édition Les lettres persanes, de l'organisation de deux stages « de Coquelin à Salvini » et du projet « Le cercle ».

L'AST initie un nouveau partenariat cette année avec la revue Cassandre / Horschamps.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 5 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	34 000	ETAT	12 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	12000
Salaires brut (médiateur)	12000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	5000	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	

Salaires brut (régisseur)	12000		
Charges employeur	5000	COLLECTIVITES TERRITORIALES	80 000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	83732	Région IDF - PAC	70000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	25000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	12500	Département (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	3000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	1500	Commune: La Courneuve <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	10000
Droits d'auteur	12000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):	11252		
Défraiements	4500	UNION EUROPEENNE	
Transports	1380	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	1000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	5000
Aides aux résidences	10 000	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	5000
Autres (préciser) : assurance	1600	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	12 000
DEPENSES D'APPROPRIATION	10 000	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures : 255 heures</i>		SACD	12000
Salaires bruts	5000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	2500	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	2000		
Autres (préciser) : accessoires	500	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	8 468		
Part de charges de fonctionnement	3500	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	27 200
Décors Costumes	2350	Billetterie	20000
Fournitures Energie	2618	Recettes de coréalisation	3000
		Apports de coproduction (préciser) :	4200
TOTAL	136200	TOTAL	136200

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 136 200 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	49 000,00 €

2016	21 000,00 €
------	-------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	2 820,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	6 045,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
	Montant total	218 865,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012848
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : L'AUTRE SOUFFLE (1E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	192 826,00 €	20,74 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'AUTRE SOUFFLE
 Adresse administrative : 34 SQ DE CLIGNANCOURT
75018 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur ALAIN GLISSANT, Président

N° SIRET : 41285838300026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Compagnie de théâtre basée à Paris et en Guadeloupe, l'Autre souffle a été créée en 1997 par le comédien et metteur en scène Jean-Michel Martial qui développe un travail autour de la notion de rencontre et de double culture.

Il a mis en scène plusieurs créations (La loi du Tibi de Jean Verdun, Girouette et pisse vinaigre de Syto Cavé en 2010 et 2011). La compagnie organise également des lectures des auteurs de la caraïbes (Damas, Césaire, Senghor, Glissant, Chamoiseau...) et des rencontres/débats.

Depuis 2006, le projet de la compagnie et de son directeur artistique est la réalisation du Répertoire du Théâtre Caraïbe avec des édition d'auteur de la caraïbe et des lectures et créations de ces auteurs.

Après des résidences de création à l'Archipel, scène nationale de Guadeloupe ou au CMAC, scène nationale de Fort de France, l'Autre souffle engage en 2012 un partenariat avec Gare Au théâtre, à Vitry-sur-Seine où les pièces du Répertoire seront présentées et des rencontres et échanges seront organisées.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, la compagnie L'autre souffle a exploité deux de ses spectacles : « Le temps d'une lessive » et « La loi de Tibi ». Elles ont été jouées à Paris (théâtre de l'archipel, théâtre de Ménilmontant), mais aussi aux Ulis (théâtre Boris Vian). « La loi de Tibi » a par ailleurs fait l'objet d'une captation par France télévision, qui a été diffusée en juin sur France 3 et a été jouée au Bénin. Cette même pièce est aussi pressentie pour la programmation des manifestations en marge du sommet de la francophonie en novembre 2014 au Sénégal. D'autre part, des lectures publiques se sont tenues au jardin du Luxembourg (journée nationale des mémoires de la Traite, de l'esclavage et de leurs abolitions), place de la Bastille (événement Lymié ba yo), maison de l'Amérique latine, maison de la poésie, théâtre Raspail, mairie du XV^e arrondissement et au Lavoir moderne parisien. La compagnie prévoit l'organisation d'un festival : « Kanoas », qui permettrait de jouer ou donner en lecture des pièces de théâtre de la Caraïbe en français, créole, anglais ou espagnol. La première édition de ce festival devrait se tenir en novembre 2014, dans un premier temps à Paris (Carreaux du temple, théâtre de l'archipel, théâtre Raspail, théâtre de l'épée de bois) puis en Ile-de-France (Gare au théâtre à Vitry).

Pour la prochaine année de conventionnement, la compagnie éditera plusieurs ouvrages du répertoire du théâtre Caraïbe, qui avait été retardée en raison de la sollicitation des fonds européens INTERREG IV. La mission liée à la journée nationale des mémoires de la traite sera reconduite, confiée par le ministère de l'Outre mer. Les pièces présentées sous forme de lecture en 2014 seront mises en production et présentées en 2015 au cours de la seconde édition du festival « Kanoas ». Les répétitions se feront sous forme de résidence au théâtre de Ménilmontant et à Gare au théâtre (Vitry). Enfin, les spectacles « La loi de Tibi » et « Le temps d'une lessive » feront l'objet d'une tournée en partenariat avec les alliances françaises.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 40 000 € sur une base subventionnable de 192 826 correspondant aux dépenses de création/diffusion et aux autres dépenses.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

DEPENSES	Prévi €.	RECETTES	Prévi. €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	67008	ETAT	50000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		Ministère de la Culture / DGLFLF en cours	10000
Salaires bruts Administration/ DR Financière	14000	DRAC Guadeloupe en cours	10000
<i>Charges employeur</i>	8960	Ministère de L'OUTRE MER en cours	20000
Salaires bruts Secrétaire de production	6200	Secrétariat à la Diversité en cours	10000
<i>Charges employeur</i>	3968		
Salaires bruts Directeur artistique et directeur general	17000		
<i>Charges employeur</i>	10880	COLLECTIVITES TERRITORIALES	134000
Emploi tremplin	6000	Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	161826	Région IDF - PAC sollicité	40000
<i>Préciser le détail des postes</i>		DRAC IDF en cours	25000
Salaires bruts metteur en scène	15000	Autres Régions: Guadeloupe en cours	18000
<i>Charges employeur</i>	8100	REGION MARTINIQUE en cours	12000
Salaires bruts artistes	20000	Conseil général Guadeloupe en cours	9000
<i>Charges employeur artistes</i>	10800	Fonds spéciaux préfecture Guadeloupe en cours	5000
Salaires bruts techniciens	19300	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) :	
<i>Charges employeur techniciens</i>	11966	Communes (préciser) :	
<i>Rémunération traducteurs littéraires</i>		Ville de Paris en cours	25000
Droits d'auteur : achats et frais juridiques		Autres (préciser) :	

conception,et réalisation affiches et programme	5500		
Communication, Publicité Presse	8400		
Locations immobilières salles repet et salle spectacle	13160	UNION EUROPEENNE	
Location matériel scénique	1800	<i>préciser le dispositif: Fonds Européens/ Plan interreg.IV annexe3</i>	
Défraiements, transports personnes, hébergement	19500		
Transports matériels et décor	2000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Catering mission et imprévus	5500	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Maintenance gardiennage	1500	Autres (préciser) :	
Achats de prestations techniques et artistiques	12000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	15000
Autres (préciser) : Assurances, honoraires comptabilité, fournitures	7300	ARCADI et autres SPEDIDAM ADAMI <i>en cours</i>	5000
DEPENSES D'APPROPRIATION	12320	Autres CNIL	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		Autres : Institut Français <i>en cours</i>	10000
Salaires bruts	8000	MECENAT & SPONSOR	30000
Charges employeur	4320		
Achat action culturelle		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	43154
Autres (préciser) :		Locations de salle	
AUTRES DEPENSES	31000	Billetterie	3720
Part de charges de fonctionnement	800	Recettes de coréalisation	2434
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Achats non stockés de matières et fournitures	1300	Prestations de service (préciser) :	
Services extérieurs et charges de gestion courante	2300	Apports de coproduction (préciser) :	
Charges de personnel affecté (masse salariale)		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	37000
Prestation son et frais de régie	2100	Résidences (préciser) :	
Scénographie, decor accessoires	24500	Autres	
TOTAL	272154	TOTAL	272154

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 192 826 € et correspond au montant dépenses de création/diffusion et aux autres dépenses.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2015	28 000,00 €
2016	12 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
	Montant total	80 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012849
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LE LIEU MAINS D'OEUVRES (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	186 932,00 €	58,44 %	109 250,00 €
	Montant Total de la subvention		109 250,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE LIEU MAINS D'OEUVRES
 Adresse administrative : 1 RUE CHARLES GARNIER
93400 ST OUEN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Fazette BORDAGE, Présidente

N° SIRET : 42251985000024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Situé dans l'ancien immeuble du comité d'entreprise Valeo racheté par la Ville de Saint-Ouen et s'étendant sur une surface de 4000 m² de bureaux et d'espaces de travail (loyer de 60 000 €/an), le Lieu Mains d'œuvres, s'est ouvert en 2000, après deux ans de travaux. Porté à l'origine par Christophe Pasquier et Fazette Bordage dans l'esprit de leurs précédentes expériences telles que l'Usine Ephémère ou le Confort moderne, le projet de Mains d'œuvres consiste à partager des espaces de travail entre plusieurs équipes artistiques dans une logique de mutualisation, pour permettre la réalisation de projets dans toutes les disciplines (théâtre, danse, musique, arts visuels et multimédia...etc.).

Au fil du temps, l'association a mis en place une équipe importante de 25 permanents afin d'animer le lieu, ouvert tous les jours au public et aux artistes de façon quasi continue (9h-24h). L'équipe est composée de gardiens, d'un pôle d'accompagnateurs spécialisés (théâtre, musiques actuelles, danse, arts plastiques, arts numériques) responsables du choix des artistes accueillis, d'une structure de coordination et d'administration, de techniciens et régisseurs, d'une chargée de communication et d'une équipe de restauration.

Chaque année, Mains d'œuvres accueille près de 50 équipes artistiques, en particulier des artistes émergents, pour des résidences soit de création (ponctuelles), soit des résidences longues avec une aide à la structuration de un à trois ans. La diffusion se déroule dans le cadre de contrats de coréalisation. Mains d'œuvres propose près de 90 représentations par an (toutes disciplines confondues), dont une bonne partie de concerts. Depuis ses débuts, le lieu développe une forte identité dans le domaine des musiques actuelles, en particulier pour le rock indépendant. Le lieu dispose de nombreux studios de répétition et d'enregistrement ainsi que d'une salle de concerts équipée. Mains d'œuvres est membre du réseau départemental musiques actuelles MAAD 93 et du réseau Actes if.

Avec un budget d'1,4 M d'€, Mains d'œuvres bénéficie du soutien de plusieurs institutions publiques : la Ville de Saint-Ouen, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, la DRAC et la Région Ile-de-France.

La Région est intervenue dès 1999 en faveur de Mains d'Œuvres en aidant à la réhabilitation du lieu (investissement) puis à partir de 2007 au titre de l'animation sociale des quartiers.

Le Lieu Mains d'œuvres bénéficie par ailleurs de l'aide à la permanence artistique et culturelle (109 250 €) depuis 2005, la dernière convention triennale ayant été conclue en novembre 2012.

Par ailleurs, le lieu reçoit d'autres aides ponctuelles au titre des résidences d'écrivains ou des arts numériques, ou encore au titre du développement économique (dispositif de soutien à l'innovation Pm'up) et pour des projets citoyens. Mains d'œuvres a bénéficié de 4 postes emplois-tremplins : coordonatrice du centre de ressources (2006), administratrice (2007), chargée des actions de proximité (2010), régisseur artistique (octobre 2013).

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Mains d'Œuvres a engagé un plan de restructuration fin 2013 pour lui permettre de résorber son déficit, qui est notamment passé par une réduction de la masse salariale. Le chargé de la danse en CDD a terminé son emploi fin 2013 et n'a pas été remplacé. C'est la chargée du théâtre qui est maintenant responsable de la danse et du théâtre. Le gardien de journée ainsi que l'assistante administration ont été licenciés à fin mai et ont eu un contrat de sécurisation professionnelle. Une personne en contrat d'avenir a par contre été recrutée en fin d'année pour soutenir l'activité musique et notamment la réalisation du festival Mo Fo. Les autres emplois n'ont pas évolué sauf la comptabilité qui s'est transformé en emploi à temps plein pour consolider l'administration du lieu. Par ailleurs, la structure possède actuellement 2 emplois-tremplin, pour les postes de chargé des actions de proximité (2010) et de régisseur technique (2013).

Pour la prochaine année de conventionnement, la consolidation de l'activité doit permettre de pérenniser les emplois. Un intervenant accompagne la structure sur la réflexion autour du la gestion du lieu et son modèle économique.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 40 000 € pour les postes de chargés de secteur musique et spectacle vivant.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, plus d'une vingtaine de compagnies de théâtre, danse et musique ont été accueillies en résidence de création (en moyenne pour 2 ans), dans les domaines de la musique, du théâtre et de la danse. Un site internet ainsi qu'une gazette ont été mis en place afin de leur offrir une meilleure visibilité. Au niveau de la diffusion musicale, le festival Mo Fo a connu sa 12e édition en janvier, le festival Métis s'est tenu en juin et la nuit Sale et Sauvage en octobre. A ces événements se sont ajoutés vingt concerts. Les festivals Fragments d'été et Incandescences ont présenté

des créations théâtrales et chorégraphiques. Les premières sont programmées pour 10 dates et les secondes pour 2 dates. Un événement en espace public a aussi été présenté, « Rêvons rue » avec La fabrique des impossibles.

Pour la prochaine année de conventionnement, de nouveaux artistes proposeront leurs créations dans le cadre de résidences d'une durée de 6 mois à 1 an en moyenne, mais pouvant aller jusqu'à 2 ans. Des résidences de recherche seront aussi mises en place, notamment à destination des jeunes compagnies et artistes. Au niveau de la danse, une recherche de partenariats (Micadanses, Incandescences, Carreau du temple...) sera menée afin de cofinancer les résidences. La structure développera par ailleurs une offre de formation à partir de fin 2015.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 69 250 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	275 552	ETAT	
Co-directeur	19 208	DRAC Ile-de-France - SDAT X acquis	129 600
Co-directeur	22 743	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : DDCS + FONJEP X acquis	6 000 5 498
Chargée de la Communication	21 904	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Comptable	26 467	COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Régie Bâtiment	21 365		
Agent d'entretien	15 764		
GARDIEN RESPONSABLE	16 075		
GARDIEN stagiaires	15 184 8 496		
Chargée des performances	22 931		
Chargé de la musique	26 277		
Chargée su spectacles vivants	26 278		
Chargé de la prod musique	15 901		
Coordinateur des formations	18 528	Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	101 307	Région IDF - PAC	120 000
Achats de spectacles, concerts	15 000	Région IDF - autres services (préciser) :	
Frais techniques	4 000	Autres Régions (préciser) :	
Droits d'auteur	5 000	Département Seine Saint Denis - culture X acquis	93 900
Défraiement, transports	5 000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes	
Apports en coproduction	5 000	Commune : Ville de Paris - intercommunalité X acquis	10 000
Salaires + charges artistiques	10 000		
Salaires + charges techniques	66 307	Consulat du Québec	3 000
		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	5000
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	10 500	ARCADI	
Salaires+charges	5 500	Autres (préciser) :	
Achats actions culturelles	5 000	MECENAT & SPONSOR	14 250

AUTRES DEPENSES	54 320		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	40 000
Fluides	24 000	Billetterie	35 000
Eau	1 740	Recettes de coréalisation	
Communication	14 000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
Tel / internet	5 021	Prestations de service (préciser) :	
Honoraires CAC	3 600	Apports de coproduction (préciser) :	
Fournitures administratives	3 750	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
Entretien bâtiment	6 209	Autres (préciser) :	
Mission/réception	6 000		
TOTAL	462 248	TOTAL	462 248
Mise à disposition d'équipement	5 000	Mise à disposition d'équipement	5 000
Mise à disposition de personnel	10 000	Mise à disposition de personnel	10 000
DEPENSES	477 248 €	RECETTES	477 248 €

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 186 932 € et correspond au montant des dépenses d'emplois fléchées pour les postes de chargé de la musique et chargé du spectacle vivant, des dépenses de création-diffusion et des autres dépenses, déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	67 475,00 €
2016	32 775,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	109 250,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	35 000,00 €
2011	Aides aux manifestations culturelles	22 000,00 €

2011	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2012	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2012	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	10 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	30 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	109 250,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	8 000,00 €
2013	Aide en faveur des ateliers d'artistes	45 732,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	109 250,00 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	41 250,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	30 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	35 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	20 000,00 €
	Montant total	669 732,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012851
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LE STUDIO (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	475 150,00 €	13,17 %	62 580,00 €
	Montant Total de la subvention		62 580,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE STUDIO
 Adresse administrative : 3 RUE EDMOND FANTIN
 92600 ASNIERES S/SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Paul BERGER, Président
 N° SIRET : 40058393600010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :
 PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Studio/Compagnie Jean-Louis Martin-Barbaz, codirigé par Jean-Louis Martin-Barbaz et Hervé Van der Meulen a fêté ses 20 ans en 2012. Il est implanté à Asnières-sur-Seine dans les Hauts-de-Seine. Depuis 2006, le projet s'appuie sur une mission de création diffusion et une mission de formation. Comme lieu géré par une compagnie, il produit et accueille des spectacles au Studio Théâtre d'Asnières. Chaque saison, plus de cent représentations sont données dans ce lieu. Comme Ecole de comédiens et CFA (Centre de Formation et d'Apprentissage), il forme environ 50 élèves par an tous cycles confondus avec 8 à 10 nouveaux élèves chaque année à travers deux cycles de formation. Ces formations ont lieu au Studio Théâtre ainsi que dans de nouveaux locaux du quartier « Bords de Seine » mis à disposition par la ville d'Asnières-sur-Seine et aménagés avec l'aide de la Région Ile-de-France et du Conseil général du 92. Avant la mise à disposition de ces locaux par la ville d'Asnières-sur-Seine, la ville de Boulogne-Billancourt apportait son soutien au Studio Théâtre d'Asnières, notamment par la mise à disposition d'espaces au Conservatoire de Boulogne-Billancourt.

Le Studio/Compagnie Jean-Louis Martin-Barbaz diffuse ses spectacles dans le Département des Hauts-de-Seine, à Paris, en Ile-de-France, sur tout le territoire national, à l'étranger, mais aussi en région, au festival « Les Rendez-vous de Cormatin » (71). Il propose des ateliers théâtre pour les jeunes amateurs, ainsi que deux ateliers pour les adultes et anime également des ateliers de pratique théâtrale dans des établissements scolaires de la Région Ile-de-France. Des lectures publiques dans les bibliothèques, dans

les Musées sont régulièrement réalisées. Le Studio a mis en place, avec le Hublot de Colombes, une politique de diffusion de théâtre d'appartement et de manifestations spécifiques.

La compagnie bénéficie du soutien de la ville d'Asnières-sur-Seine, du Département des Hauts-de-Seine (conventionnement triennal), de la DRAC (compagnie conventionnée qui est devenue une aide à l'insertion des jeunes comédiens dans le cadre de la transmission des savoirs en 2008) et de la Région Ile-de-France (convention de permanence artistique). Elle bénéficie également d'un emploi-tremplin depuis 2007. Le statut de CFA de la structure entraîne par ailleurs des soutiens financiers spécifiques, de la part du CG 92 et de la Région, notamment de la Direction de la Formation Professionnelle depuis 2006 dans le cadre du Service de l'Apprentissage. Ce soutien fait l'objet d'une convention avec le service de la formation professionnelle de la Région.

Le Studio-Théâtre d'Asnières traverse actuellement d'importantes difficultés économiques qui le conduisent à repenser l'articulation de ses activités de lieu géré par une compagnie et de CFA. Le 26 septembre 2013, le Tribunal de grande instance de Nanterre a prononcé la fin de la période d'observation du Studio dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire et la mise en place d'un plan de redressement sur 10 ans.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, 32 représentations de la compagnie ont eu lieu dont 23 au Studio Théâtre d'Asnières, 3 à la Maison Chateaubriand (Château d'Asnières) et 6 en tournée à Charenton-le-Pont et dans les festivals d'été (Seynod, Montreuil-sur-Mer, Noirmoutier). Il s'agissait des spectacles « Une des dernières soirées de carnaval de Carlo Goldoni » (m.e.s Hervé Van der Meulen), « Un bon petit diable d'après la comtesse de Ségur » (m.e.s Yveline Hamon et Jean-Louis Martin-Barbaz) et « Chateaubriand » (m.e.s Hervé Van der Meulen). Par ailleurs, deux compagnies étaient accueillies au Studio Théâtre pour une série de représentations : le Théâtre du Voyageur avec « Ignatius » (6 représentations) et la Compagnie Henri Courseaux avec « Les amours jaunes » (4 représentations). Dans le cadre de la deuxième édition de « Mises en Demeure », festival de jeunes compagnies, 35 représentations ont eu lieu : 9 spectacles de 9 compagnies différentes ont été diffusés. En outre, il y a eu au Studio Théâtre, 12 représentations publiques de travaux d'élèves de l'Ecole Studio, 2 cartes blanches aux apprentis du CFA et 4 lectures publiques. A noter, que suite à une dette auprès de l'URSAFF, un plan de redressement du Studio a été mis en place : trois objectifs ont été définis : création/diffusion, Formation, Programmation/Insertion qui se déclinent en 4 entités : la Compagnie, le Lieu, l'école et le CFA et les comédiens.

Pour la prochaine année du conventionnement, le Studio Théâtre envisage de reprendre « Une des dernières soirées de carnaval » au Théâtre Armande Béjard d'Asnières, à Maison-Alfort, à Rueil Malmaison et aux Ulis de Octobre à décembre 2014. Trois nouvelles créations devraient voir le jour : « Petites filles Modèles » en Janvier 2015 (22 représentations prévues), « L'oiseau vert » en Mars 2015 (15 représentations prévues) et « Beaucoup de bruit pour rien » en mai-juin 2015 (12 représentations prévues). Par ailleurs, 9 spectacles seront programmés pour une quarantaine de représentations dans le cadre de la 3ème édition de « Mises en Demeure » (la programmation est en cours). Enfin, tout au long de la saison auront lieu des lectures publiques en partenariat avec la formation d'écrivains dramaturges de l'ENSATT-Lyon, des cartes blanches dans le cadre des travaux du CFA des comédiens. Le travail de sensibilisation des publics et d'action culturelle se poursuivra.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 62 580 € sur une base subventionnable de 475 150 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	€HT	RECETTES	€HT
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France service théâtre : x Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	64860
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur			
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	475 150	Région IDF - PAC	62580
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : Primes Apprentis <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	37500
Salaires + Charges artistiques Apprentis comédiens	253000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires + Charges artistiques Intermittents	170000	Département-Conseil Général 92 : <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	90000
Salaires + charges technicien	30000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Frais techniques	10000	Communes Asnières sur Seine : <input checked="" type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	58000
Droits d'auteur	12150	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):			
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Directeur (50%)	20700	Billetterie	30000
Directrice adjointe (50%)	18000		
Chargée de communication (50%)	10500	Ateliers Ville	73000

Régisseur général (50 %)	13800	Crédit d'Impôt	30000
Charges	34640		
		Ventes de spectacle	84650
		Apports Compagnies partenaires	42200
TOTAL	572790	TOTAL	572790

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 475 150 € et correspond aux dépenses de création/diffusion du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	43 806,00 €
2016	18 774,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Subvention d'investissement pour l'équipement des CFA	58 168,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	62 580,00 €
2011	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	33 000,00 €
2011	Aides régionales aux apprentis des CFA franciliens	1 200,00 €
2011	Incitation à la mobilité des apprentis	3 912,00 €
2012	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	45 840,20 €
2012	Aides régionales aux apprentis des CFA franciliens	1 440,00 €
2012	Développeurs de l'apprentissage	13 625,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	62 580,00 €
2013	Développeurs de l'apprentissage	25 546,40 €
2013	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	640,00 €
2013	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	70 446,00 €
2013	Subvention exceptionnelle de fonctionnement aux CFA	99 945,00 €
2013	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	26 594,59 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et	62 580,00 €

	culturelle	
2014	Développeurs de l'apprentissage	13 625,00 €
2014	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	1 040,00 €
2014	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	50 000,00 €
2014	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	8 970,25 €
	Montant total	641 732,44 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012854
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	283 500,00 €	52,91 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE
 Adresse administrative : 12-14 RUE LECHEVIN
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Madame Marie-Thérèse ALLIER, Directrice
 N° SIRET : 32795704900015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Depuis sa création en 1983, la Ménagerie de verre s'est imposée comme un véritable laboratoire d'expérimentation de la danse et du théâtre contemporains. Lieu de référence national et international, elle a su faire preuve d'audace afin d'assurer son soutien aux artistes et développer un projet pédagogique ambitieux. Dans la danse, tous, de Mathilde Monnier à Régine Chopinot, de Philippe Decouflé à Jérôme Bel, d'Emmanuelle Huynh à Hela Fattoumi et d'Angelin Preljocaj à Boris Charmatz ou Alain Buffard y ont fait leurs armes. Dans le théâtre, on y a vu éclore de nombreux talents de la scène récente, grâce notamment à un festival annuel, les « Etranges Cargos ».

La Ménagerie de verre offre dans la même structure de vastes espaces de travail (5 studios) et un espace scénique (le Théâtre Off). Espace brut de 400 m², le Théâtre Off est le lieu de recherche et de croisement de différents modes d'expressions.

Le lieu accueille chaque année deux à trois équipes artistiques en résidence longue. Ces résidences de recherche sont des laboratoires permettant à des artistes d'expérimenter des pistes de recherche pendant un laps de temps déterminé. Les créations débouchent sur des présentations publiques à la Ménagerie de verre. Le lieu apporte également un soutien financier pour la production. En parallèle, la Ménagerie de verre met à disposition ses studios pour des créations et des répétitions de spectacles de danse

pluridisciplinaire dans le cadre des « Studiolab ». Plus d'une trentaine de compagnies/associations sont accueillies gratuitement (entre 1 semaine et 1 mois) pour leur permettre de créer et de répéter de nouveaux spectacles.

Par ailleurs, La Ménagerie de Verre offre aux artistes qu'elle soutient différents cadres de présentation et de confrontation avec les publics. Depuis 1995, Le Festival Les Inaccoutumés, est un temps fort de visibilité mis à disposition des compagnies chorégraphiques franciliennes. Les artistes invités disposent de studios de répétitions et présentent dans le cadre du festival une création ou une pièce adaptée en fonction de l'architecture et de l'espace que lui offre la Ménagerie de Verre. Les Inaccoutumés ont maintenant acquis le statut de "découvreur" et de "promoteur" de talents et démarches novatrices, proposant ainsi un véritable événement chorégraphique attendu par l'ensemble du public professionnel, de la presse et des médias.

Parallèlement aux Inaccoutumés, le Festival Etrange Cargo, lancé en 1997, est l'occasion de donner une visibilité aux compagnies et metteurs en scènes qui développent une approche transdisciplinaire de l'acte théâtral. La Ménagerie de verre met à leur disposition le théâtre « OFF ». Trois pièces sont présentées en alternance pendant six semaines dans le cadre de ce festival d'un genre singulier.

La Région, à travers le dispositif de Permanence artistique et culturelle, soutient deux résidences artistiques, le dispositif Studiolab et les deux temps forts : Le Festival Les Inaccoutumés et le Festival Etrange Cargo.

Par ailleurs, la Région Ile-de-France a soutenu La Ménagerie de Verre pour son cursus pédagogique en direction des danseurs professionnels (FORMARIF) et finance régulièrement les résidences d'auteur accueillies dans le lieu.

La Ménagerie de verre est également conventionnée par la Drac Ile-de-France et la Ville de Paris.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, les Ateliers de la danse ont accueilli deux artistes en résidence longue ; Claudia Triozzi (danseuse et chorégraphe) et Nicolas Maury (auteur et comédien). Ils ont bénéficié de mise à disposition d'espaces de travail et de répétitions ainsi que de coproductions pour leurs créations et de diffusion lors des festivals. En parallèle, 62 artistes ont été accueillis en résidence courte dans le cadre des studiolabs. Au niveau de la diffusion, les festivals « Etrange cargo » (approche pluridisciplinaire du théâtre) et « Inaccoutumés » (objet chorégraphique) ont réuni 15 spectacles pour 42 représentations. Enfin, la programmation spéciale des spectacles « La démangeaison des ailes » (de Philippe Quesne) et « Jérôme Bel » (de Jérôme Bel) ont célébré les 30 ans de la Ménagerie de Verre en juin 2014.

La prochaine année de conventionnement, le même modèle de résidences longues et courtes sera appliqué. Les festivals seront pérennisés.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 150 000 € sur une base subventionnable de 283 500 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes)	159 200	ETAT	250 000

pour le projet)			
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	250 000
Salaires brut	106 000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	53 200	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	283 500	Région IDF - PAC	150 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes		Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes		Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	27 000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	13 500	Commune: Ville de Paris <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	140 000
Droits d'auteur	5 000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser): Frais techniques	5 000		
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	40 000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences	40 000	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	153 000	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	73 300	ARCADI	12 000
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts	49 000	Autres (préciser) : onda	5 000
Charges employeur	24 300	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	83 000		
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
Loyer	20 000	Billetterie	42 000
Maintenance	13 000	Recettes de coréalisation	
Autres	50 000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	599 000	TOTAL	599 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 283 500 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	105 000,00 €
2016	45 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	277 789,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
	Montant total	727 789,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012855
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LES ATHEVAINS (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	475 725,00 €	30,48 %	145 000,00 €
	Montant Total de la subvention		145 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES ATHEVAINS
 Adresse administrative : 78 RUE FRANCOIS MIRON
75004 PARIS 04
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Jeanne DUBOURDIEU, Présidente

N° SIRET : 31142865000015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie Les Athévains, dont la direction artistique est assurée par Anne-Marie Lazzarini, est une compagnie théâtrale également ouverte au lyrique, à la danse, au conte ou à la lecture, prônant un large répertoire aussi bien d'auteurs classiques que contemporains. La compagnie a récemment monté un Marivaux rarement représenté, « Les serments indiscrets », et propose en 2013 un « Ravel », d'après un texte de Jean Echenoz. Elle s'attache ainsi à faire découvrir de grands textes classiques peu connus ainsi que des oeuvres contemporaines. Les créations de la compagnie peuvent être jouées dans divers lieux mais son point d'ancrage principal est le théâtre Artistic Athévains, situé dans le 11ème arrondissement dont la compagnie assure la direction artistique. Le Théâtre Artistic Athévains est composé de deux salles et son hall d'accueil comprend un bar et une librairie. La compagnie Les Athévains est soutenue par la DRAC et la Ville de Paris. Elle bénéficie de l'aide régionale au titre de la Permanence artistique et culturelle depuis 2005 et a également bénéficié de trois Emplois tremplins entre décembre 2005 et janvier 2012.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 –

NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, le spectacle « Ravel » a été repris et diffusé du 7 novembre 2013 au 8 janvier 2014 à Paris, au Théâtre 95 du 4 au 6 décembre 2013 et au Théâtre Municipal de Fontainebleau le 8 décembre 2013. Une nouvelle création a vu le jour, « Chat en poche » (présenté du 1er mars au 30 Avril 2014 au Théâtre Artistique Athévains). Deux spectacles ont également été accueillis : « Changer constamment en lumière et en flamme » mis en scène par Patrick Simon (diffusé du 12 mars au 8 avril 2014) et « L'homme atlantique » mis en scène et interprété par Viviane Théophilidès (du 14 avril au 11 mai 2014). Enfin, deux projets de la compagnie québécoise Projet Mû ont été accueillis aux Athévains : « Beauté, Chaleur et Mort » (du 23 au 28 mai 2014) et « Vipérine » (du 22 au 24 mai 2014).

Pour la prochaine année du conventionnement, il est d'une part envisagé de diffuser la création « Chat en poche » (représentations du 14 novembre au 31 décembre 2014 au Théâtre Artistique Athévains, puis tournée) et la création « Ravel » (5 représentations prévues au Centre Culturel Boris Vian aux Ulis ; au Centre Albert Camus d'Issoudun ; au Théâtre André Malraux de Reuil-Malmaison ; au Théâtre de Chelles et au Théâtre de Dax – ce spectacle fera également l'objet d'un échange avec le Québec). D'autre part, une nouvelle création devrait voir le jour qui s'intitule « Espèces d'espaces » (présentation du 2 mars au 19 avril 2015 – une résidence avec Thomas Clerc et Danielle Constantin en collaboration avec l'association Georges Perec est prévue pour cette création en mars/avril 2015). Les prévisions d'accueil sont en cours de définition : à ce jour, l'accueil d'« Enquête sur Hamlet » mis en scène par Patrick Simon est prévu pour novembre-décembre 2014 : Dominique Paquet devrait pour cela réaliser une résidence en novembre/décembre 2014 pour mener un projet d'actions littéraires et philosophiques. Dans le cadre des « Galeries du Théâtre », les artistes des années précédentes poursuivront la présentation de leurs travaux.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 115 000 € sur une base subventionnable de 342 625 €.

APPROPRIATION

Au cours de la période passée, les Athévains indiquent avoir réalisé 4400h d'action d'appropriation. Un volume équivalent devrait être réalisé la prochaine année. Il s'agit d'actions ponctuelles autour des spectacles, d'accompagnement des scolaires à des représentations théâtrales, d'ateliers auprès des jeunes et de formation, d'actions diverses en direction d'associations partenaires, et le projet le Petit Laboratoire d'actions artistiques.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 30 000 € sur une base subventionnable de 133 100 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE					
DEPENSES	(nov. 2014/oct. 2015)	HT €	RECETTES	(nov. 2014/oct. 2015)	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)			ETAT		218 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>			DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) :		218 000
			<input type="checkbox"/> Attribué		
Salaires brut			Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre :		
			<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours		
Charges employeur			Autres Ministères (préciser) :		
			<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours		

DEPENSES	(nov. 2014/oct. 2015)	HT €	RECETTES	(nov. 2014/oct. 2015)	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)			ETAT		218 000
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>			DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) :		218 000
			<input type="checkbox"/> Attribué		
Salaires brut			Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre :		
			<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours		
Charges employeur			Autres Ministères (préciser) :		
			<input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours		

Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	253 725
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION <i>Espèces d'espaces</i> (création) <i>Ravel</i> (tourné) <i>Chat en Poche</i> (reprise)	342 625	Région IDF - PAC	145 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	82 600	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	45 430	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	44 900	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	24 695	Communes (préciser) : Ville de Paris <input type="checkbox"/> Attribué	111 715
Droits d'auteur	20 000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):	3 000		
Défraiements	1 000	UNION EUROPEENNE	
Transports tournée	6 000	<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences	20 000	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres : Frais de communication	75 000		
Autres : Frais techniques (décors, costumes)	15 000		
Autres : Fournitures	5 000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION	133 100	ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i> : 4 800 h		SACD	
Salaires bruts	62 000	Autres (préciser) :	
Charges employeur	34 100	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	15 000		
Autres : loyers, fluides, entretien	22 000	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	120 000		
Part de charges de fonctionnement	90 000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	124 000
<i>Préciser la nature de ces dépenses</i> :		Locations de salle	
Droits d'auteurs et taxes/billetterie	30 000	Billetterie	90 000
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	2 000
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) : 5	32 000
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) : TVA sur subventions	- 2990
TOTAL	595 725	TOTAL	595 725
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 475 725 € et correspond aux dépenses de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	101 500,00 €
2016	43 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	145 000,00 €
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	145 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	145 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	145 000,00 €
	Montant total	580 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012858
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LES HELIADES (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	152 650,00 €	36,69 %	56 000,00 €
	Montant Total de la subvention		56 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES HELIADES
 Adresse administrative : 87 RUE FELIX FAURE
92700 COLOMBES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Françoise CARRE-BERNARD, Présidente

N° SIRET : 38160443800030

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie Les Héliades, dirigée par Véronique Widock, occupe un ancien atelier transformé en théâtre à Colombes, le Hublot. En 2003/2004, le lieu a fait l'objet, avec le plein soutien régional au titre de l'investissement culturel, d'importants travaux de réhabilitation. C'est devenu un véritable théâtre (70 places) bien aménagé, dédié aux écritures contemporaines.

Le Hublot n'est pas en concurrence avec le théâtre municipal de Colombes, l'Avant Seine (900 places), mais en constitue un complément intéressant. Outre la programmation de la compagnie Les Héliades et celle des compagnies accueillies en résidence, le Hublot joue aussi son rôle dans le maillage culturel de la boucle nord des Hauts-de-Seine, en multipliant les partenariats avec d'autres structures équivalentes. Dans le domaine de l'action culturelle, le lieu reçoit également un soutien de la part du service régional de l'Animation sociale des quartiers. Depuis 2009, la structure bénéficie aussi d'un emploi tremplin.

En 2011-2012, la compagnie a craint d'être déconventionnée par la DRAC. Or elle a bénéficié d'un moratoire d'un an en mai 2012. Outre le soutien régional et celui de la DRAC, la compagnie est soutenue

par le Département des Hauts-de-Seine, la Ville de Colombes, de Clichy, Asnières, Boulogne-Billancourt, Villeneuve-la Garenne et Gennevilliers.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, le spectacle « Représailles » a été créé : 7 représentations ont eu lieu (3 au Hublot et 4 au Bathyscaphe à Pommerit-le-Vicomte en février 2014 suite à une résidence de 6 semaines entre décembre 2013 et février 2014). Par ailleurs, deux spectacles ont été repris : il s'agit du « Soldat Ventre-creux » (2 représentations, les 17 et 18 décembre 2013 au Hublot) et de « Peter, Ronnie, Joe... and Mary » (10 représentations dont 1 en Île-de-France au Festival Auteurs en acte de Bagneux le 21 Novembre 2013, suite à deux semaines de résidence de reprise).

Pour la prochaine année du conventionnement, il est prévu de diffuser le spectacle repris dans le cadre du Festival auteurs en Acte, « Peter, Ronnie, Joe and...Mary ». Le spectacle musical « Représailles » début 2014 devrait être remis en chantier par Véronique Widock pour y intégrer deux nouveaux comédiens et de nouveaux textes courts de Hanock Levin. Pour ce faire, l'équipe de Véronique Widock s'accordera un temps de travail au Hublot du 25 novembre au 7 décembre 2014 puis du 15 janvier au 2 février 2015. Dix représentations de cette nouvelle version auront lieu au Hublot du 5 au 13 février 2015 et du 4 au 7 mai 2015. Par ailleurs, les Héliades seront en résidence en Côtes d'Armor les 26 et 27 février 2015 et du 29 au 31 mai 2015 pour 5 représentations de cette nouvelle version de « Représailles » et pour réaliser des actions culturelles autour de la pièce. Il est également prévu de créer un nouveau spectacle, « Vie et mort de H, pique-assiette et souffre-douleur » (Hanokh Levin) : l'année prochaine sera consacrée à la recherche de coproducteurs.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 56 000 € sur une base subventionnable de 152 650 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	84.720	ETAT	81.000
1 administratrice 1 chargée de la communication, des relations publiques et des actions culturelles 1 assistante administrative, 1 régisseur		DRAC Ile-de-France: Théâtre <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	40.000
Salaires brut	64.800	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : DRAC SDAT <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	6.000
Charges employeur	19.920	Autres Ministères (préciser) : ACSE / Préfecture 92 <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	35.000
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	155.000
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	152.650	Région IDF - PAC	56.000
Préciser le détail des postes		Région IDF - autres services (préciser) : ASQ <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	30.000

Salaires bruts artistes	60.720	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	37.040	Département (préciser) : CG 92 <input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	27.000
Salaires bruts techniciens	20.000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : CC Lanvollon-Plouha <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	10.000
Charges employeur techniciens	15.025	Commune (préciser) : Colombes <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	32.000
Droits d'auteur	2.000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):			
Défraiements	5.265	UNION EUROPEENNE	
Transports	5.000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	23.300
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	16.000
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) : FONJEP	7.300
Autres (préciser) : Costumes, décors, frais de régie	7.600	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	26.000
DEPENSES D'APPROPRIATION	61.530	ARCADI	8.000
<i>Préciser le nombre d'heures : 502H</i>		SACD	
Salaires bruts	26.700	Autres (préciser) : SPEDIDAM, Itinéraire Bis	18.000
Charges employeur	16.820	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle	18.010		
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	18.000		
Part de charges de fonctionnement	18.000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	31.600
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
		Billetterie	7.000
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	15.000
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) : 5	9.600
		Résidences (préciser) :	
TOTAL	316.900	TOTAL	316.900
Mise à disposition de locaux	4.000	Mise à disposition de locaux	4.000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 152 650 € et correspond aux dépenses de création/diffusion du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	39 200,00 €
2016	16 800,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	56 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	35 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	56 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	33 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	56 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	33 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	25 000,00 €
	Montant total	294 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012859
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	262 840,00 €	33,48 %	88 000,00 €
	Montant Total de la subvention		88 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
 Adresse administrative : 41 RUE LECUYER
93300 AUBERVILLIERS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Xavier LE ROY, Président

N° SIRET : 39247183500026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créés en 1994 par le chorégraphe François Verret, Les Laboratoires d'Aubervilliers sont un lieu de recherche, de pratique, de création et d'innovation artistique. Pluridisciplinaire, le lieu est ouvert aux propositions des équipes qui y sont accueillies pour des temps de travail et de recherche, sans contraintes de production immédiate.

Après le départ de François Verret en 2001, des directions artistiques collégiales se sont succédées pour des mandats de deux à trois ans, suite à des appels à projets : Loïc Touzé, François Piron & Yvane Chapuis (2001-2006), Yvane Chapuis & Joris Lacoste (2007-2009), Grégory Castéra, Alice Chauchat et Natasa Pétresin-Bachelez (2010-2012), et enfin depuis 2013 et pour 3 ans, Alexandra Baudelot, Dora Garcia et Mathilde Villeneuve.

Parmi les événements qui ont marqué l'activité artistique du lieu, deux ont fait date : l'organisation du « Musée précaire Albinet » de l'artiste associé Thomas Hirschhorn (2002-2004) ; et en 2008, le Théâtre permanent, proposé par Gwénaél Morin, qui a permis le développement d'une expérience théâtrale exceptionnelle et intense : la possibilité de jouer plusieurs créations différentes au long de l'année, dans un lieu ouvert gratuitement, quasiment tous les jours de la semaine.

Les Laboratoires d'Aubervilliers ne sont pas dédiés au travail des directeurs artistiques mais entièrement dévolus aux équipes artistiques accueillies. Chaque projet trouve et construit son public avec l'équipe des Labos, le format de la rencontre n'étant, là aussi, pas défini au préalable (spectacle, performance, édition, exposition, rencontre...) et l'impact public pouvant se mesurer à des échelles variables (local, quartier, ville, région ou international).

Les Laboratoires d'Aubervilliers sont soutenus par la Ville d'Aubervilliers, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, la DRAC et la Région Ile-de-France.

Depuis 2005, les Laboratoires d'Aubervilliers bénéficient de l'aide à la permanence artistique et culturelle (88 000 €/an). La convention a été renouvelée en novembre 2012 pour trois ans à la même hauteur pour soutenir l'accueil d'artistes du spectacle vivant en résidence dans le lieu, en lien avec les populations.

Par ailleurs, deux postes emploi tremplin ont été accordés par la Région en 2009 (attaché à l'administration) et 2012 (éco-animatrice) et des aides ponctuelles sont régulièrement accordées au titre des résidences d'auteurs (5000 € en 2014 pour la résidence de Dieudonné Niangouna) ainsi que pour le projet La Semeuse au titre de l'Agenda 21.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Deux salariés auparavant embauchés au titre de CAE ont pu être pérennisés. Des formations professionnelles ont été suivies. Les salaires les plus bas vont être revalorisés à compter de septembre 2014.

Pour la prochaine année, un emploi d'avenir sera demandé pour le poste de chargé des éditions et de la documentation afin de développer cette fonction, auparavant mise en œuvre par 2 services civiques. A partir de 2015, le temps de travail rémunéré de la direction sera augmenté, passant d'un ¾ temps à un plein-temps.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 10 000 € pour les postes de direction. (soit un coût prévisionnel de 36 602€).

CREATION / DIFFUSION

Durant l'année de conventionnement, six artistes (Romana Schmalisch, Latifa Laabissi, Yael Davids, Dieudonné Niangouna, Sybille Cornet, Adva Zakai & Abake) ont été accueillis en résidence dans le cadre du projet de permanence artistique et culturelle. Ces résidences ont abouti à des formes variées de restitutions publiques, en lien avec le territoire : performances publiques, concerts, conférences-spectacles, temps forts, rencontres-débats, publications, journaux, ateliers de lecture, créations etc.

En parallèle, quatre projets spécifiques ont été menés : le temps fort « le Printemps des laboratoires » rassemblant artistes, chercheurs et activistes autour de 2 journées de rencontres, performances et ateliers ; « La Semeuse », plateforme bimensuelle pour un jardinage solidaire ; la publication « Le journal des laboratoires » ; Le « labo des labos », programme annuel de rencontres et ateliers pour deux classes du lycée Jean-Pierre Timbaud.

Par ailleurs, d'autres projets (hors PAC) ont été menés avec Daniel Foucard (autour du manifeste), Myriam Lefkowitz (recherches sur la perception), Glass Bead (laboratoire de recherches sur l'art)

Pour la prochaine année de conventionnement, les accueils en résidence se poursuivront : Romana Schmalisch, Latifa Laabissi, Sybille Cornet, Yael Davids, Myriam Lefkowitz. D'autres artistes seront également accueillis : Katerina Seda, Renata Lucas, Katinka Bock...

La Région renouvelle son aide au titre de la création-diffusion-appropriation à hauteur de 78 000 € pour soutenir l'accueil en résidence d'artistes du spectacle vivant.

APPROPRIATION

Les actions avec les publics sont définies de manière spécifique avec chaque artiste en fonction de son projet : ateliers pédagogiques, groupe de travail avec des étudiants, réalisation d'un film, ateliers de pratiques artistiques, workshops, ateliers de lecture, co-élaboration d performances, rencontres et échanges d'expériences, initiation au jardinage...

Les publics touchés sont variés : des tout-petits, des enfants, ados, lycéens, étudiants, personnes en situation de handicap, habitants...etc.

Les actions sont animées par des artistes en résidence autour de leurs projets et recherches, ainsi que dans le cadre des dispositifs du lieu : La Semeuse, Labo des labos...

Les actions d'appropriation menées par les artistes accueillis en résidence sont soutenues au titre du volet création/diffusion.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : Musique et Danse / SDAT <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	104 330
Salaires + charges Quote-part salaire direction Labos	36 602	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires + charges Quote-part salaires équipe Labos	120 840	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	192 667	Région IDF - PAC	105 000
Résidences artistiques	92 846	Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Romana Schmalisch	9 167		
Latifa Laâbissi	10 333	Département (préciser) : Conseil Général 93 X sollicité	70 700
Sybille Cornet	8 917		
Dieudonné Niangouna	3 333	Commune : Ville D'Aubervilliers <input type="checkbox"/> En cours	30 000
Yael Davids	11 625		
Myriam Lefkowitz	11 833	TVA	(5 474)
Katerina Seda	14 792		
Renata Lucas	12 721		
Katinka Bock	10 125		
Autres programmes	103 987		
Journal des Laboratoires	27 500		
La Semeuse	36 949		
Printemps des Laboratoires	27 038		
Autres programmes artistiques	5 000		
DEPENSES D'APPROPRIATION			
Autres (préciser) : Achats divers	4 000	AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES		Coproductions	96 124
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
Charges et services extérieurs	33 879	Recettes de coréalisation	
Charges de gestion courante et impôts	12 525	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
TOTAL	400 680	TOTAL	400 680

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 262 840 € et correspond au montant du budget

prévisionnel proposé déduction faite de la quote-part de salaires de l'équipe du lieu et de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	61 600,00 €
2016	26 400,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 000,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	8 400,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	12 141,12 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 000,00 €
2013	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	6 500,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	5 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
	Montant total	301 041,12 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012860
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : LES METAMORPHOSES SINGULIERES - LE GRAND PARQUET (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	380 000,00 €	28,95 %	110 000,00 €
	Montant Total de la subvention		110 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES METAMORPHOSES SINGULIERES
 Adresse administrative : 17RUE HENRY MONNIER
75009 PARIS 09
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur GERALD AUBERT, Directeur
 N° SIRET : 47997233300013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Grand Parquet, ouvert en 2005 et dirigé par François Grosjean est une structure éphémère et mobile d'abord implantée rue du département dans le 18ème arrondissement de Paris, une réussite unanimement saluée dans le domaine de l'innovation culturelle. Le Grand Parquet est un ancien parquet de bal itinérant comme il en existait beaucoup en province jusque dans les années cinquante. Transformé en salle de spectacle avec un minimum d'aménagements, au milieu des rénovations de la ZAC Evangile, outre sa programmation ouverte et diverse (théâtre, marionnettes, contes sous toutes leurs formes, conférences théâtralisées, etc.), sa grande réussite tient à l'intérêt suscité par un public issu du quartier. Le Grand Parquet développe également un projet de soutien à la création par la production de spectacles (« DérOulements et Où ? » de Roland Shön, « Avenir radieux, une fission française » et « Elf, la pompe Afrique » de Nicolas Lambert, « Faim de loup » et « La vieille et la bête » d'Ilka Schönbein...)

En 2012, le Grand Parquet, en conformité avec sa vocation de mobilité initiale, a été déplacé de son lieu actuel, rue du département dans le 18ème arrondissement de Paris, pour aller sur un autre site, l'esplanade des jardins d'Eole rue d'Aubervilliers dans le 18ème arrondissement.

Le Grand Parquet est soutenu par la ville de Paris au titre du fonctionnement et par la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif de permanence artistique et culturelle depuis décembre 2005. La DRAC Ile-de-France accompagne ponctuellement les projets et résidences.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant l'année de conventionnement, un total de 159 représentations a été assuré et la fréquentation s'est élevée à 19 068 spectateurs, niveau en légère augmentation malgré le changement de lieu d'implantation. Deux nouvelles productions sont venues compléter le répertoire : « Queue de poissonne » d'Ilka Schönbein et « Ménélas Rébétiko Rapsodie » de Simon Abkarian. Trois compagnies ont par ailleurs été accueillies en résidence : la compagnie Asphalte dirigée par Aline César pour la création « Oronokoo, le prince esclave », d'un colloque autour de l'auteure Aphra Behn et de rencontres associatives, Franck Lepage et le réseau « salariat coopérative du vent debout » pour la création d'une conférence gesticulée sur le thème du salariat, et Magali Rousseau pour la diffusion de « Je brasse de l'air » ainsi que des ateliers avec les classes à PAC.

Pour la prochaine année de conventionnement, la structure devrait poursuivre ses activités d'accueil, de diffusion et de production. Deux projets/temps forts devraient être présentés en fin de saison 2014/2015 : « Les Afriques au Grand parquet » et « Culture low tech ». Les résidences se poursuivront : dans la continuité pour Magali Rousseau, avec une nouvelle conférence pour Franck Lepage et l'accueil de Nicolas Lambert pour la création d'un nouveau spectacle. Par ailleurs, le projet mis en place avec le théâtre de la Ville dans le cadre de la réforme des temps éducatifs se poursuivra.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 110 000 € sur une base subventionnable de 380 000 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	Ht €	RECETTES	Ht €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires brut	50 000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur	25 000	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires brut			
Charges employeur			
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION		Région IDF - PAC	110 000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts artistes	100 000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur artistes	50 000	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	

		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	40 000		
Charges employeur techniciens	20 000	Communes (préciser) : Ville de Paris X acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	70 000
Droits d'auteur	15 000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations (préciser):			
Défraiements	10 000	UNION EUROPEENNE	
Transports	20 000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	35 000	Autres (préciser) : SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
Autres (préciser) :			
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>	15 000	Locations de salle	
		Billetterie	
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) 100	200 000
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	380 000	TOTAL	380000
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 380 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	77 000,00 €
2016	33 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
	Montant total	330 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012863
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : MABEL OCTOBRE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	77 242,00 €	58,26 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MABEL OCTOBRE
 Adresse administrative : 20 RUE ROUGET DE LISLE
93500 PANTIN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Charles DEPAULE, Président

N° SIRET : 44503301200029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 2001, la compagnie Mabel Octobre est dirigée par la metteuse en scène, Judith Depaule. Les créations de la compagnie mettent en œuvre un travail de mémoire et de réhabilitation (enquêtes historiques, recherches documentaires), mélangent différentes disciplines et accordent une place privilégiée au développement numérique, à l'innovation technologique et à l'écriture contemporaine.

Après un travail mené en 2004/2005 sur le théâtre au goulag, la compagnie a entrepris un travail ambitieux, associant les populations locales, autour du souvenir de Youri Gagarine. Puis, Mabel Octobre s'est lancée dans un projet autour du thème des femmes et de certaines pratiques olympiques (le marteau, le poids, le disque, le javelot), une autre création sur la danse orientale en Egypte (« Qui a tué Ibrahim Akéf ? »), et enfin dans une création tout public/jeune public qui mêle la marionnette et l'électronique (« Même pas morte »).

En lien avec ses créations, Mabel Octobre apporte une attention particulière à des actions de médiation culturelle avec les jeunes.

En Ile-de-France, la compagnie développe un lien privilégié avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-

Yvelines, Confluences à Paris 20e et la Seine Saint-Denis. Par ailleurs, elle diffuse régulièrement ses créations au niveau international, notamment en Russie.

La compagnie est conventionnée par la DRAC et reçoit le soutien de la Région au titre de la permanence artistique et culturelle et au titre d'un emploi-tremplin (poste d'assistante de production & diffusion) obtenu en 2009. Elle est ponctuellement soutenue par le DICREAM, la Spedidam, la Ville de Paris, les Départements des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis.

Depuis 2005, la compagnie bénéficie de l'aide à la permanence artistique et culturelle, la dernière convention triennale ayant été conclue en novembre 2012 et assortie d'une revalorisation du soutien régional (passage de 40 000 € à 45 000 €), au regard du bilan positif du deuxième conventionnement, du développement des partenariats de la compagnie, de son implantation en Ile-de-France et de sa structuration.

Pour la période novembre 2012 - novembre 2014, Mabel Octobre va poursuivre son travail autour des réalités virtuelles et du corps politique à travers la création de nouveaux spectacles axés sur l'écriture contemporaine et les nouvelles technologies, mais aussi le renforcement de son ancrage sur le territoire francilien, et notamment en Seine-Saint-Denis à Sevran, autour de la préfiguration du nouvel équipement du Théâtre de la Poudrerie.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La compagnie bénéficie d'un emploi-tremplin pour un poste d'assistante de production & diffusion et emploie une chargée de production sous le régime de l'intermittence (environ 800 heures de travail en 2013).

La Région apporte une aide de 10 000 € pour le poste de chargée de production, dans le cadre de l'aide à la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Deux créations ont été nouvellement montées durant l'année de conventionnement :

- « Année Zéro » sur un texte de Nanni Balestrini : création en janvier 2014 à Confluences suivie de 6 représentations à Paris, Saint-Quentin-en-Yvelines et à Pantin,
- « Les enfants de la Terreur », création prévue début novembre 2014 au TNB en Bretagne qui sera suivie ensuite d'une tournée, notamment en Ile-de-France : festival théâtral du Val d'Oise, Théâtre de St-Quentin-en-Yvelines, Ferme du Buisson...

La trilogie « Corps de femme 1, 2, 3 » a été reprise en Suisse (6 rep) et accompagnée d'une installation vidéo interactive « Corps de femme, variation #2 ».

La compagnie a créé « Je suis moi » dans le cadre de sa résidence à Sevran en partenariat avec le Théâtre de la Poudrerie ; le spectacle a été joué 25 fois à domicile dans les villes de l'agglomération « Terres de France ».

Pour mener à bien ces créations et ces reprises, la compagnie a bénéficié de plusieurs résidences de travail (ou de mises à disposition de lieu) (de quelques jours à 2 à 3 semaines) dans plusieurs lieux franciliens (Paris, 93, 95, 77) en particulier : Confluences, Centre dramatique de la Courneuve, Nil Admirari, Ferme du Buisson, L'Apostrophe..

Pour la prochaine année, la compagnie prévoit de diffuser la création « les enfants de la Terreur ».

Une résidence mission éducation artistique dans le cadre d'un CLEA sera menée de septembre 2014 à janvier 2015 dans l'Est du Val d'Oise avec plusieurs villes et partenaires à Goussainville, Garges, Sarcelles...

D'autre part, la compagnie développera son projet « Siècles obscurs », performance autour de

l'obsolescence programmée, grâce à une résidence de recherche à la fin de l'année 2014 au Cube, à Issy les Moulineaux.

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 35 000 € pour les projets de création de la compagnie, leur diffusion en Ile-de-France ainsi que pour l'implantation de la compagnie sur le territoire francilien à travers les résidences.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur les dépenses d'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT€	RECETTES	HT€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	16 600	ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : x Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	15000
Salaires brut Chargée de production	10000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur	6600	Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	60 642	Région IDF - PAC	45000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes (metteur en scène, comédiens, acrobate, musiciens)	24400	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	13530	Départements (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens (régisseur général, régisseur son, régisseur vidéo, régisseur lumières)	10200	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	6868	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Défraiements		UNION EUROPEENNE	
Transports		<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts		Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : honoraires régisseur lumières	5644	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) (quote part 8 représentations)	17242
		Résidences (préciser) :	
TOTAL	77242	TOTAL	77242

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 77 242 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	31 500,00 €
2016	13 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
	Montant total	130 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012867
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : MAISON DU CONTE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	228 785,00 €	30,60 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON DU CONTE
 Adresse administrative : 8 RUE ALBERT THURET
94550 CHEVILLY LA RUE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JEAN-PIERRE PARAIRE, Président

N° SIRET : 39102112800015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

En 1993, la Maison du conte a été fondée par le Théâtre André Malraux de Chevilly-Larue (aujourd'hui deux établissements distincts qui mènent des projets complémentaires) avec pour but de développer l'art du conte et les arts du récit et de la littérature orale. De 1993 à 1999, elle est animée par l'équipe du centre culturel et accueille des résidences annuelles d'artistes. En 1999, la Maison investit la propriété du sculpteur Morice Lipsi, la villa Lipsi.

Depuis 1999, l'action de la Maison se décline entre résidences de création, soutien et diffusion d'oeuvres innovantes, actions culturelles, un Laboratoire (groupe de recherches, de formation, d'expérimentation pour de jeunes artistes), des formations professionnelles et des ateliers de formation. La Maison du Conte a une mission nationale depuis 2002 visant à développer l'art du conte et plus généralement les arts du récit et de la littérature orale. La Maison du conte fait partie du programme d'action Mondoral créé en 2003 par le Ministère de la Culture-DMDTS, porté par trois puis quatre pôles structurants en région: le Centre des arts du récits en Isère, le CLIO (Centre de Littérature Orale) à Vendôme et la Maison du Conte à Chevilly-Larue, rejoints en 2006 par Paroles Traverses / mythos à Rennes.

La maison du conte est également membre du Réseau national du conte et des arts de la parole créé en 2007 à l'initiative de Mondoral et membre de FEST (Fédération européenne du conte).

Jusqu'en 2010 (et depuis 2003), la maison du conte était co-dirigé par Abbi Patrix et Michel Jolivet. Depuis Janvier 2011, Abby Patrix n'est plus co-directeur mais dirige les actions pédagogiques des labos. Il est également artiste associé à la maison du conte avec sa compagnie du cercle.

Les autres partenaires sont la Ville de Chevilly-Larue, le Conseil Général du Val-de-Marne, l'Etat et la Région depuis 2005. Depuis 2006, la Maison du conte est un lieu conventionné par la DRAC sur le conte, avec un projet unique en France.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Une nouvelle salariée occupe le poste de chargée d'administration depuis mars 2013. La structure possède un Emploi-tremplin Région depuis mars 2010 pour le poste d'attachée aux relations extérieures. La création d'un nouveau poste de responsable de développement est en projet.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 10 000 € sur une base subventionnable de 38 123 € pour le poste d'administration.

CREATION / DIFFUSION

Durant l'année de conventionnement, la maison du conte a poursuivi la résidence-association avec la compagnie du cercle et Abbi Patrix. Trois équipes ont été accueillies en résidences de création : Delphine Noly pour la création Dzaaa !, Mickael Harvey et Marien Tillet pour une résidence autour de la mythologie celtique avec le projet Peredur et Michèle Nguyen pour Celui qui vient. Une résidence de territoire se déroulera de mai à décembre 2014 avec le centre culturel d'Orly avec quatre conteurs. Dans le cadre du Grand Dire, événement biennal imaginé par la maison du conte et la médiathèque, plusieurs actions ont été menées avec des collégiens entre octobre et juin autour de la thématique du mythe. Trois projets de performance ont également été produits par la maison du conte pour cet événement.

Pour la prochaine année, la Maison du conte va poursuivre l'accueil de conteurs en résidence, finalisera le projet de résidence de territoire avec le centre culturel d'Orly, et pourrait lancer un appel à candidatures pour la 2e édition du Projet Conteurs ! pour lequel cinq conteurs seraient accueillies en résidence 1 ou 2 semaines à la maison du conte et dans d'autres lieux en France. La maison du conte poursuivra également son partenariat avec l'Onde de Vélizy-Villacoublay et le théâtre 13.

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 20 000 € sur une base subventionnable de 65 505 €.

APPROPRIATION

Au cours de période de conventionnement de janvier à juin 2014, s'est tenue la dernière session du Labo 3 qui regroupait 8 participants. Des micro-labo et des labo recherche se sont également tenus, autour de la recherche sur les tabous et l'interdit, autour de l'exploration de l trace et autour du lien entre le conte et le cinéma. La Maison du conte va poursuivre ces actions notamment avec l'organisation d'un Labo 4 et le lancement d'appel à candidatures, mais également des stages, des labo de recherche, ainsi que diverses actions en direction des scolaires. 250 heures d'actions d'appropriation ont ainsi été organisées par la Maison du conte. Elles ont pris la forme de rencontres autour des spectacles, d'ateliers scolaires (primaires et collèges), de visites et parcours contés ou encore de performances. Par ailleurs, 242 heures de formation auprès du tout public et de professionnels ont été réalisées autour de la parole, de l'imaginaire et du rapport à l'enfance. La poursuite de ces activités est prévue pour la prochaine année.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 40 000 € sur une base subventionnable de 125 157 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

CHARGES	HT	PRODUITS	HT
DEPENSES D'EMPLOI (structurant pour le projet)	38 123 €	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	21 430 €
<i>Préciser le détail des postes concernés, s'il s'agit d'heures d'intermittence et les bases de calcul</i>		<u>DRAC Ile de France, préciser le service et à quel titre :</u> <i>Acquis</i>	21 430 €
Chargée d'administration Salaires + charges	38 123 €	Autres directions du Ministère de la Culture préciser:	
DEPENSES DE CREATION/DIFFUSION	62 305 €	<u>SDAT</u>	
<i>Préciser les bases de calcul</i>		AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	10 000 €
Achats de spectacles, concerts		Préciser :	
Frais techniques		DGCA sollicité	10 000 €
Droits d'auteur-Honoraire	1 200 €	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	124 208 €
Défraiment, transports (ouverture+cte&ciné+hist voir)	6 370 €	<u>Région Ile-de-France</u>	
Coproduction et cessions (Cie cercle+robinson+Ogres+Orly+Théâtre 13)	16 080 €	Région IDF - PAC	70 000 €
Salaires + charges artistiques (ouverture+cte&ciné+hist voir+velizy)	17 218 €	Région IDF – Autres Services, <i>précisez :</i>	
Salaires + charges techniques (ouverture+copro+hist voir+velizy)	10 684 €		
Locations		<u>Départements</u> , préciser : Val de Marne acquis	26 523 €
Achats (ouverture)	753 €	<u>Communes</u> , préciser : Ville de Chevilly-Larue acquis	27 685 €
Projet Conteurs! (2 semaines)	10 000 €		
DEPENSES D'APPROPRIATION *	125 157 €	<u>EPCL</u> , Communauté d'agglomération ou de communes, préciser :	
DEPENSES DE TRANSMISSION (LABO 4+micro labo+formations pro)	68 564 €	SUBVENTIONS EUROPEENNES	- €
<i>Préciser le nombre d'heures d'intervention (448h)</i>		<i>Préciser :</i>	
Directeur des Laboratoires Salaires+charges	49 312 €		
Prestations formations et honoraires	3 000 €		
Salaires+charges (formateurs et artistes) (laboS+form pro)	14 672 €	AUTRES APPORTS	- €
Salaires+charges (techniciens)	- €	<u>ASP</u> (emplois aidés, hors emplois-tremplins) <i>Préciser :</i>	
voyages et déplacements	1 580 €	Mécénat et sponsoring	
Autres (achats, com et loc matériel jardin, repas stagiaires)	- €	Autres : ADAMI	
DEPENSES D' ACTIONS CULTURELLES/AMATEURS	56 593 €		
<i>Préciser le nombre d'heures d'intervention (552h)</i>		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	73 147 €
Salaires+charges (formateurs) (formations amateurs+1001 vies+CDLC)	23 960 €	Locations salle	
Salaires+charges (artistes) (macval+classe conte)	5 217 €	Billetterie	1 494 €
Salaires+charges (technique) (Classe -Conte+ailleurs)	11 410 €		
Achats actions culturelles (Cessions Classe Conte+Ailleurs)	9 750 €	parts de recettes de coréalisation	

Autres (défraiements, matériel) (formations amateurs, CDLC, Classes conte)	6 256 €	transports, défraiements	
AUTRES CHARGES (notamment part de charges de fonctionnement)	3 200 €	divers (bars, librairie)	
communication (pourcentage communication de saison dédié aux projets ci-dessus)	3 200 €	Cession / Copro (Vélizy, Orly)	21 000 €
restauration (pris en compte dans les projets)		Formations et actions culturelles	50 653 €
TOTAL	228 785€	TOTAL	228 785 €

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 228 785 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	49 000,00 €
2016	21 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	9 884,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
	Montant total	219 884,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012874
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : STS LE STUDIO THEATRE STAINS (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	145 000,00 €	44,83 %	65 000,00 €
	Montant Total de la subvention		65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : STS LE STUDIO THEATRE STAINS
 Adresse administrative : 19 RUE CARNOT
93240 STAINS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Sophie MINTZ, Présidente

N° SIRET : 33320489900020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 1984 par Xavier Marcheschi et Marjorie Nakache avec la volonté de défendre un théâtre de création et de proximité, la compagnie du Studio Théâtre de Stains affirme une esthétique originale mêlant le théâtre à d'autres disciplines (cirque, danse...) et engage un travail de terrain approfondi auprès des populations à Stains et aux alentours.

Jusqu'en 1989, Xavier Marcheschi a également dirigé le théâtre municipal, l'Espace Paul Eluard, où la compagnie Studio- Théâtre de Stains était en résidence.

Puis, la Ville a décidé de mettre à disposition de la compagnie un lieu, « Le Central », ancien cinéma de quartier géré par une famille de cirque et lieu chargé d'histoire. Une première phase de travaux de rénovation a été effectuée, suivie en 2007-2008 d'une seconde phase – grâce au soutien de la Préfecture, du Conseil Général et de la Région - permettant à la compagnie de disposer d'une salle de spectacles équipée de 100 places et d'une salle de 75 m² dédiée à l'accueil des ateliers et des actions culturelles.

La compagnie crée un à deux spectacles par an (dont une petite forme en partenariat avec des relais locaux et services municipaux) et reprend, chaque année, un spectacle de son répertoire. Elle joue ses créations en série de 20 à 25 représentations dans son lieu et part ensuite en tournée (Off d'Avignon, à Paris, en régions ou à l'étranger). Ses principales créations sont : « J'espérons que je m'en sortira », « Le Jeune prince et la vérité », « Quatre à quatre »...

Depuis de nombreuses années, la compagnie anime environ 15 ateliers hebdomadaires de pratique artistique avec les jeunes de l'école primaire à l'université. La compagnie travaille régulièrement avec 4 lycées de Stains et des villes proches, mais aussi avec des personnels intercommunaux, et les habitants.

Par ailleurs, la compagnie accueille d'autres équipes artistiques professionnelles en résidence dans son lieu pour des périodes d'environ 3 semaines afin de répéter une future création ou bien jouer un spectacle déjà créé. Ces résidences s'accompagnent nécessairement de rencontres multiples avec la population avec le soutien de la compagnie Studio-Théâtre de Stains, qui rémunère les artistes (cessions ou coproductions), les défraie et les héberge.

Au total, l'activité dans le lieu à Stains génère près de 50 dates de diffusion professionnelle par an, dont 50 à 60% de spectacles de la compagnie, ainsi qu'une quarantaine de dates de manifestations liées aux ateliers, pratiques amateurs et festival du jeune théâtre.

Le Studio Théâtre de Stains est principalement soutenu par la Ville de Stains, le Conseil général de Seine-Saint-Denis et par la DRAC, ainsi que depuis 2005 par la Région Ile-de-France.

Depuis 2005, la compagnie bénéficie de l'aide à la permanence artistique et culturelle – la dernière convention triennale ayant été conclue en novembre 2012 - afin de mener à bien son activité de compagnie en création, diffusion et action culturelle, mais aussi d'ouvrir son lieu à d'autres compagnies, notamment de jeunes artistes.

Par ailleurs, le Studio Théâtre de Stains a bénéficié d'une aide emploi tremplin de 2007 à 2013 pour le poste de responsable du développement social et culturel des projets d'éducation populaire et politique de la ville, pérennisé. En février 2013, le STS a obtenu une 2e aide emploi-tremplin pour un poste de chargée d'accueil et de communication.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Le STS salarie 6 permanents dont un poste emploi-tremplin (chargé d'accueil et de communication)

La Région flèche une aide de 10 000 € sur l'emploi au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, le spectacle « Elles », créé en 2013, a été repris pour 14 représentations au Théâtre de Ménilmontant à Paris du 20 novembre au 20 décembre 2013.

Dix compagnies ont été accueillies en résidence sur des périodes variables d'une semaine à 3 mois pour la création et la diffusion de leurs spectacles et pour mener des projets d'actions culturelles : cie Férabakan, Les chemins de travers, ainsi que dans le cadre des Chantiers créatifs (dédiés à la jeune création professionnelle et semi-professionnelle) : B Yourself, Expressions noires et Le Verbe irisé, Itinéraire bis, Asphodèle, Tandaim et Amapola Quartet y Maria Dolorès.

Le Studio Théâtre de Stains a en outre accueilli deux compagnies dans le cadre des Rencontres Chorégraphiques Internationales (du 18 au 21 mai 2014) en lien avec le Conseil général du 93, ainsi

qu'une compagnie de marionnette en partenariat avec le Théâtre de la marionnette à Paris.

Pour la prochaine année de conventionnement, la nouvelle création « De grandes espérances » (texte de C. Dickens) sera diffusée au Studio Théâtre de Stains du 6 novembre au 20 décembre 2014 (20 à 25 représentations) puis au Off d'Avignon (24 représentations en Juillet 2015).

Une reprise de « Elles » devrait avoir lieu à Montmorency, l'Île-Saint-Denis, Stains.

D'autres projets de création seront mis en chantier : « La Lisière » en collaboration avec l'auteur Mohamed Kacimi, à partir de paroles de jeunes du territoire ; une création circassienne mise en scène par Marjorie Nakache avec l'artiste Vincent Mézières ; une création à partir d'un travail avec les travailleurs sociaux en collaboration avec Carole Prieur, mise en scène par Marjorie Nakache.

Le Studio Théâtre de Stains poursuivra par ailleurs son travail d'accueil de compagnies en résidence ; de nouveaux partenariats ont été mis en place dans ce cadre avec le Théâtre de la Marionnettes et les Rencontres Chorégraphiques Internationales.

Huit résidences sont prévues :

- Compagnie s'appelle reviens pour la création de « Sfumato » du 15 décembre 2014 au 25 janvier 2015 en partenariat avec le Théâtre de la marionnette à Paris et le Conseil général du 93,
- Compagnie Plexus Polaire pour la création de « Cendres » du 26 janvier au 14 février 2015 en partenariat avec le Théâtre de la marionnette à Paris et le Conseil général du 93,
- Compagnie des Temps réels/Nils Bourdon pour la diffusion de « Chut ! Je crie » du 15 au 21 février 2015 (jeune public)
- Compagnie Nova pour la diffusion de « Richard III » du 14 au 30 mars 2015
- Collectif les Routiers/Compagnie RL/Compagnie Narcisse pour la création et la diffusion de « Dis camion » du 14 au 30 mars 2015
- Compagnie B. Yourself du 14 au 30 mars 2015
- Compagnie des Hommes (Didier Ruiz) du 14 septembre au 15 mars 2015
- Mahorla Company en septembre 2015

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 35 000 €.

APPROPRIATION

La compagnie mène un important travail de développement culturel et de formation, 1379 heures d'actions d'appropriation ont été menées par les artistes de la compagnie et par les autres équipes accueillies en résidence : les ateliers enfants et adolescents hors temps scolaire de la fabrique (cirque, théâtre/clown, théâtre, théâtre/vidéo, danse...), des ateliers de pratiques artistiques auprès des classes du lycée Utrillo de Stains (dont les option Bac), des ateliers auprès des étudiants des universités Paris 8 et Paris 13, des ateliers cirque avec une association locale, des ateliers avec le service jeunesse de la Ville, les centres de loisirs, un atelier théâtre intergénérationnel dans le quartier du Maroc à Stains, avec des femmes de Pierrefitte, des associations de Saint-Denis, Paris, Montreuil...un atelier théâtre avec les assistantes sociales du service social municipal. A cela s'ajoutent des interventions (diffusions) dans plusieurs établissements, dont des lycées de Stains, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Epinay, Sarcelles, Bondy ; des interventions autour des spectacles et des ateliers dans plusieurs collèges & lycées du territoire, des interventions au sein de nombreuses écoles primaires de Stains, etc.

La plupart de ces ateliers ont donné lieu à des restitutions voire des créations jouées dans le cadre du festival du Jeune Théâtre, entièrement dédié aux pratiques amateurs (du 13 mai au 28 Juin), soit 26 représentations rassemblant 340 participants.

Sur la prochaine période, le Studio Théâtre de Stains poursuivra son travail sur son territoire d'implantation.

Un volume horaire de 1426 heures d'actions d'appropriation est prévu pour la prochaine année. Il s'agit d'un travail de sensibilisation, de rencontres, d'atelier de pratique artistique autour des spectacles créés par le Studio Théâtre de Stains et avec les compagnies Plexus Polaire et Elle s'appelle reviens en direction d'un public scolaire ; d'ateliers auprès de lycéens option Théâtre, de classes APAC, de collégiens etc. ; d'actions auprès de diverses associations ; de formation etc.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 20 000 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	TTC €	RECETTES	TTC €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	48 370	ETAT	15 000
- Chargé de production	5 000	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : Fonctionnement, SDAT, Politique de la Ville <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	15 000
- Attachée de presse	4 000		
- Chargé de diffusion	2 000		
- Administration	11 000		
- Médiation culturelle	4 000		
- Comptable	3 000		
- Entretien du lieu : ménage	4 000		
Salaires bruts	33 000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : CUCS <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur	15 370	Autres Ministères (préciser) : <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	54 945	COLLECTIVITES TERRITORIALES	130 000
<i>Création du STS : représentations supplémentaires</i>		Région Ile-de-France	
Salaires bruts artistes	8 750	Région IDF - PAC	80 000
Charges employeur artistes	3915	Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	8500	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Charges employeur techniciens	5780	Départements (préciser) : Seine Saint Denis <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	20 000
Droits d'auteur		EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Locations (préciser):		Communes (préciser) : Stains <input checked="" type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	30 000
Défraiements	2 000	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Transports	2 000		
Apports en coproduction		UNION EUROPEENNE	
Aides aux résidences : Chantiers Créatifs	24 000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Achats de spectacle, concerts		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Autres (préciser) :		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
DEPENSES D'APPROPRIATION	46 000	Autres (préciser) :	
		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
Salaires bruts	19 000	ARCADI	
Charges employeur	8000	SACD	
Achat action culturelle	5 000	Autres (préciser) :	
Autres: Festival Jeune Théâtre	10000	MECENAT & SPONSOR	
Chantiers Créatifs	4000		
AUTRES DEPENSES	10 685	AUTRES RECETTES	
Part de charges de fonctionnement			
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	15 000
Frais de fonctionnement	1 000	Locations de salle	
Assurance	1000	Billetterie	15 000
Accueil	2000	Recettes de coréalisation	
Communication	5 000	Prestations de service (préciser) :	
Locations	500	Apports de coproduction (préciser) :	
Déplacements	1185	Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	

TOTAL	160 000	TOTAL	160 000
--------------	----------------	--------------	----------------

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 145 000 € et correspond au budget prévisionnel proposé, déduction faite de l'écart entre l'aide demandée et l'aide allouée.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	45 500,00 €
2016	19 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	15 850,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
	Montant total	210 850,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012875
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : TDM LA MANUFACTURE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	106 053,00 €	47,15 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TDM LA MANUFACTURE
 Adresse administrative : 156 RUE SAINT SAUVEUR
 91160 BALLAINVILLIERS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Stéphane VIGIER, Président

N° SIRET : 39192295200026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE :

Créée en 1987, la compagnie du Théâtre du Menteur est implantée en Essonne depuis de nombreuses années et réalise un travail de création et de diffusion autour de l'écriture contemporaine. François Chaffin, co-directeur de la compagnie, est aussi un auteur de théâtre dont les pièces commencent à être jouées par d'autres artistes ; il obtient régulièrement des commandes.

Après avoir été en résidence à Wissous et Longjumeau, la compagnie s'est vu confier en 2004 la direction artistique du Théâtre de Bligny, lieu singulier implanté en zone rurale au cœur d'un hôpital, où elle menait régulièrement depuis 1996 des projets artistiques et culturels avec des patients et leur famille, du personnel hospitalier et un public de proximité, notamment dans le cadre du programme "Culture à l'Hôpital".

Après des travaux de réhabilitation et d'équipement (soutenus par la Région), le Théâtre de Bligny a ouvert ses portes, avec un projet fondé sur la résidence permanente du Théâtre du Menteur, l'accueil de résidences de création ponctuelles et la mise en œuvre d'un travail d'action culturelle et de formation avec

les habitants de la Communauté des communes du Pays de Limours et de la région de Hurepoix. Ce projet a pris fin en septembre 2009 quand l'association gestionnaire du lieu a souhaité modifier le cahier des charges et mettre un terme à la délégation faite au Théâtre du Menteur au profit d'une nouvelle compagnie.

Depuis son départ de Bligny en 2010, le Théâtre du Menteur a redéfini ses priorités et a démarré un nouveau projet artistique et culturel d'implantation territoriale en Essonne, « La Cavalerie », sur le site de la ferme Misery à Vert-le-Petit, centre équestre en activité au coeur d'un bassin de population de 50 000 habitants de la Communauté de Communes du Val d'Essonne. Elle est également en résidence d'implantation depuis 2011 à la Norville/Arpajon/Saint Germain-lès-Arpajon.

Le projet de La Cavalerie est constitué à la fois d'actions auprès des populations du territoire à la ferme et sur le territoire intercommunal, de formations, de créations, d'accueil et d'accompagnement d'artistes en résidence (d'une semaine à trois mois) et s'inscrit dans un projet de travaux afin de réhabiliter certains espaces du site permettant ainsi l'hébergement d'équipes, les répétitions, la présentation de spectacles, de petites formes... Plus largement, il s'agit de réinterroger les modes d'interventions des artistes dans l'espace public et les liens entre artistes et société pour créer sur le territoire d'inhabituels points de vue.

Pour mettre en place ce projet évolutif, la compagnie a instauré une nouvelle organisation interne basée sur un collectif de 7 personnes qui se partagent les tâches artistiques, techniques et administratives, juridiques et financières.

La compagnie est régulièrement soutenue par la DRAC, le Conseil général de l'Essonne et la Région Ile-de-France. Elle est soutenue désormais par le département du 91, dans le cadre d'un conventionnement tripartite avec les villes d'Arpajon, La Norville et St-Germain-les-Arpajon pour sa résidence sur ce territoire.

Un membre de l'équipe du Théâtre du Menteur, Valérie Dassonville, a été nommée codirectrice du Théâtre Paris Villette avec le comédien et metteur en scène Adrien de Van en juin 2013.

Le soutien régional est intervenu au titre des emplois-tremplins (1 poste de chargé d'accueil et de développement jusqu'en 2011) ainsi qu'au titre de la permanence artistique et culturelle pour le projet développé au Théâtre de Bligny (2005-2008) puis pour le projet de La Cavalerie (2009-2011). Ce projet de résidence à la Ferme de Misery a nécessité le réaménagement en lieu culturel du Club House du lieu. A ce titre, le Conseil régional a accordé une aide à l'investissement.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La structure a connu une importante masse salariale artistique (74 620€) en lien avec la création « Entretiens avec la mer », qui mobilise 9 comédiens de la compagnie. S'y est rajouté un important volume d'heures d'actions culturelles (378 heures). Par ailleurs, la structure a obtenu de la région un emploi-tremplin pour le poste de coordinateur de projet (démarrage en septembre 2014), qui vise à pallier au départ de l'administratrice en juillet 2014.

L'arrivée de ce salarié à temps plein permettra de réorganiser la compagnie et de mettre l'accent sur le développement de nouveaux projets (réseau francilien, diffusion de petites formes...). Il sera aussi en projet pour la prochaine année de conventionnement de recruter une personne pour une mission annuelle de 300 heures afin de réfléchir aux possibilités de développement des activités de création. Après la création 2013, un temps de recherche et d'écriture débutera, expliquant une diminution de l'emploi artistique.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 30 000 € sur une base subventionnable de 39 312 €.

CREATION / DIFFUSION

Trois spectacles ont été créés durant l'année de conventionnement. « Mange », spectacle jeune public, a bénéficié d'une résidence au théâtre de l'Ephéméride (27) puis s'est joué une vingtaine de fois en Essone (St Germain lès Arpajon, La Norville, Corbeil Essonnes, Palaiseau, Chilly Mazarin, Lisses) et à Paris au TPV. Enfin, après une résidence d'écriture à Saint-Antoine l'Abbaye (38) et une sélection au plateau du Groupe des 20, Le second spectacle, « Récits ordinaires en temps de guerre », s'inscrit dans les commémorations du centième anniversaire de la Grande guerre. Les archives départementales de Chamarande (91) ont ainsi confié à la compagnie la réalisation d'une petite forme de lecture musicale, qui sera créée en septembre 2014. Enfin, « Entretiens avec la mer » sera créé au Japon en août 2014 puis présenté à La ferme de Bel-ébat (Guyancourt) et au Colombier (Bagnolet) en novembre. La compagnie a été accueillie en résidence à la Cavalerie (91) pour toute la saison.

Après la fin de la résidence de 3 ans sur le territoire de l'Arpajonnais en décembre 2013, la compagnie aimerait pour la prochaine année de conventionnement renouer avec les grandes scènes du département pour trouver une nouvelle opportunité de résidence d'implantation. Un important travail de diffusion sera effectué pour faire tourner les créations 2014 et un réflexion sur les prochaines créations 2015-2016 sera menée.

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 18 000 € sur une base subventionnable de 50 589 €.

APPROPRIATION

Près de 400 heures d'actions avec les publics ont été menées. Elles ont pris la forme de lectures autour des spectacles, d'ateliers avec les scolaires, de diffusion de petites formes avec les lycéens, d'ateliers de formation auprès de demandeurs d'emploi ou encore d'un projet avec les détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et de femmes d'un centre social du 19e arrondissement.

Pour la prochaine année de conventionnement, des activités avec les publics seront mis en place. Leur volume prévu est pour le moment moins important, mais se développera probablement au fur-et-à-mesure de la saison et des partenariats.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 2000 € sur une base subventionnable de 16 152 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
— DEPENSES D'EMPLOI STRUCTURANT	39 312	— SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	3 000
Conseillers techniques / développement de la Compagnie		DRAC Ile de France	
salaires brut	20 500	Service théâtre - aide à la production	
charge employeur	13 940	SDAT - action spécifique en milieu carcéral acquis	3 000
Directeur technique			
salaires brut	2 900	— AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT	
charges employeur	1 972		
		— SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	11 2416
		Région Ile de France	
— DEPENSES DE CREATION/DIFFUSION	50 589	Premianence Artistique et Culturelle	5 000
Salaires brut artistiques	16 100	Emploi tremplin	1 4216
charges employeur artistiques	8 887		
Salaires brut techniques	4 320		
charges employeur techniques	2 722		
Frais techniques	5 100	Département de l'Essonne	
Frais artistiques	2 200	Aide aux acteurs artistiques, culturels et patrimoniaux en cours	45 000
Droits d'auteur et honoraires artistiques	8 500	Aide à l'équipement acquis	3 200
Autres honoraires et prestations	2 000		
Transports décor et personnel	760	— SUBVENTIONS EUROPEENNES	
		— AUTRES APPORTS	2 500
		Sodété civiles (ADAMI / SPEDIDAM)	2 500
— DEPENSES D'APPROPRIATION	16 152	Quote part attribuée à 14/15 – demande en cours	
nombre d'heures d'intervention : 214 heures travaillées			
Salaires brut	9 095	— RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	40 137
charges employeur	5 457		
Achat de matériel	400	Apports en coproduction	0
		Ventes de spectacles	21 800
transport	400	Ventes d'actions culturelles et artistiques	16 418
mission-réception	800	Remboursements des frais annexes	1 60
		Coréalisation	1 759
— AUTRES CHARGES	52 000		
Coordinateur des projets – salaire brut	18 720		
- Charges employeur	4 680		
fournitures bureau et photocopies	1 500		
contrats de maintenance	1 100		
location stockage décor / participation bureau	9 000		
assurance annuelle	2 300		
Honoraires artistiques: graphiste	4 600		
Autres honoraires	3 500		
transport	2 000		
frais postaux	1 200		
téléphone	2 100		
scs bancaires	200		
mission-réception	1 100		
TOTAL	158 053	TOTAL	158 053

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 106 053 € et correspond aux dépenses d'emploi, de création/diffusion et d'appropriation du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €
2015	35 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	8 643,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2013	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	2 567,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	161 210,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012877
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : THALIA THEATRE (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	105 000,00 €	48,98 %	51 430,00 €
Montant Total de la subvention			51 430,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THALIA THEATRE
 Adresse administrative : 19 RUE D'EPREMESNIL
78290 CROISSY S/SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jacques SIMON, Présidente

N° SIRET : 38493382600024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Thalia Théâtre a été créé en 1991 par Anne Barlind et Richard Leteurtre. Très implantée dans les Yvelines et en particulier sur l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, leurs créations alternent les spectacles en salles et hors les murs. Anne Barlind explore la relation entre théâtre et musique et théâtre et danse, tandis que Richard Leteurtre s'interroge sur le théâtre de l'intime.

De 2004 à 2010, la compagnie a assuré la direction artistique, puis à partir de 2008 la direction générale, du Théâtre de Villepreux, petite commune du centre des Yvelines. Toutefois, cette expérience a pris fin en 2009, suite à la décision de la Ville de fermer le théâtre, en raison notamment de problèmes financiers.

Le Théâtre de Villepreux étant devenu le véritable port d'attache de la compagnie, celle-ci connaît depuis 2009 de grandes difficultés pour retrouver un nouveau souffle et une nouvelle implantation en Ile-de-France.

Toutefois depuis 2010, la compagnie a initié avec l'ESAT - Théâtre Eurydice à Plaisir une importante

collaboration d'abord artistique (création de « Peer Gynt » en 2010/11), puis qui s'est consolidée jusqu'à ce que Richard Leteur soit nommé directeur de la structure, gérée par l'association Sauvegarde des Yvelines, à partir de janvier 2013. Celui-ci reste toujours co-directeur artistique (bénévole) de la compagnie Thalia Théâtre.

Par ailleurs, Anne Barlind est devenue responsable du département d'art dramatique du Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur-des-Fossés (94) avec lequel elle développe également des projets artistiques au sein de Thalia Théâtre.

Enfin, la compagnie a commencé à développer des projets en Basse-Normandie, avec le soutien de la Région.

Depuis 2011, Thalia Théâtre bénéficie principalement du soutien (depuis 2005) de la Région Ile-de-France au titre de la permanence artistique et culturelle pour son implantation dans les Yvelines et d'un emploi-tremplin pour un poste de chargé de diffusion et de communication. La compagnie bénéficie également de soutiens ponctuels de la part de la DRAC et du Conseil général des Yvelines.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Auparavant géré au sein d'un bureau mutualisé, la compagnie a choisi d'embaucher une nouvelle administratrice en direct, compte-tenu d'un resserrement de ses projets et de ses ressources. La chargée de communication et de diffusion (emploi-tremplin) a également été renouvelée.

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, Thalia Théâtre a poursuivi sa résidence d'implantation au Théâtre Eurydice, où elle a créé avec la troupe des comédiens de l'ESAT, « Georges Dandin », joué durant 7 représentations en novembre 2013 à Plaisir ainsi qu'à la Ferme de Bel Ebat à Guyancourt (1 représentation).

D'autres créations plus légères ont été réalisées avec la troupe de l'ESAT et jouées ponctuellement : « Macédoine de deuil », « Vie et mort de H », « Boris Vian ».

Une autre création « Dr Jekyll et Mr Hyde » a vu le jour en extérieur à Ivry-sur-Seine en novembre 2013.

Enfin, la compagnie a monté « The fairy Queen », opéra de Purcell, avec les élèves du CRR de Saint-Maur en mars 2014.

La compagnie a initié plusieurs autres projets de création, dont la finalisation est prévue pour les saisons à venir :

« Si la campagne m'était contée... », un projet mêlant théâtre et photos qui se déroule principalement en basse-Normandie, « Mira et les nids du coucou », autour du thème des familles recomposées et de l'homoparentalité (lectures prévues fin 2014), « C'est dans l'eau », projet mêlant cirque et musique proposé dans le cadre des Journées du patrimoine 2014 au Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines et « Boum », projet tout public de percussions avec le Quatuor Puls', création prévu en octobre 2014 au Théâtre Eurydice à Plaisir.

Pour la prochaine de conventionnement, la compagnie poursuivra son implantation au Théâtre Eurydice. Les spectacles « Georges Dandin » (15 représentations prévues au Théâtre Eurydice en décembre 2014, et au Prisme à Elancourt en février 2015) et « Boum » seront diffusés. La compagnie continuera son travail de recherche de partenaires de production pour « Mira et les nids de coucou », ainsi que pour un opéra contemporain « Le chien ». Enfin, « Hansel et Gretel » sera créé le 15 Avril 2015 avec le CRR et le Théâtre de Saint-Maur-des-Fossés.

La Région renouvelle son aide au titre de la création-diffusion-appropriation à hauteur de 51 430 €.

APPROPRIATION

La compagnie mène de nombreuses actions en direction des publics, notamment des jeunes scolarisés de la maternelle au lycée, en lien avec le Théâtre Eurydice à Plaisir, ainsi qu'en direction des adultes. Les actions d'appropriation sont soutenues au titre de la création/diffusion.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	59 930
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	102 000	Région IDF - PAC	51430
Salaires bruts artistes	48761	Autres Régions (préciser) : Basse Normandie <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	6500
Charges employeur artistes	28125	Département (préciser) : <input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires bruts techniciens	7300	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur techniciens	4623	Commune : Saint Maur <input type="checkbox"/> Attribué / <input checked="" type="checkbox"/> En cours	2000
Défraiements	2161	UNION EUROPEENNE	
Transports	2030	<i>Préciser le dispositif</i> : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	5000		
Autres (préciser) : Achat de costumes, régie, communication, honoraires dessinateur	4000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	3000
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES	3000		
Part de charges de fonctionnement	3000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	42 070
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	21800
		Résidences (préciser) :	20270
TOTAL	105 000	TOTAL	105 000

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 105 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	51 430,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 430,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 430,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 430,00 €
	Montant total	154 290,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012880
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : THEATRE CITE INTERNATIONALE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	157 107,00 €	57,29 %	90 000,00 €
	Montant Total de la subvention		90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE CITE INTERNATIONALE
 Adresse administrative : 17 BD JOURDAN
75014 PARIS 14
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Marcel POCHARD, Président

N° SIRET : 38362622300010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre de la Cité internationale (TCI) est un espace autonome au sein de la Fondation de la Cité Internationale (Paris XIVème), dont il dépend juridiquement depuis 1936 et qui lui apporte une importante contribution annuelle. Par son rayonnement actuel et l'intérêt de sa programmation, le TCI dépasse très largement le public des résidents de la Cité internationale pour atteindre un vaste public francilien. Dirigé depuis 2008 par Pascale Henrot à la suite de Nicole Gautier, le TCI propose une programmation cosmopolite et pluridisciplinaire. Plaçant l'artiste au coeur du projet, il présente des oeuvres populaires de grande qualité aux côtés de propositions radicales. Disposant de trois salles (La coupole, 418 places, La galerie, 230 places, La resserre, 144 places), il présente chaque année deux demi-saisons, automne/hiver et printemps/été. Le principal partenaire du Théâtre de la Cité internationale est la DRAC, au côté de laquelle la Ville de Paris apporte également une subvention de fonctionnement. En 2005, lors du lancement de la politique de conventionnement artistique et culturel par la Région Ile-de-France, le théâtre de la Cité internationale a « parrainé » la compagnie chorégraphique Paco Décina pour assurer le financement de sa résidence. La compagnie a bénéficié de l'appui logistique et de la « caution artistique » représentée par le TCI. L'intervention régionale a continué de porter par la suite sur les longues

résidences d'artistes du théâtre. Après Paco Decina, ce sont deux artistes, Massimo Furlan (théâtre et performance) et Fanny de Chaillé (danse et performance) qui ont été accueillis. A la suite, deux nouveaux artistes prendront résidence : Jeanne Candel et Xavier Le Roy.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement qui représentait sa deuxième année de résidence, Jeanne Candel, accompagnée du collectif d'acteurs La vie brève, a continué son travail de laboratoire sur l'œuvre de Dostoïevski « Les frères Karamazov ». Les premières répétitions se sont tenues, au Théâtre de la Cité internationale, à la Chaufferie (93) et à la Halle aux cuirs de La Villette (75). La pièce sera créée à Valence en novembre puis au TCI dans le cadre du festival d'automne de Paris, pour une série de 15 représentations. Jeanne Candel a aussi tourné la création de théâtre musical « Le crocodile trompeur », qui a récemment reçu le Molière du théâtre musical, notamment au théâtre de Vanves, aux Bouffes du Nord et au théâtre Firmin Gémier- La piscine pour l'Île-de-France. Par ailleurs, le TCI a programmé en une soirée des trois soli de Xavier Le Roy, deuxième artiste en résidence. Le théâtre a aussi participé à la production de « Retrospective », projet accueilli par le centre Georges Pompidou de février à mars 2014 et qui prend la forme d'une exposition de chorégraphies d'actions, de gestes et de paroles basés sur les dix années de solos de Xavier Le Roy. L'artiste a aussi bénéficié d'une aide à la production d'un nouveau spectacle en 3 temps : un tiers conférence, un tiers spectacle, un tiers concert. Cette œuvre sera diffusée dans le cadre du festival d'automne 2014.

Pour la prochaine année de conventionnement, Jeanne Candel poursuivra ses laboratoires de création et envisagera des restitutions publiques, même si la création ne sera pas finalisée à la fin de sa résidence. Elle mettra en route en parallèle un chantier de création d'une petite forme dansée avec 2 acteurs. Quant à lui, Xavier Le Roy bénéficiera d'une coproduction du TCI pour le spectacle « 1 pour 1 à 100% », dont le travail se développera autour de différents ateliers pour créer une grande forme participative.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 90 000 € sur une base subventionnable de 157 107 € pour les résidences de Jeanne Candel et Xavier Leroy.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE (HT)
--

DEPENSES	€	RECETTES	€
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)	35 182	ETAT	-
Salaires brut (<i>Administration et Diffusion des 2 compagnies</i>)	4 848	DRAC Ile-de-France (préciser service et titre) :	
Charges employeur	3 152	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires brut (<i>Attaché de presse</i>)	1 767	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre :	
Charges employeur	1 149	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Salaires brut (<i>Coordination des projets</i>)	14 707	Autres Ministères (préciser) :	
Charges employeur	9 559	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
		COLLECTIVITES TERRITORIALES	115 000
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	122 749		
Salaires bruts artistes (<i>Pour mémoire: inclus dans les apports en coproduction et les achats de spectacles</i>)		Région Ile-de-France	
Charges employeur artistes		Région IDF - PAC	90 000
Salaires bruts techniciens	14 275	Région IDF - autres services (préciser) :	
Charges employeur techniciens	9 278	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Droits d'auteur	3 026	Autres Régions (préciser) :	
Locations matériel technique	7 000	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Défraiements	2 159	Départements (préciser) :	
Transports	5 150	<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Apports en coproduction	19 000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) :	
Aides aux résidences		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
Achats de spectacle, concerts	52 500	Communes (préciser) : Ville de Paris	25 000
Autres (préciser) : Hébergement	10 360	<input type="checkbox"/> acquis / <input checked="" type="checkbox"/> sollicité	
		Autres (préciser) :	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
		UNION EUROPEENNE	-
		<i>Préciser le dispositif :</i>	
		<input type="checkbox"/> acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	
DEPENSES D'APPROPRIATION	13 359	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	-
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	-
Achat action culturelle (195 heures)	13 359	ARCADI	
Autres (préciser) :		SACD	
AUTRES DEPENSES	23 415	Autres (préciser) :	
Part de charges de fonctionnement		MECENAT & SPONSOR	-
Conception et réalisation des documents spécifiques	6 000		
Diffusion, distribution, envois, annonces	15 000	AUTRES RECETTES	38 182
TVA sur subventions	2 415	Apport Théâtre de la Cité internationale (DRAC+fondation Cité internationale)	38 182
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	41 523
		Locations de salle	
		Billetterie	19 023
		Recettes de coréalisation	15 500
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Recettes stages action culturelle	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) : partenaires actions culturelles	7 000
TOTAL	194 705	TOTAL	194 705
Mises à disposition	30 000	Mises à disposition	30 000
Mise à disposition de locaux (100 jours)	30 000	Mise à disposition de locaux	30 000
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 157 107 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion, d'appropriation et aux autres dépenses – hors TVA sur subventions - du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	63 000,00 €
2016	27 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2014	Aide à la résidence de musiques actuelles et au développement d'artiste	9 000,00 €
	Montant total	279 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012883
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	468 950,00 €	19,19 %	90 000,00 €
	Montant Total de la subvention		90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
 Adresse administrative : 73 RUE MOUFFETARD
75005 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur René LAFITE, Président

N° SIRET : 34112346100046

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créé en 1992 et dirigé par Isabelle Bertola, le Théâtre de la Marionnette à Paris développe un travail autour des formes contemporaines de théâtre de marionnettes. Le Théâtre de la Marionnette à Paris a travaillé pendant vingt ans sans lieu avec une mission de programmation sur toutes scènes possibles, à l'année et en durée, de spectacles de marionnettes, d'images et de formes animées. Ceci dans l'objectif de désenclaver la marionnette du monde exclusif de l'enfance, et de porter l'attention de tous les publics, des professionnels, des institutions et de la presse nationale, sur une nouvelle perception du concept de « marionnette » et de la valoriser comme une discipline artistique à part entière. Le second objectif est de donner de la visibilité à des compagnies en les accompagnants sur une période assez longue et en les programmant en Ile-de-France.

A compter de la saison 2013/2014, le Théâtre de la Marionnette est installé à Paris au Théâtre Mouffetard concrétisant ainsi le souhait porté dès l'origine du projet d'avoir un lieu. Il devient ainsi le Mouffetard, Théâtre des Arts de la Marionnette.

Le Théâtre de la Marionnette travaille en partenariat avec divers lieux franciliens, notamment le Théâtre de la Cité internationale (Paris), le Théâtre Paris-Villette (Paris), le Théâtre au fil de l'eau (Pantin) mais également avec les théâtres partenaires du festival M.A.R.T.O.

Le Théâtre de la Marionnette, en plus de sa programmation annuelle, organise depuis 1995 un festival biennal dédié à la jeune création marionnettique : les Scènes ouvertes à l'insolite. En alternance depuis 2001 avec une autre manifestation : la Biennale internationale des Arts de la Marionnette. Outre le journal d'information OMNI (Objets Marionnettiques Non Identifiés) gratuit qui paraît deux fois par an, le Théâtre de la Marionnette dispose également d'un centre de documentation ouvert à tous.

Le Théâtre de la Marionnette est soutenu par la DRAC, la Ville de Paris, le conseil général de Seine-Saint-Denis et par le Conseil Régional d'Ile-de-France depuis 2005.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Le poste de direction technique (désormais en CDI temps-plein statut cadre) et le poste de coordination générale transformée en poste de secrétaire générale (poste occupé par la même personne depuis 4 ans, postes, structurants pour le projet PAC seront maintenus sur la prochaine année du conventionnement. Afin de faire face à l'augmentation de l'activité, il est par ailleurs prévu de renforcer l'équipe administrative en particulier par la création d'un poste interne de comptable (automne 2014) et de recourir à un contrat d'apprentissage pour le poste d'assistant de direction) et de renforcer l'équipe technique par le recours à l'intermittence.

La Région renouvelle son aide au titre de l'emploi à hauteur de 15 000 € sur une base subventionnable de 98 850 €.

CREATION / DIFFUSION

Au cours de la période de conventionnement passée, le Mouffetard Théâtre de la Marionnette a accueilli quatre jeunes équipes artistiques : la compagnie Atikipik (deux créations présentées pour un total de 17 représentations) ; le Blick Théâtre (8 représentations du spectacle Hullu) ; l'artiste Yeung Fai (10 représentations du Blues Jeans) ; la compagnie Sans-Soucis (deux créations présentées pour un total de 8 représentations).

Par ailleurs, le Théâtre de la Marionnette a pris activement part au projet de création d'Yngvild Aspeli (Compagnie Plexus Solaire), Cendres dans le cadre de l'accompagnement à la création d'un spectacle relevant des arts de la marionnette contemporaine impulsé par le Département de la Seine-St-Denis. Enfin, la 10ème édition des Scènes Ouvertes à l'Insolite a été programmé au TCI et au Mouffetard : ce festival permettait de découvrir onze jeunes artistes ou compagnies et 12 spectacles et 1 exposition.

Pour la prochaine année de conventionnement, le Théâtre des Arts de la Marionnette poursuivra son travail de mise en valeur de la création marionnettique contemporaine et d'accompagnement des jeunes artistes pour leur donner une plus grande visibilité auprès des publics et des professionnels. Les compagnies S'appelle reviens (Alice Laroy) et la Compagnie Plexus Polaire (Yngvild Aspeli) suivies depuis leur début par le Théâtre de la Marionnette, et accueillies en résidence lors de la saison passée présenteront donc deux spectacles en série sur la prochaine saison : Cendres (Yngvild Aspeli) présenté en Seine-St-Denis pour 14 représentations et Sous ma peau (Alice Laroy) pour 21 représentations au Mouffetard. Par ailleurs, sur la prochaine saison, les « rendez-vous de la marionnette » se poursuivront avec quatre rencontres. La 8ème édition de la Biennale Internationale des Arts de la Marionnette aura lieu du 4 au 30 mai 2015 avec comme principaux partenaires le théâtre au fil de l'eau à Pantin et la maison des métallos à Paris. D'autres lieux des départements de Seine-Saint-Denis, des Yvelines et des hauts-de-Seine participeront également à cette édition ;

Trois équipes artistiques devraient enfin être accueillies en résidence de création : la Compagnie Pseudonymo pour Squid, la Compagnie L'alinea pour Les assoiffés et la Compagnie des fourmis dans la lanterne pour Sa majesté des mouches (10 jours en Avril 2015).

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 47 000 € sur une base subventionnable de 323 100 € correspondant aux dépenses de création/diffusion déduction faite des frais divers comprenant les dépenses d'assurance et les frais bancaire.

APPROPRIATION

Les actions d'appropriation menées par le Théâtre de la Marionnette visent à faire connaître la discipline à un large public et lui offrir un accompagnement dans sa connaissance et sa pratique au-delà de la simple sortie au théâtre. L'année passée plus de 800 heures d'actions culturelles avaient été réalisées. Ce travail important sera poursuivi pour la prochaine année du conventionnement : il s'agit des « rendez-vous de la marionnettes » autour de spectacles accueillis, d'interventions et d'ateliers avec des scolaires, de formation (fabrication, manipulation) pour des adultes amateurs etc. Près de 600 heures d'actions d'appropriation sont prévues à ce jour.

La Région renouvelle son aide au titre de l'appropriation à hauteur de 28 000 € sur une base subventionnable de 47 000 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

CHARGES		€ HT	PRODUITS		€ HT
Dépenses d'emploi		98 850	Ventes prod.finis, presta° services...		56 600
Poste de secrétariat général et poste de direction technique			Billetterie		42 600
Secrétariat général : salaire + charges + autres (salaire brut mensuel de 2150€ sur 13 mois + mutuelle + tickets restaurant + carte orange)		45 120	Prestations et ventes de marchandise		14 000
Poste de direction technique (salaire brut mensuel de 2150€ sur 13 mois + mutuelle + tickets restaurants + carte orange)		53 730	Coproductions, coréalizations, partenariats		114 050
Dépenses de création / Diffusion		327 600	Coproductions		39 800
BIAM - accompagnement de deux compagnies, résidences de création			Coréalizations et partenariats		44 250
Achats et services extérieurs			ONDA		10 000
Achat de spectacles - location d'expositions	166 000		Instituts culturels étrangers		20 000
Apport en coproduction - aide aux résidences	10 000		Subventions d'exploitation		302 800
Fournitures, frais de régie et locations	2 000		Drac Ile de France		
Transport, hébergement, repas	50 500		Fonctionnement - Service du théâtre – acquis (quote-part)		76 000
Frais de communication	49 000		Service du développement et de l'action territoriale – acquis (quote-part)		2 000
Divers : missions, réceptions, assurances, frais bancaires...	4 500		Région Ile de France		
Charges de personnels et droits d'auteur			Permanence artistique et culturelle		90 000
Services techniques	30 000		Département de Seine Saint Denis		
Droits d'auteur	15 600		Direction des affaires culturelles - sollicité (quote-part)		10 000
			La Culture et l'Art au collège		3 800
			Autres dispositifs		

		Ville de Paris (DAC)	100 000
Appropriation	47 000	Fonctionnement -acquis (quote-part)	
Actions de sensibilisation et formation		Direction des affaires scolaires - sollicité	8 000
Salaires avec charges et prestations artistiques	40 000	ADAMI	13 000
Transport, hébergement, repas	3 000		
Matériel pédagogique	2 000		
Communication (plaquettes présenta° outils pédagogiques d'artistes)	1 500		
Frais divers	500		
TOTAL HT	473 450	TOTAL HT	473 450

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 468 950 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des frais bancaires et assurances.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	63 000,00 €
2016	27 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
	Montant total	260 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012889
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : THEATRE L'AGORA - SCENE NALE EVRY ESSONNE (3E CONV AV2 NOV 2014)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	130 941,00 €	57,28 %	75 000,00 €
	Montant Total de la subvention		75 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY
ESSONNE

Adresse administrative : 110 PL DE L'AGORA BP 46
91002 EVRY CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Andrea LACOVELLA, Présidente

N° SIRET : 33467047800018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Cofinancé à l'origine par le Ministère de la Culture et le SAN d'Evry, sous le label de Centre d'action culturelle, le Théâtre de l'Agora devient scène nationale en 1990. Dirigé de 1986 à 2001 par Bernard Castéra, puis par Hélène Laverge de 2001 à 2006, puis, par Monica Guillouet-Gelys de 2006 à 2012, le Théâtre de l'Agora a inscrit dans son contrat d'objectifs et de moyens tripartite (Etat, Agglomération Evry Centre Essonne et département de l'Essonne) ses missions en matière de spectacle vivant et d'arts plastiques. Le projet répond aux missions de soutien à la création contemporaine et de développement des publics dans leur rencontre avec les œuvres. Soit une programmation régulière de spectacles pluridisciplinaires (accueil et création) favorisant la création contemporaine ainsi que la mise en place d'un dispositif d'action culturelle visant l'appropriation des œuvres par des publics variés, ainsi que l'accueil en résidence de groupes d'artistes et de compagnies. Le Théâtre de l'Agora dispose d'une grande salle de spectacle de 570 places, d'une petite salle de 240 places, d'une galerie d'exposition et d'un espace cafétéria/restaurant.

En 2005, la Région avait participé à la rénovation du lieu. Les loges ont été refaites, trois salles de répétition ont été créées et le plateau de la grande salle agrandi. L'outil est ainsi doté d'une véritable capacité d'accueil en création de compagnies du premier jour de répétition à la création sur le plateau. Des artistes en résidence ont été associés depuis son origine à la scène nationale. Le Théâtre de l'Agora a accompagné depuis 2007 et pour une durée de trois ans, trois compagnies en résidence : le Théâtre à cru pour le théâtre, les Wanted possee pour la danse et Quoi de neuf docteur en musique.

En 2005, le Théâtre de l'Agora et le Théâtre de la Bastille se sont associés pour accompagner des artistes dont les projets artistiques sont résolument tournés vers des esthétiques contemporaines. Ce partenariat visait au développement d'une dynamique forte qui brise la frontière « grande couronne/Paris ». Le Théâtre de l'Agora pouvait accueillir des équipes au travail dans de bonnes conditions et le théâtre de la Bastille offrait une visibilité de plusieurs semaines à Paris ainsi qu'une capacité de médiatisation et de promotion auprès des professionnels, impossible en grande banlieue. La complémentarité des deux structures offrait une vraie cohérence de rayonnement sur un territoire francilien élargi.

Cependant, après trois années de partenariat, le Théâtre de l'Agora et le Théâtre de la Bastille décident d'y mettre fin. Le projet a bien fonctionné comme aide conjointe de deux théâtres en coproduction sur un spectacle. Cependant, pour des raisons d'options artistiques, les spectacles coproduits n'ont pas forcément été présentés dans les deux lieux, les créations du Théâtre de la Bastille ayant du mal à rencontrer un public à Evry. A partir de 2009, le Théâtre de l'Agora poursuit sa démarche de coproduction pour des spectacles diffusés à Evry et dans au moins un théâtre parisien. Il collabore avec le TCI pour la musique et La Villette. Des coproductions sont réalisées avec Vivarium studio, La Ménagerie de Verre, le Centre Pompidou et le 104.

A partir de 2002, le Théâtre avait bénéficié d'une aide de la Région pour le projet hors-les-murs à hauteur de 45 000 €. Cette aide a été intégrée à la convention au titre de Permanence artistique et culturelle à compter de 2005. La Directrice de la Scène nationale Evry Essonne a été nommée à La Filature de Mulhouse en juin 2012. Elle a assuré la programmation 2012/2013. Au deuxième trimestre 2013, Christophe Blandin-Estournet a été nommé Directeur de la Scène nationale d'Evry.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Durant cette année de conventionnement, trois spectacles hors les murs ont été organisés dans des lycées (Essonne), des maisons de quartier (Evry), des locaux associatifs (Evry, Savigny-sur-Orge), des écoles (Ferté-Alais), des services culturels de mairie (Boussy-St-Antoine, Itteville, Courcouronnes) et un théâtre (Viry-Chatillon). Quinze représentations ont ainsi été données, rassemblant performance, spectacles de marionnettes et jonglerie, toujours suivis d'échanges ou d'ateliers. Par ailleurs, trois des quatre artistes associés au théâtre de l'Agora ont bénéficié d'un apport en co-production. La compagnie Hendrick Van Der Zee a travaillé sur « Aimer si fort », création in situ en contexte urbain, qui a ensuite été programmé au théâtre. Le Groupe n+1 a quant à lui initié un travail de rencontre avec les structures scientifiques de l'Essonne pour sa création mêlant arts et sciences. Enfin, une commande a été passée à deux compagnies afin d'imaginer une promenade artistique de lumière et de feu qui se tiendra dans le parc Pompidou à l'occasion de la clôture de saison

Pour la prochaine année de conventionnement, le théâtre continuera de s'engager dans des coproductions, notamment pour les artistes en résidence. Deux résidences de création in situ se tiendront par ailleurs : L'Apprentie compagnie débutera une résidence in situ auprès de 7 familles d'Evry et Jérôme Bouvet (co-directeur de la compagnie De rien merci) accueillera au théâtre les étudiants de 3 écoles d'art

franciliennes pour expérimenter avec eux les conditions d'une création collective professionnelle. Les projets hors les murs prendront le nom de « Près de chez vous » en préfiguration de la réorganisation du dispositif sur la saison 15-16. Les partenaires locaux accueillant les spectacles seront davantage mis à contribution, notamment financièrement.

La Région renouvelle son aide au titre de la création diffusion à hauteur de 75 000 € sur une base subventionnable de 130 941 € pour l'accompagnement en coproduction des compagnies associées au théâtre et la programmation hors-les-murs..

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	12 763
<i>Préciser le détail des postes par fonction</i>		DRAC Ile-de-France X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	12 763 €
Salaires brut		Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	110 328
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	130 941	Région IDF – PAC 75 000 € TTC*	75000 €
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes		Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes		Département (préciser) : CG Essonne X Attribué / <input type="checkbox"/> sollicité	11 581 €
Salaires bruts techniciens	12 100 €	Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	23 290 €
Charges employeur techniciens	5 800 €	Communes (préciser) : X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
		Autres (préciser) : Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne Politique de la ville En cours	2 000 €
Droits d'auteur	3 913 €		
Locations (préciser): Matériel technique	5 700 €	*TVA sur subvention régionale	-1543
Défraiements	23 121 €	UNION EUROPEENNE	
Transports	10 270 €	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction		EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences	32 210 €	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	30 100 €	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :	7 727 €	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>		SACD	
Salaires bruts		Autres (préciser) :	
Charges employeur		MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	

AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	7 850
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
		Billetterie	3 050 €
		Recettes de coréalisation	
		Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	
		Prestations de service (préciser) :	
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations)	4 800 €
		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) :	
TOTAL	130 941 €	TOTAL	130 941 €

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 130 941 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	52 500,00 €
2016	22 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
	Montant total	225 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14012891
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : THEATRE 95 (3E CONV AV2 NOV 2014)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	701 387,00 €	15,68 %	110 000,00 €
Montant Total de la subvention			110 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE 95
 Adresse administrative : ALLEE DU THEATRE BP 70098
 95021 CERGT PONTOISE CEDEX
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Monsieur Joël DRAGUTIN, Directeur
 N° SIRET : 32397289300024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
 Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre 95 a été fondé en 1985 à Cergy-Pontoise par l'auteur et metteur en scène Joël Dragutin qui en est toujours le directeur aujourd'hui.

Le Théâtre 95 est un lieu dédié à la création et à la recherche autour des écritures contemporaines. Depuis sa création, le Théâtre 95 a présenté 20 créations de Joël Dragutin et 40 créations d'autres auteurs ou metteurs en scènes invités et accueillis plus de 600 000 spectateurs, stagiaires, élèves... Centre des Ecritures Contemporaines, il inscrit le texte contemporain au coeur du dispositif théâtral, approfondit une démarche d'analyse et de mise en perspective des grandes questions du monde d'aujourd'hui. Le lieu organise de nombreux colloques et rencontres, le théâtre pensé comme forum de démocratie. C'est au titre des écritures contemporaines que le lieu est a été labellisé scène conventionnée par l'Etat. Les principaux financeurs sont les collectivités locales, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, le conseil général du Val d'Oise et la Région Ile-de-France (convention de permanence artistique et culturelle depuis 2005). Les importants travaux d'extension du théâtre ont débuté en novembre 2010 et ont été achevés en avril 2012 et l'inauguration du nouveau théâtre a eu lieu en juin 2012.

La surface du théâtre et la capacité d'accueil ont été multipliées par trois, le nouvel équipement Haute

qualité Environnementale conçu par l'architecte Gaëlle Peneau, est ainsi constitué de :

- Une nouvelle salle de spectacle modulable (jauge de 307 à 382 places)
- Une 2ème salle frontale (jauge de 161 places)
- Une salle de répétition (120m2)
- Un espace librairie
- L'atrium, lieu d'accueil, d'information et d'exposition
- Le café de la plage, lieu de restauration, de convivialité pouvant accueillir des petites formes

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE NOVEMBRE 2014 – NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

Tout au long de la période de conventionnement, le Théâtre 95 a accueilli en résidence de création plusieurs projets : Joël Dragutin a créé plusieurs pièces dont sa première pièce jeune public J'te ferai dire mais aussi conformément à l'engagement du théâtre en faveur de la jeune création : quatre spectacles de jeunes compagnies. Le théâtre a également coproduit six pièces et diffusés des spectacles certains dans le cadre de partenariat avec le Festival Théâtrale du Val d'Oise et d'autres le Festival d'Auvers-sur-Oise ou le CRR de Cergy-Pontoise.

Trois temps forts ont été organisés : Les décalés, festival de formes brèves pour ouvrir la saison, le Festival Les contemporaines consacré à la découverte d'un auteur dramatique contemporain cette année Fabrice Melquiot et la 2ème édition du Festival des cultures africaines. La saison a également été ponctuée de débats (sur le genre, les sciences, la santé ou encore la presse libre), lectures (Hannah Arendt, Andrée Chédid), paroles politiques (une femme ou un homme politique du territoire qui commente un discours politique marquant d'une époque lu par un comédien) et un colloque sur le thème « la démocratie confisque, ébranlée – A réinvente ? » .

Pour la prochaine année de conventionnement, le théâtre va poursuivre ses accueils en résidence de création et les coproductions, (La grande buée mise en scène de Gérold Schumann, Le Chant des signes mise en scène par Joël Dragutin, Camille, camille, camille mis en scène Marie Montegani, Natural Beauty Museum mise en scène Eléonore Weber et Patricia Allio, Amor Mundi mise en scène Myriam Saduis...) ainsi que les diffusions et l'organisation des Festivals et des débats. Le théâtre 95 sera partenaire du Festival Théâtrale du Val d'Oise, du Festival d'Auvers-sur-Oise, du CRR de Cergy-Pontoise mais également du Festival d'Automne. Le Festival Les Contemporaines sera consacré cette année à l'auteur Laurent Gaudé. Les conférences aborderont les thèmes de la mondialisation, de l'éducation artistique ou encore l'habitat.

Les actions menées en direction des publics (tout public, lycéens, collégiens, élèves de primaires, jeunes en insertion, bénéficiaires du RSA...) se poursuivront également pour représenter un volume horaire de plus de 1700 heures.

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion à hauteur de 110 000 € sur une base subventionnable de 701 387 €.

APPROPRIATION

La Région n'intervient pas sur l'appropriation au titre de la permanence artistique et culturelle.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE BENEFICIAIRE

DEPENSES	HT €	RECETTES	HT €
DEPENSES D'EMPLOI (structurantes pour le projet)		ETAT	
<i>Préciser le détail des postes par fonction : Resp. Rel Publiques,</i>		DRAC Ile-de-France (Service Théâtre / conventionnement DRAC) :	91500

intendant/chargé de production (postes suivis depuis l'origine par la PAC), chargée de mission		X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts + charges employeurs	85000	Ministère de la culture / autres directions (DGCA...) préciser service et titre : SDAT <input type="checkbox"/> Attribué / X En cours	22500
Charges employeur		Autres Ministères (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires brut			
Charges employeur		COLLECTIVITES TERRITORIALES	
		Région Ile-de-France	
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	701 387	Région IDF - PAC	110000
<i>Préciser le détail des postes</i>		Région IDF - autres services (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Salaires bruts artistes	102000	Autres Régions (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Charges employeur artistes	57120	Départements (préciser) : quote-part subvention Conseil Général du Val d'Oise X acquis / <input type="checkbox"/> sollicité	89965
Salaires bruts techniciens	98000	EPCI - Communauté d'agglomération ou de communes (préciser) : quote-part subvention Agglomération de Cergy-Pontoise X Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	376553
Charges employeur techniciens	42400	Communes (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Droits d'auteur	25856	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Locations (préciser):	800		
Défraiements	9000	UNION EUROPEENNE	
Transports	15000	<i>Préciser le dispositif :</i> <input type="checkbox"/> Attribué / <input type="checkbox"/> En cours	
Apports en coproduction	47000	EMPLOI AIDE (Hors emploi tremplin)	
Aides aux résidences	33481	Dispositif CUI-CAE, CUI-CIE	
Achats de spectacle, concerts	198730	Autres (préciser) :	
Autres (préciser) : comm spectacle, achats, Frais techniques, fournitures diverses et décors	72000	SOCIETES CIVILES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS	
DEPENSES D'APPROPRIATION		ARCADI	
<i>Préciser le nombre d'heures</i>	1285 h	SACD	5000
Salaires bruts	39180	Autres (préciser) : ADAMI	5452
Charges employeur	23508	MECENAT & SPONSOR	
Achat action culturelle			
Autres (préciser) :		AUTRES RECETTES	
AUTRES DEPENSES			
Part de charges de fonctionnement		RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	
<i>Préciser la nature de ces dépenses :</i>		Locations de salle	
<i>Frais de plaquette, comm saison</i>	18000	Billetterie	84077
<i>Frais de routage, quote-part frais postaux</i>	4500	Recettes de coréalisation	
<i>Frais techniques et de régie de structure</i>	7000	Recettes de bar, restauration, librairie (préciser) :	14000
<i>Quote-part de frais téléphone et de fournitures</i>	7000	Prestations de service (préciser) : recettes appropriation	42000
		Apports de coproduction (préciser) :	
		Ventes de spectacle (préciser le nombre de représentations) 12	26000

		Résidences (préciser) :	
		Autres (préciser) : TVA sur subventions	18528
TOTAL	885575	TOTAL	885575
Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de locaux	
Mise à disposition de personnel		Mise à disposition de personnel	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable globale s'élève à 701 387 € et correspond au montant des dépenses de création/diffusion.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	77 000,00 €
2016	33 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
	Montant total	330 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017959
--

Commission Permanente du 20 novembre 2014

Objet : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EVRY CENTRE ESSONNE (REAFFECTATION PROJET 12018350)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	118 450,00 €	25,33 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EVRY
CENTRE ESSONNE

Adresse administrative : 500 PLACE DES CHAMPS ELYSEES
91054 EVRY CENTRE ESSONNE

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur Francis CHOUAT, Président

N° SIRET : 24910034800039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à ré-affecter le montant d'une subvention initialement allouée par la délibération CP 12-838 du 20 novembre 2012.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Objectifs :

Le Plan est situé à Ris-Orangis en Essonne, à proximité de plusieurs quartiers et cités populaires d'Evry, Grigny, Corbeil-Essonnes, Viry-Châtillon...etc. L'association porte depuis les années 1990 un projet double :

- un restaurant agréé en tant qu'entreprise d'insertion afin d'accompagner des jeunes de 16 à 26 ans, des bénéficiaires des minimas sociaux grâce à une activité économique,
- une scène de musiques actuelles avec une salle de concerts de 600 places.

Créé par des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) passionnés de rock, Le Plan a rapidement acquis une puissante notoriété grâce à la qualité acoustique de son équipement. Cependant, après le départ des fondateurs en 1999, Le Plan peine à poursuivre sa route et accumule les difficultés financières, qui sont aggravées avec le retrait de la PJJ en 2003 dans le financement de la structure. La Commune de Ris-Orangis se mobilise alors pour la survie de l'association ; le Conseil général de l'Essonne décide de renforcer fortement son aide financière, et à moyen terme, de financer la construction d'un équipement neuf « Le Plan 2 » devant permettre au Plan de développer des activités diversifiées en termes d'accompagnement des artistes en création notamment. Le Plan relance alors son projet sur des bases nouvelles et identifie des priorités :

- consolider la diffusion avec un équilibre entre artistes reconnus et artistes émergents, l'ouverture aux disciplines associées aux musiques actuelles (multimédia), la poursuite du label Escalator pour les nouveaux talents, le développement des liens avec les associations et lieux départementaux ;
- développer le soutien à la création et l'accompagnement d'artistes émergents ou en voie de professionnalisation, afin de : devenir un lieu de référence en Ile-de-France, promouvoir des résidences durables à des conditions économiques plus accessibles, développer des projets d'accompagnement et de formation (coaching), valoriser l'expertise technique du Plan ;
- développer une politique d'éducation artistique et d'appropriation par les publics des quartiers en difficultés et notamment les scolaires, les élèves des conservatoires.

Description :**EMPLOI****Rappel des objectifs**

Le Plan bénéficie d'un emploi-tremplin pour le poste de coordination de l'action culturelle ; la Région n'intervient pas sur l'emploi permanent de la structure au titre de la permanence artistique et culturelle.

Bilan

L'aide régionale au titre de la permanence artistique n'a pas été spécifiquement fléchée sur le volet emploi.

Perspectives

Il n'est pas prévu de solliciter pour la prochaine année de conventionnement un fléchage spécifique vers l'emploi de l'aide régionale au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION**Rappel des objectifs**

Il s'agit de poursuivre les 3 types de résidences : filage (2 à 3 jours), création (5 jours) et « fil rouge » (avec les actions culturelles) et de continuer l'accueil d'artistes en résidence ainsi que la diffusion d'artistes locaux et émergents. Cependant, il est à noter que la structure fait face à deux problèmes majeurs :

- la forme de la scène du Plan (triangulaire et basse de plafond) est peu propice au travail de création et rend donc parfois difficile l'accueil d'artistes en résidence
- les tourneurs cherchent à imposer leurs propres artistes en première partie, ce qui restreint la liberté de programmation du Plan.

La Région intervient à hauteur de 25 000 € sur une base subventionnable de 114 000€ pour soutenir l'accueil en résidence d'artistes en développement et issus de la scène locale, ces résidences devant s'accompagner d'une offre de soutien adaptée aux besoins des groupes en matière de formation/coaching artistique et technique, d'enregistrement et de diffusion.

Bilan

La structure n'a cessé d'accueillir des artistes locaux et émergents, ainsi que des résidences de 2 à 9 jours, au nombre de 6 cette année. 9 artistes émergents ont été programmés sur la scène du Plan en première partie ou dans le cadre d'un plateau. La structure a également été à la base d'une création originale avec la collaboration d'Eric Truffaz : « Sors de l'ombre », qui a mis en lumière des jeunes rappeurs de la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne. Enfin, 6 groupes que le Plan accompagne à la pratique scénique, ont eu la chance d'enregistrer un disque dans des conditions professionnelles. Ces 6 groupes se sont également produits sur la scène du Plan au cours d'un concert de restitution qui a eu lieu le 16 juin 2012.

Perspectives

La structure envisage de poursuivre les résidences de filage, de création, ainsi que les résidences « Fil rouge ». Il s'agira de développer les résidences, les activités d'accompagnement et de diffusion. Les problèmes du Plan restent toutefois les mêmes que ceux de l'année dernière. La forme de la scène et la pression des tourneurs empêchent la structure d'assumer complètement son rôle et ses ambitions.

La Région intervient à hauteur de 25 000 € pour soutenir l'accueil en résidence d'artistes en développement et issus de la scène locale sur une base subventionnable de 94 000€ déduction faite de la différence entre l'aide demandée et l'aide obtenue (20 000 €).

APPROPRIATION

Rappel des objectifs

Il s'agit de poursuivre le dispositif « Ce soir, j'ai un plan », l'opération « Peace&Lobe », les masterclass, les actions de formation auprès des étudiants ainsi que les ateliers avec les détenus. La Région renouvelle son aide à hauteur de 5 000 € sur une base subventionnable de 24 450€ pour soutenir les actions d'appropriation autour des musiques actuelles avec des publics diversifiés, notamment autour des résidences.

Bilan

Le Plan a poursuivi le dispositif « Ce soir j'ai un Plan » avec les jeunes, qui leur permet de découvrir le lieu et les artistes en résidence. Auprès des lycéens, l'opération « Peace and Lobe », spectacle de 4h dédiés à la prévention des risques auditifs, a été organisé à nouveau cette année. Avec les collégiens du collège Rosa Luxembourg dans l'Essonne, le Plan a orchestré le projet « lakatapé », afin de leur faire découvrir le lieu. Avec les détenus de la maison d'arrêt de Fleury Mérogis, le Plan a géré des ateliers pour un total de 78 heures et un concert, dans le cadre du projet national « Fête de la musique en prison ». Des actions de formation à destination d'étudiants ont eu lieu, ainsi qu'une master-class avec des professionnels, une conférence sur Miles Davis et 36 sessions de répétitions scéniques à destination de groupes locaux.

Perspectives

Le Plan souhaite poursuivre les actions suivantes : le dispositif « Ce soir j'ai un Plan » ; l'opération « Peace and Lobe » ; les conférences et masterclass ; les actions de formations auprès d'étudiants francilien ; les ateliers et concerts à destination des détenus de la maison d'arrêt de Fleury Mérogis.

En 2013, selon les opportunités de la programmation, Le Plan s'attachera à développer des actions contribuant à renforcer l'appropriation du lieu par les différents publics.

La Région renouvelle son aide à hauteur de 5 000 € sur une base subventionnable de 24 450 € pour soutenir les actions d'appropriation autour des musiques actuelles avec des publics diversifiés, notamment

autour des résidences.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2012

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
DEPENSES DE CREATION DIFFUSION	0,00	0,00%	DRAC	5 000,00	2,52%
Artistique (achat de spectacles, cachets)	45 000,00	22,68%	Région IDF PAC	50 000,00	25,20%
Personnel intermittent	40 000,00	20,16%	CG 91	44 000,00	22,17%
Communication spécifique	9 000,00	4,54%	Commune de Ris Orangis	7 000,00	3,53%
Autres dépenses création diffusion	20 000,00	10,08%	Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne	80 000,00	40,31%
APPROPRIATION	24 450,00	12,32%	sociétés civiles	6 000,00	3,02%
AUTRES CHARGES	60 000,00	30,23%	BILLETTERIE	6 450,00	3,25%
Total	198 450,00	100,00%	Total	198 450,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	30 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	2 669 424,00 €
2011	Amélioration de l'accès aux gares (gares routières et parcs relais)	332 500,00 €
2011	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	2 860,00 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	65 048,00 €
2011	Accessibilité des transports	912 000,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	519 110,00 €
2012	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	60 000,00 €
2012	Appui à la requalification et à l'extension des zones d'activités économiques et au soutien à la création d'écopôles dédiés aux éco-activités	1 000 000,00 €
2012	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	34 000,00 €
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	111 174,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Investissement	9 975,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	40 000,00 €

2012	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	1 440,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	2 400 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	560 000,00 €
2013	Subventions d'investissement pour des opérations immobilières et équipements enseignement supérieur - recherche	2 207 255,53 €
2013	Action d'initiative territoriale en faveur de l'emploi	53 600,00 €
2014	Politique énergie climat	25 237,50 €
2014	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	320 832,17 €
2014	Soutien à la création et à la diffusion numérique	28 630,00 €
	Montant total	11 413 086,20 €